ACCADEMIA DI MEDICINA
DI
TORINO

MANUEL
MÉDICAL ET USUEL
DES PLANTES,
TANT EXOTIQUES QU'INDIGENES.

TOME SECOND.

E IV 25

MANUEL
MÉDICAL ET USUEL
DES PLANTES,
TANT EXOTIQUES QU'INDIGENES,

AUQUEL

On a joint un Catalogue raiſonné des Plantes rangées par famille ; des Obſervations Pratiques ſur l'uſage qu'on en peut faire dans la plûpart des maladies ; & différens Diſcours ſur la Botanique.

Par M. BUCHOZ, *Docteur en Médécine, Médecin ordinaire du feu Roi de Pologne, Membre du Collége Royal des Médecins de Nancy, & de pluſieurs Académies.*

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez { HUMBLOT, Libraire, rue S. Jacques, entre la rue du Plâtre & celle des Noyers.
HERISSANT Fils, Libraire, rue S. Jacques, près celle de la Parcheminerie.

M. DCC. LXX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

SUITE
DE
LA LISTE
DES
PLANTES D'USAGE,

RANGÉES SUIVANT LEUR VERTU.

NEUVIÉME FAMILLE.

Des Plantes hyſtériques.

LES plantes hyſtériques ſont celles qui ont la vertu de rétablir les évacuations propres au ſexe, de guérir les pâles couleurs, la jauniſſe, les coliques, les migraines, les maux de tête occaſionnés par la ſuppreſſion menſtruelle & la plûpart des maladies de la matrice : on conſeille auſſi ces plantes avec ſuccès dans les vapeurs, accompagnées de convulſions, de difficulté de reſpirer, de ris & de pleurs ſucceſſifs, &

d'autres accidens qui arrivent le plus ſouvent aux femmes par la ſuppreſſion des régles : la plûpart de ces plantes ont une odeur forte, pénétrante & déſagréable ; ces plantes ſont ;

1. L'abſynthe.
2. L'acorus-verus.
3. L'agnus-caſtus.
4. L'ariſtoloche.
5. L'armoiſe.
6. L'arroche puante.

7. L'aſſa-fœtida. C'eſt une gomme en gros morceaux jaunâtres, d'une odeur forte & très-déſagréable ; elle découle du tronc d'un arbriſſeau, dont les feuilles reſſemblent à celles de la rhue, & qui croît dans la Libye, la Medie, la Syrie, & dans les Indes : il faut choiſir cette gomme en maſſe, nette, ſeche, de couleur jaunâtre, remplie de lames blanches, d'une odeur forte, puante & dégoûtante, tirant ſur celle de l'ail.

8. Le baume d'eau, de même que toutes les eſpéces de baume.

9. Le botrys.

10. Le galbanum. C'eſt une gomme dont on nous apporte deux eſpéces ; une en lames jaunes, d'une odeur forte & déſagréable, d'un goût amer & un

peu âcre ; l'autre, en groſſes maſſes, graſſes ou viſqueuſes, mollaſſes, remplies de beaucoup de paillettes, de ſemences, de petits bâtons, & d'autres impuretés d'une odeur fort puante ; elles ſortent toutes deux par inciſion, de la racine d'une eſpéce de ferule appellée *ferula galbanifera*, ou *ferulago latiore folio*, laquelle croît en Arabie, en Syrie, aux Grandes-Indes. Le galbanum en larmes ne differe de l'autre, qu'en ce qu'il a été ramaſſé avec ſoin & exactitude, ſans qu'il s'y ſoit mêlé des ordures. Il doit être choiſi en belles lames, ſeches, jaunes, pures, d'une odeur forte, d'un goût amer. Le galbanum en maſſe n'eſt impur qu'à cauſe de la négligence qu'on a eue à le recueillir avant qu'il s'y ſoit mêlé des ſaletés : il faut choiſir le plus net, & le plus ſec, de couleur jaunâtre, d'une odeur puante, laquelle eſt eſſentielle à ſa vertu pour les maladies des femmes.

11. Le giroflier jaune.

12. Le glayeul puant.

13. La gomme ammoniac. C'eſt une gomme jaunâtre par dehors, blanche par dedans, d'une odeur déſagréable, approchant de celle du galbanum, d'un goût tirant ſur l'amer ; elle découle

en lames blanches des branches & de la racine inciſées, d'une eſpéce de ferule appellée en latin *ferula ammonifera*, qui croît abondamment dans les Sables de la Libye, & principalement aux environs du lieu où étoit autrefois le Temple & l'Oracle de Jupiter Ammon. La meilleure gomme ammoniac eſt en belles lames, nettes, figurées comme celles de l'oliban, ſeches, blanches, caſſantes, s'amolliſſant au feu, ſe réduiſant facilement en poudre blanche, d'un goût un peu amer, & d'une odeur déſagréable.

14. L'herbe-aux-chats.

15. Le marrube.

16. La matricaire.

17. La meliſſe.

18. Le meum.

19. La myrrhe. C'eſt une gomme réſineuſe qui ſort par inciſion d'un arbre épineux qui croît dans l'Arabie heureuſe, en Egypte & en Ethiopie, au Pays des Abyſſins & chez les Troglodytes, d'où vient que la meilleure myrrhe eſt appellée *myrrha troglodytica;* elle doit être choiſie récente, en belles lames, claires, tranſparentes, légeres, de couleur jaune, dorée ou rougeâtre, ayant en dedans

de petites taches blanchâtres en forme de coups d'ongles, de ſubſtance graſſe, d'une odeur forte, & qui n'eſt point agréable, d'un goût amer & âcre.

21. L'opoponax. L'opoponax eſt une gomme réſine qu'on tire par inciſion de la tige & de la racine d'une eſpéce de ſphondylium qui croît dans la Macedoine, la Béotie & la Phocide d'Achaïe. Il faut le choiſir récent, pur, en groſſes lames, jaunes au-dehors, blanches au-dedans, groſſes & aſſez fragiles, d'un goût amer, d'une odeur forte & très-déſagréable.

22. La rhue.

23. Le roſeau odorant.

24. La ſabine.

25. Le ſaffran.

26. Le ſagapenum. C'eſt une gomme rouſſe en dehors & blanchâtre en dedans, d'une odeur forte & déſagréable, d'un goût âcre, laquelle ſort par inciſion d'une plante férulacée, ou d'une eſpéce de ferule, dont les feuilles ſont fort petites. On doit choiſir le ſagapenum en belles lames, claires, nettes, luiſantes.

27. Le ſoucis.

28. Le ſouchet.

29. La valeriane.

30. Les ameres & ſtomachiques.
31. La plûpart des plantes apéritives.
32. Le calament.
33. Le dictamne.
34. La racine de gentiane.
35. La mercuriale.
36. L'orange amere.
37. L'origan.
38. Les noyaux & amandes de pêcher.
39. Le pouliot.
40. La ſauge.

DIXIÉME FAMILLE.

Des Plantes ophtalmiques.

Les plantes ophtalmiques ſont celles qui conviennent aux maladies des yeux; elles ſont la plûpart, ou déterſives, ou rafraichiſſantes, & on s'en ſert, ou pour nettoyer les petits ulceres qui ſe forment autour des yeux, ou pour en appaiſer l'inflammation; ces plantes s'appliquent extérieurement dans les cataplaſmes ou dans les collyres. Les principales ſont;

1. Le bluet.
2. La bruyere.

3. Le chardon à foulon.

4. Le coing, ſa partie uſitée eſt la graine.

5. L'éclaire.

6. L'euphraiſe.

7. Le fenouil.

8. L'herbe-aux-puces.

9. Le lys blanc.

10. Le mouron rouge.

11. La paquerette.

12. Le pied-d'allouette.

13. Le plantain.

14. La racine vierge.

15. La roſe rouge ou de Provins.

16. La ſarcocolle. C'eſt une gomme égrenée en très-petits morceaux ſpongieux, de couleur jaunâtre, tirant ſur le blanc, reſſemblant à des fragmens de gomme ou à de l'encens qu'on auroit pulvériſé groſſiérement, d'un goût douçâtre, fade. On nous l'apporte de Perſe & de l'Arabie heureuſe : on dit qu'elle ſort d'un arbriſſeau épineux, dont les feuilles ſont jaunâtres, & approchent en figures de celles du ſené : il faut choiſir la ſarcocolle récente, en petites lames, ou égrenée, légere pâle, glutineuſe, d'un goût doux, un peu amer & déſagréable.

17. Le ſceau-de-ſalomon.

18. Le treffle.

19. La vervaine.

ONZIÉME FAMILLE.

Des Plantes purgatives.

Les plantes purgatives, ſont celles qui ont la propriété d'évacuer les humeurs : on en diſtingue de deux eſpéces ; les unes purgent uniquement par les ſelles, & les autres par haut & par bas. On appelle les premieres, purgatives ou cathartiques, dont les plus douces ſont connues ſous les noms de purgatives minoratives ; telles que les fleurs de pêcher, les roſes, la caſſe, la manne, &c.

Les plantes qui évacuent par haut, s'appellent émétiques : on met au nombre des plantes purgatives ;

1. L'agaric. C'eſt une excroiſſance naiſſant en forme de fungus ou de champignon, ſur les troncs & ſur les plus groſſes branches de pluſieurs ſortes d'arbres, comme ſur le larix ou le meleſe : il a pris ſon nom de la Province Agaric, ou du fleuve Agarus, où il croiſſoit autrefois fort abondamment : on en tire actuellement du Dauphiné, de la Savoye & des Montagnes de

Trente; il y en a de deux eſpéces, le mâle & la femelle; on ne ſe ſert, en Médecine, que de la derniere eſpéce: cet agaric a quelquefois la ſuperficie griſe, mais ſa ſubſtance eſt rarefiée, légere, friable, blanche, d'un goût tant ſoit peu doux au premier abord, mais enſuite fort amer, d'une odeur aſſez forte & pénétrante.

2. La bryone.

3. La caſſe. C'eſt une ſilique longue ordinairement comme le bras, plus groſſe que le pouce, preſque ronde ou cylindrique, ligneuſe, de couleur noirâtre: ſon écorce eſt dure comme du bois, composée de deux coſſes tellement jointes & attachées enſemble, qu'on ne peut les ſéparer qu'en caſſant leurs jointures: ſon creux eſt diviſé en cellulles par cloiſons minces, mais aſſez dures, enduites d'une pulpe ou ſubſtance moëlleuſe, liquide, fort noire, douce comme du ſucre: chacune de ces cellulles renferme une ſemence groſſe comme un petit pois, platte & preſque ronde, de couleur jaunâtre. Cette ſilique eſt le fruit d'un arbre grand & fort gros qui croît en Egypte, en Alexandrie, aux Indes, & en pluſieurs autres lieux. La meilleure caſſe

eſt celle qui nous vient du Levant ; il faut la choiſir nouvelle, en bâtons aſſez gros, unis, entiers, peſant, ne ſonnant point quand on les ſecoue. Il faut encore que l'écorce des ſiliques ſoit mince, de couleur obſcure, luiſante en dehors, blanche en dedans, qu'elles contiennent beaucoup de moëlle ou pulpe d'une bonne conſiſtance liée, ni trop humide, ni trop ſeche, ſe ſéparant facilement de ſon écorce & la laiſſant nette, de couleur fort noire, d'une odeur douce, exempte d'aigre, & d'un goût ſucré agréable : cette caſſe eſt ſi rare & ſi chere en France, principalement en temps de guerre, que nous ſommes obligés de nous ſervir communément des ſiliques qui viennent d'Egypte & des Iſles Antilles. La caſſe du Levant & celle d'Egypte nous ſont apportées par Marſeille, mais celle des Iſles vient par Dieppe, & par la Rochelle.

4. L'ellébore blanc.

5. L'ellébore noir.

6. Le garou.

7. La gomme-gutte. La gomme-gutte eſt une gomme réſineuſe qu'on nous apporte des Indes en morceaux aſſez gros, figurés le plus ſouvent en

ſauſſiſſons durs, mais caſſans, extrêmement jaunes : elle vient de Siam & de la Province appellée *Cambodia*, voiſine du Royaume de la Chine ; les Indiens l'appellent, par cette raiſon, *lonam-Cambodia*. On ne ſçait pas bien encore de quelle plante elle découle ; mais l'opinion la plus commune eſt, qu'elle ſort par inciſion d'une eſpéce d'arbriſſeau épineux, rameux, s'élevant haut, rempant & s'entortillant aux arbres voiſins : ſon tronc eſt plus gros que le bras ; les Indiens y font des inciſions, par leſquelles il ſort un ſuc liquide qui s'épaiſſit en peu de temps au ſoleil. Quand il eſt en conſiſtance de pâte, on le met en la forme que l'on veut, puis on le laiſſe durcir entiérement : c'eſt ce qu'on nomme alors la gomme-gutte.

Pour que la gomme-gutte ſoit bonne, il faut qu'elle ſoit ſeche, dure, caſſante, nette, haute en couleur, d'un beau jaune, d'un goût inſipide d'abord, mais enſuite âcre au goſier, inflammable, ſe fondant d'elle-même ſur le feu, & ſe diſſolvant dans l'eſprit-de-vin.

8. La gratiole.

9. Le jalap. Le jalap eſt une racine griſe, réſineuſe, qu'on nous apporte

ſeche, coupée par tranches, des Indes Méridionales. Le Pere Plumier & M. Tournefort prétendent que c'étoit la racine de la belle-de-nuit : on eſt actuellement aſſuré que c'eſt la racine d'un liſeron qui croît naturellement & ſans aucune culture, aux Iſles de Maderes ; on doit choiſir la racine de jalap en rouelles épaiſſes, compactes, parſemées de veines réſineuſes, difficiles à rompre avec les mains, mais faciles à caſſer avec le pilon, de couleur griſe, & d'un goût un peu âcre.

10° Ipécacuanha. C'eſt une petite racine moins groſſe que le chalumeau d'une plume médiocre, qui nous eſt apportée ſeche de pluſieurs endroits de l'Amérique. Il y en a de quatre eſpéces : une brune ; une griſe, tirant tant ſoit peu ſur le rouge, & blanche en dedans ; une griſe cendrée, brune en dedans & glycyrriſée au goût ; & une blanche par-tout.

La premiere, qui eſt brune, eſt la plus forte & la plus eſtimée de toutes ; elle eſt compacte, tortue, ridée par anneaux, blanchâtre en dedans, cordée dans ſon milieu, difficile à rompre, d'un goût âcre & amer ; elle naît dans le Bréſil ſur les Mines d'or. La ſeconde,

ou la racine d'ipécacuanha griſe, rougeâtre, différe de la précédente par ſa couleur & par ſa vertu ; car elle eſt un peu moins forte : on nous l'apporte du Pérou par Cadix. La troiſiéme differe de la ſeconde, en ce qu'elle eſt un peu plus groſſe, ayant ſes rides diſpoſés en long & non par anneaux, d'un gris plus cendré en dehors, brune en dedans, d'un goût doux, & approchant de celui de la regliſſe. La quatriéme eſpéce ou l'ipécacuanha blanc, eſt différente des deux autres, non-ſeulement par la couleur, mais par la figure; car elle n'eſt point tortue ni raboteuſe, elle reſſemble beaucoup à la racine de dictamne blanc.

On doit choiſir l'ipécacuanha de l'un & l'autre eſpéce, gros, bien nourri, charnu, récent, compact, réſineux, nettoyé ou mondé des petits filets qui naiſſent autour.

11. Le lauréole.

12. La manne. C'eſt un ſuc concret blanc ou jaunâtre, qui tient beaucoup de la nature du ſucre ou du miel, ſe fondant ou ſe diſſolvant facilement dans l'eau, d'un goût doux, mielleux, d'une odeur foible & fade; il ſort ſans inciſion ou par inciſion à la maniere

des gommes, du tronc des groſſes branches, & des feuilles des frênes calcinés ou non calcinés, qui croiſſent en abondance dans la Calabre, en Sicile, & particuliérement vers Galli-Poli, au Mont-Saint-Ange & à l'Atolfe. On choiſit la manne nouvelle en lames grandes ou petites, pures, ſeches, légeres, creuſes, ſyrupeuſes ou cryſtallines en dedans, de couleur blanche, d'un goût doux; il ne faut pas pourtant rejetter celle qui n'a point toutes ces qualités; car ſouvent elle en perd quelques-unes, ſoit en ſéchant, ſoit dans les caiſſes, où l'on entaſſe l'une ſur l'autre, ſoit par le tranſport, ſoit en commençant à vieillir: il ſuffit, pour ſa bonté; qu'elle ſoit aſſez ſeche, blanche, nette, ſans mêlange, un peu graſſe, d'un goût doux, ayant quelque choſe de fade.

13. Le mechoacam. C'eſt une racine blanche, légere, qu'on nous apporte coupée par tranches & ſechée, d'une Province de l'Amérique, nommée *Mechoacam*, dans la nouvelle Eſpagne: elle doit être choiſie nouvelle, en belles rouelles, blanches en dehors & en dedans, légeres, mais ſans corde; d'un goût preſqu'inſipide, prenant garde

qu'on n'y ait mêlé de la racine de bryone vulgaire, qui lui reſſemble beaucoup, mais on les diſtinguera par le goût; car la racine de bryone ordinaire eſt fort amere, au lieu que le mechoacam eſt preſqu'inſipide.

14. Les myrobolans. Ce ſont des fruits gros comme des prunes, qu'on nous apporte des Indes : il y en a de cinq eſpéces; les premiers ſont appellés myrobolans citrins; les ſeconds, myrobolans indiens; les troiſiémes, myrobolans chebules; les quatriémes, myrobolans embilics; & les cinquiémes, myrobolans bellirics. Les myrobolans citrins ſont de petits fruits oblongs ou ovales, gros comme des olives, ou un peu plus gros, relevés de pluſieurs côtes dures, contenant chacun un noyau longuet; ils naiſſent à un arbre reſſemblant au prunier, mais qui portent des feuilles ſemblables à celles du cornier: il croît ſans culture aux Grandes Indes, & principalement vers Goa. Les myrobolans indiens ou noirs ſont des fruits oblongs, gros comme de petits glands, ridés, relevés dans leur longueur de quatre ou cinq côtes fort dures, creux en dedans, ſans noyau : ils naiſſent à un arbre dont les feuilles reſſemblent à

celles du ſaule : ce fruit étant mur ſur l'arbre, eſt de la groſſeur d'une groſſe olive, de couleur verte au commencement, mais il brunit en mûriſſant, puis il noircit à meſure qu'on le fait ſécher. On doit choiſir les myrobolans indiens bien nourris, noirs, d'un goût aigrelet & aſtringent.

Les myrobolans chebules ſont des fruits gros comme des dattes, oblongs, pointus par le bout qui eſt attaché à l'arbre, relevés chacun de cinq côtes, qui ſont comme des angles de couleur jaunâtre, brunes; ils naiſſent à un arbre grand comme le prunier, qui croît naturellement aux Indes, aux environs de Decala & de Bengale. Il faut choiſir les myrobolans chebules, gros, bien nourris, durs, de couleur jaunâtre, obſcure, d'un goût aſtringent, tirant ſur l'amer.

Les myrobolans embilics ſont des fruits preſque ronds, gros à peu près comme des noix de Galle, rudes audeſſus, relevés de ſix côtes, de couleur brune ou obſcure, contenant chacun un noyau gros comme une petite aveline, relevé de ſix angles, de couleur jaune; ce fruit naît à un arbre haut comme le palmier, & ayant des feuilles longues

longues & coupées menu à peu près comme celles de la fougere : on nous apporte les myrobolans embilics, coupés par quartiers ſéparés de leur noyau, & ſéchés : il faut les choiſir nets, ſans noyaux, noirâtres en dehors, gris en dedans, d'un goût aſtringent, accompagnés d'un peu d'âcreté.

Les myrobolans bellirics ſont des fruits gros comme nos prunes ordinaires, ovales ou preſque ronds, durs, jaunâtres, plus unis ou moins anguleux que les autres, contenant chacun un noyau oblong, gros comme une olive, pierreux, un peu anguleux, blanc : ce noyau renferme une petite amande; l'arbre qui porte ces fruits eſt grand comme un prunier; ſes feuilles reſſemblent à celles du laurier, mais elles ſont plus pâles, il croît ſans culture. On doit choiſir les myrobolans bellirics, gros, bien nourris, entiers, de couleur jaunâtre, unis & doux au toucher, d'un goût aſtringent.

15. Le Nerprun.

16. Le pain de pourceau.

17. Le periploca.

18. Le pignon d'inde. C'eſt le grain d'une eſpéce de ricin qu'on nous apporte de l'Amérique; il naît dans une

coque ſemblable à celle du ricin ordinaire, mais qui n'eſt cependant pas épineuſe; cette coque eſt groſſe comme une noix, de figure triangulaire, de couleur rougeâtre, quelquefois noirâtre; les meilleurs pignons d'Indes ſont ceux qui ſont nouveaux, entiers, peſans, de couleur griſe ou jaunâtre, d'un goût déſagréable & fort amer.

19. Le prunelier.

20. Le prunier, nommé petit damas noir.

21. Le rhapontic.

22. La rhubarbe.

23. La ſcammonée. C'eſt le ſuc réſineux concret, ou une gomme griſe, brune, qui découle par inciſion de la racine d'un grand liſeron étranger: on doit la choiſir nette, légere, tendre, friable, réſineuſe, griſe, ſe réduiſant facilement en une poudre griſe, cendrée, d'une odeur fade, déſagréable, d'un goût un peu amer.

24. Sené. C'eſt une petite feuille oblongue, qu'on nous apporte de pluſieurs endroits: on en diſtingue communément de trois eſpéces; le premier & le meilleur de tous les ſenés eſt celui de Seyde, on le cultive à Seyde au Levant; le ſecond eſt le ſené d'Ale-

xandrie, parce qu'il naît en ce pays-là; le troiſiéme eſt le ſené de Moca, parce qu'on l'apporte du Moca; c'eſt le moins bon. Le ſené du Levant eſt préférable à tous les autres : il doit être choiſi récent, en feuilles, la plûpart entieres, ou les moins briſées, de grandeur médiocre, nettes, les moins remplies de buchettes & de feuilles mortes, douces au toucher, de couleur verte jaunâtre, d'une odeur aſſez forte, d'un goût un peu viſqueux & déſagréable, donnant à l'eau une forte teinture. On ſe ſert encore, en Médecine, des follicules du ſené, qui ne ſont autres choſes que les gouſſes de cet arbre : pour qu'elles ſoient bonnes, il faut qu'elles ſoient grandes, récentes, entieres, de couleur verdâtre, tirant ſur le jaune.

25. Les tamarins. Par tamarins on entend ordinairement une pulpe, ou ſubſiſtance moëlleuſe, noire, aigre, aſſez agréable au goût, qui ſe trouve dans les fruits d'un arbre des Indes. Il faut choiſir les tamarins récens, en pâte aſſez dure, moëlleux, noirs, d'un goût aigrelet agréable, d'une odeur vineuſe, qu'ils n'ayent point été entamés.

26. La thapſie ou faux turbith. C'eſt la racine d'une plante qui vient originairement de l'Iſle de *Typſus* : il faut la choiſir récente, nette, entiere, compacte, non cariée.

27. La digitale.

28. La bétoine.

29. La douce-amere.

30. L'eupatoire d'Avicene.

31. L'euphorbe.

32. La fumeterre.

33. Le genêt.

34. L'herbe-aux-pous.

35. L'herbe-aux-puces.

36. Le lierre.

37. La mercuriale.

38. La nicotiane ou tabac.

39. L'opoponax.

40. Le pied-de-veau.

41. Le polypode.

42. Le raifort.

43. La ſagapenum.

44. Le ſceau-de-ſalomon.

45. Les ſebeſtes. Ce ſont des fruits gros comme des petits glands, oblongs, ronds, noirâtres, ridés, ſemblables à de petites prunes, d'un goût douceâtre, viſqueux, couvert par le bout d'en haut d'un petit châpiteau ligneux, gris blanchâtre ; leur chair eſt rougeâtre,

reſſemblant beaucoup aux noyaux de prunes : étant caſſés, ils ſont fort blancs en dedans, & ils ſont remplis d'une petite amande longuette, blanche, qui a un goût de noiſette fort agréable; ces fruits naiſſent à un arbre du même nom, ſemblable au prunier : cet arbre croît en Syrie, en Egypte. On doit choiſir les ſebeſtes nouvelles, charnues, bien nourries, noirâtres, garnies de leurs petits chapiteaux, d'un goût doux & viſqueux.

46. La ſerpentaire.

47. La trique-madame.

DOUZIÉME FAMILLE.

Des Plantes ſtomachiques & vermifuges.

Les plantes ſtomachiques & vermifuges ſont celles qui ont la vertu de rétablir la fonction principale de l'eſtomac, qui eſt la digeſtion, & de faire mourir les vers qui ſe forment dans le viſcere. Ces plantes ſont ;

1. L'abſynthe.

2. L'*acorus-verus*, on employe ſa racine.

3. L'angelique.

4. L'aulnée. C'eſt ſa racine qui eſt d'uſage.

5. L'aurone.

6. Le baume des jardins.

7. Le cachou. C'eſt un ſuc gomme réſineux, fait & durci par art en morceaux, gros comme un œuf de poule, opaque, d'un roux noirâtre extérieurement, marbré intérieurement, d'un goût aſtringent, un peu amer d'abord, enſuite plus doux, & d'une odeur agréable d'iris ou de violette; le plus pur ſe fond en entier dans la bouche. M. de Juſſieu a démontré à l'Académie, que le cachou n'eſt autre choſe qu'un extrait d'arec, rendu ſolide par l'évaporation.

8. La camomille.

9. La petite-centaurée.

10. Le cerfeuil.

11. La chicorée ſauvage.

12. Le chocolat. C'eſt une pâte ſeche, dure, aſſez peſante, formée en petits pains carrés, ou en rouleaux, gros comme le poignet, ou en tablettes rondes, de couleur brune, rougeâtre, d'une odeur & d'un goût agréable & réjouiſſant; cette pâte eſt une compoſition, dont le cacao fait la baſe.

13. La coralline. C'eſt une eſpéce de mouſſe qui ſe trouve attachée dans la mer à des roches, à des coquillages & à des pierres : on nous l'apporte ſe-

che de pluſieurs endroits de la Méditerranée & du Baſtion de France : on doit la choiſir entiere, nette, de couleur verte blanchâtre, d'une odeur aſſez forte.

14. La coriandre. C'eſt la graine qui eſt d'uſage.

15 L'eſtragon.

16. L'eupatoire de Meſué.

17. Le geniêvre. On ſe ſert de ſes bayes.

18. La gentiane. Sa racine eſt la partie qu'on employe.

19. La ſarriette.

20. La ſauge.

21. La tanaiſie.

22. La vanille. C'eſt une gouſſe longue d'environ demi-pied, groſſe comme le petit doigt d'un enfant, pointue par les deux bouts, de couleur obſcure, d'un goût & d'une odeur balſamique & agréable, un peu âcre, contenant des ſemences fort minces, noires & luiſantes. On doit choiſir la vanille en gouſſes longues, aſſez groſſes, peſantes, bien nourries, d'un bon goût, & d'une odeur agréable.

23. La véronique.

TREIZIÉME FAMILLE.

Des Plantes apéritives & diurétiques.

Les plantes apéritives ſont celles qui ont la propriété de faciliter la circulation du ſang en levant les obſtructions qui lui font obſtacle, & dégageant les glandes par où il ſe filtre des ſéroſités & des humeurs viſqueuſes, qui l'arrêtent ou qui retardent ſon mouvement : les apértives, proprement dites, ſont utiles pour déſobſtruer les glandes du foye, du méſentere, & des autres parties du bas-ventre; en conſéquence, les hépatiques ſont apéritives, & réciproquement les apéritives ſont hépatiques. Celles qui ſont propres à dégager & ouvrir les glandes des reins, & à évacuer les humeurs par la voie des ureteres & des urines, ſe nomment diurétiques : on en diſtingue de deux ſortes; celles qui excitent dans le ſang, une fermentation conſidérable par l'action des eſprits ſulphureux & des ſels âcres & volatils, dont elles abondent, ſont appellées diurétiques chaudes; telles ſont les ſemences de perſil, d'ache, de fenouil, &c. Ces plantes ſont de puiſſans apéritifs qui

emportent

emportent le ſable & les glaires des reins & de la veſſie : mais on doit s'en abſtenir, lorſqu'il y a diſpoſition inflammatoire dans la veſſie, ou qu'on ſoupçonne quelqu'ulcere dans les parties deſtinées à la ſéparation de l'urine; car on augmenteroit pour lors l'inflammation & les autres accidens, par la trop grande fonte du ſang & l'affluence d'une ſéroſité chargée des ſels urineux : dans ces cas, il faut avoir recours à la ſaignée, au bain ou demibain, aux remédes adouciſſans & émolliens, & employer les plantes diurétiques froides, c'eſt-à-dire, celles qui agiſſent avec plus de douceur; telles que l'oſeille, le fraiſier, la graine de lin, les quatre ſemences froides, &c. Les diurétiques deviennent quelquefois ſudorifiques; il arrive auſſi que les diaphorétiques deviennent diurétiques : en général, les unes & les autres occaſionnent dans le ſang, une plus abondante ſécrétion de ſéroſité.

Diurétiques.

Ces plantes ſont;

1. L'ache
2. L'ail.
3. L'alkekenge.

4. L'ancholie.
5. L'arréteboeuf.
6. L'artichaut.
7. L'aſperge.
8. Le bois néphrétique. C'eſt un bois jaune rougeâtre, qui nous eſt apporté de la Nouvelle-Eſpagne en gros morceaux ſans nœuds; il ſe tire d'un arbre grand comme le poirier. On doit choiſir le bois néphrétique net, mondé de ſon écorce & de ſa partie blanche, de couleur jaune rougeâtre, un peu amer au goût.
9. Le bouleau.
10. La camomille.
11. La camphrée.
12. Le caprier.
13. Le celeri.
14. Le cerfeuil.
15. Le chamarras ou ſcordium.
16. Le chardon roland.
17. La chauſſe-trappe.
18. Le chervis.
19. La chicorée ſauvage.
20. Le chiendent.
21. L'épicier.
22. Le fenouil.
23. La filipendule.
24. Le fraiſier.
25. Le frêne.

26. La garance.

27. Le genêt.

28. Le genièvre; on ſe ſert de ſes bayes.

29. Le glouterron.

30. Le gratteron.

31. Le gremil.

32. La guimauve : la racine, la fleur & la ſemence de cette plante, ſont également d'uſage.

33. Le petit houx.

34. L'impératoire; ſa racine eſt la partie d'uſage.

35. Les larmes de Job.

36. Le lin.

37. La liveſche.

38. Le mouron.

39. Le meum.

40 Le melilot.

41. La nielle.

42. L'oignon.

43. L'oſeille.

44. Le pareira-brava. C'eſt une racine qui reſſemble tout-à-fait à celle du thymelœa, excepté qu'elle eſt plus dure & plus noirâtre; elle nous eſt apportée depuis peu du Mexique, où elle naît.

45. La pariétaire.

46. La paſſepierre.

47. La patience.
48. Le pavot cornu.
49. Le perſil.
50. Le piſſenlit.
51. Le pois chiche.
52. Le porreau.
53. Le raifort.
54. Le ſapin.
55. La ſaxifrage.
56. Le tamariſc.
57. Le thérebinthe.
58. Le thé. C'eſt une petite feuille qu'on nous apporte ſeche & roulée, de la Chine, du Japon, de Siam; il faut choiſir le thé récent, en petites feuilles entieres, vertes, d'une odeur & d'un goût de violettes, doux & agréable.
59. La turquette.

QUATORZIÉME FAMILLE.

Des Plantes aſſoupiſſantes & anodines.

Les plantes aſſoupiſſantes ſont celles qui provoquent le ſommeil; & l'on appelle anodines, celles qui appaiſent les irritations & calment la douleur, de quelque cauſe qu'elle provienne. Ces deux ſortes de plantes ne different entr'elles que du plus au moins; les unes & les

autres pouvant produire les mêmes effets, néanmoins avec cette différence que les plantes anodines agiſſent doucement & ſans danger; au lieu que les aſſoupiſſantes ont une action forte, qui peut avoir des effets très-dangereux, & cauſer même la mort; car la plûpart des narcotiques ſont des vrais poiſons, pris intérieurement : c'eſt pourquoi on ne doit les employer qu'avec beaucoup d'attention & de précaution. Ces plantes ſont;

1. Le belladona.
2. La ciguë.
3. La juſquiame blanche; la graine eſt la partie en uſage.
4. La mandragore; on ſe ſert de l'écorce de ſa racine.
5. Le melongene.
6. La morelle; on employe les feuilles & les fruits.
7. Le pavot-blanc; ſes feuilles & ſes têtes ſont uſitées.
8. Le phytolaca.
9. La pomme dorée.
10. La pomme épineuſe.
11. La plûpart des ſolanums.
12. Le tabac.

QUINZIÉME FAMILLE.

Des Plantes béchiques ou pectorales, & expectorantes.

Les plantes béchiques ſont celles qui appaiſent la toux récente ou invétérée, ſoit en adouciſſant l'âcreté de l'humeur trachéale & bronchiale, ſoit en procurant ſon évacuation par les crachats, ce qui s'appelle expectoration. On diſtingue deux ſortes de plantes béchiques; les unes qui émouvent & adouciſſent l'âcreté de la pituite, comme le régliſſe, les dattes, &c. les autres qui la diviſent pour la rendre plus fluide; tels ſont la pulmonaire, le capillaire, &c. Les premieres conviennent dans les toux violentes & convulſives, qui viennent par irritation; & les autres dans l'aſthme & la difficulté de reſpirer.

Les plantes béchiques chaudes ſont;

1. L'ache des marais.
2. L'aulnée.
3. Le *botrys ambroſoïdes.*
4. La camphrée.
5. La cataire.
6. L'hyſſope.

7. L'iris ordinaire.
8. L'iris de Florence.
9. Le marrube blanc.
10. Le meum.
11. L'origan.
12. Le pouliot.
13. Le ſerpolet.

Les plantes béchiques plus douces ſont ;

1. Les capillaires.
2. Le chou rouge.
3. L'herbe à coton.
4. L'herbe de S. Roch, *aſter autumnalis pratenſis, conyſæ folio.*
5. Le lierre terreſtre.
6. Le navet.
7. Le pied-de-chat.
8. Les pommes de renette.
9. Le *roſſolis.*
10. Le tuſſilage.
11. La viperine.

Les plantes béchiques qui ne ſont preſque que délayantes ſont ;

1. L'ortie-griéche.
2. Le velar.
3. Les véroniques.

Les plantes béchiques froides ſont ;

1. Les amandes ameres.
2. La bourrache.
3. La bugloſſe.

4. Le coing; ſa graine eſt la partie d'uſage.

5. La grande-conſoude.

6. La fleur de coquelicot.

7. La datte. C'eſt un fruit oblong, rond, un peu plus gros que le pouce, charnu, de couleur jaune, d'un goût doux & agréable; il renferme un noyau long, rond, fort dur, oſſeux, fendu en un côté dans ſa longueur, de couleur griſe cendrée, enveloppé d'une pellicule très-mince, blanche: ce noyau contient une amande longue, grêle, rougeâtre, d'un goût un peu amer: on nous apporte ce fruit ſec de Tunis.

8. La figue.

9. La guimauve; la racine, les fleurs & les ſemences, ſont également uſitées.

10. L'herbe-aux-puces; ſa graine eſt en uſage.

11. La jujube.

12. Le lin; ſa graine eſt employée.

13. Le lys blanc; ſa fleur eſt d'uſage.

14. La mauve; on ſe ſert pareillement de ſa fleur, de même que de celle de la ſuivante.

15. Le nenuphar.

16. L'orge.
17. Le pavot-blanc; ſa graine eſt en uſage.
18. Le pignon doux.
19. La piſtache.
20. La pulmonaire.
21. Les raiſins ſecs.
22. La régliſſe.
23. La roſe rouge; ſa fleur eſt uſitée.
24 La ſebeſte.
25. La violette; ſa fleur eſt d'uſage.
26. L'ariſtoloche.
27. Le bouillon blanc.
28. Le calament.
29. Le cerfeuil d'Eſpagne.
30. La fougere.
31. L'oliban.
32. La paquerette.
33. Le pied-de-veau.
34. Le polypode.
35. Le ſaffran.
36. La ſcabieuſe.

SEIZIÉME FAMILLE.

Des Plantes émollientes.

Les plantes émollientes ſont celles qui ont la vertu d'amollir & de relâ-

cher les fibres trop tendues, auſſi bien que d'adoucir l'âcreté des ſucs & de fondre les humeurs qui interrompent la circulation du ſang.

L'uſage des émolliens eſt très-utile dans la dyſſenterie, les fievres ardentes, les coliques bilieuſes & néphrétiques, le gonflement douloureux du bas-ventre, la rétention d'urine, & généralement dans toutes les inflammations ou diſpoſitions inflammatoires, tant internes qu'externes : on les donne en décoction dans les lavemens ; on les applique auſſi extérieurement en fomentation & en forme de cataplaſme ; elles approchent beaucoup de la nature des plantes rafraîchiſſantes.

Les plantes émollientes ſont ;

1. L'arroche.
2. La berle.
3. Le bon-henry.
4. Le bouillon-blanc.
5. La branche-urſine, ou acanthe
6. La camomille puante.
7. Le chardon commun.
8. Le chou.
9. L'épinards.
10. La guimauve.
11. L'herbe-aux-puces.
12. Le houx.

13. Le lin.
14. La linaire.
15. Le lys-blanc.
16. La mauve.
17. Le mélilot.
18. La mercuriale.
19. L'olivier.
20. La pariétaire.
21. Les bourgeons de peuplier.
22. La poirée.
23. La ſarriette.
24. Les bourgeons de ſaule.
25. Le ſeneçon.
26. La violette.

DIX-SEPTIÈME FAMILLE.

Des Plantes rafraîchiſſantes & épaiſſiſſantes.

Les plantes rafraîchiſſantes ſont celles qui ont la propriété de fondre & de délayer les ſels trop âcres, qui donnent au ſang trop de fluidité & d'agitation : & les plantes épaiſſiſſantes ſont celles qui donnent au ſang plus de conſiſtence, en enveloppant les ſels âcres qui le tenoient en diſſolution. Les plantes qui abondent en principes huileux & mucilagineux,

ſont propres à rafraîchir & à épaiſſir le ſang : & on les employe avec ſuccès dans les rétentions d'urine, les fievres ardentes, les inflammations & les diſpoſitions inflammatoires des viſceres. Ces plantes ſont ;

1. Le ceriſier.
2. Le concombre.
3. La courge.
4. L'endive.
5. La fraiſe.
6. Le framboiſier.
7. La gomme adraganth. C'eſt une gomme blanche, luiſante, légere, en petits morceaux longs, menus & entortillés en maniere de vers : elle ſort par inciſion de la racine & du tronc d'un petit arbriſſeau épineux, appellé du même nom, qui croît fréquemment en Syrie, autour d'Alep, en Candie, & en pluſieurs autres lieux : pour l'avoir bonne, il faut la choiſir en petits morceaux blancs, luiſans, légers, où il ne paroiſſe aucune ſaleté, inſipide au goût.
8. La gomme arabique. C'eſt une gomme qu'on nous apporte en groſſes larmes ou morceaux blancs, tirant quelquefois ſur le jaune, clairs, tranſparens, gluans à la bouche, ſans goût

apparent; elle doit être tirée par inciſion d'un arbre épineux, nommé *acacia-Egyptiaca*, qui croît abondamment, non-ſeulement en Egypte, mais dans l'Arabie heureuſe, & en pluſieurs autres lieux.

9. Le groſeillier.
10. L'herbe-aux-puces, ſa graine eſt uſitée.
11. La joubarbe.
12. Le laiteron.
13. La laitue.
14. La langue-de-chien.
15. La lentille d'eau.
16. La mâche.
17. Le melon.
18. Le mûrier.
19. Le millet.
20. La morgeline.
21. Le nenuphar.
22. Le nombril de Venus.
23. L'oſeille.
24. Le pin.
25. Le pourpier.
26. La raiponce.
27. Le riz.
28. Le ſaule.

DIX-HUITIÉME FAMILLE.

Des Plantes réſolutives & atténuantes.

Les plantes réſolutives ſont celles qui ſont capables de diviſer & réſoudre les humeurs parvenues à un tel point d'épaiſſiſſement & de coagulation, qu'elles réſiſtent aux impreſſions des remédes émolliens. Ces plantes les diſſolvent & les rendent fluides : pour les rendre plus efficaces, on y joint les quatre farines réſolutives, qui ſont celles des graines de lupin, de fenugrec, d'orobe & de veſce. Ces plantes réſolutives ſont ;

1. L'avoine.
2. Le bled-froment.
3. Le bled-ſarraſin.
4. Le bled de Turquie.
5. La camomille romaine.
6. Les plantes céphaliques & aromatiques.
7. La petite-chélidoine.
8. Le chardon-hémorrhoïdal.
9. La ciguë.
10. La feve.
11. L'herbe de S. Etienne, *Circæa.*
12. L'hieble.
13. Le lamium.

14. La lentille.
15. Le lin.
16. Le petit-liſeron.
17. L'orge.
18. Le paſtel.
19. Le pois.
20. Le ſceau-de-Marie.
21. La grande-ſcrophulaire.
22. Le ſeigle.
23. Le ſtachys.
24. Le ſureau.
25. Le tabac.

DIX-NEUVIÉME FAMILLE.

Des vulnéraires.

Les plantes vulnéraires ſont celles qui ont la propriété de guérir les plaies, ſoit externes, ſoit internes, récentes ou vieilles, accompagnées d'hémorrhagie ou ulcerées, envenimées par un dépôt d'humeurs, ou ne pouvant ſe réunir par les obſtructions qui ſe rencontrent dans le voiſinage de la plaie, & qui empêchent le ſang d'y circuler & d'en nourrir les chairs ; ces effets differens donnent lieu à la diſtinction des plantes vulnéraires en Aſtringentes, Déterſives, & Apéritives.

Les plantes vulnéraires aſtringentes ſont ;

1. L'abſynthe.
2. L'acacia.
3. Le baume, la menthe.
4. La biſtorte.
5. La brunelle.
6. Le bugle.
7. Le châtaignier.
8. Le chêne.
9. Le coignaſſier.
10. La grande-conſoude.
11. La châtaigne d'eau.
12. Le cornouillier.
13. Le coudrier.
14. La croiſette.
15. Le cyprès.
16. L'églantier.
17. La gomme caragne. C'eſt une gomme réſineuſe, griſe, mollaſſe, de bonne odeur, un peu aromatique, laquelle découle du tronc d'un arbre reſſemblant au palmier, qui croît dans la Nouvelle-Eſpagne : on doit la choiſir nette, de bonne odeur.

18. La gomme tacamaque. C'eſt une gomme qu'on nous apporte en petites maſſes jaunâtres ou rougeâtres, parſemées de larmes blanches : on la trouve auſſi quelquefois en larmes ſéparées ; elle doit être choiſie nette, la plus garnie de larmes, & la plus odorante.

19.

19. Le grenadier.

20. L'herbe-à-robert.

21. L'hypociſte.

22. L'iris-des-prés.

23. Le labdanum. C'eſt une matiere gommeuſe ou réſineuſe, dont il y a deux eſpéces ; l'une ſolide, & l'autre liquide. La ſolide eſt formée en rouleaux, gros comme le doigt, & torſe en maniere de pain de bougie, de couleur noirâtre, d'une odeur aſſez douce, quand on l'approche du feu ; c'eſt le labdanum commun. L'autre eſpéce eſt en conſiſtence d'un baume fort épais, noire, odorante, enveloppée ou contenue dans des veſſies très-minces : on l'appelle labdanum liquide, ou baume noir.

24. Le lamium.

25. Le liége.

26. La millefeuille.

27. La myrrhe.

28. Le neflier.

29. L'orme.

30. L'orpin.

31. L'ortie.

32. La paquette.

33. La patience rouge.

34. La percefeuille.

35. Le pied-de-lion.

36. La piloſelle.

37. Le plantain.

38. La prêle.

39. La pyrole.

40. La quintefeuille.

41. Le raiſin des bois.

42. La reine des prés.

43. La renouée.

44. La roſe de Provins.

45. Le ſang-de-dragon. C'eſt un ſuc gommeux, congelé, ſec, friable, de couleur rouge comme du ſang, tiré par inciſion d'un grand arbre des Indes. On doit choiſir le ſang-de-dragon net, pur, réſineux, ſec, friable, fort rouge. Celui qui eſt enveloppé s'appelle ſang de dragon en roſeau ou en herbe.

46. Le ſanicle.

47. Le ſceau-de-ſalomon.

48. Le ſorbier.

49. Le ſumac.

50. Le talictrum.

51. La veſſe-de-loup.

Les vulnéraires déterſives ſont;

1. L'ache des marais.

2. L'alliaire.

3. Le bdellium. C'eſt une gomme jaunâtre ou rougeâtre, qui découle d'un arbre épineux, qui croît en Arabie, en

Médie & aux Indes ; cette gomme nous eſt apportée en morceaux de différentes groſſeurs & figures ; mais les plus beaux ſont ordinairement ovales ou en façon de pendans d'oreilles, nets, clairs, tranſparens, rougeâtres, s'amolliſſans aiſément, odorans, d'un goût tirant ſur l'amer.

4. Le chevrefeuille.

5. La double-feuille.

6. La gomme animée. C'eſt une gomme ou réſine blanche qu'on nous apporte d'Amérique ; elle ſort par inciſion d'un arbre médiocrement gros : la meilleure gomme animée doit être blanche, ſeche, friable, nette, de bonne odeur, ſe conſumant facilement, quand on la jette ſur des charbons allumés.

7. La gomme copal. C'eſt une réſine dure, jaune, luiſante, tranſparente, dont il y a deux eſpéces ; la premiere & la plus belle, qu'on appelle copal-oriental, eſt fort rare : on nous l'apporte des Grandes-Indes & de la Nouvelle-Eſpagne ; elle découle par inciſion du tronc d'un arbre de moyenne grandeur ; on doit choiſir cette réſine en beaux morceaux, d'un jaune doré, bien tranſparent, friable, ſe liquéfiant

facilement, & rendant ſur le feu une odeur approchante de celle de l'oliban. La ſeconde, découle ſans inciſion d'un grand arbre, ſemblable au peuplier noir, qui croît abondamment aux montagnes des Iſles Antilles. Cette gomme eſt portée aux bords des rivieres par les pluies & les torrens d'eau, qui ont paſſé aux pieds des arbres où elle eſt tombée. Cette ſeconde eſpéce de copal nous eſt apportée par Nantes ou par la Rochelle; on doit employer la plus belle & la plus nette.

8. La gomme élémi. C'eſt une eſpéce de réſine blanche, tirant ſur le verdâtre, odorante, qu'on nous apporte d'Ethiopie en pains de deux ou trois livres, enveloppée dans des feuilles de cannes d'Indes; d'où lui vient le nom de gomme élémi. Elle découle par inciſion d'une eſpéce d'olivier ſauvage. On doit choiſir la gomme élémi ſeche en-dehors, mollaſſe en-dedans, nette, de couleur blanche, tirant ſur le vert, aſſez agréable à l'odeur.

9. La clematite.

10. L'heliotrope.

11. La jacobée.

12. L'herbe de Sainte-Barbe. *Barbarea.*

13. La lampſane.
14. La langue de ſerpent.
15. Le lierre terreſtre.
16. Le lotier odorant.
17. Le millepertuis.
18. La perſicaire.
19. La pomme de merveille.
20. La renouée.
21. La ſaponaire.
22. La ſoude.
23. La toute-ſaine.
24. Le troëſne.

Les plantes vulnéraires apéritives ſont ;

1. L'ache des marais.
2. L'aigremoine.
3. L'armoiſe.
4. La colophone ; c'eſt une eſpéce de thérébenthine cuite.
5. L'yvette.
6. La meliſſe bâtarde.
7. Le millepertuis.
8. L'œil-de-bœuf.
9. La pimprenelle.
10. La verge-d'or.
11. La véronique.
12. La velvotte.

VINGTIÉME FAMILLE.

Des Plantes antivénériennes.

Les plantes antivénériennes ſont celles qui détruiſent le virus vérolique. On place dans ce nombre;

1. L'agnus-caſtus.
2. L'aigremoine.
3. L'aulnée.
4. Le behen blanc.
5. Le buis.
6. Le gayac.
7. Le genevrier.
8. Le ſaſſafras.
9. La ſalſepareille.
10. Le ſmilax.
11. La ſaxifrage.

VINGT-UNIÉME FAMILLE.

Des Plantes cauſtiques.

Ces plantes ſont celles qui ont la vertu de détruire la tiſſure des ſolides & des fluides dans les corps animés. De ce nombre ſont;

1. La ſanicle.
2. Le plumbago.

3. Les renoncules.
4. L'herbe-aux-gueux.
5. L'euphorbe.

VINGT-DEUXIÉME FAMILLE.

Des Plantes exfoliantes.

Les plantes exfoliantes ſont celles qui font détacher du corps des os, les parties gâtées & corrompues : telles que ;

1. L'ariſtoloche.
2. La ſabine.
3. L'euphorbe.

VINGT-TROISIÉME FAMILLE.

Des Plantes répercuſſives.

Les plantes répercuſſives ſont celles qui ſont appliquées ſur une partie menacée d'inflammation, ſemblent en chaſſer & repouſſer les fluides : telles que ;

1. La grande joubarbe.
2. La triquemadame.
3. La morgeline.
4. L'orpin.
5. L'oſeille.
6. Le cotyledon.
7. La lentille d'eau.

VINGT-QUATRIÉME FAMILLE.

Des Plantes véſicatoires.

Les plantes véſicatoires ſont celles qui font élever ſur la peau, des petites veſſies tranſparentes, pleines de séroſités. Ces plantes ſont ;

1. L'ail.
2. Le pied-de-veau.
3. Le thymelea.
4. La renoncule des prés.
5. La moutarde.
6. Le figuier.
7. L'euphorbe.

Fin de la Liſte des Plantes.

APPLICATION DE LA PLUPART DES PLANTES DANS LES MALADIES.

INTRODUCTION.

CETTE partie de notre Manuel eſt un vrai miroir des miſeres humaines ; elle traite de preſque tous les maux auxquels nos corps ſont ſujets. Ce n'eſt pas un traité de théorie, c'eſt la ſaine pratique, c'eſt l'expérience elle-même développée. Dans notre Médecine rurale nous donnons les formules des remédes qui conviennent aux différentes maladies : dans la premiere partie de ce Manuel nous les déſignons. Mais il ne ſuffit pas de les indiquer ; il faut ſçavoir les appliquer ſuivant les différentes circonſtances : c'eſt

pour y parvenir que nous avons rédigé ce corps d'obſervations de Médecine Pratique. On nous donne tous les jours des notions générales ſur la cure des maladies, mais rarement on entre dans des détails particuliers, rien n'eſt cependant plus intéreſſant; c'eſt ce qui nous a engagés à nous y attacher plus ſpécialement. Chaque obſervation que nous rapportons dans cette ſeconde partie, contient l'expoſé d'une maladie particuliere, enſemble la marche qu'on a ſuivie pour y apporter guériſon; les remédes qui s'y trouvent indiqués, ont été pour l'ordinaire toujours ſuivis d'un ſuccès heureux & conſtant, & ſont tirés pour la plûpart du régne végétal.

Preſque toutes les obſervations employées dans cette ſeconde partie, ſont tirées des Mémoires de défunt le ſieur Marquet, connu par ſes Ouvrages; nous y avons joint les nôtres particulieres; nous ſommes cependant obligés d'avouer que celles qui nous viennent de défunt le ſieur Marquet ne ſont pas toujours enrichies de la plus brillante théorie; mais en revanche on remarque dans l'Obſervateur un vrai ſcrutateur de la nature, qui s'applique plutôt à l'eſſence de la Médecine qu'à ſon Hiſtoire romaneſque.

Nous avons ſuivi dans cette ſeconde partie, ainſi & de même que dans la premiere, l'ordre alphabétique comme le plus facile. Pour peu qu'on s'applique à le lecture de cette eſpéce de dictionnaire, on pourra facilement y découvrir les moyens propres pour ſe procurer du ſoulagement dans les différentes afflictions auxquelles l'homme eſt continuellement expoſé. Nous avons rendu cet Eſſai d'un uſage familier; le ſtyle avec lequel il eſt écrit eſt ſimple, dépouillé du langage de l'école, & mis à portée d'un chacun: on ne peut aſſez en conſeiller l'uſage à ceux qui habitent les campagnes, & qui, par leur état, ne peuvent guères ſe diſpenſer d'y faire l'office de Médecins en faveur de tant de malheureux qui s'y trouvent, & qui périroient ſouvent faute de ſecours.

Les obſervations qui ſont marquées d'une étoile ſont celles de M. Marquet.

Abscés.

Obſervation.

Abſcès caché, lienterie & ſuite de couche.

*Le 18 Novembre 1752, le ſieur Thirion, Marchand à Nancy, me fit prier d'avoir ſoin du rétabliſſement de la ſanté de ſa femme, détenue au lit depuis environ ſix ſemaines qu'elle étoit accouchée; les ſymptômes de ſa maladie étoient les coliques d'eſtomac & du bas-ventre, les cardialgies, les foibleſſes, la fievre lente continue avec redoublement, la perte d'appétit & le flux lienterique, les urines crues ſans dépôt; la malade ayant ſuffiſamment évacué pendant ſes couches, mon indication ſe porta d'abord à lui preſcrire une ſaignée du bras & à la purger le lendemain avec la potion ſuivante:

Prenez rhubarbe concaſſée un gros, cannelle un demi-gros, anis & coriandre de chacun une pincée; faites infuſer dans cinq onces de décoction de tamarins; l'on délayera dans la colature, manne une once & demie, ſyrop de chi-

corée composé une once, rhubarbe en poudre un ſcrupule : pour une médecine à prendre le matin.

Cette potion purgea la malade, mais ſon flux continuant, je lui preſcrivis l'opiat ſuivant :

Prenez extrait de mars aſtringent une demi-once, conſerve de cinorrhodon deux onces avec le ſyrop de ſymphitum ; faites un opiat dont la malade prendra un gros matin & ſoir.

On lui donna pour boiſſon ordinaire, la tiſanne faite avec les racines de biſtorte, de tormentille, de grande-conſoude, les fleurs de ſumach & la régliſſe.

On lui donna auſſi de temps en temps quelques cuillerées de gelée de corne-de-cerf ; mais ces remédes n'ayant eu aucun effet, je commençai à juger qu'il pourroit y avoir un dépôt dans le bas-ventre qui entretenoit le flux & les autres accidens ; cela ſuppoſé, je me déterminai à faire prendre tous les matins à la malade un demi-gros de baume de Leucatel, & je fis appliquer ſur le bas-ventre l'emplâtre diachylum, & enſuite le cataplaſme de lait & de mie de pain, afin d'attirer à la ſuppuration l'abſcès interne, que je ſuppoſai dans la région hypogaſtrique. Ces remédes réuſſirent ſi bien, que ſept

ou huit jours après il parut du côté gauche de la région hypogaſtrique auprès des iſles, une tumeur rouge avec fluctuation que je fis ouvrir par un Chirurgien, d'où il ſortit quantité de pus mêlé avec du ſang; auſſi-tôt après l'évacuation de la matiere purulente le flux ceſſa, de même que tous les autres accidens, tant il eſt vrai que la lienterie étoit entretenue par la proximité de l'abſcès avec l'inteſtin ileum; maladie qui n'avoit pas voulu céder aux remédes aſtringens, & qui fut guérie d'elle-même incontinent après l'évacuation de la matiere contenue dans l'abſcès.

Mais afin de rendre le ſang de la malade plus doux & plus balſamique, je lui fis prendre pendant environ trois ſemaines tous les matins, le lait coupé moitié avec infuſion de feuilles de ſcabieuſe, & à ſes repas les bouillons de mou de veau.

APOPLEXIE.

Obſervation.

* Le 4 Février 1743, je fus prié de viſiter la femme du nommé Harmant, demeurant dans la rue de la Hache, à

Nancy, tombée dans une attaque d'apoplexie, ſans ſentiment, ſans mouvement & ſans connoiſſance.

Cette maladie eſt cauſée par un épanchement de ſang ſur la ſubſtance du cerveau, qui la comprime & empêche le reflux des eſprits animaux dans les parties du corps; c'eſt pourquoi ma premiere indication fut la ſaignée du bras, afin de dégager le cerveau du dépôt qui s'y étoit fait.

Je fis prendre enſuite à la malade cinq grains de tartre-émétique; mais comme le remède reſtoit trop long-temps à faire ſon opération, j'en ajoutai encore cinq autres; cette ſeconde doſe jointe à la premiere, fit vomir ſept ou huit fois la malade & la fit rentrer en connoiſſance. Mais comme elle ſe plaignoit de grandes douleurs de tête, je lui ordonnai la ſaignée du pied pour le lendemain; quelques jours après je la fis purger avec la poudre hydragogue & les trochiſques d'agaric, de chacun un demi-gros, qu'elle prit le matin dans un bouillon, dont elle fut ſuffiſamment purgée, & elle fut guérie.

Nota. Conſultez ſur cette maladie le Traité pratique que nous avons donné ſur les affections ſoporeuſes.

ASTHME.

Premiere Obſervation.

* Le 15 Juillet 1735, je fus conſulté par Marie André, native de Foſſieu, pour procurer le ſoulagement ou la guériſon d'un aſthme convulſif qui la tourmentoit depuis pluſieurs années. Cette eſpéce d'aſthme étoit cauſée par des humeurs viſqueuſes & gluantes, dont les bronches & véſicules pulmonaires ſe trouvent farcies, & qui empêchoient l'air de pénétrer facilement dans les poumons, ſinon avec colliſion, accompagnée de râlement.

Je conçus d'abord que pour dégager le poumon d'une matiere gluante, il étoit queſtion de la diviſer & de l'atténuer, la rendre plus fluide pour la faire reſorber dans la maſſe du ſang, & enſuite la faire paſſer par la tranſpiration, ou par les urines, ou par quelqu'autre conduit excrétoire, & pour y réuſſir, je me ſervis des recettes ſuivantes :

Prenez racines d'ache, de bardane, de gramen, d'énula-campana, de chacune une once; des feuilles de capillaire, de pimprenelle, de chacune une poignée;

des ſommités d'hyſſope, de marrube-blanc, de chacune une pincée; des ſemences de fenouil demi-once, régliſſe ſix gros; faites bouillir le tout pendant une demi-heure dans trois pintes d'eau de fontaine, pour une tiſanne à prendre pour boiſſon ordinaire.

Je la mis auſſi à l'uſage des herbes émollientes:

Prenez du bois de ſaſſafras, des racines de bardane, de pétaſite, d'énula-campana, de chacune une demi-once; des feuilles d'hyſſope, de marrube-blanc, de lierre-terreſtre, de chacune une poignée; des fleurs de tuſſilage une demi-poignée, le tout étant coupé menu, ſe gardera dans une boîte pour l'uſage. L'on prendra une demi-poignée de ces herbes que l'on fera bouillir pendant un demi-quart d'heure dans deux gobelets d'eau de fontaine, pour prendre matin & ſoir en guiſe de thé, après avoir ajouté dans chaque gobelet une cuillerée de ſyrop d'éryſimum.

Je fis prendre auſſi quelques demi-gros de poudre hydragogue de temps en temps à la malade. Dix-ſept ans après je rencontrai cette fille, qui me déclara qu'elle avoit été radicalement guérie de ſon aſthme, par le ſecours des remédes ci-deſſus, ſans en avoir eu aucun reſſenti-

ment depuis l'année 1735, juſqu'à préſent 1752.

Nota. Pour la cure de cette maladie, conſultez notre 19e Lettre ſur les végétaux, dans laquelle vous trouverez auſſi deux obſervations.

Seconde Obſervation.

L'année derniere 1768, je fus appellé pour traiter M. de ***, attaqué d'un aſthme convulſif; il étoit âgé d'environ ſoixante-douze ans, d'une conſtitution ſeche, échauffée, bilieuſe; il étoit fortement oppreſſé à la poitrine, & avoit une reſpiration très-gênée; il avoit en outre une toux ſeche. Je le mis tous les matins à l'uſage de l'infuſion ſuivante:

Prenez des racines de pétaſite, d'énula-campana & de guimauve, du bois de ſaſſafras haché, de chacun parties égales; des ſommités de marrube, d'hyſſope; des feuilles de mauve, de guimauve; des fleurs de pas-d'âne & de coquelicot à pareille quantité; mêlez le tout enſemble; vous mettrez en infuſion théiforme, une pincée de ce mêlange par taſſe d'eau, que vous adoucirez avec du miel.

Le malade n'en eut pas fait uſage pendant un mois, qu'il ſe trouva totalement guéri.

AVORTEMENT.

Premiere Obſervation.

Avortemens fréquens.

* Au commencement de l'année 1722, je fus conſulté par l'épouſe de M. Margueron, ancien Avocat en la Cour, âgée de trente-ſix ans, qui ſe trouvoit pour lors au troiſiéme ou quatriéme mois de ſa groſſeſſe; cette Dame avoit eu dix-huit à vingt fauſſes couches, & dans chaque groſſeſſe elle ne pouvoit pas atteindre le quatriéme mois ſans avorter; elle étoit en outre tellement tourmentée de la colique néphrétique, qu'elle rendoit plus ſouvent ſes urines par le vomiſſement, que par la voie ordinaire, ce qui me fit croire que les urines étant retenues dans le ſang, relâchoient les ligamens & les membranes de la matrice; ce relâchement joint aux efforts que la malade faiſoit en vomiſſant, procuroit la ſortie du fœtus, & par-là, la fauſſe couche.

Comme cette Dame étoit fort pieuſe & qu'elle avoit beaucoup de religion, elle me déclara qu'elle aimoit mieux mourir que de voir périr ſes enfans ſans baptême, c'eſt pourquoi, pour la préſerver

d'avortement, je pris le parti des abſorbans en négligeant la cauſe du mal, pour obvier aux ſymptômes les plus preſſans, lui faiſant prendre tous les matins pendant le reſte de ſa groſſeſſe, la poudre abſorbante qui ſuit:

Prenez yeux d'écreviſſes de riviere, corail rouge préparé, nacre de perle, poudre *diatraganthi-frigidi*, de chacun une once; mettez le tout en poudre très-fine; mêlez exactement, & faites une poudre abſorbante, dont la doſe ſera d'un demi-gros tous les matins.

L'uſage journalier de cette poudre remplit parfaitement mes intentions, la malade accoucha à terme, au grand contentement de ſa famille.

Réponſe en forme de conſultation, à la lettre d'une Dame attaquée de fluxions de poitrine & d'avortemens fréquens.

* Du 24 Mai 1752. Les toux fréquentes, les fluxions de poitrine, les aigreurs, les fievres lentes, erratiques qui ſurviennent à Madame, notamment pendant l'hyver, la trop grande évacuation des mois, les fauſſes couches & les autres indiſpoſitions dont elle ſe trouve incommodée depuis ſon mariage, ſont cauſées par un ſang pituiteux, diſſout & em-

preint d'un acide volatil; l'eſprit vif de la malade, qui eſt toujours en action, nous démontre que les humeurs ſont également vives & agiſſantes.

1°. Le nitre de l'air étant fort épais pendant l'hyver reſſerre & bouche les pores de la peau, de ſorte que l'inſenſible tranſpiration ne ſe fait qu'en petite quantité, le ſang ſe trouve dans ce temps ſurchargé d'une trop grande abondance de pituite, laquelle venant à ſe dépoſer ſur les poulmons & ſur la trachée-artere, cauſe la toux & les fluxions de poitrine.

2°. Ces aigreurs viennent de la même ſource; ces mêmes humeurs étant dépoſées ſur l'eſtomac & mêlées avec le ſuc gaſtrique, ſe chargent d'un acide qui cauſe à la malade les renvois aigres.

3°. Le ſang ne ſçauroit être imprégné d'une trop grande quantité d'humeurs pituiteuſes, qu'il ne contracte une fermentation contre nature, d'où vient l'effervescence & la fiévre erratique.

4°. La trop grande évacuation des mois provient de la diſſolution du ſang qui eſt trop raréfié.

5°. Le ſang ne ſçauroit être diſſout, raréfié & pituiteux, que dans la groſſeſſe; il relâche les ligamens & les membranes de la matrice; ce qui, joint aux fortes

ſecouſſes cauſées par la toux, eſt capable de détacher le placenta & de procurer l'avortement.

Pour remédier à tous ces accidens, Madame eſt conſeillée de ſe mettre à l'uſage de l'opiat béchique & abſorbant, ſuivant :

Prenez corail rouge préparé, yeux d'écreviſſes, nacre de perle, blanc de baleine, mâchoires de brochets, poudre diatraganth froid, de chacun trois gros; antihectique de Poterius un gros avec le ſyrop de pavot-blanc; faites un opiat dont la malade prendra un gros matin & ſoir.

Le long uſage de ces remédes adoucit ſon ſang & ſa toux, & la rendit mere de pluſieurs enfans.

BLESSURE.

Obſervation.

Bleſſure mortelle guérie.

*LE 8 Octobre 1722, la fille du nommé Luc Guichard, Chaufournier, demeurant à la grande Thuillerie, à un quart de lieue de Nancy, ſe laiſſa tomber ſous une voiture chargée de vendanges,

dont les roues lui paſſerent ſur le ventre; lui écraſerent le foie & l'eſtomac, d'où s'enſuivit un vomiſſement de ſang & de bile très - copieux, avec une fievre continue, délire, enflure & tenſion de tout le bas-ventre, qui ſurvinrent peu après.

Je fus appellé pour faire ſaigner cette fille, conjointement avec un Chirurgien de Nancy; la ſaignée du bras fut d'abord indiquée pour modérer l'inflammation & la fievre; elle fut réitérée cinq ou ſix jours de ſuite; cependant cela n'empêcha pas l'inflammation & la tenſion qui ſe firent dans tout l'abdomen, & pour en arrêter le progrès, je preſcrivis pluſieurs lavemens émolliens de la maniere ſuivante.

Prenez feuilles de mauve, de guimauve, de branche-urſine, de pariétaire & de violette, de chacune une poignée; fleurs de millepertuis, de camomille & de mélilot, de chacune une demi-pincée; ſemences de lin une pincée: faites cuire dans une livre d'eau; délayez dans la colature du miel roſat & du ſyrop de Diacode, de chacun une once; mêlez, faites un lavement à prendre au même inſtant, & à renouveller pendant trois jours conſécutifs.

Ce remède lui fit jetter tant par haut que par bas, une grande quantité d'un ſang bilieux, grumelé, qui ne pouvoit venir que du foie ou de l'eſtomac ; enſuite pour calmer les grandes douleurs, pour appaiſer l'inflammation & tranquilliſer la malade, je preſcrivis tous les ſoirs la potion cordiale & adouciſſante ſuivante :

Prenez eau vulnéraire ſimple quatre onces, eau de cannelle & ſyrop de Diacode, de chacun une demi-once; confection d'hyacinthe un gros, pour une potion à prendre le ſoir.

Ses bouillons furent faits avec le veau, la volaille & les racines de grande-conſoude ; elle fit auſſi uſage de la tiſanne avec le capillaire, la ſcolopendre, l'aigremoine & la régliſſe, pour ſa boiſſon ordinaire.

Les plus fâcheux ſymptômes étant beaucoup rallentis par l'uſage de ces remédes, j'ordonnai cinq à ſix gouttes de baume du Pérou à la malade, à prendre tous les matins dans un petit verre d'eau de ſcabieuſe avec une demi-once de ſyrop violat.

Quoique cette malade ait été pour ainſi dire à la mort ; cependant les remédes ci-deſſus firent un ſi bon effet, qu'elle

fut

fut parfaitement rétablie cinq ou ſix ſemaines après.

CANCER.

Premiere Obſervation.

* LE 25 Mai 1748, Marie Didier, femme du ſieur Freno, Maître Charpentier à Nancy, étant dans ſa quarante-ſeptiéme année & dans ſon temps critique, me vint conſulter ſur une tumeur ſurvenue au ſein droit, dure, livide, plombée, raboteuſe, de la groſſeur du poing, ayant dans ſa circonférence pluſieurs veines noirâtres, ſymptômes qui dénotoient un cancer occulte, qui n'ayant pu être filtré ni évacué par les glandes de la matrice dans le temps ordinaire, s'étoit arrêté dans le ſein du côté droit & avoit produit cette tumeur; ainſi pour la faire diſſoudre, je preſcrivis à la malade l'opiat apéritif ſuivant :

Prenez ſafran de mars apéritif une demi-once; extrait d'aloës, de rhubarbe & ſel végétal, de chacun deux gros; mercure doux, diaphorétique minéral, ſel de tartre de mars ſoluble, de chacun demi-gros; réſine de jalap trente grains; crême de tartre, ſel de tamariſc, cloportes en

poudre, ſagapenum, gomme-ammoniac, de chacun deux ſcrupules, avec S. Q. de ſyrop des cinq racines apéritives: faites un opiat, dont la doſe ſera d'un gros à prendre tous les matins, & par-deſſus un bouillon altéré avec les feuilles d'aigremoine & de ſcolopendre; pendant tout le temps que la malade fit uſage de cet opiat, je fis appliquer ſur la partie chancreuſe un grand emplâtre *diachilum* avec les gommes.

Ces remédes ne tarderent pas à faire leurs effets, la tumeur ſe diſſipa entiérement & s'évacua par les voies utérines, de maniere qu'il ne paroît plus aucun veſtige au ſein, qui puiſſe faire voir qu'il a été autrefois attaqué d'un cancer. Le mari & la femme ont atteſté par écrit la vérité du fait.

Seconde Obſervation.

Cancer ulcéré.

* Le 7 Janvier 1750, le ſieur André Chamoiſeur, âgé de quarante-deux ans, fut attaqué d'une tumeur dure à la glande maxillaire du côté droit, elle devint en très-peu de temps de la groſſeur d'un œuf.

Mon indication ſe porta d'abord à la ſaignée du bras afin de diminuer l'inflammation & la fievre, enſuite ayant fait ap-

pliquer ſur la tumeur des compreſſes imbibées d'eau de fleurs de ſureau pour la faire réſoudre ; dès le ſecond jour j'apperçus une tache noire de la largeur de l'ongle, qui en occupoit le milieu, qui cauſoit au malade une douleur vive & lancinante, & ne lui laiſſoit point de repos, ce qui m'obligea à réitérer la ſaignée du bras & à purger le malade avec cinq onces d'infuſion de ſené, deux onces de manne & un ſcrupule de jalap en poudre, le matin, dont il fut très-bien purgé.

Mais la tumeur groſſiſſant de jour en jour, la noirceur s'étendit en tout ſens ; il ſe fit un creux au milieu & une eſpéce de bourlet renverſé dans ſa circonférence, qui avoit la figure d'un véritable cancer ulcéré ; ce qui mit le malade & les aſſiſtans dans une grande conſternation, d'autant plus que la ſéroſité qui en ſortoit, étoit ſanieuſe & d'une très-mauvaiſe odeur.

Pour en arrêter le progrès, je conſeillai de faire appliquer ſur la partie noire de la tumeur, un cauſtique tempéré tel que la petite plante appellée *illecebra*, après l'avoir pilée ; enſuite on appliquoit l'emplâtre *diabotanum* pour contenir la plante, & ſur le tout, le cataplaſme fait avec le lait, la mie de pain & le ſafran, afin

de ramollir la tumeur & de la faire ſuppurer ou réſoudre, tandis que la plante illecébra feroit détacher l'eſcarre.

Cette méthode réuſſit ſi bien, que ſept ou huit jours après, le bourlet & l'eſcarre ſe détacherent; je fis prendre chaque jour trois verres de tiſanne ſudorifique au malade, & par ce moyen la tumeur diſparut, & le malade fut guéri dans la quinzaine *citò, tutò & jucundè*.

Carus.

Le carus eſt un ſommeil profond, une eſpéce de maladie léthargique, qui conſiſte dans un profond aſſoupiſſement, avec privation ſubite du ſentiment & du mouvement.

Obſervation.

* Le 25 Mai 1741, le ſieur le Febvre, Fayancier, demeurant ſur la grande Place à Nancy, tomba dans un profond aſſoupiſſement ſans fievre; étant excité il s'éveilloit, & à l'inſtant il fermoit la paupiere & retomboit dans ce ſommeil; eſpéce d'affection ſoporeuſe qu'on nomme carus, qui ne differe de l'apoplexie que du plus au moins; ainſi dans le carus la compreſſion ou l'obſtruction de la ſub-

ſtance corticale du cerveau, n'eſt pas ſi forte que dans l'apoplexie; après avoir fait ſaigner le malade, je lui fis donner à l'inſtant un vomitif avec ſix grains de tartre ſtibié, délayé dans un demi-ſeptier d'eau tiéde. Après qu'il eut vomi copieuſement, il prit un lavement carminatif & laxatif, & il fut guéri dans l'eſpace de trois jours.

Nota. Voyez notre Traité ſur les affections ſoporeuſes.

Catalepsie.

La catalepſie eſt une maladie ſoporeuſe & convulſive, qui ſaiſit tout d'un coup le malade, le fait reſter dans la ſituation où il étoit au moment de l'accès, & lui fait perdre le mouvement & le ſentiment.

Premiere Obſervation.

* Le 17 Décembre 1742, je fus appellé pour viſiter & traiter la femme du ſieur Camelot, Charpentier à Nancy, âgée de trente-deux ans & attaquée de cette affection ſoporeuſe, que l'on appelle catalepſie; elle étoit immobile ayant les yeux ouverts, ſans aucun mouvement; elle reſtoit dans la même ſituation où la

maladie l'avoit ſurpriſe ; elle ſixoit ſes regards ſans voir ; elle écoutoit ſans entendre : comme cette affection ſoporeuſe approche de l'apoplexie, elle doit ſe traiter par les mêmes remédes.

J'ordonnai d'abord la ſaignée du bras, enſuite mon indication ſe porta à mettre les humeurs en mouvement & à vuider les matieres contenues dans l'eſtomac, par le ſecours du vomitif que je fis prendre à la malade ; après ſon opération, je lui fis appliquer les emplâtres véſicatoires derriere les oreilles, & je fis prendre en même temps la potion ſuivante :

Prenez eau d'origan, de calament, de pouliot, de marjolaine, de chacune deux onces ; de cannelle une once ; kermès minéral quelques grains ; lilium de Paracelſe vingt gouttes ; ſyrop de ſtœchas une once, mêlez & faites une potion qui ſera priſe par cuillerées.

La connoiſſance étant revenue, j'ordonnai le bol purgatif ſuivant :

Prenez rhubarbe choiſie en poudre vingt grains ; aquilaalba, diagrede, agaric trochiſqué, de chacun douze grains ; faites avec une ſuffiſante quantité d'extrait de caſſe, un bol qui ſera avalé le matin.

Après que ce bol eut fait ſon effet, la malade fut conſeillée de prendre tous

les jours matin & ſoir, cinq ou ſix feuilles de ſauge en guiſe de thé, enſuite elle fut parfaitement rétablie.

Nota. Voyez notre Traité des affections ſoporeuſes.

Seconde Obſervation.

Au mois de Décembre 1765, je fus appellé pour traiter la nommée ***, demeurant ſur la Paroiſſe Sainte-Epvre, à Nancy. Elle étoit accouchée il y avoit environ huit jours. Les lochies s'arrêterent dès le ſecond jour, ce qui lui occaſionna d'abord une grande fievre; je ne vis la malade que le huitiéme; elle étoit pour lors immobile, avoit les yeux ouverts & ne faiſoit aucun mouvement; elle conſervoit la même attitude qu'elle avoit eu lorſque cette maladie lui prit, ſans qu'on ait pu lui faire changer.

Connoiſſant la cauſe, je la fis ſaigner du pied, enſuite je lui fis donner une potion emménagogue, propre à rappeller les lochies, compoſée avec de l'eau de méliſſe compoſée, de bryone, de fleurs d'orange, de chacune deux onces; confection alkermès un gros; ſyrop d'armoiſe & de tanaiſie, de chacun une once; mêlez le tout enſemble; on en donna d'heure en heure une cuillerée à la malade.

Ce remède fit ſon effet ; les lochies reparurent, & la malade ſe trouva guérie.

CATARRHE.

Premiere Obſervation.

Catarrhe ſuffoquant, vomica, ſuite imprévue de la péripneumonie.

* Le 3 Avril 1748, le nommé Lherminot, Chaudronnier, demeurant près le Mont-de-Piété à Nancy, âgé de ſoixante-ſept ans, fut attaqué d'une péripneumonie dont les ſymptômes étoient la toux, le point de côté, le crachement de ſang, l'oppreſſion de poitrine & la fievre continue.

Le malade avoit eu quelques années auparavant une forte attaque d'apoplexie, dont je l'avois guéri ; mais pour la péripneumonie, la ſaignée du bras fut réitérée juſqu'à quatre fois.

Il fut pour lors mis à l'uſage des tiſannes béchiques, des potions ſudorifiques & pectorales, qu'il prit juſqu'au douziéme jour, jour auquel il fut purgé avec la manne, la rhubarbe & les correctifs.

N'ayant plus ni toux, ni fievre, ni crachement de ſang, ni oppreſſion de poitrine, en un mot ſe croyant parfaitement

tement rétabli, il fut tout-à-coup attaqué d'un râlement ſi violent, qu'on le crut à l'agonie; ſon pouls étoit petit, concentré, convulſif & intercadent: dans ce déplorable état, je lui fis faire deux légeres ſaignées; il avoit l'œil droit fermé & ne l'ouvroit que difficilement; il avoit auſſi beaucoup de peine à mouvoir le bras & la jambe du même côté; d'où je conclus qu'il étoit attaqué d'un catarrhe ſuffoquant avec paralyſie; le râlement continua pendant pluſieurs jours, pareil à celui d'un homme mourant. Dans cet état je fis prendre au malade ſoir & matin, des racines d'énula-campana, de pétaſite; des feuilles de ſauge, du bois de ſaſſafras, le tout en décoction avec du ſyrop d'éryſimum.

Ces remédes le ſoulagerent en atténuant la pituite viſqueuſe qui s'étoit fixée ſur les bronches & dans les véſicules pulmonaires; enſuite il prit tous les matins neuf ou dix gouttes de baume du Pérou, qui lui procura l'expectoration d'un pus jaunâtre qu'il rendit en quantité pendant une quinzaine de jours, ce qui l'a guéri parfaitement de ſon vomica & de ſon catarrhe ſuffoquant.

Seconde Obſervation.

Catarrhe ſuffoquant, ſuite de la dyſurie & ardeur d'urine.

* Le fils du ſieur Cupers, ci-devant Marchand à Nancy, âgé de quatorze ans & attaqué depuis pluſieurs mois d'une dyſurie & ardeur d'urine, qui faiſoit ſoupçonner quelques pierres, glaires ou graviers dans les reins ou dans la veſſie, & pour laquelle on avoit preſcrit au malade pluſieurs remédes, comme la ſaignée du bras, les lavemens émolliens, les décoctions & tiſannes apéritives & rafraîchiſſantes, & ce, ſans aucun ſuccès. Le malade ſe plaignoit de grandes douleurs dans les reins & dans la région hypogaſtrique; douleurs qui le tourmentoient jour & nuit avec fievre continue, ſans lui laiſſer aucun repos, juſqu'à ce qu'enfin il lui ſurvint un accident imprévu qui fut la cauſe de ſa guériſon radicale.

Comme le pere de cet enfant occupoit un appartement dans ma maiſon, dit le Docteur Marquet, le 27 Mars 1752 vers le minuit, j'entendis une eſpéce de mugiſſement avec râlement comme d'une perſonne mourante & à l'agonie, & en même-temps la ſœur du malade vint me

chercher pour donner du ſecours à ſon frere qui étrangloit, j'accourus en diligence dans ſa chambre, où je trouvai le jeune homme dans des convulſions, dans le râlement & dans une ſuffocation, prêt à expirer.

Etant toujours muni de quelque priſe de tartre-émétique, je lui en fis d'abord avaler trois grains délayés dans un verre d'eau tiéde, en faiſant continuellement agiter le malade, juſqu'à ce qu'une heure après il commença à vomir quantité de matieres glaireuſes & collantes qui ſe détacherent de ſon eſtomac & de ſa poitrine: enfin ayant vomi conſidérablement pendant une couple d'heures, il fut tranquille tout le reſte de la nuit.

Ce remède fut donné ſi à propos que le malade ſe trouva parfaitement guéri, non-ſeulement de ſon catarrhe ſuffoquant, mais auſſi de ſa dyſurie, ſtrangurie & ardeur d'urine, dont depuis ce temps il n'a eu aucune atteinte, parce que la ſource & l'origine de ces deux maladies différentes, étoit la même; ſçavoir les glaires, ou les matieres collantes, qui cauſoient l'ardeur & la rétention d'urine lorſqu'elles s'arrêtoient dans les reins, les ureteres ou la veſſie, & lorſque ces mêmes matieres ſe fixoient ſur les poulmons, ſur

la trachée-artere ; elles cauſoient le râlement, les mouvemens convulſifs & la ſuffocation.

Cette cure a été ſi complette, que depuis ce temps ce jeune homme n'a eu aucun reſſentiment, ni de l'une ni de l'autre de ces deux maladies compliquées.

Les matieres épaiſſes & glaireuſes s'étant détachées par les ſecouſſes & les efforts du vomiſſement, elles ont été guéries avec le même remede, quoique bien différentes par rapport à leur ſéjour.

CÉPHALALGIE.

La céphalalgie eſt une douleur de tête violente.

Premiere Obſervation.

Céphalalgie, chloroſis & convulſions.

* Le 23 Juillet 1752, je fus appellé de la part de M. Proquet, Marchand à Nancy, pour procurer la guériſon à la plus jeune de ſes filles, attaquée depuis deux ans d'une douleur de tête très-violente, accompagnée de fievre avec perte d'appétit & quelquefois vomiſſement ; on lui avoit fait prendre pendant long-temps tous les remedes imaginables ſans aucun ſuccès ; le mal augmentoit de plus en plus

au lieu de diminuer ; ſes douleurs devinrent ſi aiguës pendant ſes redoublemens, qu'elle tomboit ſouvent dans des convulſions qui lui faiſoient perdre connoiſſance : cette maladie n'étoit pas ſans danger.

Les douleurs opiniâtres qui en faiſoient le principal objet, étoient cauſées par un chyle âcre à demi digéré, qui ſe mêloit avec le ſang, rendoit les vaiſſeaux du cerveau variqueux, & produiſoit les ſymptômes rapportés ci-deſſus. Ma premiere indication ſe porta à évacuer le mauvais ferment de l'eſtomac, en procurant le vomiſſement à la malade & lui faiſant prendre deux gros & demi de ſel ſtibié avec une demi-once de manne que j'ajoutai au remede, tant pour en adoucir la forte action, que pour ſervir de véhicule aux matieres aigres de l'eſtomac, matieres qui faiſoient la cauſe prochaine & conjointe de la maladie : elle prit le vomitif le matin dans un gobelet de thé ; une demi-heure après il fit ſon opération ; quand la malade eut vomi cinq ou ſix fois je lui fis donner un petit gobelet de vin tiede, avec un peu de ſucre pour fortifier ſon eſtomac.

Le lendemain je commençai à lui faire prendre douze grains d'éthiops minéral,

incorporé avec un peu de miel ; elle continua ces bols de deux jours l'un pendant ſix ſemaines, en augmentant la doſe juſqu'à quinze à dix-huit grains, n'étant pour lors que dans ſa neuviéme ou dixiéme année. Pendant cet intervalle elle reſſentoit ſes douleurs de tête, mais les accès n'étoient pas ſi violens ni ſi fréquens ; je lui preſcrivis auſſi de temps à autre quatre ou cinq grains de pilules de cynogloſſe, & quelquefois trois gros de ſyrop de Diacode qu'elle prenoit le ſoir, tant pour lui donner du repos, que pour mitiger ſes douleurs : enfin les ſix ſemaines étant écoulées, je fis réitérer le vomitif, à la doſe de trois grains, qui firent pour lors un très-bon effet, ayant pris enſuite quelque peu d'éthiops ; elle ſe trouva parfaitement guérie de la céphalalgie, des convulſions, des pâles couleurs & de tous les autres ſymptômes qui accompagnoient ſa maladie.

Seconde Obſervation.

En 1766 M. de ***, Officier d'Empire, vint me conſulter ſur un mal de tête invétéré dont il étoit attaqué depuis long-temps; comme il me paroiſſoit d'un tempérament fort humide, je conclus que cette maladie pouvoit être occaſionnée par quel-

que ſéroſité ; je lui fis, en conſéquence, appliquer ſur la nuque du cou les véſicatoires ; mais ce remède ne produiſit pas l'effet que j'en eſpérois ; je lui conſeillai pour lors de faire uſage de la poudre céphalique ſuivante :

Prenez ellébore blanc, cabaret, muguet, bétoine, iris de Florence & tabac, de chacun partie égale ; pulvériſez le tout, & prenez-en de temps en temps en guiſe de tabac.

Huit jours après que le malade eut fait uſage de ce remède, il ſe trouva débarraſſé d'un mal de tête dont il étoit attaqué continuellement depuis plus de dix ans.

CHARBON.

Le charbon eſt une tumeur rouge, un peu dure, ronde, élevée en pointe, accompagnée d'une douleur vive, d'une chaleur brûlante & d'une groſſe puſtule dans le milieu, ou de pluſieurs petites, qui ſe changent en une croûte noire ou cendrée, comme ſi on y avoit appliqué un fer chaud.

Obſervation.

* Le 14 Novembre 1733, la femme du ſieur Jaccot, Amodiateur à Saint-

Charles, fut attaquée tout-à-coup d'une douleur très-vive au bras droit, avec une enflure conſidérable du même bras depuis l'épaule juſqu'au bout des doigts; cette tumeur qui fixoit ſon centre vers le milieu de l'avant-bras, étoit noire & de la largeur d'un demi-écu, d'un rouge vif mêlé de violet, comme l'arc-en-ciel dans ſa circonférence, de la largeur de la paulme de la main, ayant dans ſon contour quantité de phlictenes ou bouteilles pleines d'une eau claire, tranſparente, ſans qu'il ait précédé aucune cauſe manifeſte; la malade ſe plaignant de cardialgies, nauſées, ſyncopes & douleurs de tête avec une fievre conſidérable. Cette maladie ayant fait beaucoup de progrès en peu de temps, ma premiere indication dans un cas auſſi preſſant & dangereux, fut d'ouvrir moi-même toutes les phlictenes avec des ciſeaux; la liqueur qu'elles contenoient étoit claire comme du cryſtal & figée comme de la gelée, ce qui pouvoit provenir de la piqûure de quelqu'animal venimeux.

Quoi qu'il en ſoit, je pris deux ou trois gouſſes d'ail que je pilai & mêlai avec pareille quantité de thériaque, que j'appliquai en forme de cataplaſme ſur la tumeur, & comme la malade ſe plaignoit

de cardialgies, de nauſées, je lui fis prendre cinq grains de tartre-émétique délayés dans une décoction de chiendent & de ſcorſonere, à laquelle je joignis deux onces de manne.

La malade vomit conſidérablement, elle fut auſſi purgée & rendit par le bas, un ver long de trois ou quatre aulnes de Paris, que l'on appelle vulgairement le ſolitaire; enſuite elle prit quelques cuillerées d'eau thériacale, & fut guérie dans l'eſpace de vingt-quatre heures.

Cholera-morbus.

Le cholera-morbus eſt un débordement violent par haut & par bas de matieres âcres, communément bilieuſes, qui reprend à différens intervalles très-proches les uns des autres, & qui peut emporter le malade dans vingt-quatre heures.

Premiere Obſervation.

* Le premier Août 1723, le ſieur Delogne, Orfévre, fut attaqué d'une évacuation par haut & par bas, accompagnée d'une colique violente dans tout le canal inteſtinal, depuis l'orifice de l'eſtomac juſqu'à l'extrêmité du rectum, & d'une ſueur froide par toute l'habitude

du corps, ce qui me fit regarder cette maladie comme un cholera-morbus bilieux ou humide, accident qui provient d'un ſéjour des alimens dans l'eſtomac aſſez long pour qu'ils s'y aigriſſent, & qu'ils picotent les fibres nerveuſes du ventricule & des inteſtins.

Pour prévenir l'inflammation je fis tirer trois palettes de ſang au bras du malade, je lui fis prendre deux ou trois onces d'huile d'amandes douces dans une écuelle d'eau, pour adoucir les efforts qu'il faiſoit en vomiſſant & entretenir les évacuations. Le même ſoir il prit un gros de diaſcordium qui arrêta le flux & calma les douleurs, de maniere que tous les accidens étoient ceſſés le lendemain de la maladie.

Seconde Obſervation.

* Le 11 Avril 1724, la fille du nommé Vannier, Patiſſier, me fit avertir pour la ſoulager d'un vomiſſement avec flux depuis vingt-quatre heures; les foibleſſes, les cardialgies, les coliques dont elle étoit cruellement tourmentée, mettoient la malade en danger; ſon pouls étoit petit, fréquent, concentré & fievreux, ce qui me porta à lui faire tirer une palette & demie de ſang du bras, & pour adou-

cir les tranchées, à lui faire donner un lavement avec le bouillon de trippes; ces deux remédes ſoulagerent la malade; la ſaignée diminua la fievre, & le lavement anodin appaiſa les coliques du bas-ventre.

Pour fortifier la malade dans ſes grandes foibleſſes, on lui donna quelques cuillerées de vin de Tinteau, & en même-temps un gros de diaſcordium; le vomiſſement fut arrêté, mais comme le flux continuoit, j'ordonnai quatre onces de teinture de rhubarbe & une once de ſyrop de chicorée compoſé.

Après l'effet de ce minoratif, on lui donna d'heure à autre la groſſeur d'une noix de conſerve de cinorrhodon, remède excellent contre toutes ſortes de flux, ce qui termina la cure de la maladie.

Troiſiéme Obſervation.

* Le 5 Octobre 1726, je fus prié de me tranſporter à Millery pour ſecourir le Maire dudit lieu attaqué d'un cholera-morbus, appellé vulgairement trouſſe-galant, maladie qui envoye le malade au tombeau dans l'eſpace de vingt-quatre heures.

Comme il avoit purgé par haut & par bas ſi copieuſement, que les foibleſſes,

les cardialgies, les coliques faiſoient ſon plus grand mal, & qu'elles mettoient le malade en danger de mort; toute mon indication ſe porta à fortifier l'eſtomac & arrêter le flux & le vomiſſement par le ſecours des aſtringens & des cordiaux, & pour cet effet je lui fis prendre la potion ſuivante :

Prenez eaux diſtillées de chicorée ſauvage, de fleurs d'orange, de chacune trois onces; eſprit de ſouffre ſix gouttes; des deux confections cordiales un gros; ſyrop de pavots blancs, de limons, de chacun une demi-once; mêlez & faites un julep qui ſera pris ſur le champ.

Cette potion calma tous les accidens & le malade dormit tranquillement toute la nuit; j'ajoutai le ris à ſes bouillons, ce qui acheva de le guérir.

Quatriéme Obſervation.

* Le 31 Août 1732, le ſieur Clément, Entrepreneur d'une Manufacture de Draps, fut attaqué d'un flux par haut & par bas, accompagné de cardialgies & de coliques très-conſidérables; il faiſoit des grands efforts & vomiſſoit très-peu, parce que l'humidité manquant, les glaires & les biles ne pouvoient être détachées ni rejettées par les efforts du vomiſſement:

ce qui me porta à lui faire prendre deux ou trois onces d'huile d'amandes douces délayées dans une grande écuelle d'eau chaude, tant pour détacher les glaires, que pour ſervir de véhicule aux biles qui en manquoient.

Ce remède fit un ſi bon effet que les biles s'évacuerent ſans efforts, & que le malade vomit beaucoup plus facilement; le même jour je lui fis prendre un grain de laudanum, & le lendemain il fut rétabli en parfaite ſanté.

Cinquiéme Obſervation.

* Le 10 Juin 1734, la femme du ſieur Barthlemy, Tailleur d'habits, fut attaquée d'un vomiſſement & d'un flux de ventre avec des douleurs de coliques très-violentes; elle avoit vomi juſqu'au ſang & tomboit dans des foibleſſes continuelles, tant l'évacuation étoit conſidérable. Toute mon indication dans un cas auſſi preſſant, fut d'abord d'arrêter le vomiſſement & le flux dont la malade étoit déja épuiſée, c'eſt pourquoi je lui preſcrivis la potion ſuivante;

Prenez eaux de chicorée, de fleurs d'orange, de chacune trois onces; ſel d'abſynthe un ſcrupule; confection d'hyacinthe, poudre-à-vers, de chacune un

demi-gros; élixir de propriété dix gouttes; ſyrop d'abſynthe une once; mêlez & faites une potion qui ſera priſe en deux fois.

Dans la crainte que la malade ne vomît cette potion, je la lui fis prendre en deux fois; le vomiſſement s'arrêta ſuivant l'indication propoſée; le même ſoir on lui donna un grain de laudanum; elle dormit bien pendant la nuit, & le lendemain elle fut rétablie en parfaite ſanté.

Sixième Obſervation.

* Le 26 Novembre 1736, je fus invité de me tranſporter au Château de Marinville pour procurer la guériſon à M. Joly, âgé d'environ trente ans, & attaqué d'un vomiſſement violent, pendant lequel il rendoit par haut & par bas avec douleurs, ſueurs froides, efforts & coliques très-violentes, des humeurs bilieuſes & pituiteuſes en grande quantité.

Comme en ce cas la nature avoit déja fait d'elle-même des grandes évacuations & qu'il n'étoit plus queſtion de remédier à la cauſe du mal, mais aux ſymptômes, je fis faire d'abord une ſaignée du bras au malade pour prévenir l'inflammation & la fievre; j'ordonnai auſſi un lavement anodin, fait avec une chopine de bouillon de trippes, qui commença par ap-

paiſer les coliques, & afin de calmer la grande irritation qui s'étoit faite dans l'eſtomac par l'âcreté de la bile, je fis prendre au malade un grain de laudanum avec un peu de conſerve de roſes; ces remédes donnés à temps & à propos, tirerent d'affaire le malade dans l'eſpace de vingt-quatre heures.

Septiéme Obſervation.

* Le premier jour de l'année 1737, je fus appellé pour viſiter le nommé Antoine Cloutier, attaqué d'un cholera-morbus ſec; il ſouffroit des cruelles tranchées & des coliques d'eſtomac, & faiſoit des grands efforts ſans pouvoir rien rendre ni par le haut ni par le bas, parce que les biles étoient ſi compactes & ſi tenaces, qu'elles ne pouvoient ſe détacher faute de véhicule liquide, ce qui me fit prendre le parti après la ſaignée du bras, de donner au malade une grande écuelle d'eau chaude avec trois ou quatre onces d'huile d'amandes douces; ce reméde tempéra l'âcreté des humeurs, appaiſa les grandes douleurs par ſa partie huileuſe, & ſervit en même-temps de véhicule pour détacher & faire couler par le haut & par le bas, les matieres glaireuſes & bilieuſes qu'il rendit ſans beaucoup d'effort.

Après une telle évacuation, il ne fut plus queſtion que de fortifier le malade en appaiſant les douleurs par le ſecours des anodins & des cordiaux, tels que ſont la confection d'hyacinthe & le laudanum, dont il prit un gros du premier & un grain du ſecond, & il fut guéri deux ou trois jours après.

Huitiéme Obſervation.

* Le 19 Août 1739, la femme du nommé Boulanger, Cordonnier, demeurant au Fauxbourg de Nancy, fut attaquée d'un cholera-morbus humide, pendant lequel elle rendoit par haut & par bas des matieres bilieuſes avec des efforts très-violens & des douleurs de colique des plus aiguës. Ma premiere indication après la ſaignée du bras, fut d'appaiſer les douleurs de colique, de fortifier l'eſtomac de la malade, & d'arrêter le vomiſſement qui ſe faiſoit avec des violences extraordinaires, par le ſecours de la potion cordiale & anodine ſuivante :

Prenez eaux de chicorée, de fleurs d'orange, de chacune deux onces; de cannelle une demi-once; confection alkermès un gros; ſel de viperes un ſcrupule; ſyrop d'œillets une once; faites une potion qui ſera priſe par cuillerées.

Le

Le lendemain la malade ayant repris des forces pour être plus en état de vomir, je lui fis donner vingt grains d'ipécacuanha & une once & demie de manne délayée dans cinq onces d'infuſion de rhubarbe; elle vomit trois ou quatre fois, & fut auſſi purgée par le bas ſans beaucoup d'efforts ; elle paſſa le reſte de la journée aſſez tranquille ; le même ſoir je lui fis prendre un gros de diaſcordium, qui acheva ſa guériſon.

Neuviéme Obſervation.

* Le 8 Octobre 1741, le nommé Tomaſſin, demeurant au Fauxbourg S. Pierre, fut attaqué d'un cholera-morbus ſi violent, qu'il rendoit par haut & par bas des matieres bilieuſes avec des efforts horribles, & des coliques très-conſidérables : pour appaiſer l'inflammation & les tranchées, je fis ſaigner le malade du bras ; on lui donna enſuite le lavement ſuivant :

Prenez graines d'anis, de coriandre, de chacune une pincée; fleurs de camomille & de mélilot, de chacune une demipoignée ; fleurs de mauve, de pariétaire, de *tapſus-barbatus*, de chacune une poignée ; faites bouillir dans une ſuffiſante quantité de vin pour qu'il en reſte une

livre ; diſſolvez dans la colature, catholicon fin une once ; huile de lin trois onces ; faites un lavement qui ſera donné ſur le champ.

Ce lavement appaiſa un peu les douleurs de colique ; le même ſoir je fis prendre au malade un grain de laudanum qui lui donna quelque peu de repos pendant la nuit ; le lendemain matin il prit trois verres d'eau de caſſe d'heure en heure. Ce remède le purgea doucement & adoucit en même temps les humeurs âcres & bilieuſes qui irritoient le ventricule & les inteſtins. Le même jour après l'effet des minoratifs ; le malade prit un gros de diaſcordium, & le lendemain il fut guéri.

Dixiéme Obſervation.

* Pendant le mois de Septembre 1743, la femme du nommé Lenoir & la fille Spillement, me firent prier de les ſecourir inceſſamment ; ces deux perſonnes rendoient par haut & par bas des matieres bilieuſes avec des tranchées, des cardialgies, des efforts & des douleurs de colique ſemblables à celles que ſouffrent ceux qui ont pris du poiſon.

Pour appaiſer les douleurs & prévenir l'inflammation, je commençai par faire ſaigner les malades du bras & en même

temps je leur fis donner à chacune un lavement avec la décoction émolliente & carminative, le catholicon, le miel mercurial & l'huile de lin.

Après l'effet de ce reméde; je leur preſcrivis le julep ſuivant :

Prenez eaux de laitue, de chicorée, de chacune deux onces; eſprit de ſouffre ſix gouttes; ſyrop de limon une once; melez & faites un julep.

Ce reméde fit un effet merveilleux, en calmant les douleurs, il arrêta le flux & le vomiſſement.

Comme ces deux malades avoient été ſuffiſamment évacuées par haut & par bas, je ne jugeai pas à propos de les purger, & je leur fis donner ſimplement le ſecond jour de la maladie, à chacune un gros de diaſcordium qui acheva la guériſon.

Onziéme Obſervation.

* Le 4 Avril 1744, je fus invité de viſiter & ſoulager Claude Griſon, demeurant à Nabecor, près de Nancy, attaqué d'un flux avec vomiſſement; une fievre continue, des douleurs de colique très-violentes, mettoient le malade en danger de mort. La ſaignée du bras fut d'abord conſeillée, tant pour appaiſer les tran-

chées, que pour rallentir la grande effervefcence de la bile & la fievre.

Je fis donner en même-temps au malade un lavement avec le bouillon de trippes, qui commença à calmer les douleurs, & pour arrêter le vomiſſement, je lui fis prendre vingt-cinq grains d'ipécacuanha, dont il fut guéri le jour ſuivant.

Douziéme Obſervation.

* Le premier jour de Juin 1745, je fus invité de me tranſporter au Fauxbourg Saint-Pierre de Nancy, pour ſoulager & guérir le nommé Barnel, maître d'Ecole audit lieu, attaqué de cette eſpéce de maladie qu'on nomme cholera-morbus.

Le malade étoit épuiſé tant par la grande évacuation par haut & par bas, que par les efforts qu'il faiſoit en vomiſſant, par les cardialgies, les foibleſſes, les tranchées & les coliques qu'il ſouffroit pour lors. Je me déterminai d'abord à lui preſcrire une légere ſaignée du bras, afin de prevenir l'inflammation & la fievre imminente, & à l'inſtant je lui fis faire la potion comme il ſuit:

Prenez eaux de chicorée, de méliſſe, de cannelle, de chacune deux onces; électuaire diaſcordium un gros; béſoard

minéral un ſcrupule ; eſſence de cannelle une goutte ; ſyrop de corail une once ; mélez & faites une potion à prendre par cuillerées.

Le malade prenoit de demi-heure à autre une cuillerée de cette potion, qui lui fit bien, car elle arrêta ſon vomiſſement ; mais comme il s'agiſſoit auſſi d'appaiſer les douleurs du bas-ventre, je lui fis donner le lavement ſuivant :

Prenez lait de vache une livre ; diſſolvez après l'ébullition jaunes d'œufs n°. 2 ; ſucre roux deux onces ; huile de noix trois onces ; mêlez & faites un lavement qui ſera pris ſur le champ.

Le malade fut un peu plus tranquille après avoir pris le lavement, & dès le lendemain il fut en état de vaquer à ſes affaires.

Le 16 Août de la même année, le nommé Leſcuyer, Jardinier au même Fauxbourg, fut guéri de la même maladie avec de pareils remédes.

Treizième Obſervation.

Je fus appellé en 1767 pour traiter la femme du nommé * * *, demeurant à Nancy, grande rue Ville-vieille ; elle étoit attaquée d'un cholera-morbus, elle rendoit par haut & par bas des matieres

âcres; noirâtres; elle reſſentoit des anxiétés & des picottemens dans le ventre; elle avoit de la fievre & ſouvent des foibleſſes & des convulſions.

La premiere indication à remplir pour un Médecin dans cette maladie, eſt d'adoucir les matieres âcres, & d'en procurer l'évacuation par des remédes convenables; & la ſeconde indication eſt de calmer le mouvement des nerfs, & de donner aux fibres le ton qui leur eſt néceſſaire; pour ſatisfaire à ces indications, je lui fis prendre des lavemens huileux & émolliens, & je lui preſcrivis une potion huileuſe avec deux onces d'huile d'amandes douces & une once de ſyrop de Diacode que je lui fis prendre en deux doſes à deux heures de diſtance; on lui réitéra les lavemens, ce qui appaiſa les tranchées; le lendemain je la purgeai avec une médecine ordinaire, & elle ſe trouva en peu de temps ſoulagée.

CŒLIAQUE.

La cœliaque eſt une eſpéce de flux de ventre copieux & fréquent, dans lequel on rend par le fondement les alimens digérés, mais avec du chyle qui s'y trouve confondu.

Obſervation.

* Le 6 Avril 1704, le vieux la Tulippe, demeurant au Fauxbourg S. Pierre, s'étant trouvé fort incommodé d'un flux cœliaque, m'envoya prier de le ſecourir. Cette maladie ne differe de la lienterie que du plus au moins. Comme elle provenoit d'un ferment de l'eſtomac qui n'étoit pas aſſez actif pour digérer les alimens, & que le malade les rendoit à demi digérés avec des foibleſſes, des cardialgies, des tranchées, fievre lente, &c. ma premiere indication fut de purger le malade avec cinq onces de teinture de rhubarbe, une once de manne, une demi-once d'eau de cannelle, vingt grains de rhubarbe en poudre, pour une médecine à prendre le matin & deux heures après un bouillon. Cette médecine fit un aſſez bon effet, mais le flux étoit toujours le même; c'eſt pourquoi, pour adoucir les tranchées ou douleurs de ventre, je fis donner au malade un lavement avec une chopine de lait bouilli, dans lequel on delaya deux jaunes d'œufs, deux onces de ſucre roux & une once d'huile d'hypéricum. Ce reméde commença par appaiſer les douleurs de la colique; je le fis réitérer pluſieurs jours, pendant ce temps

le malade prenoit des bouillons avec le ris & la racine de grande conſoude. Pour boiſſon ordinaire, de la tiſanne faite avec les racines de biſtorte, de tormentille; deux têtes de pavot-blanc, les roſes rouges & la régliſſe: il fut très-bien rétabli ſept ou huit jours après.

COLIQUE.

Premiere Obſervation.

Colique d'eſtomac, goutte remontée & jauniſſe.

* Le 17 Janvier 1753, je fus mandé de la part de M. Hugo, Chanoine, afin de partir en diligence pour S. Diez, pour le guérir d'une jauniſſe univerſelle & d'une colique très-dangereuſe, qui le tourmentoit depuis environ trois ſemaines, quoique pluſieurs habiles Médecins euſſent mis tout en œuvre pour lui procurer du ſoulagement: enfin le jour de mon arrivée, M. Doron, Médecin ordinaire du malade & fort entendu dans la Pratique, me fit le détail de la maladie & la lecture de pluſieurs lettres en forme de conſultations très-ſçavantes, envoyées par M. Kaſt, Médecin de la feue Reine de Pologne, & en même-temps une longue liſte

liſte de tous les médicamens qu'on avoit mis en uſage.

En examinant l'état du malade, je remarquai la couleur jaune de tout le corps, particuliérement du viſage & des yeux, le pouls plein, fievreux; la tenſion des hypocondres, notamment de l'épigaſtre qui étoit la partie ſouffrante, avec les urines rouges & fort enflammées ſans aucun dépôt; mais ſçachant que le malade étoit ſujet à la goutte, tantôt aux mains, tantôt aux pieds ſucceſſivement, il ne me fut pas difficile à deviner que cette colique étoit cauſée par une goutte remontée, dont la matiere ſe fixoit ſur l'eſtomac, & dont l'ictériſie étoit la ſuite. Cette matiere goutteuſe ſe développoit périodiquement deux ou trois heures après le repas dans le temps de la digeſtion, & cauſoit au malade des cardialgies, des langueurs, des inquiétudes & des coliques d'eſtomac très-violentes; elles étoient périodiques, parce qu'elles ne faiſoient leurs impreſſions que dans le temps que les ſucs gaſtrique & pancréatique ſe mettoient en mouvement.

Les indications qui ſe préſentoient à remplir étoient de diviſer & d'atténuer l'humeur goutteuſe attachée & fixée ſur les membranes de l'eſtomac, de l'évacuer

tant par la voie des ſelles que de la tranſpiration : pour cet effet, la poudre cornachine me parut très propre à remplir ces indications ; elle eſt compoſée de ſcammonée, d'antimoine diaphorétique, & de chryſtal de tartre. Ce dernier eſt atténuant & propre à diviſer & faire détacher les matieres épaiſſes & collantes, fixées ſur le velouté de l'eſtomac.

L'antimoine diaphorétique, pouſſe par la tranſpiration & par les ſueurs, & la ſcammonée fait évacuer par la voie des ſelles & des urines.

Le malade prit de quatre jours l'un, deux ſcrupules de cette poudre délayée dans du thé ou du bouillon ; il en fut très-bien purgé & la couleur jaune diſparut totalement dès la ſeconde priſe ; mais afin de fortifier l'eſtomac du malade, de lui donner de la gayeté ; je lui conſeillai de prendre tous les matins douze ou quinze gouttes d'élixir de propriété délayé dans un demi-verre de vin.

Il ſe trouva très-bien de l'uſage de ces remédes, & il fut guéri.

Seconde Obſervation.

Rechûte d'une colique d'eſtomac, de jauniſſe & de goutte remontée.

* M. le Chanoine Hugo, dont je viens de parler, fut derechef attaqué de ſa goutte remontée, de ſa jauniſſe & de ſa colique d'eſtomac, le 30 Mars de la même année. Un reſte de matiere goutteuſe & collante qui s'étoit fixée depuis longtemps ſur le velouté de l'eſtomac du malade & qui n'avoit pas pu être évacué totalement par les purgatifs, ſe développoit de temps en temps pendant la digeſtion, & cauſoit au malade des cardialgies, des langueurs, des inquiétudes & des coliques très-violentes, accompagnées d'une couleur ſaffranée ſur la ſurface de la peau.

Les cardialgies, les langueurs ſe manifeſtent lorſque cette matiere ſe détache, qu'elle ſe mêle avec le ſuc gaſtrique pendant la digeſtion; c'eſt alors qu'elle cauſe des coliques d'eſtomac par l'irritation des fibres nerveuſes de l'orifice ſupérieur de ce viſcere.

La couleur jaune provient de la partie bilieuſe & ſoporeuſe de cette matiere qui ſe mêle avec le ſang.

C'eſt pourquoi pour remplir les indications qui ſe préſentent, il eſt très-néceſſaire de purger l'eſtomac, qui eſt la partie ſouffrante, par le ſecours du ſtibié dont le malade prendra cinq grains délayés dans une écuelle de bouillon, en y ajoutant un demi-gros de crême de tartre & une once de manne, afin d'adoucir la forte action du vomitif; environ une demi-heure après le malade vomira, & dans chaque intervalle que laiſſera le vomiſſement, on lui donnera une taſſe de thé: ſur la fin de l'opération du reméde, il prendra un gobelet de vin chaud avec du ſucre; voilà le moyen le plus convenable & le plus expéditif de tirer le malade d'affaire. Comme la ſource du mal eſt dans l'eſtomac, un ſeul vomitif fera plus d'effet & lui donnera plus de ſoulagement, que ne pourroient faire dix médecines qu'il prendroit conſécutivement dix jours de ſuite. Cependant ſi après l'effet de ce reméde il reſſentoit encore quelque reſte de colique, il pourroit ſe mettre à l'uſage des eaux ſavoneuſes de Plombieres, pendant une quinzaine de jours, ſuivant la méthode uſitée: enſuite dans la ſaiſon convenable, à l'uſage de celles de Buſlang. Ce que le malade exécuta ponctuellement avec beaucoup de ſuccès.

Je lui conſeillai auſſi de faire tréve avec toutes ſes odeurs dont il avoit contume de faire uſage; odeurs qui peuvent beaucoup contribuer aux coliques vaporeuſes, comme l'expérience journaliere nous apprend, qu'elles procurent des vapeurs à quantité de femmes. Au ſurplus M. Doron, Médecin du malade, aura ſoin ſuivant ſa prudence ordinaire, de ſuppléer à tout ce qu'il faudra ajouter, changer ou diminuer pendant le cours de ſa maladie.

COLIQUE NÉPHRÉTIQUE.

La colique néphrétique eſt une douleur qui attaque les reins & s'étend juſqu'aux ureteres. Les ſymptômes de cette maladie ſont une douleur fixe & permanente autour des lombes; des urines enſanglantées, quelquefois aqueuſes & en petite quantité, dans leſquelles on remarque ſouvent quelques graviers; des nauſées & des vomiſſemens & ſouvent même la ſortie d'une pierre contenue dans la veſſie.

Obſervation.

* Le 29 Août 1752, je fus appellé pour procurer la guériſon à la femme du

ſieur Collin, Diſtillateur, âgée de ſoixante-ſept ans & attaquée d'une colique néphrétique, pendant laquelle elle ſouffroit des douleurs très-vives dans les deux reins, accompagnées de vomiſſemens urineux, de foibleſſes, de maux de cœur, & dont le pouls étoit ſi rallenti que l'on pouvoit compter dix temps entre chaque pulſation.

1°. La rétention d'urine vient des pierres, des glaires & du gravier, qui ſont retenus dans le rein, dans le baſſin ou dans les ureteres, & qui par leur ſéjour, empêchent l'écoulement des urines.

2°. Le vomiſſement urineux eſt produit par la partie ſéreuſe du ſang qui ne peut ſe filtrer dans les glandes renales à cauſe des glaires, pierres ou graviers qui les compriment; de ſorte que cette ſéroſité eſt obligée de retourner dans la circulation & de ſe dépoſer ſur l'eſtomac en produiſant le vomiſſement & les cardialgies. Le pouls étoit très-lent à cauſe des ſéroſités ou matieres urineuſes qui étoient retenues dans la circulation & qui en rallentiſſoient le mouvement.

Cette maladie ne ſeroit pas ſans danger ſi elle continuoit long temps, à cauſe de l'inflammation qui pourroit ſurvenir dans les reins: ainſi pour la prévenir, je

fis tirer une palette & demie de ſang & en même-temps je lui fis donner un lavement émollient, composé avec les feuilles de mauve, de ſeneçon, de branche-urſine & de pariétaire, de chacune une demi-poignée; de l'anis verd une pincée que l'on fit bouillir pendant un quart-d'heure dans une chopine d'eau de fontaine, après quoi je fis diſſoudre dans la colature une once de catholicon fin & deux onces d'huile de lin.

Je fis prendre à la malade, après qu'elle eut rendu ce lavement, la potion ſuivante:

Prenez des eaux diſtillées de laitue & de pariétaire, de chacune deux onces; ſyrop de Diacode & huile d'amandes douces, de chacun une once; eau de cannelle une demi-once.

Quelque temps après avoir pris cette potion, elle rendit une pierre de la groſſeur d'un pois, & enſuite le vomiſſement & la rétention d'urine ceſſerent tout-à-coup.

Cependant pour évacuer le ſuperflux de l'urine qui auroit pu être retenue dans la circulation, je conſeillai à la malade de ſe purger avec cinq onces d'eau de caſſe & quinze grains de ſcammonée en poudre; ce qui ayant opéré très-bien, elle fut guérie.

Nota. Voyez ce que nous avons dit de cette maladie dans nos Lettres XV & XXV, ſur les végétaux.

COMA.

Le coma eſt une affection ſoporeuſe qui reſſemble beaucoup à la léthargie; mais dans laquelle le ſommeil eſt moins profond.

Obſervation.

* Le 8 Septembre 1729, je fus appellé pour ſecourir le nommé Vaudret, demeurant à Bonſecours, Fauxbourg de Nancy; il étoit tombé dans un ſommeil profond approchant de l'apoplexie; étant excité il ſe réveilloit & répondoit, mais il retomboit d'abord après dans ſon aſſoupiſſement.

Cette maladie eſt occaſionnée par la compreſſion de la ſubſtance corticale ou médullaire du cerveau, d'où vient le rallentiſſement des eſprits animaux dans leurs mouvemens, ce qui produit le ſommeil. Comme cette maladie pourroit dégénérer en apoplexie dont elle eſt un diminutif, il étoit abſolument néceſſaire d'en prévenir les ſuites fâcheuſes; ainſi pour ranimer le ſang dont la circulation

étoit rallentie, & pour donner plus de reſſort aux fibres nerveuſes & tendineuſes, je preſcrivis au malade quatre grains de verre d'antimoine qu'il avala dans une cuillerée de bouillon; mais comme ce reméde ne ſuffiſoit pas pour le réveiller, je me vis obligé de lui faire prendre un lavement avec une livre de décoction carminative & émolliente, dans laquelle je fis délayer une demi-once d'*hiera-picra-galeni* & une once de miel mercurial.

Nonobſtant l'effet de ce reméde, le malade reſtoit toujours dans ſon ſommeil, ce qui me détermina à lui preſcrire une ſaignée du pied, de lui faire appliquer en même-temps un grand emplâtre véſicatoire ſur la nuque du col, & deux jours après, de lui faire prendre le ſoir une demi-heure avant ſouper un gros de pilules de Francfort; ce qui le purgea parfaitement bien, & il en a guéri.

Nota. Voyez notre Traité ſur les affections ſoporeuſes.

CONVULSIONS.

Premiere Obſervation.

Mouvemens convulſifs.

* Le 8 Janvier 1731, je fus invité

de procurer la guériſon de la fille du nommé la Roche, Garde-du-Corps du feu Duc Léopold; cette fille étoit âgée d'environ huit ans, & tomboit ſouvent dans des mouvemens convulſifs; maladie que je ne pouvois attribuer qu'à une mauvaiſe digeſtion & à des matieres aigres vermineuſes; c'eſt pourquoi ma premiere indication fut après la ſaignée du bras, de lui preſcrire le bol purgatif ſuivant:

Prenez jalap en poudre, agaric en trochiſques, poudre-à-vers, de chacun un ſcrupule, avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de fleurs de pêcher; faites un bol à prendre le matin, & deux heures après un bouillon.

Ce remede la purgea cinq fois par le bas & lui fit jetter quelques vers; après quoi je lui fis prendre tous les matins pendant quinze jours, des poudres de Guttete & contre-vers, de chacune un ſcrupule délayé dans un petit verre de vin; elle fut parfaitement guérie en peu de temps ſans aucune rechûte.

Seconde Obſervation.

* Le 10 Avril 1740, je fus appellé pour viſiter le fils du nommé Collin, âgé de dix à douze ans, & attaqué de temps à autre, de mouvemens convulſifs qui

lui faiſoient perdre la parole & la connoiſſance, & le jettoient dans une ſtupidité ſi grande, qu'il perdoit la mémoire de tout ce qui s'étoit paſſé avant ſes accès. J'attribuai la cauſe de ce mal à des matieres vermineuſes qui s'étant mêlées avec le ſang & les eſprits animaux, leur cauſoient un mouvement déréglé.

Toute mon indication ſe porta donc à purger le malade & à évacuer les matieres qui faiſoient la cauſe prochaine de ſa maladie. En conſéquence je lui fis prendre la potion vermifuge ſuivante :

Prenez eaux de pourpier, de chicorée, de chacune deux onces ; diſſolvez-y manne choiſie une once ; délayez dans la colature poudre-à-vers un demi-gros ; tartre ſtibié quatre grains ; mêlez & faites une potion qui ſera priſe le matin.

Le malade prit cette potion, & dans chaque intervalle que laiſſa le vomiſſement, on lui donna ſept ou huit cuillerées d'eau tiéde ; ce remêde lui fit jetter par la bouche quantité de bile & de matieres aigres avec ſept ou huit vers, moyennant quoi il fut guéri de ſes convulſions.

Nonobſtant ſa guériſon, pour prévenir la récidive, je lui fis prendre tous les matins le vin vermifuge ſuivant :

Prenez racines de fenugrec, de gentiane, de chacune une demi-once; feuilles d'aurone, d'abſynthe, de tanaiſie, de chacune une poignée; faites infuſer à froid pendant 24 heures dans trois livres de vin vieux. Le malade en prendra tous les jours un verre en s'éveillant.

Troiſiéme Obſervation.

Convulſions périodiques.

* Le 19 Février 1749, je fus invité de la part de Madame la Marquiſe de Baleſtein, de traiter un enfant âgé de quatre ans, attaqué de convulſions très-violentes, cauſées ſelon toute apparence par les matieres vermineuſes; c'eſt pourquoi je lui fis prendre la potion ſuivante:

Prenez poudre-à-vers, de Guttete, de chacune un ſcrupule; eau de fleurs de tilleul deux onces; ſyrop violat une once; mêlez & faites une potion qui ſera priſe par cuillerée.

Lorſque les convulſions furent paſſées, je lui fis prendre deux grains de tartre ſtibié délayé dans un petit gobelet d'infuſion de thé; il vomit cinq ou ſix fois de la bile; il prit enſuite tous les matins pendant quinze jours dix grains de poudre de Guttete.

Il reſſentit encore quelque accès de ſes convulſions qui ceſſerent entiérement trois ſemaines après.

Quatriéme Obſervation.

Convulſions continuelles.

* Il n'eſt pas rare de voir des enfans attaqués de mouvemens convulſifs; mais il eſt peu commun d'en trouver dont les convulſions ſoient continuelles. Le 2 Janvier 1753, je fus invité conjointement avec M. François, Médecin de Nancy très-renommé, pour conſulter ſur la maladie de l'enfant de M. Rouot, Capitaine au Régiment des Gardes Lorraines; il étoit âgé de treize mois, & depuis pluſieurs jours incommodé de convulſions continuelles avec redoublement & fievre; comme les convulſions des enfans proviennent ordinairement ou de la petite-vérole, ou de la difficile dentition, ou des vers, il s'agiſſoit d'examiner & de ſçavoir laquelle de ces maladies produiſoit les convulſions continuelles: la premiere ne pouvoit avoir lieu, parce que ſept à huit jours s'étoient déja écoulés depuis l'invaſion de la maladie, ſans qu'il y parût aucune éruption ni puſtule. Nous ne pûmes ſoupçonner les vers, parce que cet

enſant étoit très-gros & en embonpoint avant cet accident, & qu'il n'avoit aucun ſigne de vers; par conſéquent nous conclumes que la difficile dentition étoit la cauſe prochaine & immédiate des tremblemens, des ſpaſmes & des mouvemens convulſifs, dont le petit malade étoit tourmenté continuellement & ſans relâche.

Nous prîmes donc le parti de lui preſcrire la poudre ſuivante:

Prenez poudre antiſpaſmodique de Sthal trente grains; kermès minéral, mercure doux, de chacun trois grains; melez le tout pour ſix priſes égales qui furent données au petit malade de quatre en quatre heures dans la pulpe d'une pomme cuite.

Ce remède n'ayant pas fait beaucoup d'effet, nous convinmes de lui donner tous les matins de la poudre de Guttete & de l'éthiops minéral, de chacun dix grains, incorporés avec un peu de miel, de lui faire prendre quelques lavemens avec le lait & la poudre-à-vers, & de frotter ſouvent les gencives avec le miel, afin de les ramollir & de procurer plus facilement l'éruption des dents; ces derniers remédes firent un très-bon effet, car pluſieurs dents ayant paru à la fois, les convulſions ceſſerent en même-temps,

après quoi il fut purgé avec un demi-verre de diſſolution de caſſe.

Cinquiéme Obſervation.

En 1765, M. ***, Avocat à la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois, prit pour ſe purger une priſe de poudre d'Alliaut ; une heure après il fut attaqué de mouvemens convulſifs ſi conſidérables, qu'on auroit dit qu'il étoit dans un état déſeſpéré ; il avoit en outre le ventre très-tendu. On me vint chercher à l'inſtant pour lui procurer du ſecours : m'ayant fait rendre compte du ſujet de la maladie, j'ordonnai une potion huileuſe & des lavemens émolliens & adouciſſans. Ces remédes produiſirent l'effet que j'en attendois ; ils ſoulagerent en peu de temps le malade.

Sixiéme Obſervation.

Dans la même année la nommée ***, demeurant rue de la Source Ville-vieille à Nancy, deux jours après ſa couche, prit des pilules purgatives que lui donna un Charlatan ; deux heures après elle eut de violentes tranchées dans le ventre ; une grande fievre ſurvint, les mouvemens convulſifs ſe mirent de la partie, les lochies ſe ſupprimerent. On demanda pour

lors mon miniſtere ; je lui preſcrivis une potion huileuſe & des lavemens auſſi huileux & émolliens, ce qui calma les douleurs & les mouvemens convulſifs ; le lendemain je lui fis prendre une potion antihyſtérique & emménagogue, qui rappella entiérement les lochies, & la malade en fut très-ſoulagée.

COUPS.

Le coup eſt un choc plus ou moins violent d'un corps qui nous frappe, ou contre lequel nous allons heurter.

Obſervation.

Coup mortel à la tête.

* Le 11 Avril 1756, le jeune Liébault, Recouvreur, tomba à la renverſe ſur des pierres de taille, & reçut un coup au ſommet de la tête, dont il fut à l'inſtant aſſommé, ſans mouvement & ſans connoiſſance, ſemblable à ceux qui ſont attaqués d'apoplexie ; peu de temps après il lui ſurvint un vomiſſement qui étoit le ſigne du dépôt fait ſur le cerveau : je fus alors appellé pour le ſecourir ; ma premiere indication fut la ſaignée du bras, en même-temps je lui donnai cinq grains de

de tartre-émétique dans un bouillon, tant pour aider la nature dans ſon évacuation, que pour dégager le dépôt de ſang qui s'étoit formé ſur le cerveau, & pour faire réſorber dans la circulation ce qui étoit extravaſé & qui comprimoit ce viſcere. Le malade ayant vomi copieuſement, commença inſenſiblement à prononcer quelques paroles mal articulées; il étoit ſi furieuſement tourmenté de vertiges, qu'il ne pouvoit ſe ſoutenir, ce qui me porta à faire réitérer la ſaignée du bras; le lendemain le malade ne ſe reſſouvenoit pas de ce qui s'étoit paſſé la veille; c'eſt pourquoi je lui preſcrivis une ſaignée du pied & une diette des plus exactes qu'il continua pendant quarante jours, & même ſans boire de vin; il fut purgé dans cet intervalle quatre fois avec la poudre pentagogue délayée dans l'eau de caſſe; il prit auſſi tous les matins un gobelet de la décoction de ſauge en guiſe de thé.

Ces accidens ſe ſont paſſés ſans fievre; je traitai cette maladie de même qu'une attaque d'apoplexie, c'eſt la meilleure méthode pour guérir ces coups de ſang, que l'on devroit toujours pratiquer en pareille occaſion; trois ſaignées copieuſes, un vomitif & quelques médecines ont été ſuffiſans pour le rétabliſſement du malade.

DÉPÔT.

LE dépôt eſt un amas d'humeurs qui ſe jette ſur quelques parties & y forme des tumeurs & des abſcès.

Obſervation.

Dépôt ſur la poitrine.

* Le 20 Mars 1742, je fus invité d'avoir ſoin de la guériſon de la femme du ſieur Barthlemy, Entrepreneur d'une Manufacture de Draps, âgée d'environ vingt-neuf ans, attaquée de toux ſeche, d'oppreſſion de poitrine, de fievre lente; ſymptômes qui étoient les ſuites d'une pleuréſie négligée, & qui marquoient un dépôt de matieres purulentes ſur la poitrine.

Cette maladie ſe diſtingue de l'hydropiſie de poitrine, en ce que dans celle-ci la fievre eſt très-légere & preſque imperceptible, & dans le dépôt ſoit vomica ou empyeme, la fievre eſt beaucoup plus forte & augmente trois au quatre heures après le repas dans le temps de la digeſtion. Ainſi étant aſſuré du dépôt par les ſignes ci-deſſus, j'ordonnai à la malade l'opiat ſuivant:

Prenez ſang de bouquetin, blanc de baleine, baume de Leucatel, poudre *diatraganthi-frigidi*, de chacun trois gros; baume du Pérou, antimoine diaphorétique, de chacun un demi-gros; tartre vitriolé vingt grains; faites avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de coquelicot, un opiat dont la doſe ſera d'un gros ſoir & matin.

Pendant l'uſage de cet opiat, l'on fit deux ou trois ſaignées à la malade, afin d'empêcher le progrès du dépôt, & de faire réſorber la matiere dépoſée dans la circulation, & à la fin elle prit deux onces & demie de manne délayée dans un bouillon de veau, & ſe mit au lait coupé avec la décoction des feuilles de ſcabieuſe; & elle fut parfaitement guérie par la réſolution.

DESCENTE OU HERNIE.

La deſcente eſt une tumeur formée par la ſortie de quelque partie du bas-ventre, comme les inteſtins, l'épiploon, &c.

Obſervation.

Deſcente avec étranglement.

* Le 10 Juin 1737, je fus invité de

ſecourir le ſieur Claude Voſgien de Flavigny, incommodé d'une hernie inteſtinale avec étranglement, pendant laquelle le malade qui étoit fort vieux vomiſſoit tous les alimens qu'on lui faiſoit prendre, & même les matieres fécales, parce que l'inteſtin qui étoit tombé dans le ſcrotum ſe trouvant gonflé & en même-temps comprimé par les anneaux des muſcles de l'abdomen, ne pouvoit rentrer dans le bas-ventre, & par conſéquent le cours des matieres étoit néceſſairement intercepté; c'eſt pourquoi pour appaiſer l'inflammation & les grandes douleurs de colique qu'il ſouffroit ſans relâche, je lui conſeillai la ſaignée du bras à la quantité de deux petites palettes de ſang, & en même temps je lui preſcrivis un lavement comme il ſuit:

Prenez des feuilles de mauve, de violettes, de ſeneçon, de pariétaire, de chacune une poignée; fleurs de camomille & de mélilot, de chacune une demipoignée; anis verd une pincée; faites bouillir pendant une demi-heure dans une chopine d'eau de fontaine, après quoi je fis délayer dans la colature trois onces d'huile de lin & une once de miel mercurial pour un lavement à prendre à l'inſtant, après quoi je fis appliquer par forme

de cataplaſme ſur la partie malade, le marc du lavement, tant pour ramollir les matieres endurcies, que pour dilater les anneaux, afin de faire rentrer l'inteſtin dans l'abdomen; cette méthode a réuſſi à merveille, car l'inteſtin rentra, & le malade fut guéri de ſes douleurs.

DIABETES.

Le diabetes eſt un écoulement ſurnaturel d'urine, qui eſt accompagné de dépériſſement & de conſomption.

Premiere Obſervation.

* Le 2 Novembre 1731, je fus appellé pour viſiter l'enfant de Claude André, âgé de ſept ans, rue Sainte-Anne, attaqué d'un flux d'urine qu'on appelle diabetes.

Les ſymptômes qui accompagnoient cette maladie, étoient la ſoif, la maigreur, l'exténuation de tout le corps, la ſécheresse de bouche & le flux d'urine, qui ſurpaſſoit de beaucoup la quantité de boiſſon que le malade prenoit journellement. Cette maladie eſt cauſée par une fonte, & par des ſels âcres qui déſuniſſent les parties du ſang; c'eſt pourquoi toute mon indication fut de lui donner

plus de conſiſtance, & afin d'affermir les vaiſſeaux relâchés, je preſcrivis au malade le reméde ſuivant :

Prenez racines de biſtorte, de grande-conſoude, de guimauve, de chacune une once ; écorce & fleurs de ſumach une demi once ; feuilles de queue-de-cheval, de plantain, de renouée, de tabouret, de chacune une poignée ; roſes rouges, balauſtes, de chacune une pincée ; graine de plantain deux gros ; régliſſe une once ; une tête de pavot-blanc ; faites bouillir dans cinq livres d'eau de fontaine juſqu'à la conſomption d'un tiers pour une tiſanne. Je purgeai le malade avec trois onces d'infuſion de rhubarbe & de tamarins ; enſuite je le mis à l'uſage du lait, & inſenſiblement il recouvra ſa ſanté.

Seconde Obſervation.

* Le 30 Janvier 1753, je fus invité d'avoir ſoin du rétabliſſement de la ſanté du ſieur Thierry, Orfévre à Nancy, affligé depuis long-temps d'un flux immodéré d'urine, avec ſoif, fievre lente, maigreur & colique d'eſtomac ; maladie d'autant plus difficile à guérir, qu'elle eſt rare. Galien aſſure lui-même qu'il ne l'a obſervée que deux fois pendant toute ſa

vie qui a été très-longue. Hipocrate n'en fait aucune mention dans ſes Ouvrages.

Le diabetes eſt cauſé par une fonte de toutes les humeurs du corps, & par des ſels urineux qui participent de la nature du ſel marin, & qui font dégager la ſéroſité des autres principes. Cette ſéroſité étant trop atténuée & trop liquide, ſe ſépare en grande quantité, laiſſe le ſang à ſec ; d'où il réſulte la ſechereſſe de bouche, accompagnée d'une ſoif inextinguible.

Comme les liquides que l'on a coutume de boire pendant cette maladie paſſent facilement & promptement du ventricule dans les inteſtins, des inteſtins dans les veines lactées, des veines lactées dans le ſang, & du ſang dans les urines, en y entrainant la matiere chyleuſe & le ſuc nourricier, les parties du corps ſe trouvant fruſtrées de leur nourriture maigriront, de-là la fievre lente du malade, avec foibleſſes, cardialgies, colique d'eſtomac.

Ainſi pour adoucir & corriger la trop grande ſalure du ſang, mon indication ſe porta d'abord à purger le malade avec un remede doux & onctueux, tel que la pulpe de caſſe, dont je lui fis prendre deux onces après l'avoir délayée dans

ſix onces d'eau de laitue, ce qui le purgea doucement par le bas.

Enſuite je mis le malade au lait de vache, dont il prenoit tous les matins une grande écuelle, après y avoir délayé un jaune d'œuf & la groſſeur d'une noix de ſucre candit; il en fit uſage pendant quinze jours, & fut purgé à la fin de même qu'au commencement. Pour boiſſon ordinaire je lui faiſois prendre la tiſanne faite avec les racines de biſtorte, de tormentille, d'althæa, de grande-conſoude & de régliſſe, de chacune une demi-once; les feuilles de pied-de-lion & de polypode, de chacune une poignée; les roſes rouges & les fleurs de coquelicot, de chacune une pincée, que l'on fit bouillir pendant une demi-heure dans trois chopines d'eau de fontaine pour une tiſanne à prendre à la ſoif. L'uſage du lait, des purgatifs & de cette tiſanne le rétablirent en parfaite ſanté.

DYSSENTERIE.

DYSSENTERIE.

Obſervation.

Lettre de M. Marquet, adreſſée au premier Médecin de Son Alteſſe Royale, contenant la deſcription d'une dyſſenterie épidémique. Du 23 Septembre 1734.

* En exécution des ordres de Son Alteſſe Royale, j'ai examiné avec attention la maladie qui régne au Village de Viterne; elle eſt véritablement épidémique & contagieuſe; elle commence par des borboriſgmes, des coliques d'eſtomac & du bas-ventre, qui cauſent aux malades des douleurs aiguës; enſuite la fievre ſurvient & la diarrhée, qui eſt bien-tôt ſuivie d'une dyſſenterie copieuſe, accompagnée de teneſme, d'une ſoif inextinguible, & d'une telle inflammation depuis le pharynx juſqu'à l'anus, que les malades ſe ſentent brûler intérieurement; ils n'ont rendu aucun vers; leur langue eſt belle dans ſa circonférence, & vers ſon milieu ou ſa racine elle eſt noire & enflammée, cependant elle n'eſt chargée d'aucune matiere dans ſa totalité: ſi ces malades viennent à vomir dans cet état.

ils meurent peu après ; en un mot l'inflammation des viſceres eſt ſi conſidérable, que pluſieurs ſe ſont relevés de leurs lits pour aller boire de l'eau fraîche à la fontaine, dans l'eſpérance de trouver du ſoulagement contre leur maladie & contre la chaleur qui les brûle intérieurement.

Quinze perſonnes mortes dans ce Village pendant l'eſpace de dix jours, font aſſez connoître le danger évident où ſont plongés ces pauvres malheureux : l'on en a vu qui ſe promenoient dans la rue à cinq heures après midi, & qui avoient ſubi le dernier ſort à dix heures du ſoir, non compris les quinze malades qui ſont morts depuis le 12 du mois de Septembre juſqu'à cejourd'hui 23 du même mois ; j'en ai encore trouvé trente-neuf, preſque tous attaqués de dyſſenterie avec teneſme, & dont pluſieurs ſont dégénérés en lienterie. Je n'ai pas jugé à propos, Monſieur, de faire ſaigner ceux qui ont le pouls concentré & intermittent ; je me ſuis reſtraint au diaſcordium ; ce remède leur a été d'un grand ſecours. Aujoud'hui matin j'ai fait prendre à chaque malade cinq ou ſix onces de teinture de rhubarbe, qui les a purgés doucement, à la réſerve de ſept ou huit des plus robuſtes, auxquels j'ai donné l'ipécacuanha ; enſuite je leur ai

fait faire une douzaine de pots de tiſanne, compoſée avec les racines de biſtorte, de tormentille, d'althea, de grande-conſoude, les fruits & ſemences de ſumach, de cinorrhodon, la régliſſe & l'orge.

Comme cette maladie eſt urgente & dangereuſe, qu'il y a *periculum in morâ*, j'attends vos ordres, Monſieur, pour ſçavoir ſi je dois prendre les remédes au compte de la Cour & reſter ſur les Lieux, ou ſi je dois retourner à Nancy; & en ce dernier cas, je laiſſerai un mémoire inſtructif au Chirurgien des Lieux. J'ai l'honneur d'être, &c.

DYSURIE.

La dyſurie eſt une excrétion douloureuſe & pénible de l'urine, avec une certaine ſenſation incommode de chaleur & de douleur.

Obſervation.

Dyſurie, ſtrangurie, ardeur d'urine, chaude-piſſe invétérée avec hémorrhagie.

* Un jeune garçon, âgé d'environ vingt-cinq ans, ayant gagné une chaude-piſſe des plus virulentes, ſe confia d'abord à un Charlatan pour ſe faire guérir, & enſuite il ſe négligea totalement; mais

il lui ſurvint un ulcere dans les proſtates avec écoulement de matieres purulentes mêlées de ſang, ce qui lui cauſoit la dyſurie, la ſtrangurie, l'ardeur d'urine & des douleurs très-vives, qui continuerent pendant pluſieurs années ſans avoir pu trouver de guériſon par les remédes ordinaires; il urinoit de temps en temps du ſang pur en grande quantité: enfin étant au déſeſpoir d'une ſi longue maladie, il me vint prier ſur la fin du mois de Septembre 1755, de le ſecourir. Pour parvenir à une prompte guériſon, ma premiere indication ſe porta d'abord à la ſaignée du bras pour diminuer l'inflammation; le lendemain on réitéra la ſaignée; en même-temps je fis prendre au malade pour boiſſon ordinaire, de la tiſanne faite avec les racines d'oſeille, de chicorée, de fraiſier, de nénuphar & la régliſſe, de chacune une once, pour faire bouillir pendant une demi-heure dans un pot d'eau de fontaine, afin de rafraîchir & d'appaiſer l'inflammation & les irritations qui ſe faiſoient dans les proſtates & dans l'uretere; cependant il prenoit tous les matins quatre ou cinq cuillerées de ſuc ou de décoction d'*illecebra* corrigé avec un peu de miel, dont il augmenta inſenſiblement la doſe juſqu'à

la quantité d'un verre, & tous les ſoirs une demi-once de mon Electuaire anti-vénérien, (nous donnerons une diſſertation ſur cet Electuaire,) en ſe purgeant de huitaine à autre, avec quinze grains de ſcammonée d'Alep délayé dans un verre de tiſanne ; ayant continué pendant cinq ou ſix ſemaines l'uſage de ces remédes, il fut totalement guéri d'une maladie qui le faiſoit ſouffrir depuis trois ans, dont il n'auroit jamais pu guérir, ſelon toute apparence, avec les remédes ordinaires.

EPILEPSIE.

Premiere Obſervation.

*LE 6 Août 1718, le nommé Alexis Laveuve, âgé de dix-ſept ans, demeurant à Landremon, Village diſtant de trois lieues de Nancy, me vint conſulter touchant une épilepſie dont il étoit tourmenté trois ou quatre fois la ſemaine, & dont les accès duroient ordinairement pendant une demi-heure.

Etant parfaitement inſtruit de toutes les circonſtances qui caractériſoient ſa maladie ; & trouvant qu'elle étoit occaſionnée par une humeur âcre, mêlée de

ſang, qui cauſoit une irritation au genre nerveux, ſur-tout vers l'origine des nerfs, & produiſoit des mouvemens involontaires & déréglés dans toute l'habitude du corps, je lui preſcrivis d'abord la ſaignée du bras, & vingt-quatre heures après, celle du pied.

Je fis prendre enſuite au malade quatre grains de ſtibié & un gros de crême de tartre; il vomit copieuſement, & par ce moyen ſon eſtomac fut purgé des mauvais levains & des matieres hétérogenes, qui entretenoient la mauvaiſe digeſtion; le chyle qui en réſultoit ſe mêlant avec le ſang, fourniſſoit la matiere à la fréquence des accès.

Après quoi je mis le malade à l'uſage de l'opiat ſuivant :

Prenez crâne humain, racines de pivoine mâle, de valériane ſauvage, gui-de-chêne, rapure d'yvoire, corne-de-cerf préparée, poudre-à-vers, coralline, de chacun deux gros; ſtomachique de Potérius, rhubarbe choiſie en poudre, de chacun un gros; cinnabre d'antimoine & mercure doux, de chacun deux ſcrupules; poudre de Guttete une demi-once, avec le ſyrop de kermès; faites un opiat dont le malade prendra un gros tous les matins & ſoirs.

A la fin de cet opiat je le purgeai avec le bol ſuivant :

Prenez diagrede huit grains ; *aquila-alba* dix grains; réſine de jalap cinq grains; trochiſques d'agaric un ſcrupule ; faites avec la pulpe de caſſe récente, un bol qui ſera pris le matin.

Un quart-d'heure après ce bol, le malade prit un bouillon fait avec du veau, dont il fut parfaitement purgé, après quoi les accès qu'il avoit eu pendant une année entiere, furent diſſipés ſans aucun retour.

Seconde Obſervation.

* Le 9 Avril 1721, la fille du ſieur Brigide, Architecte à Nancy, âgée de dix-huit ans, tourmentée depuis pluſieurs années d'épilepſie, me vint conſulter pour lui procurer ſa guériſon. Par le récit qu'elle me fit de ſes convulſions périodiques, & par les circonſtances de ſa narration, je trouvai que les ſpaſmes étoient occaſionnés par des humeurs âcres & vermineuſes mêlées avec le ſang, qui cauſoient des irritations au genre nerveux, produiſoient des mouvemens involontaires & déréglés dans toute l'habitude du corps.

Pour obtenir une guériſon ſûre, je

preſcrivis d'abord la ſaignée du bras, & vingt-quatre heures après, celle du pied; après quoi je fis prendre à la malade quatre grains de tartre-émétique, un demi-gros de poudre-à-vers, & une demi-once de manne, le tout délayé dans un bouillon. Ce reméde la fit vomir à cinq ou ſix repriſes, des biles jaunes & verdâtres, & par ce moyen ſon eſtomac fut très-bien purgé des matieres aigres & vermineuſes qui entretenoient la mauvaiſe digeſtion.

Le lendemain de l'effet du vomitif, je lui conſeillai de ſe mettre à l'uſage de la poudre de Guttete, dont je lui fis prendre tous les matins vingt grains, & ſix grains de mercure doux, incorporé avec un peu de pulpe de caſſe. Je fis continuer l'uſage de ces bols pendant la quinzaine, & à la fin je fis purger la malade de la maniere ſuivante:

Prenez infuſion de ſené quatre onces; manne une once & demie; tablettes diacarthami un gros; trochiſques d'agaric un demi-gros; ſyrop de fleurs de pêcher une once, pour une médecine à prendre le matin, & deux heures après un bouillon. Elle fut bien purgée par le bas, & obtint une guériſon radicale, ſans avoir jamais reſſenti aucun accès d'épilepſie.

Troiſiéme Obſervation.

* Sur la fin du mois d'Octobre 1738, le nommé Paris, Maître Cordonnier à Nancy, me pria de le guérir de ſes accès épileptiques qui le tourmentoient depuis quatre ans; il tomboit tout-à-coup ſans connoiſſance dans des convulſions ſi violentes, que l'écume lui ſortoit de la bouche, enſuite il reſtoit des heures entieres dans un aſſoupiſſement profond, n'ayant plus que le pouls libre & la reſpiration léſée.

Cette maladie provient d'un mouvement déréglé des eſprits animaux; ce qui fait qu'elle ſe guérit difficilement: j'entrepris cependant la cure de la maniere ſuivante:

J'ordonnai d'abord la ſaignée du bras; le lendemain matin je fis prendre au malade ſix grains de tartre ſtibié & un gros de crême de tartre délayés dans un bouillon.

Ce reméde fit un très-bon effet par le vomiſſement, deux jours après il fut ſaigné du pied, enſuite je le mis à l'uſage de la boiſſon ſuivante:

Prenez bois de buis, de genièvre, racines de pivoine mâle, gui-de-chêne, grande-valériane, yvoire, corne-de-cerf préparée, de chacun deux gros; écorce de

*

citron, graine de chardon-bénit, de chacune un gros; faites macérer pendant vingt-quatre heures dans quatre livres d'eau tiéde, puis bouillir juſqu'à la conſomption d'un tiers; ajoutez ſur la fin de la coction, fleurs de tilleul, de muguet, de chacune deux pincées: on prendra tous les jours au matin un verre de la colature.

J'appliquai les véſicatoires ſur la nucque du cou, je fis purger deux ou trois fois le malade pendant l'uſage de cette boiſſon, & il ſe trouva guéri de ſes accès épileptiques ſans aucun retour, juſqu'à ce jour 22 Août 1753.

Quatriéme Obſervation.

* Sur la fin de l'année 1739, je fus invité d'avoir ſoin du rétabliſſement de la ſanté de Marie Baudin, âgée de dix-huit à vingt ans, attaquée de convulſions épileptiques, pendant leſquelles toutes les parties de ſon corps ſe mettoient en de ſi violentes contractions, qu'elle jettoit de l'écume par la bouche, & qu'elle reſtoit dans cet état ſans connoiſſance pendant des heures entieres.

Comme cette maladie provenoit d'un dérangement des eſprits animaux, cauſée par des matieres aigres & vermineuſes,

je me déterminai d'abord à la ſaignée du bras ; enſuite je fis prendre à la malade quatre grains de ſel ſtibié, une demi-once de manne & un demi-gros de poudre-à-vers, le tout dans une écuelle d'eau chaude ; ce remède la fit vomir une demi-heure après, & dans chaque intervalle que laiſſoit le vomiſſement, je lui fis prendre ſept ou huit cuillerées d'eau tiéde.

Elle évacua copieuſement par haut & par bas, je la mis enſuite à l'uſage de la poudre de Guttete & contre-vers, dont je lui fis prendre tous les matins pendant quinze jours deux ſcrupules incorporés avec un peu de ſyrop de fleurs de pêcher.

La quinzaine étant paſſée, je la fis purger avec un demi-gros de poudre cornachine, & une once & demie de manne dans cinq onces d'eau de fleurs de tilleul. J'ordonnai de la purger quatre fois l'année, après quoi elle ſe trouva parfaitement guérie.

Cinquiéme Obſervation.

Au mois de Novembre 1766, étant pour lors à Metz, je fus conſulté par une perſonne du ſexe attaquée d'épilepſie ; elle étoit pour lors âgée d'environ trente-cinq ans ; les paroxiſmes ſe ſuccédoient preſque les uns aux autres ; le flux

menſtruel étoit totalement ſupprimé chez elle. Je lui conſeillai d'abord une ſaignée du pied, enſuite je lui preſcrivis un vomitif, & je lui ordonnai l'opiat ſuivant, à prendre, après ces remédes généraux, tous les jours le matin, à la doſe d'un gros.

Prenez quinquina, cinnabre factice, racines de valériane, de pivoine, feuilles d'oranger, de matricaire, de tanaiſie, de chacun un gros; mêlez & faites un opiat avec une ſuffiſante quantité de ſyrop d'armoiſe.

La malade fit uſage de ce reméde pendant environ ſix ſemaines, & par-deſſus, de la décoction de feuilles d'oranger; les paroxiſmes de ſa maladie diminuerent inſenſiblement; je lui ai conſeillé de continuer l'uſage de la décoction pendant au moins un an. Elle s'en eſt très-bien trouvée; on m'a même appris depuis peu qu'elle étoit totalement guérie.

EXOMPHALE.

Obſervation.

* Le 16 Juin 1726, je fus appellé pour procurer du ſoulagement à la femme du ſieur Plantet, Maître Tailleur d'habits à Nancy, attaquée pendant ſa groſſeſſe

d'une hernie exomphale avec étranglement de l'inteſtin ; comme cette maladie étoit des plus proviſoires, & qu'il y avoit *periculum in morâ*, je fis à l'inſtant ſaigner la malade du bras, pour prévenir l'inflammation & la fievre, & en même-temps je lui fis donner un lavement émollient, auquel on ajouta deux ou trois onces d'huile de lin, dont je fis appliquer le marc ſur la partie affligée ; la tumeur du nombril ne paroiſſoit pas plus groſſe qu'un œuf de pigeon, néanmoins la malade étoit reſſerrée, & ſouffroit des douleurs de colique très-violentes.

Indépendamment des remédes, les tranchées s'augmenterent, & le vomiſſement des matieres fécales ne donnoit point de relâche à la malade, de ſorte que ne voyant aucune reſſource que dans l'opération, on avertit à cet effet le ſieur Fiſſiere, qui paſſoit pour un des plus experts Chirurgiens de la Ville ; mais ſoit qu'il n'osât ou qu'il ne voulût pas entreprendre une opération auſſi délicate que dangereuſe, il dit qu'il ne falloit rien précipiter, qu'il conſeilloit à la malade de continuer ſes lavemens & ſes cataplaſmes, que l'inteſtin ſe réduiroit de lui-même par l'effet de ces remédes.

Je lui objectai que ces ſortes de ma-

ladies ne demandoient point de retard, que dans vingt-quatre heures l'inteſtin tomboit en gangrene; mais il me répondit que cette maladie étoit chirurgicale, & qu'il en faiſoit ſon affaire: j'abandonnai donc la malade à ſes ſoins & à ſon opiniâtreté; mais deux jours après je fus requis de retourner chez ladite malade, elle me fit voir ſon mal qui ſuppuroit une matiere fécale & chyleuſe; on avertit le Chirurgien qui ſe détermina à faire l'opération, mais trop tard, lequel par le moyen de ſa ſonde & des ciſeaux ouvrit les tégumens; l'inteſtin étant découvert ſe trouva noir, gangrené & adhérant à l'anneau du nombril; il en fit la réduction avec beaucoup de peine, parce qu'il fut obligé de détacher le boyau adhérant, pour le faire rentrer dans l'abdomen, on panſa la plaie. Cependant la malade ſouffroit & vomiſſoit de plus en plus.

Le lendemain en levant l'appareil, on trouva l'abdomen plein de matieres fécales qui ſe vuidoit par le nombril; quatre ou cinq jours après l'opération, il ſortit par la plaie une portion d'inteſtin gangrené longue de ſept ou huit pouces.

Le Chirurgien qui refuſa de faire l'opération, quand il étoit temps, fut obligé

pendant cinq ou ſix mois d'"aller deux fois le jour panſer, eſſuyer & nettoyer les excrémens de cette femme qui ſortoient de ſon nombril. Après ſon rétabliſſement elle fit faire des boîtes de ferblanc, qu'elle porte actuellement à ſa ceinture, & par le moyen d'une cannulle de plomb groſſe comme le pouce, qu'elle introduit par le nombril dans l'inteſtin ouvert, les matieres fécales tombent dans la boîte, qu'elle change & qu'elle lave chaque jour alternativement; elle a remarqué que les matieres tombent ordinairement ſix ou ſept heures après le repas.

Cette femme, quoique très-languiſſante & fort incommodée, accoucha heureuſement à ſon terme; elle a eu encore deux enfans depuis. Elle a été dans cet état de langueur pendant vingt-cinq ans, obſervant le régime le plus exact.

Fievre hétique.

Obſervation.

Fievre hétique dès la naiſſance.

* La femme du ſieur Barbe, Architecte demeurant à Nancy, avoit eu dix-

huit ou vingt enfans, qui moururent tous en bas âge; un ſeul réchappé nommé Jean-François Barbe, âgé de dix-huit ans, fut confié à mes ſoins le 15 Septembre 1714.

Il étoit tourmenté dès ſa naiſſance par des grandes douleurs d'eſtomac, ſurtout après avoir mangé; il avoit une fievre lente, continue avec redoublemens deux ou trois heures après le repas; ſon corps étoit maigre & exténué; on avoit employé, mais envain, beaucoup de remédes pour le tirer de ce pitoyable état; ſon mal augmentoit de jour en jour, nul ſuccès dans les remédes; les potions purgatives les plus douces irritoient tellement ſon eſtomac par des coliques affreuſes, qu'elles mettoient le malade en très-grand danger de mort.

Je cherchai avec la derniere exactitude, quelle pouvoit être la cauſe de cette maladie longue & dangereuſe; & après l'avoir mûrement examiné, je conclus qu'elle ne pouvoit être cauſée que par les ſels acides, trop actifs & trop groſſiers du ſuc gaſtrique, leſquels par leur trop grande acidité & activité, picotoient continuellement les fibres de l'eſtomac, ſurtout pendant les temps de la digeſtion, où ils étoient dans un plus grand mouvement,

vement, & ſe développoient par conſéquent davantage après le repas.

Sur ce principe je conclus que pour évacuer inſenſiblement les ſels irritans de l'eſtomac, il convenoit de purger le malade de quinzaine à autre; mais comme les plus douces médecines lui cauſoient des irritations & des cardialgies ſi violentes, qu'elles le mettoient en grand danger, je fis ajouter un grain de laudanum à chaque potion purgative, de la maniere ſuivante :

Prenez rhubarbe choiſie en poudre, ſementine, de chacune une demi-gros; ſel d'abſynthe un ſcrupule; ſommités de petite-centaurée, d'abſynthe, de chacune une demi-pincée; faites infuſer dans une ſuffiſante quantité d'eau de chicorée ſauvage, & diſſolvez dans la colature, manne de calabre une once; laudanum un grain; faites une potion purgative, qui ſera priſe le matin.

Jamais médecine ne purgea mieux le malade, ſans cardialgies ni tranchées; mais comme une ſimple médecine n'étoit pas ſuffiſante pour ſa guériſon, & ſçachant que les alkalis mêlées avec les acides font un ſel doux ou neutre, je lui preſcrivis les amers ſuivans :

Prenez racines de gentiane une demi-

once ; ſommités d'abſynthe, de petite-centaurée, bayes de genièvre, de chacune une demi-poignée ; cannelle concaſſée un ſcrupule ; faites infuſer à froid pendant douze heures dans trois livres de bon vin vieux. Coulez. Le malade prendra chaque jour deux verres de cette infuſion, un le matin & l'autre le ſoir.

L'uſage de ces remédes pendant quelques mois, guérit parfaitement le malade, il eut même pluſieurs enfans.

FIEVRE MALIGNE.

Premiere Obſervation.

Fievre maligne avec tranſport, guérie d'une maniere ſurprenante.

* Le 4 Octobre 1740, je fus prié d'avoir ſoin du nommé Pichelin, Voiturier, demeurant derriere les Jéſuites du Noviciat, attaqué depuis pluſieurs jours d'une fievre maligne vermineuſe ; elle avoit commencé par des grandes douleurs de tête & des reins, des laſſitudes, des cardialgies, des nauſées & des inſomnies ; enſuite ſurvinrent la ſoif, la noirceur & ſécheresſe de langue & le délire ; le pouls du malade étoit dur, fréquent & profond ; ſes urines rouges ſans aucun dépôt. Dans

cette ſituation je pris le parti de la ſaignée du bras, je lui fis prendre un lavement avec une livre de décoction émolliente & rafraîchiſſante, demi-once de bénédicte laxative & deux onces de miel roſat; le lendemain je lui preſcrivis la ſaignée du pied à la quantité de deux palettes.

Le même ſoir il prit la potion contre-vers ſuivante :

Prenez eaux de laitue, de pourpier, de chacune trois onces; poudre-à-vers, confection d'hyacinthe, de chacune un gros; ſyrop de limons une once; mêlez & faites un julep qui ſera pris le ſoir.

Le malade fut aſſez tranquille pendant la nuit, en conſéquence j'ordonnai la médecine ſuivante pour le lendemain.

Prenez pulpe de caſſe récemment mondée une once & demie; manne de calabre deux onces; diſſolvez-les dans cinq onces d'eau de pourpier, & délayez dans la colature poudre contre-vers, coralline, de chacune un demi-gros; ſyrop de fleurs de pêcher une once; mêlez & faites une potion à prendre le matin.

Le malade fut très-bien purgé & rendit par le bas ſept ou huit vers; mais comme ſon délire continuoit, on lui ap-

pliqua deux emplâtres véſicatoires derriere les oreilles.

Dans cet état de fievre ardente, il s'échappa du lit, ſort de la maiſon à une heure après minuit, va courir par la Ville tout nud en chemiſe au mois de Décembre, pendant la plus froide ſaiſon de l'année; & ce qui eſt de plus ſurprenant, on le trouva le lendemain matin dans la rue ſans fievre, ſans délire & bien rétabli: d'où il résulte que pendant le délire le ſang du malade étoit fort échauffé & raréfié; que par conſéquent le froid ne faiſoit aucune impreſſion fâcheuſe ſur ſon corps, au contraire il condenſoit les humeurs auparavant trop raréfiées; d'où s'enſuivit la ceſſation de la fievre, du tranſport & le rétabliſſement du malade.

Seconde Obſervation.

* Au commencement de l'année 1745, une fievre maligne infectoit tellement les Habitans de Vandeuvre, que dans l'eſpace de trois ou quatre mois, il en mourut pour le moins une cinquantaine.

Un Frere Tiercelin qui leur fourniſſoit les remédes par les ordonnances de pluſieurs Médecins de Nancy, contracta la maladie & en mourut. Cette contagion ne

tarda pas à infecter le Village voiſin qui en eſt l'annexe. Mais les Habitans de Houdemont mieux conſeillés que ceux de Vandeuvre, repréſenterent aux Officiers de l'Hôtel-de-Ville de Nancy, la néceſſité où ils ſe trouvoient d'être ſecourus dans une maladie où tant de perſonnes avoient ſubi le dernier ſort, faute d'un prompt ſecours. En conſéquence je fus invité le 9 Mai 1745, de viſiter & d'avoir ſoin des malades dudit Houdemont, où je me rendis le même jour.

Cette maladie épidémique commençoit à ſe manifeſter par des douleurs de tête, des langueurs, des laſſitudes; enſuite ſurvenoit la fievre continue, quelquefois avec friſſon, d'autres fois ſans friſſon; elle étoit accompagnée de toux, d'oppreſſion de poitrine, d'inſomnie, de vomiſſemens bilieux, de ſéchereſſe, de langueur avec noirceur.

Le pouls des malades étoit petit & fréquent, leurs urines étoient au commencement de la maladie claires, luiſantes, peu citrines; enſuite elles devenoient d'un jaune chargé, tirant ſur le rouge.

Par l'expoſé ci-deſſus, il eſt évident que cette fievre étoit maligne & contagieuſe: comme dans ces ſortes de maladies l'eſtomac eſt le premier attaqué, je

fis prendre à chaque malade cinq ou ſix grains de tartre-émétique ſuivant ſes forces; le même ſoir je fis donner à chacun un gros de diaſcordium, afin de fortifier ce viſcere, & de procurer du repos après le vomiſſement. Enſuite je preſcrivis à quelques-uns l'opiat fébrifuge, contre-vers & purgatif, & aux autres le vin amer, dont voici la compoſition:

Prenez racines de gentiane, de quintefeuille, de caryophillata, de chacune une once; feuilles & ſommités de petite-abſynthe, de petite-ſauge, de petite-centaurée, de chamædrys, de chacune une poignée; bayes de geniêvre une demi-once; faites infuſer à froid pendant vingt-quatre heures dans trois pintes de bon vin vieux, pour en prendre trois verres par jour, un le matin, un autre deux heures après le dîner, & le troiſiéme à l'heure du ſommeil.

Je fis ſaigner quelques malades & je fis appliquer l'emplâtre véſicatoire ſur la nuque du cou de ceux qui ſouffroient beaucoup des douleurs de tête, & qui étoient menacés de délire.

Cette méthode réuſſit ſi bien, que du nombre de cinquante-cinq malades que je traitai pendant trois ſemaines, il n'en mourut qu'un ſeul par ſa faute.

L'on voit par cet exemple combien il eſt mort de malades à Vandeuvre faute de ſoulagement, & combien peu il en eſt mort à Houdemont pendant les trois ſemaines que je fus prépoſé pour guérir ces derniers; j'y extirpai la maladie radicalement, quoique contagieuſe.

Troiſiéme Obſervation.

* Au commencement du mois d'Octobre 1754, les deux filles du ſieur Caprés, Marchand à Nancy, l'une âgée de neuf ans & l'autre de ſix, furent attaquées de cette eſpéce de fievre putride, qui enlevoit beaucoup de malades à Nancy, à Luneville, à Puligny & dans pluſieurs autres lieux, où les Freres de la Charité furent envoyés par ordre du Roi pour gouverner les malades & pour leur ſervir de Médecins; ces deux jeunes filles ayant reſté pendant huit jours ſans Médecins, je ne fus appellé que le 15 du mois d'Octobre; je trouvai ces malades dans un état déplorable, ſans connoiſſance, dans des inſomnies & des rêveries continuelles, ayant la langue chargée & fort épaiſſe; les urines cruës, enflammées, avec une averſion & une répugnance pour tous les alimens & les médicamens; d'où je conjecturai que cette maladie étoit cauſée par

des crudités vermineuſes, qui s'étoient déja mêlées dans le ſang, & qu'on ne pouvoit ſauver ces deux malades que par l'effet d'un vomitif contre-vers : je me déterminai donc à l'inſtant à faire prendre à l'aînée trois grains de tartre ſtibié, & à la cadette deux grains & demi; ce reméde leur fit jetter par le haut quantité de matieres jaunes & verdâtres à cinq ou ſix repriſes; elles furent auſſi purgées par le bas copieuſement; comme je l'ai déja dit ci-devant, les matieres febriles & vermineuſes étoient déja mêlées dans le ſang, la fievre perſiſtoit avec autant de violence qu'auparavant; je jugeai à propos de leur faire prendre à chacune trois verres par jour du vin amer & fébrifuge ſuivant :

Prenez des racines de gentiane, de quintefeuille & de caryophillata, de chacune une demi-once; des feuilles & ſommités de petite-abſynthe, de petite-centaurée, de chamædrys, de chamæpitis, de piloſelle, de chacune une demi-poignée, que vous ferez infuſer à froid l'eſpace de douze heures dans un pot de vin vieux, dont les malades prendront un petit verre le matin, un autre deux heures après dîner, & un troiſiéme verre à l'heure du ſommeil.

Cependant

Cependant la fievre perſiſtoit toujours, & ces deux malades tomberent dans une léthargie qui les fit devenir muettes, ſourdes & aveugles, notamment l'aînée, qui fut muette pendant trois ſemaines, ſans que l'on pût avoir d'elle une ſeule parole; je leur fis donner de temps en temps quelques lavemens contre-vers, & ayant fait appliquer à l'aînée un emplâtre véſicatoire ſur la nuque du cou, elle commença après un mois de maladie à prononcer quelques paroles; enfin je lui fis prendre tous les matins cinq ou ſix gouttes d'élixir de propriété; elle fut parfaitement rétablie avec ſa ſœur dans l'eſpace de ſix ſemaines.

FIEVRE POURPRÉE.

Premiere Obſervation.

Fievres épidémiques & pourpreuſes, extirpées aux Villages de Millery & Autreville.

* Le 12 Juillet 1715, je reçus un ordre de la Cour de me tranſporter aux Villages de Millery & Autreville ſon annexe, pour y traiter les maladies contagieuſes, dont les Habitans étoient infectés, maladies d'autant plus dangereuſes

que dans l'eſpace de huit jours l'on avoit enterré dix à douze grands corps dans les ſuſdits Villages.

Elles ſe déclaroient d'abord par des laſſitudes ſpontanées, des foibleſſes, des cardialgies ; enſuite ſurvenoient les friſſons ſuivis de chaleurs, rougeurs de tout le corps, de grandes douleurs de tête & des délires. Le pouls des malades étoit dur, tendu, fort élevé ; les urines aſſez ſemblables aux naturelles ſans aucun dépôt ; il paroiſſoit ſur leur poitrine & ſur leurs reins des puſtules ou taches rouges, ſemblables à des morſures de puces, leurs langues étoient noires, ſeches & ſouffroient beaucoup de la ſoif ; aux uns ſurvenoient les hémorrhagies, aux autres des flux de ventre avec des déjections ſanguinolentes : enfin cette maladie avoit tout le caractere d'une fievre pourprée. Ainſi pour extirper la contagion, je commençai par faire ſaigner ceux qui avoient le pouls plein, dur, plus tendu & plus élevé ; je donnai à tous le tartre-émétique, chacun ſuivant ſes forces, & après l'effet du vomitif, je leur fis prendre la thériaque ou la confection d'hyacinthe ; le lendemain je tâchai de leur procurer les ſueurs par le ſecours de la potion ſuivante :

Prenez eaux diſtillées de reine - des-prés, de bardane, de ſcabieuſe, de chacune deux onces; confection d'hyacinthe, vieille thériaque, de chacune un demi-gros; ſementine deux ſcrupules; antimoine diaphorétique, poudre de vipere, de chacun un ſcrupule; ſyrop d'œillet une once; mêlez & faites ſuivant l'art une potion.

Je faiſois de temps en temps réitérer cette potion, & après qu'ils l'avoient priſe, je les faiſois couvrir en leur donnant quelques verres de vin vieux pour leur procurer les ſueurs; je fis prendre aux plus foibles vingt ou trente gouttes de lilium de Paracelſe.

Sur le déclin de la maladie, je les fis purger avec le ſéné, la rhubarbe, la manne & les contre-vers, enſuite je leur preſcrivis le vin vieux pour boiſſon ordinaire.

Par cette méthode je guéris tous les malades que la mortalité avoit épargnés avant ma miſſion; ils étoient au nombre de trente-deux qui furent guéris, à la réſerve d'un ſeul, qui aima mieux mourir que de prendre les remédes qui lui avoient été préparés; ce fait eſt atteſté par les Certificats, & des gens de Juſtice dudit lieu.

Seconde Obſervation.

* Après avoir traité, dit le Docteur Marquet, en parlant de lui-même, un grand nombre de fievres pourprées, tant à Nancy que dans les Villages de Malxville & de Belleville (voyez l'article des maladies épidémiques, & l'obſervation précédente) pendant tout le cours de l'année précédente; je fus enfin attaqué moi-même de la contagion le 3 Janvier 1736, dans le temps le plus froid, & la plus rude ſaiſon de l'année.

Je ſentis d'abord une douleur de tête inſupportable, un dégoût & une averſion pour tous les alimens, enſuite la fievre ſurvint ſans intermiſſion : j'avois le pouls petit, dur & fréquent; mes urines étoient d'un rouge brillant, ſans aucun dépôt; j'avois la langue fort chargée, ſur-tout le matin; ce qui me fit prendre le parti de la ſaignée du bras, afin qu'en diminuant la tenſion du pouls, la fievre & la grande douleur de tête puſſent ſe ralentir.

Le lendemain de la ſaignée, je pris cinq grains de tartre-émétique, & une once de manne délayée dans un bouillon. Ce reméde me fit évacuer par le haut une grande quantité de bile à ſept ou huit repriſes; & d'abord après, j'apperçus

ſur mes mains, ſur mes bras & ſur ma poitrine des puſtules pourprées, cependant ni la fievre, ni la douleur de tête ne diminuoient pas, au contraire cette douleur devenoit de jour en jour plus inſupportable.

Vers le ſeptiéme jour de ma maladie, il me ſurvint une toux férine très-violente, jointe à une inſomnie; ainſi me voyant menacé d'un délire imminent, je pris le parti de mettre ordre aux affaires de ma conſcience, & d'ordonner l'opiat ſuivant :

Prenez ſang de bouquetin, blanc de baleine, mâchoires de brochet, poudre *diatraganthi-frigidi*, poudre contre-vers, coralline, électuaire, diaſcordium, de chacun deux gros; antimoine diaphorétique, poudre de vipere, de Guttete, de chacun un gros; faites avec le ſyrop de Diacode un opiat, dont la doſe ſera d'un gros, matin & ſoir.

Immédiatement après avoir écrit cette recette, je reçus les derniers Sacremens, je tombai dans le délire, comme je l'avois prédit, & je perdis abſolument la connoiſſance ſans dormir ni jour ni nuit.

Pendant trois ſemaines que durerent mes rêveries, l'on eut ſoin de me faire prendre mon opiat, de me donner quel-

ques lavemens laxatifs & purgatifs, de m'appliquer les véſicatoires derriere les oreilles : enfin le Souverain Médecin, Créateur & Conſervateur de toutes choſes, ne me deſtinant pas encore à mourir pour le moment, me renvoya la connoiſſance vers le 28 du mois de Janvier. Il faut noter que le temps de mes rêveries me paroiſſoit ſi court, qu'il me ſembloit que je n'avois été dans cet état qu'environ vingt-quatre heures.

Mes organes étoient tellement léſés, que les objets me paroiſſoient racourcis de moitié, & que tous ceux qui me parloient, me paroiſſoient parler en naſillonnant. J'étois d'une ſi grande foibleſſe, que je n'aurois pu faire quatre pas de ſuite ſans tomber, ſi je n'avois été ſoutenu par quelqu'un.

Enfin, pour rétablir mon appétit, je pris une potion purgative, avec la manne & la rhubarbe, & enſuite tous les matins douze ou quinze gouttes d'élixir de propriété dans un peu de vin amer. Peu après les bons alimens, avec l'aide de Dieu, me rétablirent en parfaite ſanté.

Fievre vermineuse.

La fievre vermineuſe eſt celle qui eſt

occaſionnée par la putréfaction des humeurs ; elle differe peu de la fievre putride.

Premiere Obſervation.

Fievre vermineuſe, ſuites de couche.

* Le 15 Décembre 1755, je fus appellé pour avoir ſoin du rétabliſſement de la ſanté de Madame Remy, âgée d'environ vingt-cinq ans, & accouchée depuis dix jours, à laquelle il étoit ſurvenu tout-à-coup une fievre aiguë, très-violente, accompagnée de la ſuppreſſion totale d'urine & des lochies, avec cardialgie, nauſées, dégoût & averſion totale pour les alimens ; le grand froid & la rigueur de l'hiver avoient cauſé toutes ces ſuppreſſions par l'épaiſſiſſement des humeurs ; c'eſt par cette raiſon que pour mettre le ſang en mouvement, & pour évacuer les matieres vermineuſes & le mauvais ferment de l'eſtomac, je jugeai à propos de preſcrire à la malade un vomitif contre-vers avec quatre grains de ſtibié & un demi-gros de ſementine en poudre, délayé dans du thé, & adouci par la manne ; ce reméde fit un très-bon effet par le vomiſſement, & trois ou quatre heures après, je lui fis prendre de demi-heure en demi-heure, deux cuillerées de la po-

tion hyſtérique & contre-vers ſuivante :

Prenez des eaux ſimples d'armoiſe, de méliſſe, de tanaiſie, de chacune deux onces ; feuilles de marrube-blanc, de dictamne de Crete en poudre, de chacune un gros ; racines d'ariſtoloche ronde, auſſi en poudre, deux ſcrupules ; ſementine un demi-gros ; ſyrop de marrube-blanc une once ; faites une potion dont la malade prendra deux ou trois cuillerées de temps en temps.

Cette potion fit un très-bon effet, en procurant l'évacuation de la matiere vermineuſe, & des lochies qui étoient ſupprimées ; mais il s'agiſſoit de procurer l'évacuation des urines, qui étoient auſſi totalement ſupprimées ; c'eſt pourquoi je fis donner à la malade un lavement avec la décoction des feuilles émollientes, faite dant du vin, & en même-temps je lui fis prendre cinq onces d'eau de raves, une once de ſyrop des cinq racines apéritives, & trente grains de cloportes en poudre ; cette potion procura une très-copieuſe évacuation d'urines ; enſuite la fievre étant beaucoup diminuée, je la fis purger avec manne deux onces, rhubarbe en poudre un demi-gros, ſyrop de fleurs de pêcher une once, ſementine deux ſcrupules délayés dans quatre onces d'eau de chico-

rée. Dans l'eſpace de trois ſemaines la malade fut rétablie en parfaite ſanté.

Seconde Obſervation.

Fievre putride & vermineuſe.

La nommée ***, demeurant rue de la Source Ville-vieille à Nancy, me fit appeller pour avoir ſoin du rétabliſſement de ſa ſanté; elle étoit attaquée d'une fievre putride continue; le pouls de la malade étoit grand & fréquent, quelquefois même inégal; ſes urines étoient crues, ſa langue étoit noirâtre, ſes déjections & ſes ſueurs fétides: la malade étoit en outre dans un aſſoupiſſement continuel; je commençai à lui ordonner d'abord un grain de kermès dans ſa tiſanne; ce kermès produiſit l'effet que j'en attendois, il la fit aller par haut & par bas, & la tira à l'inſtant de ſon aſſoupiſſement; enſuite je lui ordonnai de deux jours l'un, de l'eau de caſſe, & pendant les jours d'intervalle des lavemens émolliens & des potions antivermineuſes & cordiales; ce que je fis réitérer pendant environ quinze jours, la malade rendit des vers en quantité, & des matieres putrides & puantes; le ventre déſenfla, la fievre tomba inſenſiblement, & en l'eſpace de vingt-

quatre ou vingt-cinq jours, elle récupera une ſanté parfaite.

J'en ai ainſi traité pluſieurs à Nancy de la même maladie, & je m'en ſuis très-bien trouvé, parmi leſquelles ſe trouvent la nommée Ducheſne, veuve d'un Imprimeur, demeurant rue des Artiſans, la nommée Galliardeau, Herboriſte, rue de la Source, & pluſieurs autres dont l'énumération ſeroit trop longue.

GANGRENE.

Obſervation.

Jambe gangrenée.

*LE 20 Février 1733, la veuve Bazin, demeurant derriere les Tiercelins, âgée de quatre-vingt-quatre ans, fut attaquée tout-à coup de gangrene, provenant de cauſe interne, qui occupoit la jambe gauche, depuis la partie ſupérieure du tibia juſqu'au bout du pied; cette vieille ſouffroit des douleurs très-aiguës avec une fievre continue; ſon pouls étoit petit, concentré & intermittent, les ſyncopes & les cardialgies étoient fréquentes, tout l'abdomen très-tendu, & les parties inférieures édémateuſes; dans cet

état déſeſpéré, après lui avoir fait administrer les Sacremens, je lui propoſai des ſcarifications ſur la partie gangrenée, qu'elle rejetta avec aigreur, ſoutenant que ſa jambe n'étoit pas gangrenée; ſur ce refus, je lui fis faire trois ou quatre fois le jour, des embrocations avec l'eau-de-vie camphrée, & j'appliquai enſuite ſur la tumeur la poudre de ſcordium; l'enflure du bas-ventre & les tranchées augmenterent ſi conſidérablement, que je pris le parti de la purger avec trois verres de tiſannes royales.

Prenez follicules de ſené une demi-once; rhubarbe un gros; ſemences d'anis, de coriandre, de roſes pâles, de chacune une pincée; cannelle un ſcrupule; la moitié d'un citron coupé par tranches; régliſſe une demi-once; faites infuſer pendant la nuit ſur des cendres chaudes dans trois roquilles d'eau vulnéraire ſimple; le lendemain l'on délayera dans la colature bouillante deux onces de manne pour une tiſanne, dont la malade prendra un verre à ſix heures du matin, un verre à huit, & un troiſiéme à dix heures, & entre chaque verre un bouillon fait avec du veau.

La malade fut bien purgée & ſon ventre déſenfla par ce reméde; mais la gan-

grene faiſoit à chaque inſtant des progrès conſidérables; la partie grangrenée devint totalement noire, deſſéchée, ſphacelée, d'une odeur cadavéreuſe & inſupportable.

La malade tomboit à chaque inſtant dans des foibleſſes & des ſyncopes ſi conſidérables, qu'on la croyoit morte, & pour cette raiſon je lui fis donner de quart-d'heure à autre, deux ou trois cuillerées de la potion ſuivante:

Prenez eaux de chicorée, de fleurs d'orange, de chacune trois onces; eau thériacale une once; confection d'hyacinthe un gros; poudre de vipere un demi-gros; teinture de caſtor deux gros; lilium de Paracelſe un ſcrupule; ſyrop d'œillets une once; mêlez & faites une potion qui ſera priſe par cuillerées.

Cette potion pluſieurs fois réitérée, fit un très-bon effet; les lavemens laxatifs & carminatifs, auxquels l'on ajouta l'eſprit-de-vin camphré, contribuerent à rétablir les forces de la malade; mais la partie ſphacelée contracta une puanteur ſi inſupportable, que l'on ne pouvoit reſter dans ſa chambre, & qu'il n'y avoit plus de reſſource que dans l'amputation; mais la vieille malade toujours obſtinée, ſoutint opiniâtrement que ſa jambe n'étoit pas

gangrenée, & qu'il étoit inutile de faire l'amputation.

Je continuai donc de la viſiter en cet état, de la purger ſouvent, de lui faire prendre des cordiaux & des lavemens, & d'appliquer ſur ſa jambe & ſur ſon pied l'eau-de-vie camphrée & la poudre de ſcordium, juſqu'à ce que toutes les chairs ſe ſoient détachées des os, elles tomberent même en pourriture, & le ſphacele s'étant fixé à la jarretiere, il ne reſta plus à cette vieille que les os du pied & de la jambe à découvert, tels qu'on les voit dans les ſquelettes.

Meſſieurs les Magiſtrats de la Ville de Nancy y députerent des Médecins & des Chirurgiens qui raiſonnerent différemment ſur un événement auſſi rare que ſurprenant. (Un pareil eſt cependant encore arrivé en 1768, à la nommée Antoine, de Nancy.)

On propoſa à cette vieille de ſcier les os de la jambe qui l'incommodoient; mais elle n'en voulut rien faire, ſoutenant toujours qu'elle n'avoit pas eu la gangrene. Enfin trois ou quatre mois s'étant écoulés, les deux os, ſçavoir le tibia & le péroné, ſe détacherent à l'endroit de la jarretiere par l'humeur âcre qui ſuintoit continuellement du moignon.

Cette femme fut guérie & vécut encore ſept ou huit mois après ; ce qu'il y a de plus étonnant, c'eſt que toutes les parties charnues ſe ſoient détachées ſans hémorrhagies, & qu'elle dit reſſentir de temps en temps des grandes douleurs au talon qu'elle n'a plus.

HÉMORRHAGIE.

Premiere Obſervation.

Hémorrhagie conſidérable.

*LE 15 Avril 1712, l'on me confia, dit le Docteur Marquet, n'étant pour lors que Licencié en Médecine, le rétabliſſement de la ſanté du fils de Nicolas Pierron, Maire à Millery, âgé de quinze à ſeize ans, attaqué depuis pluſieurs jours d'une hémorrhagie continuelle, pendant laquelle il avoit perdu un demi-ſceau de ſang ; la couleur pâle du malade, les yeux ternes, brouillés & concaves, la froideur des extrêmités, les fréquentes ſyncopes, les vertiges ténébreux, la concentration du pouls, la continuation de l'hémorrhagie ſans interruption ; un frere mort, quelques années auparavant, d'une pareille maladie, donnoient très-peu d'eſ-

pérance de guériſon ; cependant pour ne pas abandonner le malade à ſon mauvais ſort, je tentai la cure de la maniere ſuivante.

La ſaignée étoit indiquée, mais elle ne pouvoit ſe faire ſans danger de faire périr le malade, même pendant l'opération ; je n'avois apporté aucun remède, cependant *periculum erat in morâ*.

Dans cette circonſtance, toute ma reſſource fut de chercher des plantes aſtringentes dans les champs & les jardins du voiſinage pour faire une tiſanne ; je pris à cet effet des racines d'althea, de grande-conſoude, de chacune trois ou quatre branches ; des feuilles de plantain, de centinode, de bourſe-à-berger, de chacune une poignée, une once de régliſſe que je fis bouillir pendant une demi-heure dans un pot d'eau de fontaine, pour boiſſon ordinaire.

Les bouillons furent faits avec le bœuf, la volaille, une poignée de ris & des racines de grande-conſoude ; je fis en même-temps introduire dans les narines du malade, du coton imbibé d'encre à écrire ; l'hémorrhagie ceſſa tout-à-coup ſans aucun retour, enſuite je lui preſcrivis un régime de vie exact, qui lui fut ſalutaire.

Seconde Obſervation.

Vomiſſement de ſang.

* Le 17 Juillet 1729, je fus invité de me tranſporter à Bioncourt, Village diſtant de trois lieues de Nancy, où je trouvai le ſieur Collin, habitant dudit lieu, attaqué d'un vomiſſement ſi conſidérable, que les cardialgies, les foibleſſes, les concentrations de pouls, la pâleur du viſage, dénotoient une mort prochaine, ſi le malade n'avoit été promptement ſecouru; il étoit âgé d'environ trente-huit ans, d'un tempérament ſanguin & bilieux. Après l'avoir examiné, je trouvai une rénitence dans l'hypocondre droit, qui marquoit l'obſtruction du foie, d'où je conclus qu'elle étoit la cauſe du vomiſſement de ſang, parce que l'artere hépatique étant comprimée, doit diſtribuer le ſang en moindre quantité dans le foie; d'où il s'enſuit néceſſairement que le ſurplus de ce ſang rejaillit dans l'artere ſtomachique: par conſéquent cette derniere doit ſe trouver beaucoup diſtendue, & quelques rameaux de cette artere venant à ſe rompre, le ſang s'épanche dans la capacité du ventricule, qui s'évacue par le vomiſſement; de plus le ſang

ſang qui vient de la veine porte, trouvant le foie embarraſſé, ne peut paſſer librement, & celui qui vient des veines gaſtriques n'ayant pas aſſez d'eſpace pour ſe jetter dans la veine porte, les veines de l'eſtomac s'étant engorgées, la grande tenſion les fait rompre, & cauſe le vomiſſement ſanguin.

Quoique dans cette occaſion la cauſe de la maladie ſoit ſuffiſamment connue, cependant il étoit néceſſaire de la négliger pour obvier aux ſymptômes les plus preſſans; ainſi ma premiere indication fut de tempérer le mouvement du ſang par une légere ſaignée du bras; le même ſoir je fis prendre un grain de laudanum au malade, dans quatre onces d'eau de plantain & une once de ſyrop de corail; ce julep lui donna du repos & arrêta le vomiſſement de ſang. Pour boiſſon ordinaire je lui fis faire un pot de tiſanne avec les racines de grande-conſoude, d'althea; les feuilles de pyrole, de ſanicle, de pied-de-lion & la régliſſe.

Il prit auſſi de temps en temps quelques lavemens avec le petit lait bouilli; on fit au malade des bouillons clairs avec le jarret de veau, les racines d'althea & de grande-conſoude; inſenſiblement on y ajouta quelques cuillerées de ris.

Quinze jours après que le vomiſſement eut ceſſé, j'ordonnai deux onces & demie de manne délayée dans une écuelle de lait, dont il fut très-bien purgé.

Mais, comme dans une pareille maladie la récidive eſt à craindre, parce que l'obſtruction qui eſt la cauſe du mal, ſubſiſtoit toujours, je fis appliquer ſur l'hypocondre droit, l'emplâtre *oxicroceum*, & en même-temps je mis mon malade à l'uſage de l'opiat apéritif ſuivant :

Prenez extrait de mars apéritif une once; de chicorée, de houblon, de fumeterre, de chacun deux gros; ſel de tartre martial ſolube un gros; diaphorétique minéral un demi-gros; crême de tartre deux gros, avec le ſyrop de tuſſilage; faites un opiat dont le malade prendra un gros tous les matins dans du pain à chanter, & un bouillon immédiatement après; ce reméde fut continué pendant environ trois ſemaines, avec tout le ſuccès qu'on en pouvoit eſpérer.

Troiſiéme Obſervation.

Vomiſſement de ſang.

* Le 4 Juin 1740, le ſieur Verneſſon, Marchand, demeurant dans la rue de Grêve à Nancy, âgé de trente ſix ans,

fut attaqué d'un vomiſſement de ſang ſi abondant, qu'il tomboit dans des foibleſſes à perdre connoiſſance; ſon pouls étoit petit, foible, concentré & vermiculaire; l'hémorrhagie demandoit la ſaignée, & les ſymptômes étoient une contr'indication; cependant dans une maladie auſſi preſſante que dangereuſe, je pris le parti de lui faire tirer du bras une palette & demie de ſang à pluſieurs repriſes, & en même-temps de lui faire prendre à la cuillerée la potion ſuivante;

Prenez eaux de renouée, de plantain, de bourſe-à-paſteur, de chacune deux onces; de cannelle une demi-once; confection d'hyacinthe, corail rouge préparé, pierre hématite, ſang-de-dragon, de chacun un gros; ſyrop de grande-conſoude une once; mêlez & faites une potion à prendre à la cuillerée.

Pour boiſſon ordinaire, le malade prit une tiſanne faite avec les racines d'althea, de grande-conſoude, les feuilles de biſtorte, de tormentille, de pied-de-lion, les fleurs de coquelicot & la régliſſe.

L'hémorrhagie étant arrêtée, je mis le malade à l'uſage des crêmes de ris & d'orge au lait, dont il prenoit tous les ſoirs une bonne écuelle avec un peu de ſucre.

Quatriéme Obſervation.

Vomiſſement de ſang.

* Le 4 Mars 1741, je fus appellé pour ſecourir le ſieur Fallois, ancien Officier des Troupes de l'Empereur, âgé de quarante-ſept ans, attaqué d'un vomiſſement de ſang très-conſidérable : je lui fis tirer deux palettes de ſang du bras, & deux heures après, je lui en fis tirer autant du pied; enſuite il prit la potion ſuivante :

Prenez eaux de plantain, de renouée, de bourſe-à-paſteur, de chacune deux onces; de cannelle une demi-once; confection d'hyacinthe, corail rouge préparé, pierre hématite, terre ſigillée, de chacun un gros; ſyrop de corail une once; mêlez & faites un julep à prendre en deux priſes, laiſſant entre les deux, une heure d'intervalle.

Pour boiſſon ordinaire je lui preſcrivis la potion ſuivante :

Prenez racines de grande-conſoude, de guimauve, de chacune une once; feuilles de biſtorte, de tormentille, de plantain, de pied-de-lion, de chacune une poignée; fleurs de coquelicot une pincée; régliſſe effilée une once; faites bouillir

dans cinq livres d'eau de fontaine, juſqu'à conſomption d'un tiers, & faites une tiſanne pour boiſſon ordinaire.

On lui fit des bouillons avec le bœuf, le veau, la volaille & une poignée de ris. Lorſque l'hémorrhagie fut totalement ceſſée, je fis purger le malade avec trois verres d'eau de caſſe, qu'il prit d'heure à autre, & enſuite il ſe trouva guéri.

Cinquiéme Obſervation.

Vomiſſement de ſang conſidérable.

* Le 7 Juin 1744, je fus appellé pendant la nuit pour guérir le nommé Verneſſon, qui ſe mouroit d'une rechûte d'hémorrhagie & vomiſſement de ſang ſi conſidérable, qu'il étoit ſans pouls, ſans forces, plus reſſemblant à un mort ou à un ſpectre, qu'à un homme vivant; la ſaignée ne pouvoit avoir lieu en cette occaſion, parce que les forces du malade ne le permettoient pas, ayant perdu beaucoup de ſang : je lui preſcrivis donc la potion aſtringente ci-après, à prendre à la cuillerée.

Prenez eaux de renouée, de plantain, de tabouret, de chacune un gros; de cannelle une once; confection d'hyacinthe, corail rouge préparé, ſang-de-dra-

gon, pierre hématite, de chacun un gros; ſyrop de corail une once; mêlez & faites une potion à prendre par cuillerée.

Je fis mettre deux ou trois morceaux des racines de grande-conſoude, & une poignée de ris dans ſes bouillons; & pour boiſſon ordinaire, je lui preſcrivis la tiſanne ſuivante:

Prenez racines de guimauve, de biſtorte, de tormentille, de grande-conſoude, de chacune une once; feuilles de pied-de-lion, d'herbe-aux-écus, de queue-de-cheval, de chacune une poignée; fleurs de roſes rouges, de millepertuis, de bouillon-blanc, de chacune une pincée; régliſſe une demi-once; faites bouillir dans cinq livres d'eau de fontaine, & diſſolvez dans la colature, ſyrop de guimauve de Fernel quatre onces; faites une tiſanne pour boiſſon ordinaire.

Ces remédes arrêterent l'hémorrhagie & le vomiſſement du ſang.

Sixiéme Obſervation.

Vomiſſement de ſang conſidérable.

* Le 1er Novembre 1745, la femme du ſieur Lalouette, Architecte à Nancy, âgée d'environ cinquante ans, fut attaquée d'un vomiſſement de ſang très-co-

pieux; ce vomiſſement ſe faiſoit ſans toux & ſans oppreſſion, ſignes évidens qu'il ne venoit pas du poumon, d'où il s'enſuit qu'il ne pouvoit tirer ſa ſource que de l'eſtomac; après avoir ſuffiſamment examiné la malade, je remarquai que ſon pouls étoit très-concentré & fievreux, qu'elle n'avoit aucune dureté dans les hypocondres, d'où je conclus que ce vomiſſement de ſang ne pouvoit être occaſionné que par l'obſtruction de la membrane glanduleuſe du ventricule; ces glandes ne ſçauroient être gonflées qu'elles ne compriment la veine qui les environne, d'où il s'enſuit que le ſang étant porté en plus grande quantité par l'artere, qu'il n'en ſçauroit être repris par la veine, il faut néceſſairement que la veine ſe trouve trop tendue, qu'elle s'ouvre, rempliſſe l'eſtomac de ſang, ce qui procure un vomiſſement ſanguin.

Comme cette maladie eſt toujours accompagnée d'inflammation, la ſaignée eſt auſſi toujours indiquée autant que les forces du malade le peuvent permettre; ainſi je lui conſeillai de ſe faire tirer trois palettes de ſang du bras, en même-temps je preſcrivis la tiſanne aſtringente comme il ſuit:

Prenez racines de biſtorte, de tormen-

tille, d'althea & de grande-conſoude, de chacune une once; feuilles de plantain, de bourſe-à-paſteur, de chacune une poignée; fruits de cinorrhodon, de *vitis-idæa*, de chacun une demi-once, que l'on fera bouillir pendant une demi-heure dans un pot d'eau de fontaine, en ajoutant ſur la fin de la coction, régliſſe une demi-once; fleurs de coquelicot une pincée, pour une tiſanne à prendre pour boiſſon ordinaire.

Après quoi je fis purger la malade avec deux onces de manne, & enſuite je la mis à l'uſage des eaux minérales de Buſlang, dont elle ſe trouva beaucoup ſoulagée.

HÉMOPHTHISIE.

L'hémophthiſie eſt un crachement de ſang cauſé par la rupture ou l'éroſion de quelques vaiſſeaux du poumon, accompagné ordinairement de toux.

Obſervation.

* Le 22 Août 1735, je fus invité de viſiter la femme du ſieur Pacquotte, demeurant à Nancy ſur l'Eſplanade, attaquée d'une hémophthiſie très-abondante; la malade étoit alors âgée de vingt-quatre

quatre ans; elle expectoroit en touſſant, un ſang rouge, vermeil, écumeux & en grande quantité, preuve évidente que le ſang venoit du poumon, & que ſes vaiſſeaux étant ouverts, il s'épanchoit dans les bronches & les véſicules de ce viſcere, & ſortoit enſuite par l'expectoration.

Pour parvenir à la guériſon du crachement de ſang, qui vient du poumon, il eſt néceſſaire de conſolider une partie flaſque, compoſée de fibres membraneuſes très-déliées qui ſont dans un mouvement perpétuel: pour y réuſſir, ma premiere indication fut la ſaignée du bras réitérée juſqu'à trois fois; en même-temps je preſcrivis la tiſanne aſtringente ſuivante:

Prenez racines de biſtorte, de tormentille, de grande-conſoude, de guimauve, de chacune une once; roſes rouges, fleurs de coquelicot, de chacune une pincée, que l'on fera bouillir pendant une demiheure dans trois chopines d'eau de fontaine; l'on ajoutera à la colature, quatre onces de ſyrop d'althea de Fernel, pour une tiſanne à prendre pour boiſſon ordinaire: & afin de donner plus de conſiſtence au ſang, je fis mettre dans les bouillons de la malade une poignée de ris, & deux ou trois racines de grande-

conſoude avec une poignée de feuilles de la même plante, dont elle fit uſage pendant douze ou quinze jours, après quoi ſon crachement de ſang s'arrêta ſans aucun retour.

J'ai vu donner dans de pareilles occaſions les pilules d'alun, le ſang-de-dragon, la pierre hématite, le bol, le corail rouge, qui faiſoient ceſſer le crachement de ſang; mais en fixant l'hémorrhagie, ces forts aſtringens fixoient auſſi le ſang extravaſé, d'où il ſurvenoit peu après un crachement de matieres purulentes, parce que le ſang s'étant arrêté dans les poulmons, il s'étoit corrompu par ſon ſéjour & changé en pus; d'où réſultoit la phthiſie pulmonaire. *A ſanguinis ſputo puris ſputum, & inde tabes.* En pareille occaſion un Médecin doit avoir beaucoup de prudence pour le choix des remédes, afin, comme on dit, de ne pas renfermer le loup dans la bergerie.

HYDROPISIE.

Quant à ce qui concerne cet article, conſultez le petit Traité que nous avons donné concernant cette maladie, qui ſe vend chez *Humblot, Libraire, rue Saint Jacques.*

HYPOCONDRIACIE.

L'hypocondriacie eſt une maladie compliquée ou compoſée de mille accidens extraordinaires ; elle attaque le genre nerveux ; ſon nom lui vient de ce qu'elle exerce principalement ſon action dans la région du bas-ventre qu'on nomme hypocondre.

Conſultation du 12 Décembre 1754.

Affection hypocondriaque.

* Voyant, Monſieur, par les écrits publics les importantes découvertes que vous faites, un ancien Militaire eſpere trouver quelques adouciſſemens par vos ſçavans conſeils & ordonnances, en vous expoſant ſa ſituation. Je ſuis âgé de ſoixante-cinq ans, d'un tempérament chaud & bilieux ; je ne digere point, ou fort difficilement ; j'ai des foibleſſes & des vents dans l'eſtomac, qui montent dans la poitrine & ſouvent s'y arrêtent ; le ventre pareſſeux, obſtrué & conſtipé, ne vivant en ſanté paſſable, que quand je prends des purgatifs ou des lavemens ; je n'engendre que des glaires blanches, dont mes déjections ſont ſouvent enve-

loppées ; j'ai eu dans ma jeuneſſe pluſieurs chaude-piſſes, qu'on avoit cru guéries : il y a trente ans qu'il me prit un écoulement ſpermatique ; mais au dire de Meſſieurs la Peyronie, Petit, le Maire & autres Sçavans, il n'y avoit point de virus ; cependant je crois qu'il y en a reſté un ſoupçon : je n'ai point de ſymptômes viſibles ; la poitrine bonne, couleur ſaine, haleine d'un enfant, mais difficulté de reſpirer, point de parties nobles attaquées, mais le ſommeil affreux ; & dès que les paupieres ſe ferment, des viſions & des rêves ſiniſtres, mêlés de ſpectres & combats : enfin tout mon mal eſt dans l'eſtomac & le bas-ventre, & vous prendrez, s'il vous plaît pour axiôme, que tout reméde qui ne chaſſe & ne purge point, m'eſt abſolument inutile. Je vous ſupplie donc, Monſieur, de méditer mon expoſé, & me marquer au plutôt votre ſentiment auquel j'ai grande confiance ; vous aurez la bonté de me rédiger les ordonnances que vous croirez les plus convenables, tant pour me tenir les voies libres, que pour les alimens que vous me croirez ſalutaires. Les viandes me paſſent plus difficilement que le maigre, laitage, beurre frais & œufs frais ; mais il faut des purgatifs fré-

quens. Je ſuis ancien Colonel d'Infanterie.

Je dois remarquer que je ne puis parvenir à me purger à fond, ſi je l'étois, je me porterois moins mal; les ſels me font mal & m'alterent extrêmement; la manne ne me fait rien & me dégoûte, la rhubarbe me conſtipe davantage, le ſené irrite trop; voilà bien des inconvéniens qu'il ne faudroit pas moins que votre ſçavoir & votre habileté pour les tempérer & les ſurmonter; je vous prie de me mettre en françois ce que vous aurez la bonté de me preſcrire; je ne prends point de drogue que je ne connoiſſe.

Réponſe à l'expoſé du 12 Décembre 1754.

* Monſieur, le grand nombre de lettres que je reçois tous les jours des différentes Villes & Provinces, m'oblige d'en abréger les réponſes, & de n'écrire que ce qui eſt le plus néceſſaire.

Votre tempérament étant chaud & bilieux, mélancolique, avec une conſtipation habituelle, qui ne peut ſe ſoulager que par des purgatifs; un ſommeil turbulent, des rêves ſiniſtres, ſont les ſignes d'une mauvaiſe digeſtion & d'un ſang épais, coëneux & chargé de ſels acides

& coagulans; d'où il s'enſuit que notre indication doit ſe porter à diviſer ou atténuer la lymphe épaiſſie, & à la rendre plus liquide & plus coulante; ainſi Monſieur eſt conſeillé de ſe mettre à l'uſage de l'opiat ſuivant, à la doſe d'un gros le matin, de quatre en quatre jours, & de prendre par-deſſus, une taſſe de thé ou un bouillon.

Prenez extrait de mars apéritif une once; ſel d'abſynthe, de tamariſc, de petite-centaurée, de chacun deux gros; ſel de tartre martial ſoluble deux ſcrupules; ſcammonée d'Alep un gros; éthiops minéral; poudre de vipere, de chacun deux gros, avec le ſyrop des cinq racines apéritives, faites un opiat.

Je ſuis perſuadé, Monſieur, que l'uſage que vous ferez de ce remède, une ou deux fois la ſemaine, rétablira le ferment de l'eſtomac & la digeſtion.

JAUNISSE.

Obſervation.

*LE 13 Novembre 1732, M. Toillie, Chevau-Léger de la Garde de Son Alteſſe Royale, me fit inviter de le guérir d'une ictéritie ou épanchement de bile,

qui lui étoit ſurvenu depuis environ quinze jours.

La cauſe prochaine & immédiate de la jauniſſe eſt l'obſtruction du foie & du conduit choledoque ; elle eſt la meſſagere de l'hydropiſie, & ſe guérit avec les mêmes remédes.

Je commençai la cure par faire prendre au malade cinq grains de ſel ſtibié dans un bouillon, remede qui le purgea très-bien par le haut ; le lendemain je lui preſcrivis le bol ſuivant :

Prenez racines de garance en poudre un gros ; aloës ſuccotrin deux ſcrupules ; faites avec le ſyrop des cinq racines apéritives, un bol qui ſera pris le matin.

Ce bol, en purgeant le malade, lui fit jetter par le bas beaucoup de bile, & commença à faire diminuer la couleur jaune de tout le corps ; enſuite je lui fis prendre pendant huit jours tous les matins & ſoirs, l'émulſion ſuivante :

Prenez ſemences d'ancholie, d'alkékenge, de chacun un demi-gros ; pilez-les dans un mortier de marbre, verſant par-deſſus peu-à-peu, eau de grande-chélidoine cinq onces ; ſyrop d'abſynthe une once ; faites une émulſion que le malade prendra le ſoir. A la fin de la huitaine il fut très-bien guéri.

Voyez ce que nous avons dit de cette maladie dans notre Traité ſur l'hydropiſie & la jauniſſe, qui ſe vend chez *Humblot, Libraire, rue Saint Jacques.*

INCONTINENCE D'URINE.

C'eſt un écoulement d'urine involontaire & quelquefois inſenſible; elle differe de la ſtrangurie & de la dyſurie, dans leſquels on rend l'urine par jets ou goutte à goutte, involontairement & fréquemment, mais avec douleur.

Obſervation.

En 1767, je fus appellé à la Renfermerie de Nancy, conjointement avec M. Pierrot, Chirurgien de cette Renfermerie, pour y traiter un enfant d'environ treize ou quatorze ans, attaqué d'incontinence d'urine; il s'étoit trouvé dans les Hôpitaux de Paris, où l'on avoit employé tous les remédes que la Médecine indique, ſans cependant avoir pu être guéri; auſſi-tôt que je le vis, je me déterminai alors à lui faire appliquer ſur le ſphincter le fer ardent, remede que j'ai vu employer avec ſuccès en pareil cas; mais je voulus encore eſſayer quelques remédes intérieurs avant cette opération: je lui fis en

conſéquence prendre quatre gobelets par jour de tiſanne faite avec les principales herbes aſtringentes ; ſoit cette tiſanne, ſoit la peur que l'enfant eut, qu'on ne lui fît l'application du fer chaud que j'avois conſeillé, il fut totalement guéri, & il ne s'eſt plus reſſenti depuis de ſon incommodité.

LÉTHARGIE.

Obſervation.

* LE 27 Mars 1744, je fus mandé pour me tranſporter à la Magdeleine & guérir le nommé Thomaſſin fils, tombé dans un ſommeil léthargique, avec fievre & délire : ſon aſſoupiſſement étoit ſi profond, qu'on avoit bien de la peine à l'éveiller ; étant éveillé il étoit ſtupide, hébêté & comme tombé des nues, & retomboit à l'inſtant dans ſon aſſoupiſſement léthargique ; comme cette maladie eſt produite par un engourdiſſement des eſprits animaux, ma premiere indication fut la ſaignée du pied, afin de diminuer la fievre, & de débarraſſer par la révulſion le cerveau des matieres hétérogenes, dont il étoit farci ; enſuite, pour mettre les eſprits en mouvement, je fis purger

le malade par haut & par bas avec la médecine ſuivante :

Prenez ſené mondé trois gros ; agaric un gros; graines d'anis, de coriandre, de chacune un demi gros ; faites bouillir dans cinq onces d'eau de fontaine, & diſſolvez dans la colature, manne & vin émétique, de chacun une once ; mêlez & faites prendre ſur le champ.

Après l'effet de cette médecine, je mis le malade à l'uſage de l'élixir de propriété, & il fut guéri en très-peu de temps.

Nota. Voyez notre Traité ſur les affections ſoporeuſes, qui ſe trouve chez *Edme, Libraire, près les Grands-Auguſtins.*

LIENTERIE.

Premiere Obſervation.

Superpurgation.

* Le 14 Mai 1712, le ſieur Jacques-Philippe Gaury, Tailleur d'habits, âgé de vingt-ſix ans, eut l'imprudence de prendre des grains ou ſemences d'épurge au nombre de trente-ſix, ſans ſçavoir à quel danger il s'expoſoit; & en effet cette médecine le purgea par haut & par bas avec tant de violence, que le lendemain ſes forces étant épuiſées par la grande

évacuation, les foibleſſes, les cardialgies, les coliques, la fievre & les fréquentes ſyncopes l'auroient mis en danger de mort, s'il n'eût été promptement ſecouru; s'il prenoit un bouillon, une écuelle de lait, un verre de vin ou d'eau, il rendoit par le bas dans l'inſtant même, le vin, le lait, l'eau & le bouillon, de la même couleur & de la même conſiſtance qu'ils étoient auparavant.

Cette ſuperpurgation ou lienterie étoit cauſée par le défaut du ſuc gaſtrique qui avoit été évacué avec les autres humeurs, par la violence du reméde.

La fievre s'étant miſe de la partie, ma premiere indication fut une légere ſaignée du bras, & de faire prendre au malade pluſieurs écuelles de lait bouilli avec du ſucre roux, qu'il rendoit à l'inſtant par le bas ſans aucun changement; cependant ce reméde ne laiſſa pas d'adoucir l'eſtomac & les inteſtins, en calmant les tranchées; enſuite je le mis à l'uſage de la potion ſuivante:

Prenez eaux diſtillées de plantain, de roſes, de chacune trois onces; corail rouge préparé, ſang-de-dragon, confection d'hyacinthe, de chacun un demi-gros, ſyrop de coings une once; mêlez & faites une potion qui ſera priſe par cuillerées.

Le même ſoir il prit un gros de diaſcordium, & le lendemain troiſiéme jour de la maladie, je lui ordonnai quelques lavemens avec le bouillon de trippes, par le moyen deſquels ſon flux s'arrêta.

Cet exemple nous fait voir qu'il eſt dangereux de prendre les remédes ſans les connoître, & ſans avoir conſulté quelque Médecin expérimenté.

Seconde Obſervation.

Flux lienterique, abſcès fiſtuleux, ſuite de rhumatiſme.

* Le 17 Février 1727, le ſieur Meſlin, Pâtiſſier à Nancy, me fit inviter de l'aller voir pour lui procurer la guériſon d'un rhumatiſme invétéré, & d'un flux lienterique dont il étoit détenu; la longueur de la maladie & les douleurs qu'il ſouffroit depuis pluſieurs années, avoient rendu le malade ſi maigre & ſi défait, qu'on le croyoit dans l'état de maraſme. Je lui avois fait prendre inutilement les remédes contre les rhumatiſmes & contre le flux lienterique, rien ne pouvoit le ſoulager. Juſqu'à ce qu'enfin je m'aviſai de viſiter le malade par tout ſon corps, en le faiſant tourner en tout ſens, & en lui touchant la région lombaire du côté

droit, il me déclara qu'il ſentoit une douleur profonde ; douleur qui me fit croire qu'il s'étoit fait un dépôt dans cette même partie, ce qui me détermina à y faire appliquer l'emplâtre *diabotanum*, afin de tirer la ſuppuration au-dehors. Huit ou dix jours après il parut une tumeur avec rougeur & fluctuation : après une conſultation de deux Médecins & de quatre Chirurgiens de Nancy & de Pont-à-Mouſſon les plus experts, il fut délibéré que l'on ouvriroit la tumeur, dont il ſortit le premier jour ſept ou huit palettes de matiere d'un blanc jaunâtre ; le ſecond jour il en ſortit environ deux palettes, on panſa la plaie avec des tentes & un digeſtif, mais comme l'abſcès étoit fiſtuleux, je pris le parti de faire diſtiller deux fois le jour dans la fiſtule, la décoction d'illecébra & d'ariſtoloche, mêlée avec un peu de miel ; je fis prendre au malade tous les matins pendant un mois, un demi-ſeptier de lait bouilli, & la décoction de ſquine avec un peu de ſucre ; ſes douleurs de rhumatiſme & le flux lienterique s'arrêterent incontinent après l'ouverture faite de l'abſcès. Je mis enſuite le malade à l'uſage de la tiſanne ſudorifique, en le purgeant de temps en temps ; par cette méthode il ſe trouva parfaite-

ment guéri dans l'eſpace de cinq ou ſix mois.

Troiſiéme Obſervation.

* Le 17 Mars 1732, la femme Harmoville, demeurant hors la porte Saint-Nicolas, me fit prier de la viſiter & de la guérir d'une lienterie, c'eſt-à-dire, d'un flux de ventre, dans lequel on rend les alimens comme on les a pris, ou à demi-digérés; elle eſt produite par un ferment de l'eſtomac qui n'eſt pas aſſez actif, & dont les ſels ſont trop émouſſés, ou par le relâchement des fibres du pylore, qui laiſſe échapper les alimens avant qu'ils ayent ſubi la digeſtion néceſſaire, ou par l'obſtruction des veines lactées & du méſentere; ce dernier cas arrive très-rarement.

Pour atténuer & diviſer les alimens à demi-digérés, & pour donner plus d'activité au ſuc gaſtrique, je procédai à la curation de la maniere ſuivante:

Prenez une chopine de lait bouilli, dans lequel on fera diſſoudre deux onces de ſucre roux, & une once de miel roſat pour un lavement: le lendemain je fis prendre à la malade la médecine ſuivante:

Prenez rhubarbe choiſie un gros; cannelle & ſel d'abſynthe, de chacun un

ſcrupule ; faites infuſer pendant la nuit dans cinq onces de décoction de tamarins, & diſſolvez dans la colature manne choiſie, ſyrop de chicorée composé, de chacun une once ; mêlez & faites une potion qui ſera priſe le matin.

Après l'effet de cette médecine, je preſcrivis l'opiat ſuivant :

Prenez extrait de mars aſtringent, conſerve de cinorrhodon, de chacun une demi-once ; quinquina en poudre, extrait d'abſynthe, de petite-centaurée, de chacun deux gros ; faites avec le ſyrop de roſes ſeches un opiat, dont la doſe ſera d'un gros & demi matin & ſoir. La malade prit auſſi de temps en temps la groſſeur d'une châtaigne de diaſcordium, enſuite elle fut parfaitement rétablie.

Quatriéme Obſervation.

* Le 2 Août 1733, l'on m'envoya chercher pour ſoigner la femme du nommé Claudin de Nancy, âgée de quatrevingt-cinq ans, & attaquée d'un flux lienterique, maladie dans laquelle on rend les alimens comme on les a pris, ou à demi-digérés ; maladie très-dangereuſe, tant à cauſe de l'âge du ſujet, que par rapport aux ſymptômes qui en ſont ordinairement les ſuites. Cela provient du

défaut du ferment de l'eſtomac qui manque entiérement ou qui eſt émouſſé, ou parce que le pylore, ou les fibres du ventricule ſont ſi fort relâchées, qu'ils laiſſent ſortir les alimens avant que la premiere digeſtion ſoit faite. Il eſt cenſé que cette maladie reconnoiſſoit l'une ou l'autre cauſe, à cauſe du grand âge de la malade; le ſuc gaſtrique étoit tellement appauvri, qu'il ne pouvoit plus faire qu'une digeſtion imparfaite; ainſi, pour ranimer le ferment de l'eſtomac & raffermir ſes fibres relâchées, je fis prendre à la malade la potion purgative ſuivante:

Prenez rhubarbe choiſie & concaſſée un gros; cannelle un ſcrupule, que vous ferez infuſer pendant la nuit ſur des cendres chaudes dans un gobelet de décoction de tamarins; le lendemain vous délayerez dans la colature une once de ſyrop de chicorée compoſé, pour une médecine à prendre le matin, & deux heures après un bouillon.

Après quoi je fis mettre la malade à l'uſage de l'opiat ſtomachique ſuivant:

Prenez extrait de mars aſtringent & conſerve de cinorrhodon, de chacun une demi-once; extrait d'abſynthe, de petite-centaurée, diaſcordium, de chacun deux gros; elixir de propriété un demi-gros, avec

avec le ſyrop de roſes ſeches faites un opiat, dont la malade prendra tous les matins & ſoirs un gros & demi.

A proportion qu'elle faiſoit uſage de cet opiat, ſon flux lienterique diminuoit, & lui ayant fait prendre quelques cuillerées de gelée de corne-de-cerf, il s'arrêta totalement.

Cinquième Obſervation.

* Le 29 Septembre 1740, je fus invité de la part de M. Hugo, Conſeiller en la Chambre des Comptes, d'avoir ſoin du rétabliſſement de la ſanté de la Dame ſon épouſe, attaquée d'un flux lienterique; maladie très-dangereuſe tant par rapport au grand uſage du ſujet, qu'à cauſe des accidens qui en ſont inſéparables. Le ferment de l'eſtomac étoit tellement émouſſé, & le pylore ſi relâché, qu'il ne faiſoit plus de digeſtion, & que la malade rendoit les alimens preſque de la même couleur & conſiſtance qu'elle les avoit pris peu de temps auparavant.

Cette maladie conduit ordinairement à l'hydropiſie, à la cachexie ou à la mort, ſi les malades ne ſont promptement ſecourus. Je commençai la cure par la médecine ſuivante :

Prenez rhubarbe choiſie un gros; can-

nelle un ſcrupule, ſel d'abſynthe un demi-gros; faites infuſer dans cinq onces d'eau de chardon-bénit, & diſſolvez dans la colature, manne de Calabre une once & demie; ſyrop de chicorée composé une once; mêlez & faites une potion qui ſera priſe le matin.

La médecine ayant fait ſon effet, je mis la malade à l'uſage d'un opiat aſtringent par le ventre, & apéritif par les urines.

Prenez extrait de mars aſtringent, conſerve de cinorrhodon, de chacun une demi-once; extrait d'abſynthe, de petite-centaurée, de chacun deux gros; faites avec le ſyrop de roſes feches un opiat, dont la doſe ſera d'un gros & demi matin & ſoir. La malade fut guérie en peu de temps par l'uſage de ce reméde.

LOUPES.

Obſervation.

Tumeur au front de la groſſeur d'un œuf, apportée en naiſſant, guérie ſans inciſion.

* La premiere guériſon notable que j'entrepris, dit le Docteur Marquet, en qualité de Docteur en Médecine, ſe

fit ſur moi-même, en l'année 1714.

J'avois apporté en naiſſant une eſpéce de loupe ou tumeur dure, ſituée au-deſſus de l'œil droit, qui occupoit une partie de l'aponevroſe du muſcle crotaphite; elle étoit traverſée par l'artere temporale, & avoit groſſi juſqu'à un tel point, qu'elle égaloit la moitié de l'orbite d'un œuf d'oie. Quoiqu'indolente, elle groſſiſſoit tous les jours de plus en plus, ce qui me fit prendre la réſolution de la faire extirper; je m'adreſſai pour cette opération au ſieur Fiſſiere, Chirurgien, qui la trouva trop dangereuſe pour oſer la haſarder, 1°. parce qu'elle étoit adhérente au péricrâne & à l'aponevroſe du muſcle crotaphite; 2°. parce qu'elle étoit traverſée par l'artere temporale; 3°. parce qu'elle étoit contigue à l'œil droit, & que l'extirpation pourroit occaſionner quelque déchirement à cette partie, accident beaucoup plus dangereux que celui qui exiſtoit. Enfin il eſtimoit que l'ayant apportée en naiſſant, je devois la garder juſqu'à la mort; fondé ſur ce principe:

Quod natura dedit, tollere nemo poteſt.

Ces raiſons me conſternerent pendant quelque temps, mais ne pouvant me réſoudre à porter juſqu'à la mort un ſigne de cette nature, je pris la réſolution de

me guérir moi-même. Voici de quelle maniere je procédai à l'opération ; je ne voyois que trois moyens de tenter la guériſon ; ſçavoir, l'extirpation, la réſolution ou la ſuppuration.

L'extirpation ne pouvoit ſe faire pour les raiſons ci-deſſus. La réſolution étoit impoſſible à cauſe de la dureté de la tumeur, & qu'elle étoit ſituée ſur des parties oſſeuſes : je n'avois donc pour toute reſſource que la voie de la ſuppuration. Je la tentai par le ſecours de l'emplâtre diabotanum récent, que j'appliquai ſur la tumeur, en la renouvellant de cinq en cinq jours pendant ſix ſemaines, après quoi je m'apperçus que la tumeur groſſiſſoit de plus en plus, & qu'elle étoit auſſi dure qu'auparavant ; je changeai alors de batterie, & pour cet effet je fis cuire à petit feu une pinte d'urine, juſqu'à ce qu'elle fût réduite à un bon verre d'une eſpéce de ſel ammoniac extrêmement inciſif, que j'appliquai ſur la tumeur, en le renouvellant tous les ſoirs. Je ne fus pas long-temps ſans en reconnoître les effets ; la tumeur s'étant un peu ramollie avec fluctuation, je vis qu'il étoit temps d'en faire l'ouverture pour donner iſſue à la matiere ; je pris la groſſeur d'un pois de pierre à cautere, & ayant mis le dé-

ſenſif dans la circonférence, j'appliquai mon cauſtique à côté de l'artere; une heure après je levai l'appareil, mais je vis avec la ſonde que la pierre avoit percé les tégumens juſqu'au kiſte ou ſac qui enveloppoit la tumeur, & qu'en ſondant, le kiſte étoit inſenſible & indolent, je remis le reſte de l'opération au lendemain.

J'appliquai donc une ſeconde fois la pierre à cautere, que j'introduiſis dans la premiere ouverture; une demi-heure après en ſondant, j'enfonçai ma ſonde juſqu'au péricrâne; & en comprimant la tumeur il en ſortit plein une taſſe à caffé de matiere de différente couleur & conſiſtence, que nos Chirurgiens appellent mellicéris, ſteatome, athérome; je panſai la plaie avec le baſilicon que j'introduiſis dans le ſac. Le lendemain ayant fait ſortir ce qui reſtoit de matiere, je vis avec la ſonde que le kiſte étoit indolent & de l'épaiſſeur d'un cuir; que pour procurer une guériſon radicale, il falloit abſolument le conſumer: je m'aviſai donc pour cet effet, de faire une eſpéce d'onguent égyptiac, avec une plaque de roſette, ſur laquelle j'appliquai une couche de miel, qui n'y fut pas long-temps ſans contracter une couleur verdâtre tirant ſur le bleu, &

une qualité corroſive, j'étendis cet onguent ſur des bourdonnets que j'introduiſis dans la tumeur, qui conſumerent inſenſiblement le kiſte, après quoi je panſai la plaie avec du baume d'Arceus juſqu'à parfaite guériſon; il y a trente-ſix ans que cette opération fut faite; la cicatrice ne paroît aujourd'hui que comme une marque de petite-vérole.

MALADIES ÉPIDÉMIQUES.

LES maladies épidémiques ſont celles qui dépendent d'une cauſe commune & accidentelle, telle que l'altération de l'air ou des alimens, & qui attaque la plûpart des Habitans d'une Province, d'un Pays, d'une Ville, d'un Canton.

Premiere Obſervation.

Fievre épidémique extirpée à Nancy.

* Pendant les mois de Novembre & Décembre 1728, & au commencement de l'année ſuivante, il ſurvint à la Villevieille de Nancy une fievre pourprée & contagieuſe, qui enlevoit beaucoup de monde; & quoique M. Harmant, qui étoit pour lors Médecin de la Ville, fît tout

ſon poſſible pour guérir les pauvres malades qui en étoient attaqués, cependant le mal ſurpaſſoit la force des remédes & en emportoit un grand nombre.

Interdum doctâ plus valet arte malum.

Les puſtules qui paroiſſoient d'abord ſur la peau des malades, étoient pour le Médecin, un obſtacle à la ſaignée ; il s'étoit reſtreint pour cette raiſon à leur faire prendre des vomitifs, des purgatifs, des ſudorifiques & des fébrifuges contrevers. Cette fievre étoit ſi contagieuſe, que le Médecin en fut attaqué lui-même, & mourut du ſix au ſept de ſa maladie.

Je fus nommé par Son Alteſſe Royale pour le remplacer & pour avoir ſoin des pauvres malades des deux Villes de Nancy & des dehors ; cette maladie populaire ſe déclaroit d'abord par une fievre continue avec redoublement, accompagnée de dégoûts, de cardialgies, de nauſées, d'inſomnies, de douleurs de tête, de délires, de puſtules ou taches rouges qui paroiſſoient dès le ſecond jour de la maladie, particuliérement ſur les reins & ſur la poitrine. Les malades avoient le pouls petit, foible & très-vîte ; leurs urines étoient claires, luiſantes, ſans dépôt & quelquefois d'un rouge foncé, ſemblable à du vin de Bourgogne.

Je conclus de tous ces ſymptômes que cette fievre provenoit d'une diſſolution de ſang, ce qui me porta d'abord, indépendamment des puſtules dont leur corps étoit couvert, de les faire ſaigner deux ou trois fois avant de leur preſcrire aucun autre remède ; cette méthode réuſſit ſi bien qu'il n'en mourut plus ; leur ſang étoit ſi diſſout, quoique refroidi dans la palette & au milieu de l'hiver, qu'il n'avoit pas plus de conſiſtence que de l'urine mêlée avec de l'huile.

Après les ſaignées réitérées, je leur fis donner à chacun une priſe d'ipécacuanha ; enſuite les juleps contre-vers & rafraîchiſſans, faits de cette maniere :

Prenez eaux de chicorée ſauvage, de pourpier, de chacune deux onces ; confection d'hyacinthe un gros ; poudre contre-vers un demi-gros ; faites un julep qui ſera pris ſur le ſoir.

Il ſurvint à quelques-uns un flux ſéreux qui ſe guériſſoit par la décoction de tamarins, la rhubarbe, la manne & le ſyrop de chicorée composé. Après l'effet de cette médecine, je leur faiſois prendre le ſoir chacun un gros de confection d'hyacinthe, & trois ou quatre fois le jour, la groſſeur d'une noix de conſerve de cinorrhodon : cette méthode m'a réuſſi ſi

ſi bien, qu'avant la fin du mois de Février 1729, la maladie fut totalement extirpée.

Seconde Obſervation.

Deſcription d'une maladie épidémique & contagieuſe.

* Le 22 Avril 1735, je reçus un ordre de la Cour de me tranſporter au Village de Malzeville pour avoir ſoin des malades qui s'y trouvoient en grand nombre. La maladie avoit été communiquée par les Troupes après le ſiége de Philiſbourg : voici la copie d'une lettre que j'écrivis à ce ſujet, à M. le Comte de Gircourt, Conſeiller d'Etat à Luneville, le premier Mai 1735.

En exécution des ordres que vous m'avez donnés de la part de Son Alteſſe Royale Madame la Régente, j'ai ſoigné & viſité très-exactement les malades du Village de Malzeville, attaqués de fievres pourpreuſes; & ſi j'ai différé juſqu'à préſent à vous en donner des nouvelles, ce n'a été que pour être mieux inſtruit de l'état de la maladie, & pour vous en rendre un compte plus exact.

Cette terrible maladie, dont je fais la deſcription dans la ſuite de ma lettre,

infectoit tellement les Habitans dudit lieu, qu'il ſe paſſoit peu de jours ſans en mettre quelques-uns au tombeau; mais depuis que vous m'avez honoré de cette commiſſion, & que j'ai ſoin d'adminiſtrer aux ſuſdits malades les remédes convenables, il n'en eſt mort aucun, à la réſerve d'une vieille femme âgée de ſoixante-dix ans, morte de caducité, ſans avoir voulu prendre aucun reméde; le nombre des malades que j'ai traités audit Malzeville depuis dix jours, eſt de cinquante-cinq, entre leſquels il s'en trouve plus de trente qui ſont parfaitement rétablis; le ſurplus eſt en bon train.

La Communauté dudit lieu ne ſçauroit trop ſe louer, Monſieur, des bontés de Son Alteſſe Royale Madame la Régente; je ſuis témoin oculaire des vœux & prieres que ces pauvres gens offrent continuellement à Dieu pour la conſervation d'une Souveraine qui nous eſt ſi chere, qui fait le ſujet de nos eſpérances, & de laquelle dépend la tranquillité & le ſoutien de ſes Sujets.

Les malades de Malzeville ſont d'abord attaqués de grandes douleurs de tête, de nauſées, de vomiſſemens, de flux de ventre, de foibleſſes, de laſſitudes, de douleurs dans tous les membres, notamment dans

les reins; quelques jours ſe paſſent de cette maniere; enſuite leur pouls devient petit, fréquent, dans la plûpart intermittent; leur viſage devient rouge, plombé, leurs yeux étincellans, & il paroît ſur leur peau, particuliérement ſur la poitrine & ſur les bras, des puſtules ou taches rouges, livides ou noirâtres; en cet état ils ſentent intérieurement une chaleur brûlante, ils ont une ſoif inextinguible; leur langue eſt noire dans ſon centre, rouge, fort enflammée & excariée dans ſa circonférence. Si cette inflammation ſe communique au larynx & à la trachée-artere, il leur ſurvient une toux férine qui les incommode fort; leurs urines ſont quelquefois ſemblables aux naturelles, & le plus ſouvent d'un rouge foncé & de la couleur du vin de Bourgogne; ils ſont auſſi tourmentés de tranſports & d'inſomnies continuelles. Il ſurvient aux uns des vomiſſemens de ſang, & aux autres des hémorrhagies conſidérables par le nez. Les femmes groſſes qui ne prennent point de remédes, ſont en grand danger d'avortement & de mourir peu de temps après; enfin ils deviennent ſourds, & tombent dans une léthargie profonde.

Seconde lettre à M. le Comte de Gircourt, du 22 Mai 1735.

J'avois cru que je pourrois vous rendre un compte exact de l'entiere guériſon des malades de Malzeville, mais les nouveaux ſujets qui tombent journellement dans cette dangereuſe maladie, ont trompé mon attente.

Comme elle eſt des plus contagieuſes, auſſi-tôt qu'une ſeule perſonne eſt attaquée dans une famille, depuis le plus grand juſqu'au plus petit, rien n'échappe à ſa fureur ; le nombre des malades que j'ai traités dans ledit Village depuis que vous m'avez honoré des ordres de Son Alteſſe Royale, eſt de cent quatre-vingt-quatorze, attaqués preſque tous de fievres pourprées, entre leſquels il s'en trouve cent cinquante-quatre parfaitement rétablis, & le ſurplus valétudinaires. Il en mouroit quatre fois plus avant mon arrivée audit lieu, & l'on avoit mis au tombeau juſqu'à neuf perſonnes d'une même famille.

Cette maladie étoit accompagnée dans pluſieurs, de bubons aux parotides ; & la corruption eſt ſi grande, que cinq d'entr'eux ont été infectés en différentes parties du corps, de charbons qui exhaloient

une puanteur terrible, & laiſſoient une eſcarre très-conſidérable; mais graces à Dieu ces cinq derniers ſont hors du danger; je leur rends tous les jours les viſites néceſſaires: & s'il en eſt mort cinq pour cent, c'eſt la force du mal qui l'a emporté ſur l'art & ſur la nature. *Interdum doctâ plus valet arte malum.*

Cette fievre étant cauſée par des crudités, des matieres aigres, vermineuſes, qui s'étant accumulées dans l'eſtomac, produiſent les ſymptômes ſuſdits; ma premiere indication fut d'évacuer ces matieres par le ſecours d'un vomitif, tel que le tartre-émétique, dont je donnai à chaque malade cinq ou ſix grains, & aux plus délicats trois ou quatre grains avec une once de manne délayée dans un bouillon.

Ce reméde les fit vomir copieuſement, & dégagea leur eſtomac d'une partie des matieres aigres & vermineuſes qui y étoient collées.

Je fis prendre aux femmes groſſes une infuſion de rhubarbe, une once de manne, un demi-gros de poudre-à-vers, & vingt grains d'ipécacuanha.

Cette médecine les purgeoit ſans efforts par haut & par bas; enſuite je donnai aux plus foibles chacun un gros de diaſcor-

dium, auquel j'ajoutai ſouvent dix grains de mercure doux. Je leur fis faire auſſi un opiat compoſé avec une once de quinquina, la poudre-à-vers, la coralline & le diaſcordium, de chacun un gros, avec le ſyrop de fleurs de pêcher, dont le malade prenoit un gros de quatre en quatre heures.

J'ordonnai auſſi pour la plûpart des malades, le vin amer ci-après décrit:

Prenez racines de gentiane, de quintefeuille, de chauſſe-trape, de benoitte, de chacune une demi-once; ſommités de petite-centaurée, de petite-abſynthe, de chacune une pincée; bayes de genièvre une demi-once; faites infuſer à froid pendant douze heures dans trois livres de vin vieux rouge, que le malade prenne de la colature trois grands verres par jour, un le matin, le ſecond deux heures après dîner, & le troiſiéme avant de s'endormir.

Ce vin amer par ſon ſel alkali, abſorba les acides, corrigea les matieres aigres, fit ceſſer la fievre, & leur fit jetter quantité de vers; je les purgeois de temps en temps avec la médecine ſuivante:

Prenez infuſion de ſené avec les correctifs cinq onces; diſſolvez-y manne une once & demie; poudre-à-vers un demi-

gros ou un gros; ſyrop de fleurs de pêcher une once; jalap en poudre depuis un ſcrupule juſqu'à dix grains; faites une potion purgative.

J'employai auſſi de temps en temps avec ſuccès la potion ſuivante:

Prenez eaux de pourpier, de chicorée, de chacune trois onces; confection d'hyacinthe, coralline, de chacune un demi-gros; ſyrop de limon ſix gros; faites une potion qui ſera priſe à l'heure du ſommeil.

Je donnai cette potion pendant le tranſport, à laquelle j'ajoutai ſouvent une demi-once de ſyrop de pavot-blanc; les emplâtres véſicatoires faites avec le baſilicon & les cantharides en poudre, appliquées ſur la nuque du cou ou derriere les oreilles, firent auſſi un très-bon effet.

La boiſſon ordinaire étoit la tiſanne faite avec la régliſſe, l'orge, le chiendent & la racine de ſcorſonere.

Mais, comme nous avons dit, quelques-uns de ces malades furent attaqués du charbon, tumeur maligne cauſée par la corruption du ſang, qui ſe manifeſtoit d'abord par une rougeur vive, éclatante, bordée de phlictenes dans ſa circonférence, laquelle cauſoit au malade une douleur très-vive & brûlante: elle devenoit

en peu de temps dure, noire comme de la ſuie, qui ne pouvoit ſe détacher à cauſe qu'elle paroiſſoit entrelacée par quantité de fibres comme des cheveux; ſi cette tumeur ſe détachoit, elle laiſſoit l'os à découvert & à ſec.

De tous les remédes que j'employai pour guérir le charbon, je n'en trouvai aucun qui ait mieux réuſſi que le ſuc d'une petite plante appellée *illecebra*, en françois pain d'oiſeau; je fis bouillir deux ou trois poignées de cette plante avec un peu d'eau & quelques cuillerées de miel; je faiſois laver pluſieurs fois le jour la partie malade avec la décoction, & enſuite appliquer le marc par-deſſus. Cette plante eſt un doux eſcarotique, qui enlevoit & faiſoit détacher inſenſiblement les chairs mortes, & procuroit enſuite la cicatrice. Cette méthode m'a ſi bien réuſſi, que de tous les malades attaqués du charbon, il n'en mourut aucun.

Enfin, pour corriger l'infection de l'air, je conſeillai aux Habitans dudit lieu, d'aller chercher ſur la montage, chacun une charge de bois de genièvre, qu'ils firent brûler dans les chambres des maiſons infectées; après quoi la maladie ceſſa heureuſement.

Troiſiéme Obſervation.

Fievre pourprée & épidémique de Belleville.

* Le 29 du mois d'Avril 1735, les Habitans de Belleville, infectés de la même maladie, ayant appris le ſuccès de la guériſon des malades de Malzeville, me manderent de les aller ſecourir ; je trouvai environ cinquante malades, auxquels je laiſſai une conſultation par écrit ; ils furent traités de la même maniere & avec les mêmes remédes que ceux de Malzeville, dont ils furent fort contens.

Quatriéme Obſervation.

Deſcription d'une maladie épidémique arrivée à Nancy pendant le mois d'Avril 1740.

* Les ſymptômes de cette maladie ſe déclarerent d'abord par une toux ſeche, par des laſſitudes ſpontanées, qui continuoient trois, quatre & même juſqu'à huit jours, après quoi la fievre ſurvenoit aux malades ; elle étoit précédée de friſſons, & accompagnée d'oppreſſion de poitrine, de toux avec crachement de ſang, de grandes douleurs de tête, de ſoif, de cha-

leurs d'entrailles, d'inſomnies, de délires, quelquefois de vomiſſemens & de douleurs dans l'hypocondre droit, avec noirceur de la langue.

Dans le commencement les urines étoient claires, brillantes & rougeâtres; quelquefois après elles ſe troubloient ſans dépôt, & enſuite elles dépoſoient un ſédiment rougeâtre & ſouvent tartareux.

Les yeux des malades étoient brillans; leur pouls dur, fort élevé dès le commencement de la maladie; dans ſon état il devenoit petit, plus fréquent & intermittent; ſur le déclin il étoit lent & ſans aucune intermiſſion.

Par le récit de tous ces différens ſymptômes, il n'eſt pas difficile de caractériſer la maladie en queſtion; c'eſt une peripneumonie, puiſque la fievre, l'oppreſſion de poitrine, la toux & les crachemens de ſang en ſont les ſignes eſſentiels.

La cauſe éloignée de cette maladie étoit un air froid, qui a ſubſiſté pendant un hiver long & rigoureux, dont le nitre groſſier a tellement épaiſſi les humeurs, que le ſang ne pouvant plus circuler librement dans les poumons, gonfloit les vaiſſeaux les plus délicats, les rompoit, s'extravaſoit dans les véſicules pulmonaires, & produiſoit la péripneumonie; or

ce ſang extravaſé en eſt la cauſe prochaine. Pour guérir cette maladie, ma premiere indication a été de diminuer la fievre, l'inflammation & l'oppreſſion de poitrine, par la ſaignée du bras : j'ai mis enſuite mes malades à l'uſage de la tiſanne pectorale, que l'on faiſoit tiédir, pour toute boiſſon ordinaire.

Prenez racines d'althea une once; feuilles de bugle, de ſanicle, de pervenche, de ſcabieuſe, de chacune une poignée; tête de pavot-blanc n°. 2; fleurs de coquelicot une pincée; régliſſe une demi-once; faites bouillir pendant une demi-heure dans deux pintes d'eau de fontaine pour une tiſanne.

J'ai fait prendre aux uns les juleps pectoraux & ſudorifiques, en y ajoutant la poudre contre-vers comme il ſuit :

Prenez eaux de ſcabieuſe, de chardon-bénit, de bardane, de chacune deux onces; poudre-à-vers, ſang de bouquetin, blanc de baleine, de chacun un demi-gros; ſyrop de fleurs de pas-d'âne, de pavot-blanc, de chacun une demi-once; faites une potion qui ſera priſe le ſoir.

Et aux autres le vomitif avec le tartre-émétique, la manne & la poudre-à-vers; je me ſuis reſtreint à trois ou quatre ſaignées du bras pour chaque malade : très-

peu ont été exempts du flux de ventre, que j'ai arrêté d'abord, tant par l'uſage du diaſcordium, que des autres aſtringens; parce que le flux ſurvenant à la pleuréſie ou à la péripneumonie, eſt très-dangereux; parce qu'en même-temps que les matieres du bas-ventre s'évacuent, l'expectoration s'arrête, & la poitrine ſe remplit.

Enfin, ſur le déclin, j'ai mis mes malades à l'uſage des herbes vulnéraires en maniere de thé, & leur ai fait prendre à chacun une potion purgative, en y ajoutant la poudre contre-vers.

Cette méthode a eu un ſi heureux ſuccès, que de quatre-vingt-cinq malades de tous les ordres & de tous les âges que j'ai traités pendant le mois d'Avril, il n'en eſt mort que deux.

Je n'en ai fais ouvrir aucun, parce que j'ai cru connoître ſuffiſamment la maladie ſous le caractere ci-deſſus dénommé; & je ne ſuis pas ſurpris ſi on a trouvé les lobes du poumon ulcérés & remplis de matieres purulentes à l'ouverture de pluſieurs morts, tant à l'Hôpital qu'ailleurs.

Le flux ſurvenant à ces ſortes de malades, comme je l'ai dit ci-devant, leur poitrine ſe remplit à proportion que le

bas-ventre ſe vuide, & l'expectoration étant arrêtée, il faut néceſſairement que le ſang extràvaſé dans la ſubſtance du poumon, croupiſſe & ſe change en matiere purulente; d'où il s'enſuit ordinairement la ſuffocation & l'empyeme.

Le gonflement du ventricule & les taches livides que l'on a trouvées au foie par l'ouverture des cadavres, ne doivent être regardé que comme une ſuite de l'inflammation des poumons, qui s'eſt communiquée aux parties voiſines par la proximité.

Cinquiéme Obſervation.

Maladie épidémique arrivée à Bouxieres-au-Cheſne & à Eſcuelle, Villages ſitués à quelques lieues de Nancy.

* Le 9 Janvier 1742, pendant la plus froide & la plus rigoureuſe ſaiſon de toute l'année, je fus invité de la part des Officiers de l'Hôtel-de-Ville de Nancy, de me tranſporter aux Villages de Bouxieres-au-Cheſne & d'Eſcuelle ſon annexe, où je trouvai une vingtaine de malades attaqués de pourpres, & prêts à expirer. Ils avoient reçus les derniers Sacremens; on avoit même ſonné les prieres des agoniſans pour quelques-uns d'entr'eux.

Cette maladie s'annonçoit par des foibleſſes, des cardialgies, des nauſées, des laſſitudes & des douleurs de têtes inſupportables : enſuite la fievre ſe déclaroit, le pouls des malades étoit petit, fréquent & concentré ; leur langue chargée & noirâtre ; leurs urines claires, ſans dépôt & ſemblables aux naturelles : la plûpart de ces malades étoient tourmentés de ſoif, d'inſomnie, de délires, & il paroiſſoit ſur leur peau des petites taches rouges ou violettes, ſemblables à des morſures de puces.

Comme ils étoient dans un danger évident, je fus obligé, malgré la ſaiſon, de me ſervir des remédes externes, *extremis morbis extrema remedia*. Ainſi d'abord que je fus arrivé, je fis prendre à chacun d'eux, cinq ou ſix grains de tartre-émétique délayé dans de l'eau tiéde, remède qui leur fut à tous d'un grand & prompt ſecours ; il évacua les uns comme les autres, par haut & par bas, & leur fit jetter quantité de vers.

Le même ſoir je donnai à chacun d'eux une priſe de diaſcordium avec dix ou douze grains de mercure doux. Pour boiſſon ordinaire, on leur fit une tiſanne avec les racines de ſcorſonere, de chiendent, la régliſſe & l'orge entier ; enſuite ils

furent purgés par le bas de la maniere ſuivante :

Prenez follicules de ſené un gros & demi ; rhubarbe, ſel d'abſynthe, de chacun un gros ; poudre-à-vers deux ſcrupules ; cannelle un ſcruple ; faites infuſer dans cinq onces d'eau de fontaine, & diſſolvez dans la colature, manne de Calabre une once & demie ; ſyrop de fleurs de pêcher une once ; jalap en poudre vingt grains ; mêlez & faites une potion.

Après l'effet de cette médecine, je mis les malades à l'uſage du vin amer, dont je leur fis prendre à chacun trois verres par jour ; ſçavoir, un verre le matin, un autre deux heures après dîner, & un troiſiéme à l'heure du ſommeil ; ils furent rétablis en très-peu de temps par le ſecours de ces remédes.

Sixiéme Obſervation.

Maladie populaire ſurvenue à Nancy pendant les mois de Janvier & Février 1743.

Cette fâcheuſe maladie commençoit par la toux, l'oppreſſion de poitrine & la fluxion, la douleur de tête, le crachement de ſang, l'hémorrhagie par les narines, le point de côté ; enſuite ſurve-

noient l'inſomnie, les cardialgies, la fievre continue, le vomiſſement, la ſquinancie, les coliques d'eſtomac & du bas-ventre, &c.

Tous ces ſymptômes joints enſemble, caractériſoient une péripneumonie compliquée, avec la fievre putride; mais comme les malades ne reſſentoient pas tous les mêmes accidens à-la-fois, les uns étant attaqués de toux très-violentes, les autres de fluxions & d'oppreſſion de poitrine, & enfin les derniers de pleuréſie, de péripneumonie, joints à l'aſthme & à la fievre maligne; ces derniers étoient en plus grand danger: les vieillards, les aſthmatiques ont eu peine à ſe tirer d'affaire. On ne peut attribuer les fâcheux effets de cette maladie, qu'aux grands froids ſurvenus à la fin de l'année précédente; leſquels, en reſſerrant les pores de la peau, ont intercepté la tranſpiration.

Dans le temps des grandes gelées & des brouillards, le nitre de l'air étant fort épais & groſſier, s'arrête ſur les glandes miliaires, reſſerre & bouche leurs pores, empêche non-ſeulement la libre tranſpiration de nos corps, mais coagule encore & glace, pour ainſi dire, le ſang; enſorte qu'étant devenu plus épais, il

s'arrête

ſ'arrête dans différens viſceres, particuliérement dans les poumons & la trachée-artere, & cauſe les ſymptômes ci-deſſus mentionnés, ſuivant les différens degrés d'inflammation.

J'ai remarqué que ceux qui avoient bu du vin pendant le cours de leurs maladies, avoient beaucoup plus de peine à ſe tirer d'affaire que les autres, parce que le vin de cette année contenant beaucoup de particules acides, contribuoit à fixer davantage le dépôt ſanguinolent & pituiteux qui ſe formoit dans la poitrine, & empêchoit la tranſpiration.

Septiéme Obſervation.

Maladie épidémique du Village de Flavigny.

* Le 26 Mai 1743, je reçus un ordre des Officiers de l'Hôtel-de-Ville de Nancy, de me tranſporter à Flavigny, Village diſtant de trois lieues de ladite Ville, infecté pour lors d'une fievre maligne, qui commençoit par des grandes douleurs de tête, cardialgies, nauſées, vomiſſemens, coliques, laſſitudes ſpontanées, inſomnies, fievres continues; enſuite ſurvenoient le délire, les vertiges ténébreux, les ſyncopes & enfin la mort;

de maniere qu'avant mon arrivée, l'on avoit enterré trente-trois chefs de famille depuis ſix ſemaines.

A mon premier voyage je trouvai trente-cinq malades ; & comme la maladie étoit preſſante, qu'elle étoit cauſée par des matieres aigres & vermineuſes, je fis prendre à chaque malade un vomitif ; enſuite quelques gros de diaſcordium avec les contre-vers, dont ils furent fort ſoulagés : à mon ſecond voyage je leur preſcrivis l'opiat fébrifuge ſuivant, qui acheva d'extirper la maladie.

Prenez quinquina en poudre ſix gros ; ſel d'abſynthe, poudre-à-vers, de chacun un demi-gros avec le ſyrop de chicorée compoſé ; faites un opiat dont le malade prendra un gros de quatre heures en quatre heures.

Comme il ne reſtoit plus que quelques convaleſcens, je ne jugeai pas à propos de retourner ſur les lieux ; ils envoyoient de temps en temps à Nancy pour me conſulter ; je leur fis prendre quelques potions purgatives contre-vers, & enſuite le vin amer compoſé avec les racines de gentiane, de caryophillata, les feuilles & ſommités de petite abſynthe, de petite-centaurée, les bayes de geniêvre & quelque peu de cannelle, dont ils furent par-

faitement rétablis dans l'eſpace de quinze jours ou trois ſemaines.

MISÉRÉRÉ.

Le miſéréré ou paſſion iliaque eſt une eſpéce de colique, dans laquelle on rend les excrémens par la bouche.

Premiere Obſervation.

* Le 2 Novembre 1731, la femme la France, demeurant au Fauxbourg S. Pierre, me fit avertir pour la ſoulager d'un flux par haut & par bas, accompagné de coliques violentes, dont elle étoit tourmentée pour lors: mon indication ſe porta d'abord à aider la nature dans ſon évacuation, en faiſant prender à la malade ſix onces d'infuſion de rhubarbe & de tamarins, une once & demie de manne & un ſcrupule d'ipécacuanha.

Cette médecine fit ſon effet tant par haut que par bas, après quoi les tranchées ſe paſſerent conſidérablement; & le même ſoir, pour calmer la grande efferveſcence de la bile, pour ralentir ſon mouvement & procurer le ſommeil & la tranquillité, je fis prendre à la malade un gros de diaſcordium; elle paſſa la nuit fort tranquillement, & fut parfaitement réta-

blie vingt-quatre heures après l'invaſion de la maladie.

Seconde Obſervation.

* Le 26 Mars 1732, je fus invité d'aller voir à la Magdeleine, près de Nancy, le nommé Goſſel, attaqué d'un vomiſſement & d'un flux, avec une colique ſi violente, qu'il rendoit par haut & par bas des matieres fécales. on appelle cette maladie *miſéréré*, parce que les malades qui en ſont attaqués ſouffrent beaucoup, & ſont dignes de commiſération; on l'appelle auſſi trouſſe-galant, parce qu'elle eſt très-dangereuſe & que l'on en meurt ou on en échappe dans l'eſpace de vingt-quatre heures: le malade étant en train de vomir, je lui fis donner une grande écuelle d'eau tiéde, à laquelle j'ajoutai dix-huit grains d'ipécacuanha; le vomiſſement continua pendant une couple d'heures, après quoi je lui ordonnai le julep ſuivant:

Prenez eaux de laitue & de pourpier, de chacune deux onces; eſprit de ſoufre ſix gouttes; ſyrop de limon une once; mêlez & faites un julep qui ſera pris ſur le champ.

Dès la troiſiéme viſite, le malade fut rétabli en parfaite ſanté.

Troiſiéme Obſervation.

* Le 18 Mai 1740, la femme du nommé Noyon, demeurant rue des Artiſans à Nancy, étant conſtipée depuis quelques jours, ſe trouva tout-à-coup attaquée d'une colique d'eſtomac & d'un vomiſſement de matieres ſtercorales, qui la mettoit en grand danger : comme la maladie étoit preſſante, j'ordonnai d'abord un lavement avec une livre d'eau de caſſe, à laquelle je fis ajouter trois onces d'huile de lin & une once de catholicon double.

Ce reméde ne fit pas grand effet, le ventre étant toujours reſſerré & les tranchées continuans, je fus obligé de lui faire tirer deux palettes de ſang du bras pour prévenir l'inflammation & la fievre; mais comme elle faiſoit continuellement de grands efforts pour vomir, je lui preſcrivis quatre grains de ſtibié & une once de manne délayés dans ſix onces d'eau de caſſe, afin de vuider de l'eſtomac les matieres âcres & irritantes dont il étoit farci, & par les ſecouſſes que cauſe le vomiſſement au diaphragme & aux muſcles du bas-ventre, faire remettre les inteſtins dans leur état naturel.

La malade ayant eu des évacuations

par bas, & le vomiſſement étant arrêté, je lui fis prendre la potion ſuivante :

Prenez eaux de méliſſe, d'armoiſe, de chacune trois onces ; de fleurs d'orange une once ; diaſcordium un gros ; ſyrop de Diacode ſix gros ; mêlez & faites une potion qui ſera priſe ſur le champ.

Ce julep donné après le vomiſſement, tranquilliſa la malade pendant la nuit : le lendemain ſecond jour de la maladie, je la fis purger avec le minoratif ſuivant :

Prenez teinture de rhubarbe cinq onces ; diſſolvez-y manne deux onces ; tablettes diacarthami deux gros ; eſſence de cannelle deux gouttes ; mêlez & faites une potion qui ſera priſe le matin.

Le troiſiéme jour la malade fut parfaitement guérie.

Quatriéme Obſervation.

* Le 25 Juin 1740, la veuve Dupuy, demeurant dans la rue Sainte-Anne, fut tout-à-coup tourmentée de grandes coliques de ventre & d'eſtomac, auxquelles ſuccéda un vomiſſement de matieres fécales, rien ne paſſoit par le bas. Dans une ſituation auſſi fâcheuſe, je fis ſaigner la malade du bras, après quoi je lui fis avaler le julep ſuivant :

Prenez eau de chicorée, huile d'amandes douces, de chacune trois onces; eau de cannelle une once; ſyrop de Diacode ſix gros; mêlez & faites une potion à prendre par cuillerées.

Cette potion appaiſa un peu les douleurs, mais la malade étoit reſſerrée; & comme rien ne paſſoit par bas, je lui fis donner le lavement ſuivant:

Prenez décoction ordinaire pour lavemens émolliens une livre; diſſolvez-y huile de camomille deux onces; faites un lavement qui ſera donné ſur le champ: le lendemain ſecond jour de la maladie, je preſcrivis la potion ſuivante:

Prenez follicules un gros & demi; rhubarbe concaſſée un gros; graines d'anis, de coriandre, de chacune une pincée; roſes pâles une demi-pincée; faites infuſer dans cinq onces d'eau de fontaine, & diſſolvez dans la colature, manne de Calabre, moële de caſſe récemment mondée, de chacune une once; eſſence de cannelle une goutte; faites une potion laxative qui ſera priſe le matin.

La malade fut guérie d'abord après que cette potion eut fait ſon effet.

Cinquiéme Obſervation.

* Le 30 Juillet 1741, je fus appellé

pour viſiter & ſoulager la femme du ſieur Volin, âgée de cinquante-ſept ans, & attaquée d'une maladie des inteſtins appellée paſſion iliaque, dans laquelle les excrémens, au lieu de paſſer par les voies ordinaires, paſſoient par la bouche en vomiſſant avec des efforts très violens & des douleurs de colique épouvantables.

Pour prévenir l'inflammation & la fievre, je conſeillai d'abord la ſaignée du bras, & enſuite le lavement ſuivant :

Prenez décoction émolliente & rafraîchiſſante pour lavemens une livre ; huile d'amandes douces deux onces ; catholicon fin une once ; mêlez & faites un lavement qui ſera pris ſur le champ.

Lorſque ce lavement eut fait ſon effet, je fis prendre à la malade la potion ſuivante :

Prenez eaux de laitue, de pourpier, de chacune deux onces ; ſyrop de limon ſix gros ; eſprit de ſoufre ſix gouttes ; mêlez & faites un julep qui ſera pris ſur le champ. Le vomiſſement étant arrêté & la colique beaucoup ralentie, on donna à la malade ſix onces d'eau de caſſe, après y avoir fait délayer deux onces de manne de Calabre ; ce dernier minoratif acheva ſa guériſon.

NOUVELLES

Nouvelles maladies.

Premiere Obſervation.

*Le 9 Septembre 1752, la veuve Marquart me vint conſulter ſur un nombre infini de tubercules dont ſon corps étoit farci depuis la plante des pieds juſqu'au ſommet de la tête; ces tubercules lui étoient ſurvenus depuis deux ans; ils étoient d'abord de la groſſeur d'une lentille, enſuite d'un pois, d'une noiſette & enfin d'une noix commune : ils étoient inſenſibles dès leur origine, mais avec le temps ils ſont devenus très-douloureux. Cette femme en ayant par tout ſon corps plus de cinq cens, & ne ſçachant que devenir dans ce déplorable état, a fait faire l'extirpation d'une de ces glandes, dans laquelle on n'a trouvé qu'un ſang noir & épais avec une chair fangeuſe. Elle me déclara qu'elle manquoit d'appétit, qu'elle avoit la bouche mauvaiſe & qu'elle dormoit continuellement, ce qui me détermina d'abord de la purger avec vingt grains de jalap en poudre, dix grains de mercure doux & dix grains de diagrede, incorporés avec un peu de pulpe de caſſe, pour un bol qu'elle prit le matin & en-

ſuite un bouillon; & quoique cette médecine fût aſſez forte, cependant la malade ne fut purgée que deux ou trois fois, tant il eſt vrai que cette femme avoit le ſang fort coagulé & fort épais; ce qui me détermina à la ſuite de la purgation, à la mettre à l'uſage de l'éthiops minéral, qu'elle prit juſqu'à la quantité de deux ſcrupules tous les matins pendant quinze jours. Tout l'effet que firent ces remédes, fut de corriger la mauvaiſe bouche de la malade, de lui donner de l'appétit & d'empêcher ſon ſommeil continuel: mais ſes tubercules reſtoient les mêmes, au contraire ils augmentoient journellement tant en nombre qu'en groſſeur.

Enſuite elle alla conſulter le Collége aſſemblé des Médecins de Nancy, qui lui conſeillerent les bains domeſtiques pendant quinze jours, & de prendre tous les matins neuf ou dix grains de panacée mercurielle; en conſéquence la malade ſe mit dans le bain d'eau douce pendant une heure pour la premiere fois; mais ce bain augmenta tellement ſes douleurs, qu'elle fut obligée d'en diſcontinuer l'uſage. Elle prit enſuite dix grains de panacée mercurielle pour la premiere & derniere fois; car d'abord après, ſes tubercules ſe changerent en autant de

petits cancers ſi douloureux, que peu de jours après l'hydropiſie anaſarque ſe mit de la partie, qui termina ſes jours par des douleurs très-violentes & univerſelles dans tout ſon corps.

Telle eſt la deſcription de la maladie nouvelle, qui doit exercer les talens des plus habiles Médecins.

L'on a fait l'ouverture du cadavre de cette femme, on y a trouvé (comme je l'avois déclaré à ſes enfans avant ſa mort) une ſi grande quantité de tubercules dans l'intérieur de ſon corps, que tous les viſceres en étoient farcis, & qu'ils ſurpaſſoient en nombre ceux de l'extérieur.

Seconde Obſervation.

En 1765, je fus appellé pour traiter la nommée ***, âgée de près de quatre-vingt ans, demeurant derriere le Refuge à Nancy; ſa maladie étoit des plus ſingulieres; dans l'eſpace d'une nuit ſa bouche & ſa langue s'enflerent conſidérablement, l'enflure deſcendit juſqu'au cou & à la gorge, enſorte que la malade ne pouvoit plus parler: on remarquoit dans les gencives une eſpéce de ſang extravaſé; ayant examiné la malade, je me déterminai auſſi-tôt à lui faire faire dans

les gencives & dans les muſcles de la bouche, des eſpéces de ſcarifications, d'où ſortit un ſang noir & très-épais; je fis ſaigner la malade du pied & je lui fis prendre des bains, ce qui la ſoulagea beaucoup : elle récupéra même à l'inſtant la parole; l'enflure ſe diſſipa; & au moyen d'un gargariſme aſtringent que je lui preſcrivis, les gencives ſe rétablirent totalement.

Cette maladie avoit beaucoup de reſſemblance à celle qui régnoit pour lors épidémiquement parmi les beſtiaux.

OBSTRUCTIONS.

Conſultation du 27 Mars 1756.

LA tumeur dure circonſcrite de la groſſeur du poing ſituée dans la région hypogaſtrique, ſurvenue depuis environ deux ans à la malade & qui groſſit journellement de plus en plus, n'eſt autre choſe que l'obſtruction des glandes de la matrice, occaſionnée par une lymphe épaiſſie & fixée dans ce viſcere, qui pourroit dans la ſuite dégénérer en ſchirre, ſi l'on n'en arrêtoit le progrès.

Ainſi pour ramollir & faire diſſoudre cette obſtruction, la malade eſt conſeil-

lée de ſe mettre à l'uſage de l'opiat ſuivant :

Prenez ſafran de mars apéritif ſix gros ; extrait de fumeterre, d'aloës, de chicorée, de houblon, de rhubarbe, de chacun deux gros ; crême de tartre, ſel d'abſynthe, de tamariſc, diaphorétique minéral, de chacun un gros ; ſagapenum, gomme-ammoniac, de chacun deux ſcrupules ; éthiops minéral trois gros ; réſine de jalap trente grains ; avec une ſuffiſante quantité de ſyrop des cinq racines apéritives, faites un opiat, dont la malade prendra un gros tous les matins & enſuite un bouillon ; deux heures après un autre bouillon en ſe tenant chaudement pendant tout le reſte du jour.

Il faut en continuer l'uſage pendant la quinzaine, ne point manger de fruits, ni crudités, ni aigreurs.

Pendant que ces remédes opéreront intérieurement, on appliquera ſur l'hypogaſtre, c'eſt-à-dire, ſur la tumeur dure, l'emplâtre *diachylum cum gummis*, étendue ſur une fine peau de chamois, que l'on renouvellera de cinq en cinq jours ; cette emplâtre contribuera beaucoup à faire fondre ou diſſoudre les obſtructions, pendant que les remédes internes feront évacuer les humeurs par les ſelles, les uri-

nes ou les voies utérines. *Pour une Demoiſelle de Baccara.*

PALPITATION.

Conſultation.

Palpitations, vertiges.

J'AI lu avec attention la lettre qui m'a été communiquée par M. Menſuy touchant la maladie de Madame votre épouſe : & comme dans la réponſe aux différentes queſtions que j'ai eu l'honneur de vous faire, je ne remarque aucune cauſe particuliere des palpitations de cœur auxquelles elle eſt ſujette, il en faut revenir à la cauſe générale qui eſt un ſang coëneux, épais, capable de produire des ſtaſes & des concrétions polipeuſes dans le cœur & dans les gros vaiſſeaux, d'où procédent les palpitations, les vertiges. Ainſi, Monſieur, pour diviſer & atténuer le ſang, & pour faciliter la circulation dérangée, rien n'eſt plus convenable que les remédes apéritifs & les atténuans : c'eſt pour remplir l'indication qui ſe préſente, que je recommande à la malade l'uſage de mon Electuaire, dont elle prendra tous les matins trois ou quatre gros;

ſuivant l'effet que les premieres priſes feront : elle prendra cet Electuaire au bout d'un couteau en l'avalant ſans pain à chanter, d'autant que ce reméde n'a rien qui répugne ni rien de dégoûtant, il purge deux ou trois fois par jour, & inſenſiblement il évacue les biles & autres matieres contenues dans l'eſtomac, & rétablira la circulation; cependant ſi après en avoir pris ſix onces elle n'étoit pas parfaitement rétablie, il ſeroit néceſſaire de réitérer la doſe juſqu'à parfaite guériſon.

Cette femme a été parfaitement guérie de ſes vertiges & de ſes palpitations de cœur, comme nous l'avons appris depuis.

PARALYSIE.

Obſervation.

Sciatique invétérée dégénérée en paralyſie & dans un état de maraſme.

* Le 25 Mai 1746, le ſieur Audinet, demeurant à la Magdeleine, me fit appeller à ſon ſecours; il ſouffroit depuis ſept ou huit mois des douleurs ſi vives, que l'état de maraſme & la paralyſie avoient ſuccédé à la ſciatique.

Il étoit comme Job étendu ſur la paille ſans pouvoir agir ni remuer pour ſes beſoins ; & ce qu'il y avoit de plus fâcheux, c'eſt que la paralyſie étoit imparfaite, *erat abolitio motûs, non verò ſenſus dolorum.*

Dans cet état déplorable, je commençai par purger le malade avec deux onces de manne délayée dans cinq onces de diſſolution de pulpe de caſſe, afin de le diſpoſer à l'uſage du lait de vache, dont je lui fis prendre tous les matins un demi-ſeptier après l'avoir fait bouillir avec un peu de ſucre : tous les ſoirs on lui donna un bon gobelet de tiſanne ſudorifique, qu'il continua pendant la belle ſaiſon ; & afin d'abſorber les ſels âcres qui irritoient les fibres nerveuſes, je fis ajouter tous les matins à ſon lait bouilli, des yeux d'écreviſſes préparés & de la poudre de diatraganth, de chacun un ſcrupule : quand il fut en état, je l'envoyai aux eaux de Plombieres, qui acheverent ſon rétabliſſement.

Conſultation du 16 Décembre 1754.

J'ai l'honneur de m'adreſſer à vous avec confiance, non pour guérir mon cher mari, la choſe eſt impoſſible, mais pour vous ſupplier de m'indiquer quelques

remédes pour lui prolonger la vie. Ce cher époux a eu, Monſieur, une attaque d'apoplexie le 5 Décembre 1740, qui fut ſuivie d'une paralyſie ſur tout le côté droit : on lui a fait tous les remédes poſſibles pour guérir cette paralyſie : il a pris des opiats, des tiſannes, les eaux de Balarue, par ordre de M. Chicoineau, tout cela pendant l'hiver ; & au printemps ſuivant, je le conduiſis aux eaux de Bourbonne, où il prit les eaux pendant les deux ſaiſons de l'année ; il y retourna encore. Ces eaux ſans l'avoir guéri, l'avoient mis dans un état aſſez tranquille ; quatre ans après ce cher mari ſe trouva incommodé ; je fis appeller un Médecin qui lui fit prendre un lavement de *hiera-picra* & de tabac, qui fit vomir mon cher mari, avec des efforts ſi violens, qu'il perdit l'uſage de la parole ; il n'a pas parlé depuis, ou pour mieux dire, il parle, mais, Monſieur, il n'y a que moi qui l'entende ; cela lui eſt arrivé il y a dix ans ; il s'eſt aſſez bien porté pendant huit ans, en vivant comme il fait, d'un grand régime : il y a dix-huit mois qu'il ſentit un grand engourdiſſement dans le bras gauche, je le fis ſaigner ſur le champ, je lui fis prendre un vomitif, cela n'a pas eu de ſuite à

une douleur près dans le cou, même côté, qu'il reſſent de temps en temps pendant un moment : depuis quatorze ans, Monſieur, ce cher mari eſt paralytique, il a preſque toujours eu la jambe enflée, ſinon les matins, au moins les ſoirs : depuis ſix ſemaines cette jambe droite eſt, pour ainſi dire, deſſéchée, & la jambe gauche de même que la cuiſſe ſont fort engorgées, ne l'ayant jamais été.

Voilà, Monſieur, le ſujet pour lequel j'ai l'honneur de vous écrire; ce changement m'inquiette; je crains quelques funeſtes accidens de cet engorgement; je n'ai perſonne ici à qui je puiſſe me confier pour ſoulager mon cher mari : il y a un jeune Chirurgien qui l'eſt venu voir; il lui a ordonné de la manne, de la rhubarbe, du ſené, du ſel d'Angleterre, de la ſemence de fenouil, d'anis, de coriandre, de l'iris de Florence, de la régliſſe en poudre, du cryſtal minéral, de la véronique & du lierre terreſtre; on met le tout dans un ſachet que l'on jette dans une chopine d'eau bouillante, lorſque cette eau eſt refroidie, on y met une bouteille de vin blanc. Mon mari en prend depuis douze jours un gobelet le matin & un le ſoir, cela le fait aller une fois ou deux fois au plus, mais ſa jambe ni

ſa cuiſſe ne diminuent pas. Ayez la bonté, Monſieur, de m'ordonner quelques remédes qui puiſſent détourner cette humeur, ou du moins en arrêter le progrès; je tremble à tout moment pour une vie auſſi précieuſe, à laquelle la mienne eſt attachée : j'attends l'honneur de votre réponſe avec autant d'inquiétude que d'impatience.

Je crois, Monſieur, qu'il eſt néceſſaire d'entrer dans un petit détail pour vous faire connoître le tempérament du malade; il eſt âgé de ſoixante-huit ans; il eſt infirme depuis l'âge de cinquante-quatre ans, il a ſervi trente ans, il a eu le bras droit fracaſſé d'un éclat de bombe, & le gauche caſſé d'un coup de feu, & cela avant l'âge de vingt-cinq ans, à la Bataille de Parme; il a reçu un coup de fuſil dans le côté gauche, dont la bale y eſt reſtée : malgré toutes ſes bleſſures, tous les Médecins qui ont vu mon cher mari, ont dit qu'il avoit un tempérament de fer, il n'eſt plus auſſi fort qu'il a été, ſur-tout ſes jambes ſont affoiblies depuis ſix ſemaines, mais je crois le coffre encore bon.

Je vous conjure, Monſieur, par ce que vous avez de plus cher, de me donner vos bons avis pour la conſervation de

mon cher mari, que le Seigneur daigne me conſerver par vos conſeils le tronc, c'eſt tout ce que je lui demande : quatorze ans paſſés dans les infirmités m'ont rendu ce cher époux plus cher que jamais. J'ai l'honneur d'être, &c. au Château de Rodemack.

Réponſe à l'expoſé du 16 Décembre 1754.

Madame, la grande affection & le zèle qui paroît dans chaque phraſe de votre lettre, vis-à-vis un époux que vous aimez comme vous-même, ſont ſi touchans qu'il faudroit être inſenſible pour ne pas prendre part à vos juſtes douleurs & à celles de votre cher époux.

La paralyſie & l'engourdiſſement dont il ſe trouve incommodé depuis environ quinze ans, ſont cauſés par une compreſſion de la partie de la ſubſtance corticale du cerveau, & de l'origine des nerfs, ce qui empêche le cours libre & le reflux des eſprits animaux dans les parties paralytiques, d'où vient l'engourdiſſement, la maigreur des mêmes parties ; ainſi, Madame, pour détourner le dépôt qui ſe fait ſur le cerveau & pour en empêcher le progrès, le malade eſt conſeillé de ſe purger de quinzaine à autre avec

deux ſcrupules de poudre cornachine ; remarquez que ſi les premieres priſes ne font pas aſſez d'effet, on peut en prendre juſqu'à trois ſcrupules qui font le poids d'un gros délayé dans un bouillon fait avec du veau ; le malade prendra tous les matins, excepté les jours de médecine, les remédes céphaliques ſuivans en guiſe de thé.

Prenez des feuilles de ſauge, d'origan, de calament, de marjolaine, de marum & des fleurs de ſtœchas, de chacune une poignée ; du bois de ſaſſafras une once ; on coupera le tout menu, & étant mêlé enſemble, le malade en prendra tous les matins une petite pincée en guiſe de thé, & en continuera l'uſage fort long-temps, afin de ranimer les eſprits animaux & pour diſſiper l'engourdiſſement.

Je traite actuellement deux Vieillards, l'un de ſoixante-dix ans, & l'autre de quatre-vingt, attaqués de la même maladie ; ils trouvent beaucoup de ſoulagement dans l'effet d'un cautere que je leur ai fait appliquer ſur la nuque du cou ; c'eſt pourquoi, Madame, le malade eſt conſeillé de faire le même reméde. Pour un Commandant des Invalides, au Château de Rodemack. Signé, *Marquet.*

Conſultez notre Traité ſur les affections

ſoporeuſes, qui ſe trouve chez *Edme, Libraire, près les Grands-Auguſtins.*

PÉRIPNEUMONIE.

Premiere Obſervation.

* Le 22 Mars 1725, je fus appellé pour traiter la femme du ſieur Picard, âgée de ſoixante-quinze ans, attaquée d'une fievre continue, avec toux, oppreſſion de poitrine, crachement de ſang, difficulté de reſpirer, ſoif, inſomnie & douleur de tête; tous ces accidens ſont les ſymptômes eſſentiels de la péripneumonie. La premiere indication qui ſe préſenta, fut de diminuer l'oppreſſion de poitrine, d'appaiſer l'inflammation, d'arrêter le crachement de ſang, & de ralentir la fievre ardente par le ſecours de deux légeres ſaignées du bras, qui firent un bon effet; mais n'ayant pas jugé à propos de continuer les ſaignées à cauſe de l'âge avancé de la malade, je pris le parti des ſudorifiques, & je lui preſcrivis la potion ſuivante :

Prenez eaux diſtillées de ſcabieuſe, de chardon-bénit, de chacune trois onces; du ſang de bouquetin, du ſperme de baleine, de la mâchoire de brochet, de

chacun un demi-gros; antimoine diaphorétique vingt grains; ſyrop de Diacode une once, pour une potion à prendre à l'heure du ſommeil.

La malade ayant pris cette potion le ſoir, eut une nuit tranquille qui lui procura quelques ſueurs; mais, comme elle étoit fort altérée, j'ordonnai pour ſa ſoif la tiſanne ſuivante :

Prenez orge entier une demi poignée; feuilles de capillaire autant; fleurs de tuſſilage, de pavot-rouge & de violettes, de chacune une pincée; raiſins ſecs une once; faites bouillir le tout dans un pot d'eau de fontaine réduite aux deux tiers, en ajoutant ſur la fin de la coction une demi-once de régliſſe, pour une tiſanne à prendre tiéde pour boiſſon ordinaire.

La malade ſe ſervit de cette tiſanne pendant quinze jours, après quoi je la fis purger avec quatre onces de teinture de rhubarbe, & deux onces de manne qu'elle prit le matin; elle en fut ſuffiſamment purgée par le bas, après quoi je lui preſcrivis l'uſage des vulnéraires doux, dont elle prenoit tous les matins & ſoirs une pincée en maniere de thé, juſqu'à parfaite guériſon.

Seconde Obſervation.

Péripneumonie compliquée avec fievre putride.

* Le 11 Septembre 1756, M. *** fut attaqué d'une fievre violente, accompagnée de toux, de point de côté, d'oppreſſion de poitrine, de délire, d'une hémorrhagie du nez avec un dégoût & une averſion pour tous les alimens, ayant la langue chargée & un accablement de tout le corps; ces ſymptômes joints enſemble caractériſoient très-bien la péripneumonie compliquée avec la fievre putride; c'eſt pourquoi mon indication ſe porta d'abord à diminuer la grande effervescence du ſang par le ſecours de deux ſaignées du bras, qui furent faites à quatre heures de diſtance l'une de l'autre; mais le malade ayant toujours la langue chargée & des envies de vomir, dans la crainte que les matieres bilieuſes ne vinſſent à ſe mêler dans le ſang, parce qu'il y avoit *periculum in morâ*, je pris le parti le même jour des deux ſaignées, de preſcrire au malade cinq grains de tartre-émétique délayés dans trois verres d'eau tiede, qu'il prit de demi-heure à autre; & à proportion qu'il vomiſſoit, on lui faiſoit avaler une

une taſſe de décoction de feuilles de ſcabieuſe en guiſe de thé: l'hémorrhagie du nez s'arrêta pendant le vomiſſement; enſuite ayant pris un gros de diaſcordium, il paſſa une bonne nuit : tous les ſymptômes de la maladie ſe diſſiperent, à la réſerve d'une grande foibleſſe; il fut purgé par le bas, & ſept ou huit jours après il fut rétabli.

PERTE DE SANG.

Premiere Obſervation.

* Le 12 Avril 1726, vers les dix heures du ſoir, je fus invité de ſecourir la femme du ſieur Huillier, Tabellion à Nancy, âgée d'environ trente-huit ans, à laquelle il étoit ſurvenu une perte de ſang ſi abondante, que le premier reméde fut l'Exrême-Onction qu'on lui fit adminiſtrer ſur le champ; enſuite on la fit ſaigner du bras à pluſieurs repriſes, on lui tira peu de ſang chaque fois à cauſe de ſes foibleſſes; on appliqua en topique ſur ſes parties, un mouchoir neuf trempé dans du fort vinaigre, & on lui donna par cuillerée la potion ſuivante:

Prenez des eaux diſtillées de plantain, de centinode, de bourſe-à-berger, de

chacune deux onces ; du ſang-de-dragon, du corail rouge, de la pierre hématite & de la confection d'hyacinthe, de chacun un demi-gros ; du ſyrop de grande-conſoude une once, pour une potion.

La malade ſe voyant adminiſtrer tout-à coup l'Extrême-Onction, fut ſi effrayée que ſa perte de ſang ſe calma dans l'inſtant ; les ſaignées du bras lui furent données ſi à propos, que dans l'eſpace de quatre ou cinq jours elle fut tirée d'affaire.

Seconde Obſervation.

J'ai eu à traiter pluſieurs femmes attaquées de perte de ſang, je leur conſeillai d'abord le repos & de garder leur lit; je leur preſcrivois au commencement, dans leur bouillon, l'uſage du ris, & pour boiſſon ordinaire, de l'eau de ris avec le ſucre ; quand ce reméde n'opéroit pas ſuffiſamment après un certain temps, je leur preſcrivois une tiſanne aſtringente faite avec les racines de biſtorte, de tormentille, les feuilles de centinode, de bourſe-à paſteur, les fleurs de roſes & les fruits de ſumach ; ce reméde opéroit très bien, mais je ne le preſcrivois que quand je voyois qu'il n'y avoit preſque plus d'eſpérance.

Petite-vérole.

Premiere Obſervation.

* Le 6 Septembre 1741, M. Cognel, Avocat à la Cour, âgé de dix-neuf ans, me fit avertir pour lui procurer du ſoulagement dans ſa maladie; elle commença par la fievre, des grandes douleurs de tête & des reins, un abattement & peſanteur de tout le corps, des cardialgies, des nauſées, ſymptômes qui dénotoient une petite vérole imminente; la ſaignée du bras fut d'abord indiquée, d'autant plus que ce jeune homme étoit d'un tempérament ſanguin, & fort ſujet aux hémorrhagies du nez; ayant donc été ſaigné dès les premiers jours, la ſeconde indication fut de purger l'eſtomac par le moyen de cinq grains de ſel ſtibié, qui lui furent donnés le troiſiéme jour de ſa maladie: après l'effet du vomitif, on lui fit prendre pour boiſſon ordinaire, la tiſanne faite avec les racines de ſcorſonere, de bardane, les lentilles & la régliſſe; le quatriéme jour la petite-vérole commença à ſe manifeſter par quelques puſtules qui parurent ſur la poitrine du malade, pour lors je lui fis

prendre la potion ſudorifique ſuivante :

Prenez des eaux de ſcabieuſe & de chardon-bénit, de chacune trois onces ; confection d'hyacinthe un gros ; antimoine diaphorétique un ſcrupule ; ſyrop d'œillets une once ; faites une potion à prendre à la cuillerée.

Cette potion lui fut donnée pour procurer & faciliter l'éruption des puſtules ; mais comme le malade étoit fort ſujet aux hémorrhagies du nez, & que l'hémorrhagie, ſurvenant dans le fort de l'éruption, ſeroit très-dangereuſe ; pour la prévenir, je lui conſeillai de ſe faire encore tirer deux palettes de ſang du bras, ce qui réuſſit au mieux ; car quelques heures après la ſaignée, l'éruption ſe fit facilement & en peu de jours ; après il ſurvint au malade une légere hémorrhagie qui n'eut aucune ſuite fâcheuſe ; il continua juſqu'au neuviéme ou dixiéme jour ſes potions & ſa tiſanne, en buvant néanmoins de temps en temps quelques verres de vin de Bourgogne ; mais comme les puſtules qui étoient en grand nombre, ne faiſoient qu'une croûte, pour éviter les taches qui en ſont ordinairement les ſuites dès le neuviéme jour après l'éruption, je lui fis appliquer ſur le viſage, de la crême fraîche melée

avec de la craie blanche en poudre ; l'une eſt anodine & l'autre abſorbante ; elles remplirent très-bien l'indication, car ce jeune homme n'eſt pas plus taché que s'il n'avoit jamais eu la petite-vérole ; pour couronner l'œuvre, je lui fis prendre la médecine ſuivante :

Prenez quatre onces d'infuſion de rhubarbe dans laquelle on délayera deux onces de manne & deux gros de tablettes diacarthami, pour une médecine à prendre le matin, & deux heures après, un bouillon, dont il fut bien purgé.

Seconde Obſervation.

La vérole guérie par la petite-vérole.

* Il me ſouvient, dit le Docteur Marquet, d'avoir oui dire à un Eccléſiaſtique, qui étant à Vienne à l'âge d'environ vingt ans, y gagna une gonorrhée virulente, qui fut ſuivie de bubons, de chancres, de porreaux ſur la verge & autour de l'anus, ſignes patognomiques de la vérole ; il revint en Lorraine en cet état, ſans avoir pris aucun reméde ; il fut attaqué d'abord à ſon arrivée de la petite-vérole, qui guérit ſi bien la groſſe dont il étoit infecté, que depuis ce temps, il n'a eu aucun reſſentiment de l'une ni de

l'autre : cet Eccléſiaſtique âgé pour lors de cinquante-cinq ans, m'a aſſuré la vérité de ce fait ; il étoit encore plein de vie & de ſanté, lorſque le Docteur Marquet donna cette obſervation.

PHRÉNÉSIE.

Premiere Obſervation.

* Le 5 Août 1725, je fus invité de me tranſporter au Village de Haraucourt, diſtant de deux lieues de Nancy, pour guérir le nommé Leduc, Amodiateur audit lieu, attaqué d'une phrénéſie des mieux caractériſées ; elle étoit accompagnée de fievre aiguë, de veilles, de rêveries, de fureur, de douleurs de tête, de perte de mémoire, accidens qui provenoient de l'inflammation & du mouvement déréglé des eſprits animaux. C'eſt pourquoi la premiere indication fut d'appaiſer ces accidens par le ſecours de la ſaignée du bras & du pied réitérée.

Deux ou trois heures après la ſaignée, je fis donner au malade le lavement ſuivant :

Prenez des feuilles de mauve, de violettes, de ſéneçon, de laitue, de chacune une poignée, que l'on fera bouillir pen-

dant une demi-heure avec une chopine d'eau de fontaine ; l'on délayera dans la colature une once d'*hiera-picra-galeni* & une once de miel mercuriel ; pour un lavement.

Le lendemain je fis purger le malade avec trois verres de la tiſanne royale rafraîchiſſante, comme il ſuit :

Prenez des racines de chicorée, d'oſeille, d'althea, de nymphæa, de chacune une demi-once ; des feuilles de pourpier, de laitue, de chacune une poignée ; que vous ferez bouillir pendant une demiheure dans trois demi-ſeptiers d'eau de fontaine, enſuite l'on ajoutera à la colature, feuilles de ſené une demi once ; régliſſe deux gros ; la moitié d'un citron coupé par tranches ; ſel de prunelle trois gros ; roſes pâles une pincée, que l'on laiſſera infuſer pendant la nuit ſur des cendres chaudes, le lendemain on délayera dans la colature bouillante, trois onces de pulpe de caſſe pour une tiſanne royale, dont le malade prendra un verre le matin à jeun à ſix heures, un autre verre deux heures après, & un troiſiéme vers dix heures, & entre chaque verre un peu de bouillon.

Le malade ayant été ſuffiſamment ſaigné & purgé, prit les bains d'eau douce

pendant quinze jours ; après quoi on lui appliqua une grande emplâtre véſicatoire ſur la nuque du cou : ces remédes donnés à temps & à propos, le rétablirent en parfaite ſanté dans l'eſpace de cinq ou ſix ſemaines.

Seconde Obſervation.

* Le 12 Juin 1734, je fus appellé pour ſecourir la fille du ſieur Lamort, ancien Tabellion à Saint-Nicolas, attaquée de phrénéſie, c'eſt-à-dire, d'un délire continuel, avec fureur & fievre aiguë : cette fille étoit pour lors âgée d'environ vingt ans ; elle tenoit des diſcours extravagans, faiſoit des réponſes ſans ſuite & hors de propos, n'ayant aucun rapport aux demandes qu'on lui faiſoit ; elle avoit les yeux rouges, enflammés, étincelans, la langue épaiſſe & noirâtre, ſes urines crues, ſans dépôt.

Cette maladie eſt cauſée par l'inflammation & par le mouvement déréglé des eſprits animaux ; c'eſt pourquoi mon indication ſe porta d'abord à faire une ſaignée du bras à la malade, & le lendemain une ſaignée du pied.

En même-temps pour calmer la grande agitation du ſang, je preſcrivis le remède ſuivant :

Prenez

Prenez une livre de décoction rafraîchiſſante dans laquelle l'on diſſoudra une once d'*hiera-picra* & une once de miel mercuriel pour un lavement.

Enſuite on fit une troiſiéme ſaignée à la malade, après quoi je preſcrivis la potion ſuivante :

Prenez une demi-once de tamarins ; feuilles de chicorée, de laitue, de chacune une demi-poignée ; faites bouillir dans huit onces d'eau de fontaine, enſuite on fera infuſer dans la colature deux gros de ſené, un demi-gros de *ſemen-contra*, une once de caſſe récemment extraite ; l'on ajoutera à l'expreſſion une demi-once de vin émétique, pour une médecine à prendre le matin.

Cette potion purgea conſidérablement la malade, mais comme ſes délires néphrétiques continuoient avec inſomnies, je preſcrivis l'émulſion rafraîchiſſante & narcotique ſuivante :

Prenez ſix gros des quatre grandes ſemences froides, ſemences de pavot-blanc deux gros ; eaux de laitue & de nénuphar, de chacune trois onces ; ſyrop de Diacode & eau de roſes, de chacun deux onces, pour une émulſion, que l'on diviſera en deux priſes, à prendre le ſoir deux jours de ſuite.

Après quoi, pour débarraſſer le cerveau, je fis appliquer ſur la nuque du cou de la malade une grande emplâtre véſicatoire.

Ce dernier reméde joint aux précédens qui furent réitérés pluſieurs fois pendant un mois ou environ, procurerent une parfaite ſanté à la malade.

Troiſiéme Obſervation.

J'ai eu parmi les pauvres de Nancy pluſieurs phrénétiques, je les ai preſque tous tirés d'embarras par le moyen des ſaignées réitérées au commencement de la maladie, par les loochs & les boiſſons adouciſſantes, & en n'employant les purgatifs que ſur la fin de la maladie.

PHTHISIE.

Obſervation.

Pendant le courant de l'année 1766 je fus invité d'avoir ſoin du rétabliſſement de la nommée ***, demeurant à Nancy, grande rue Ville-vieille; elle étoit âgée d'environ vingt-cinq ou vingt-ſix ans; elle ſouffroit des douleurs conſidérables entre les deux épaules; elle touſſoit beaucoup & crachoit des matieres purulentes

& teintes de ſang ; ſon teint étoit pâle & fouetté de rouge : elle étoit d'un tempérament fort vif, & tourmentée d'une fievre lente ; tous ces ſymptômes dénotoient une phthiſie pulmonaire du moins au premier degré.

Pour procéder à la cure de ſa maladie, je commençai par la faire ſaigner du bras, enſuite je la purgeai avec deux onces de manne délayée dans un bouillon de mou de veau, auquel j'ajoutai une once de ſyrop de violette ; le lendemain de la purgation je la mis à l'uſage, matin & ſoir, de l'opiat béchique du Docteur Marquet, à la doſe d'un gros, & par-deſſus, un gobelet de tiſanne pectorale ; cet opiat eſt compoſé de la façon ſuivante :

Prenez baume de Leucatel une once ; blanc de baleine une demi-once ; ſang de bouquetin, antimoine diaphorétique, antihectique de Poterius, poudre *diatraganthi-frigidi*, mâchoire de brochet, yeux d'écreviſſes, de chacun un gros ; mêlez & faites un opiat avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de Diacode.

Elle prit de cet opiat pendant environ un mois, enſuite je fis réitérer la purgation, après quoi je lui conſeillai l'uſage du lait.

Cette malade a été guérie radicale-

ment, & depuis ce temps, a déja eu deux enfans, ſans s'être reſſentie de cette maladie.

Nota. Conſultez pour cette maladie, nos Lettres IIIe & IXe ſur les Végétaux, qui ſe vendent chez *Durand, Libraire à Paris*; & notre Traité ſur la Phthiſie pulmonaire, qui ſe trouve chez *Humblot*, auſſi *Libraire à Paris*.

PIQUURE.

La piquûre eſt une ſolution de continuité faite dans les chairs par quelqu'inſtrument pointu, ou par la morſure de quelques animaux.

Premiere Obſervation.

Piquûre d'une araignée.

* Le 11 Mars 1725, je fus invité de la part de M. Morel, Procureur & Tabellion à Cuſtine, de me tranſporter inceſſamment audit lieu, afin de procurer la guériſon à ſa fille, qui étoit piquée d'une araignée : cette piquûre fut faite la veille ſur la nuque du cou; je trouvai la partie malade fort enflée, douloureuſe, d'un rouge plombé & noirâtre, ayant dans ſa circonférence pluſieurs phlic-

tenes de différente groſſeur, & dont les plus petites égaloient une féve d'haricot. Cette tumeur occupoit trois ou quatre pouces de diametre; la malade ſe plaignoit de nauſées, de cardialgies, de foibleſſes; elle avoit l'eſprit égaré; ſes diſcours entrecoupés & ſans ordre, étoient de la nature d'un homme ivre, marque certaine d'un poiſon ſubtile qui s'étoit communiqué au cerveau; ſon pouls étoit agité & fievreux, ce qui me détermina d'abord à lui faire tirer du ſang du bras, deux heures après je lui fis prendre quatre grains de ſtibié délayés dans un bouillon: ce remède la fit vomir cinq ou ſix fois; j'appliquai ſur la bleſſure, deux ou trois gouſſes d'ail pilées & mêlées avec une demi-once de thériaque; comme la douleur vive qu'elle reſſentoit à l'orifice ſupérieur de l'eſtomac ſubſiſtoit encore après le vomitif, j'ordonnai la potion ſuivante:

Prenez eaux diſtillées de chicorée ſauvage, de fleurs d'orange, de chacune deux onces; vieille thériaque un gros; poudre de viperes un ſcrupule; ſyrop d'œillet une once; mêlez & faites une potion qui ſera priſe à la cuillerée.

Sept ou huit jours après, la malade fut guérie de ſa bleſſure, mais ſon eſ-

prit reſta égaré pendant cinq ou ſix mois, quoiqu'elle ait été ſaignée du pied pluſieurs fois ; marque évidente d'un poiſon lent & ſubtile, qui ne ſe trouve que dans certaine eſpéce d'araignées.

Un nommé Chevalier, Bourgeois de Nancy, fut long-temps auparavant piqué au cou par une araignée, dont la poitrine, le cou & la tête enflerent d'abord ſi prodigieuſement, qu'il mourut 24 heures après, tous les remédes que ſes Médecins lui donnerent ayant été inutiles.

Seconde Obſervation.

Autre piqûre d'araignée.

* Le 24 Novembre 1747, je me ſentis piqué, dit le Docteur Marquet, vivement au menton, & ayant à l'inſtant ſecoué la partie piquée, je vis tomber ſur mon livre une araignée, que j'écraſai en fermant ledit livre; elle pouvoit être de la groſſeur d'un pois ; il parut d'abord une petite rougeur ſur la partie piquée ; je pris ſans perdre de temps, une tête d'ail avec un peu de thériaque que je malaxai enſemble en les broyant dans un mortier, & que j'appliquai ſur la partie malade ; je pris auſſi intérieurement un demigros de thériaque, ce qui n'empêcha pas

que la partie piquée ne devînt rouge & fort enflée, mais la rougeur & l'enflure diſparurent ſept ou huit jours après.

PLEURÉSIE.

Premiere Obſervation.

Pleuréſie compliquée avec fievre putride, ſuite d'une goutte remontée.

* Le 28 Février 1750, je fus appellé pour ſoulager & guérir la veuve Bermaiſe, Fayanciere, demeurant à Nancy, rue de la Boucherie, âgée de cinquante-ſix ans, d'une complexion très-délicate, ſujette depuis vingt-un ans à des accès de goutte ſi violens, que ſes pieds & ſes mains étoient pleins de nœuds ; mais ſept ou huit jours après, ces douleurs ceſſerent tout à coup, & par une eſpéce de métaſtaſe, elles ſe jetterent ſur la poitrine de la malade, qui ſe trouva dans le même moment attaquée de point de côté, d'oppreſſion de poitrine, de fievre continue avec vomiſſement, dégoût, inſomnie & perte d'appétit : tous ces ſymptômes étoient cauſés par l'humeur de la goutte, qui s'étoit réſorbée dans le ſang, enſuite fixée ſur les poumons & ſur les muſcles pectoraux.

Mon indication ſe porta d'abord à évacuer cette humeur, afin de dégager la poitrine oppreſſée ; ce qui ſe fit par les lavemens émolliens & laxatifs, & par les purgations.

Je commençai donc par faire donner un reméde à la malade, avec une livre de décoction laxative & émolliente, une once de diaprun & une once de miel mercuriel.

Le lendemain matin elle prit deux onces de manne délayée dans du bouillon ; cette médecine purgea la malade cinq ou ſix fois ; mais comme l'oppreſſion, la fievre & le point de côté étoient toujours les mêmes ; on propoſa une conſultation, dans laquelle il fut délibéré que l'on feroit une légere ſaignée du bras à la malade ; ce que l'on réitéra le lendemain avec ſuccès.

On lui fit enſuite un opiat fébrifuge, pectoral & contre-vers, composé de la maniere ſuivante :

Prenez écorce du Pérou en poudre ſix gros ; rhubarbe, poudre-à-vers, de chacun un gros ; ſang de bouquetin, ſperme de baleine, poudre *diatraganthi-frigidi*, de chacun deux gros ; faites avec une ſuffiſante quantité de ſyrop d'hyſſope, un opiat dont la malade prendra un gros tous

les matins & ſoirs, prenant par-deſſus un verre de la décoction des racines d'énula-campana.

L'uſage de cet opiat avec quelques lavemens de temps en temps fit un ſi bon effet, que la malade ſe trouva guérie, un mois après, de cette maladie compliquée & ſi dangereuſe.

Seconde Obſervation.

Fauſſe pleuréſie compliquée avec la fievre putride.

* Le 22 Novembre 1752, je fus invité de la part de la veuve du ſieur Brazier, ancien Garde-du-Corps de Son Alteſſe Royale, âgée de ſoixante-ſix ans, & attaquée depuis quatre jours d'une fievre putride continue, avec redoublement tous les matins, accompagnée de toux, de point de côté & d'oppreſſion de poitrine, avec le pouls dur, fréquent & intermittent; les urines fort épaiſſes & troubles ſans aucun dépôt, *jumentorum urinis ſimiles*, ſigne d'un grand embarras dans la circulation, & d'une inflammation de la plevre & des muſcles intercoſtaux; c'eſt pourquoi ma premiere indication fut la ſaignée du bras à la quantité de deux palettes, & en même-temps j'or-

donnai à la malade la potion ſuivante :

Prenez des eaux de chicorée & de chardon-bénit, de chacune deux onces; confection d'hyacinthe, poudre-à-vers & ſang de bouquetin, de chacun un demi-gros; ſyrop de pavot-blanc une demi-once; mêlez le tout pour une potion à prendre le ſoir.

Le lendemain qui étoit le cinquiéme jour de la maladie, je fis réitérer la ſaignée du bras à la quantité d'une palette & demie d'un ſang coëneux & ſi épais, qu'à peine pouvoit-on couper la ſuperficie avec un inſtrument tranchant; ce qui me porta à preſcrire à la malade les herbes vulnéraires, inciſives & atténuantes; telles que ſont la pervenche, la ſcabieuſe, l'énula-campana, dont je lui fis prendre une pincée les matins & ſoirs en décoction, en ajoutant à la priſe du ſoir une tête de pavot-blanc concaſſée; cette boiſſon procuroit une inſenſible tranſpiration & des nuits tranquilles à la malade; & en diviſant & atténuant la lymphe du ſang, facilitoit la circulation & faiſoit réſorber inſenſiblement dans les veines, l'humeur qui s'étoit fixée ſur les muſcles pectoraux & ſur la plevre, qui entretenoit l'oppreſſion & la douleur lancinante du côté gauche.

Cependant comme le point de côté ſe faiſoit encore reſſentir, que la fievre continuoit avec ſes redoublemens tous les matins, que les urines reſtoient toujours bourbeuſes, ſans dépôt, je me trouvai obligé, nonobſtant le grand âge de la malade, de lui preſcrire une troiſiéme ſaignée du bras ſeulement d'une palette de ſang, en continuant, matin & ſoir, l'uſage des herbes vulnéraires ci-deſſus, juſqu'au douziéme jour de la maladie, que je la fis purger avec quatre onces d'infuſion purgative, une once & demie de manne, un demi-gros de poudre-à-vers, deux gros de tablettes diacarthami, une demi-once d'eau de cannelle & un grain de ſel ſtibié.

Cette médecine ayant été priſe le matin, fit un très-bon effet; après quoi je fis continuer l'uſage des herbes vulnéraires; enſuite la fievre, le point de côté & tous les autres ſymptômes ceſſerent totalement, au grand contentement du Médecin & de la malade.

Troiſiéme Obſervation.

La péripneumonie & la pleuréſie ſe traitent de même; j'ai traité les pauvres attaqués de pleuréſie, avec la même méthode que celle que j'ai indiquée pour les péripneumoniques.

PLEVROPNEUMONIE.

La plevropneumonie eſt une eſpéce de pleuréſie, composée d'une vraie pleuréſie & d'une péripneumonie.

Obſervation.

* Le 16 Juin 1734, je fus invité de viſiter le ſieur Henry, Cabaretier à Nancy, demeurant à la Magdeleine, attaqué depuis deux ou trois jours d'une grande toux, d'oppreſſion de poitrine, de fievre aiguë, de point de côté, de chaleurs d'entrailles, d'inſomnies, de crachement de ſang & d'une ſoif inextinguible, ſymptômes eſſentiels de la plevropneumonie.

La toux eſt produite par une humeur âcre échauffée, qui irrite les bronches du poumons & la trachée-artere en paſſant.

L'oppreſſion de poitrine vient de la compreſſion des véſicules du poumon par un ſang extravaſé & raréfié. Or, le ſang ne ſçauroit ſe raréfier ſans diſtendre les vaiſſeaux; ni les diſtendre ſans les enflammer & cauſer la fievre aiguë.

L'inflammation étant conſidérable, elle ſe communique du poumon à la plevre par la proximité, & produit la peſanteur

& douleur aiguë au côté ; ce qui manifeſte la pleuréſie jointe à la péripneumonie.

Les vaiſſeaux du poumon étant trop diſtendus, il s'enſuit la rupture des capillaires & le crachement de ſang, la chaleur brûlante de la poitrine, l'inſomnie & la ſoif, qui ſont les principaux ſymptômes de la péripneumonie.

Comme dans toute fluxion, oppreſſion & inflammation, la ſaignée eſt preſque toujours indiquée, elle doit l'être ſpécialement dans la plevropneumonie ; ainſi, après que le malade fut ſaigné trois fois dès le commencement de ſa maladie, je lui fis faire la potion béchique & ſudorifique ſuivante :

Prenez eaux de bardane & de chardon-bénit, de chacune trois onces ; délayez-y du ſang de bouquetin, du blanc de baleine & des dents de ſanglier, de chacun un gros ; antimoine diaphorétique un demi-gros ; ſyrop de Diacode une once ; mêlez & faites une potion à prendre à la cuillerée.

Cette potion fut donnée le ſoir au malade à trois ou quatre repriſes ; elle lui procura une ſueur fort abondante, qui dégagea un peu ſa poitrine ; cependant le lendemain qui étoit le cinquiéme de

la maladie, je fis réitérer la ſaignée du bras, le ſang étoit toujours coëneux, jaunâtre & fort épais; & pour délayer ce ſang épais, je fis prendre au malade cinq onces d'eau diſtillée de pervenche, un gros de ſang de bouquetin & une once de ſyrop de coquelicot; pendant ce temps on lui donnoit pour boiſſon ordinaire la décoction de pervenche, de ſcolopendre & de ſcabieuſe; vers le ſeptiéme jour la reſpiration commença à ſe dégager, & tous les autres ſymptômes diminuerent inſenſiblement, juſqu'au quinziéme, qu'il fut purgé avec deux onces de manne délayées dans cinq onces de teinture de rhubarbe, à laquelle on ajouta deux gros de tablettes diacarthami & un demi gros de poudre-à-vers, pour une médecine qu'il prit le matin, dont il fut bien purgé & enſuite guéri.

POISON.

On entend par poiſon tout ce qui peut occaſionner dans le corps un dérangement conſidérable, & qui n'eſt pas propre à nous nourrir.

Premiere Obſervation.

Poiſon de ciguë.

* Le 11 Mars 1723, à une heure après minuit, je fus appellé par la fille du nommé Lefevre, Tourneur de Nancy, pour ſecourir cinq perſonnes empoiſonnées. Ne ſçachant ni la nature, ni la qualité du poiſon qu'ils avoient avalé, je m'informai de la commiſſonnaire ce qu'ils avoient mangé à leur ſouper, elle me répondit que c'étoit des panais, & qu'elle n'en avoit pas voulu manger, parce qu'elle ne les aimoit pas; m'ayant fait apporter les ſarclures des racines en queſtion, je remarquai par l'odeur & par le goût, pluſieurs morceaux de ciguë, que j'enveloppai ſoigneuſement dans un cornet de papier. Ne doutant donc plus de la nature & de la qualité du poiſon, je fis prendre à l'inſtant cinq grains de tartre-émétique au pere de famille, âgé de cinquante ans; quatre grains à ſa femme, & quatre grains à ſon compagnon, âgé de dix-huit ans; trois grains à chacun des enfans, le tout délayé dans du vin de Bourgogne. Environ une demi-heure après, la femme, les enfans & le compagnon, commencerent à vomir, & dans chaque in-

tervalle que laiſſoit le vomiſſement, je faiſois prendre à chacun un gobelet de vin de Bourgogne; ils me déclarerent qu'ils étoient tellement engourdis, que leurs bras, leurs jambes & tous leurs membres, paroiſſoient auſſi peſans que du plomb.

Pour le pere de famille, comme il avoit mangé beaucoup plus de panais que les autres, il avoit perdu la connoiſſance & la parole; il étoit tombé dans des convulſions affreuſes; il avoit les yeux & la bouche tournés de travers, & faiſoit de ſes membres des mouvemens & des geſticulations ſemblables à ceux qui ſont dans des accès épileptiques.

Voyant donc que l'émétique n'opéroit pas, je redoublai la doſe une heure après; deux heures étant paſſées ſans effet, je donnai une troiſiéme priſe, & enfin après trois heures d'intervalle, j'en haſardai une quatriéme priſe, qui faiſoit en tout la quantité de vingt grains; pour lors il commença à vomir, je continuai à lui donner du vin juſqu'à la fin de l'opération du remède: je remarquai que le pouls de ces cinq malades empoiſonnés fut toujours naturel, réglé & tempéré, ſans aucun dérangement dans la circulation, ce qui nous fait voir que le poiſon narcotique

que de la ciguë ne s'attache qu'au genre nerveux.

Le pere de famille fut cruellement tourmenté par le vomitif, parce qu'il étoit vieux, maigre & fort délicat, mais ce remède étoit un mal néceſſaire ; après l'effet du vomitif, je fus obligé, pour appaiſer l'inflammation & la fievre qui ſurvinrent au malade, de le faire ſaigner pluſieurs fois, de lui preſcrire des juleps rafraîchiſſans & de la tiſanne faite avec les racines d'althea, de nénuphar, de chicorée, la régliſſe & l'orge ; enfin ſept ou huit jours après ils furent tous parfaitement guéris.

Seconde Obſervation.

Vomiſſement de ſang cauſé par un poiſon corroſif.

* Au commencement de l'année 1730, un certain Charlatan nommé ***, ayant obtenu la permiſſion de débiter ſes drogues pernicieuſes à Nancy, en vendit à un grand nombre de perſonnes dont la plûpart moururent dans l'opération même du remède, & d'autres en furent incommodées pendant long temps : on fit le procès au Charlatan, mais trop tard ; il s'étoit éclipſé incontinent, ayant

appris les pernicieux effets de ſes ingrédiens.

Le 30 Mai 1730, je fus appellé pour avoir ſoin d'un de ces malheureux empoiſonnés; c'étoit le fils d'un Cordonnier nommé Genty, auquel on avoit fait prendre une tablette dudit Charlatan, compoſée, ſelon toute apparence, de verre d'antimoine mêlée avec un peu de pâte cuite au four, & faite en maniere de petit pain. Auſſi, lorſqu'il eut pris cette tablette, le vomiſſement de ſang ſurvint ſi copieuſement, que l'on déſeſpéroit du malade, à cauſe des cardialgies, des ſyncopes & des convulſions qui furent les ſuites de l'hémorrhagie. Comme cette maladie étoit des plus proviſoires, je fis prendre d'abord au patient un grain de laudanum avec un demi-gros de diaſcordium, tant pour arrêter le vomiſſement, que pour adoucir & calmer les douleurs que le malade reſſentoit dans les grands efforts qu'il faiſoit en vomiſſant. La ſaignée ne pouvoit avoir lieu à cauſe de la concentration du pouls & des fréquentes ſyncopes; ainſi je n'en parlai point, & je fis d'abord avaler au malade deux onces d'huile d'amandes douces tirée ſans feu.

On lui fit auſſi de la tiſanne avec les

racines de biſtorte, de tormentille, d'althea, de grande-conſoude, les balauſtes, les fleurs de ſumach, les feuilles de pied-de-lion, de queue-de-chat & la régliſſe, qu'on lui faiſoit prendre par gobelets, afin d'arrêter l'hémorrhagie & en même-temps le vomiſſement. On lui appliqua auſſi ſur l'eſtomac une demi-once de vieille thériaque : ſes bouillons furent faits avec le bœuf, le mouton, la volaille & une poignée de ris.

Enfin, ſept ou huit jours après, le malade commença à ſe rétablir ; mais il étoit ſi foible & ſi énervé, qu'il fallut le mettre pendant la quinzaine ſuivante à l'uſage du lait de vache, qui completta la guériſon.

Troiſiéme Obſervation.

* Le 16 Juin 1734, la fille du nommé Poirot, Cabaretier de Nancy, âgée de trois ans, & la fille de Bertrand ſon voiſin, âgée de ſix, étant allées hors de la Ville, s'aviſerent de manger des ſemences d'une plante qu'elles trouverent ; ces deux enfans non contens d'en manger, en rapporterent dans leurs poches pour le lendemain ; mais dès qu'elles furent arrivées à la maiſon, tous leurs membres devinrent rouges comme de l'écarlate,

le délire ſurvint, l'aſſoupiſſement & les mouvemens convulſifs ſuivirent de près; les peres & meres de ces deux enfans ne ſçachant à quoi attribuer ces accidens, allerent chez un Apothicaire, qui leur fit prendre à chacune une priſe de thériaque; mais ces ſymptômes, au lieu de diminuer, augmenterent de telle ſorte, qu'il y avoit *periculum in morâ*: ils m'envoyerent prier, vers minuit, de les aller ſecourir; j'examinai la nature du poiſon qui ſe trouvoit dans leurs poches, je remarquai des fruits & des ſemences de juſquiame; quoiqu'il y eût déja cinq ou ſix heures de temps écoulées, depuis qu'elles en avoient avalé, je me déterminai à donner à celle de ſix ans, quatre grains de ſtibié qui firent un bon effet; je remarquai quantité de ſemences de juſquiame avec des glaires, & dans chaque intervalle que laiſſoit le vomiſſement, je lui faiſois donner quelque peu de vin tiéde. Je fis prendre auſſi à la plus jeune trois grains de ſtibié; mais ce reméde ne fit aucun effet ni par haut ni par bas, au contraire les convulſions augmentoient à chaque inſtant; elle avoit un regard furieux; elle faiſoit des cris & des contorſions épouvantables: je fus donc obligé de doubler la doſe de l'émétique, en

lui donnant trois autres grains; alors elle vomit beaucoup de matieres glaireuſes, avec quantité de ſemences de juſquiame, qui étoient encore dans leur entier, tant il eſt vrai qu'il ne faut pas ſe fier aux vertus imaginaires de la thériaque, reméde de peu d'effet & bien accrédité.

Quatriéme Obſervation.

* Le 10 Juin 1739, je fus appellé pour ſecourir l'enfant du nommé Spilment, demeurant au haut de la rue de la Hache à Nancy, âgé de ſept à huit ans, qui étoit tombé dans des convulſions affreuſes, après avoir mangé des ſemences de juſquiame; il avoit perdu la connoiſſance, & tout ſon corps étoit rouge comme de l'écarlate. Pour extirper la cauſe de ſon mal qui étoit un poiſon cauſtique & épaiſſiſſant, je me déterminai d'abord à l'évacuer par le ſecours du vomitif; & pour cet effet je fis prendre trois grains de tartre émétique au malade dans un gobelet d'eau chaude, qui le firent beaucoup vomir; & à la fin du vomiſſement je lui fis donner un gobelet de vin chaud avec un peu de ſucre & de thériaque, & il fut guéri dès le lendemain.

POLYPE.

Obſervation.

* Le 18 Septembre 1756, le nommé Prieur, Tonnellier à Nancy, âgé de quatre-vingts ans, s'étant trouvé extrêmement incommodé d'un polype dans l'intérieur du nez qui lui bouchoit le paſſage de la reſpiration, cet organe étant une fois plus gros qu'à l'ordinaire; me fit appeller pour le ſecourir. Comme l'extirpation ne pouvoit avoir lieu à cauſe du grand âge du malade & de l'ancienne date de l'excroiſſance qu'il portoit depuis long-temps; je me déterminai d'abord à lui appliquer ſur la partie malade, l'onguent fait avec deux gros de mercure précipité rouge, & une demi-once de graiſſe de porc, qu'on introduiſit tous les ſoirs dans les narines du malade; ce reméde fit un effet ſi prompt, que les chairs polypeuſes tomberent dès la premiere nuit en lambeaux, & qu'il s'écoula de ſon nez quantité de matieres purulentes; ce qui dégagea dans l'eſpace de vingt-quatre heures le paſſage de la reſpiration, cette partie s'étant remiſe dans ſon état naturel, le malade ne ſent plus aucune

douleur; ſa reſpiration eſt auſſi libre & auſſi dégagée que s'il n'avoit jamais été incommodé; ce qui n'empêcha pas pour plus grande ſûreté, que je ne lui euſſe preſcrit une potion purgative & hydragogue, & que je ne lui fiſſe introduire journellement dans les narines, des tentes chargées du même onguent.

RHUMATISME.

Premiere Obſervation.

Rhumatiſme aux reins appellé *lumbago*.

*LE 16 du mois d'Août 1740, le nommé Gourdo, Régent d'Ecole au Fauxbourg Saint-Pierre, âgé de cinquante-huit ans, fut attaqué d'un rhumatiſme dans les lombes, qui l'empêchoit de marcher & de ſe mouvoir à cauſe des grandes douleurs qu'il ſouffroit, lorſqu'il vouloit faire le moindre mouvement.

Le rhumatiſme en général ayant pour cauſe prochaine une ſéroſité âcre, épanchée & fixée ſur les fibres nerveuſes & muſculeuſes, qui, par ſon acrimonie, les picote & les irrite, & cauſe des ſentimens de douleur.

Ainſi mon indication ſe porta d'abord

à évacuer les ſéroſités épanchées par le moyen des purgatifs & des ſudorifiques. Le malade n'ayant aucune fievre, je n'employai pas la ſaignée, je me reſtreignis à la purgation ſuivante :

Prenez poudre hydragogue & *de tribus*, de chacune un demi-gros ; jalap en poudre dix grains ; faites avec le ſyrop de chicorée composé, un bol qui ſera pris le matin & un bouillon par-deſſus.

Après l'effet de cette médecine, je preſcrivis au malade une tiſanne ſudorifique, comme il ſuit :

Prenez racines & bois de ſquine, de ſalſepareille, de geniêvre, de gayac, de ſaſſafras, de chacun une once ; régliſſe concaſſée une demi-once ; fleurs de coquelicot une pincée ; faites bouillir dans cinq livres d'eau de fontaine ſur des cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, & faites une tiſanne dont le malade prendra trois grands verres par jour, un le matin, le ſecond deux heures après dîner, & le troiſiéme en ſe couchant.

Ces remédes firent un effet ſi prompt, que le malade fut guéri au bout de la huitaine ſans ſaignée ni rechûte.

Seconde

Seconde Obſervation.

Rhumatiſme appellé lumbago.

* Le 15 Mars 1741, la veuve Margueron, âgée de ſoixante-dix ans, ſe trouvant attaquée d'un lumbago, qui lui ôtoit non-ſeulement la liberté de ſe mouvoir, mais qui lui cauſoit dans les reins de grandes douleurs, me fit prier de lui procurer du ſoulagement.

Le lumbago eſt une eſpéce de rhumatiſme qui a pour cauſe prochaine & immédiate, une ſéroſité âcre qui ſe fixe ſur les muſcles lombaires, & qui irrite les nerfs par ſon acrimonie, & cauſe un ſentiment de douleur très-vive & très-aiguë.

La premiere indication, pour guérir le lumbago, c'eſt l'évacuation de la cauſe du mal, qui ne ſe peut faire que par la voie des ſelles, des urines ou des ſueurs.

La plûpart des Médecins admettent la ſaignée du bras réitérée, & même celle du pied, comme un ſouverain remede contre le lumbago, & contre tous les autres rhumatiſmes. J'avoue ſincérement qu'étant jeune Médecin j'ai ſuivi cette méthode, mais j'ai remarqué que les ſaignées traînoient la maladie en longueur,

& qu'elles duroient quelquefois cinq ou ſix mois, & même des années entieres. Au contraire, par la méthode des purgatifs & des ſudorifiques, ſans ſaignées; mes malades attaqués de rhumatiſmes, de ſciatique ou de lumbago, guériſſent ſouvent dans vingt-quatre heures, & preſque toujours dans ſept ou huit jours au plus tard.

Cela ſuppoſé, je fis d'abord purger la malade avec un demi-gros de poudre cornachine & une once de manne délayée dans un bouillon. Cette médecine la purgea ſuffiſamment, & fit évacuer par le bas une partie des ſéroſités âcres qui irritoient les muſcles lombaires.

Enſuite je fis faire la tiſanne ſudorifique ſuivante :

Prenez racines de buis, de geniêvre, de ſquine, de ſalſepareille, de chacune une once; fleurs de coquelicot une pincée; régliſſe effilée une demi-once; faites bouillir dans cinq livres d'eau de fontaine juſqu'à conſomption du tiers; puis infuſer pendant vingt-quatre heures ſur des cendres chaudes; on en prendra un grand verre le matin à jeun, un autre deux heures après dîner, & le troiſiéme en ſe couchant; il faut continuer juſqu'au parfait rétabliſſement. Quatre ou cinq jours

après, ladite veuve fut rétablie en parfaite ſanté.

Troiſiéme Obſervation.

Rhumatiſme compliqué avec la paralyſie.

* Le 26 Décembre 1749, je fus prié de la part du ſieur Fruſton, Maître Ecrivain à Nancy, de le viſiter, il ſe plaignoit de douleurs très-violentes dans tous les membres, douleurs qui l'empêchoient de ſe mouvoir, de maniere qu'on étoit obligé de lui ſervir à boire & à manger comme à un petit enfant; douleurs qui étoient ſi violentes, qu'elles lui cauſoient une fievre & une inſomnie continuelle. Selon toutes les apparences la ſaignée du bras & même celle du pied étoit indiquée; mais j'ai remarqué par une expérience de plus de quarante ans, que ceux qui ont été ſaignés en pareil cas, avoient été très-long-temps malades; c'eſt pourquoi, en ſupprimant la ſaignée, je pris le parti de preſcrire des ſudorifiques de la maniere ſuivante:

Prenez des bois & racines de ſquine, de ſalſepareille, de gayac & de ſaſſafras, de chacun une once; régliſſe & polypode, de chacun une demi-once; fleurs de coquelicot une pincée; faites infuſer le tout pendant vingt-quatre heures ſur

des cendres chaudes dans trois pintes d'eau de fontaine, que vous ferez enſuite bouillir pendant une demi-heure, pour une tiſanne dont le malade prendra un grand verre le matin, un autre deux heures après dîner, & un troiſiéme à l'heure du ſommeil.

Mais, pour aider l'opération de ce reméde, je conſeillai au malade de coller une bougie au fond d'une chauffrette, de la mettre entre ſes cuiſſes dans ſon lit, en élevant les genoux, & de ſe bien couvrir; la chaleur concentrée de la bougie ſe communique au malade en dilatant les pores de la peau, lui excite une ſueur qui fait évacuer la cauſe du mal avec la maladie, qui diſparut dans l'eſpace de deux fois vingt-quatre heures.

Quatriéme Obſervation.

Rhumatiſme univerſel avec paralyſie.

* Le 8 Décembre 1751, la femme du ſieur Ducheſne, Rôtiſſeur à Nancy, âgée de vingt-ſix ans, me fit prier de la guérir d'un rhumatiſme univerſel avec paralyſie, dont elle ſe trouvoit incommodée; elle ſouffroit non-ſeulement des douleurs très-ſenſibles; mais la paralyſie compliquée avec le rhumatiſme, l'empê-

choit de ſe mouvoir, de ſorte qu'on étoit obligé de lui donner à boire & à manger comme à un enfant de ſix mois.

Cette maladie étoit occaſionnée par un froid & par une ſéroſité âcre, fixée entre le interſtices des muſcles & des tendons, qu'elle picotoit par ſon acrimonie, & cauſoit à la malade des douleurs très-violentes.

Ma premiere indication fut d'évacuer la cauſe du mal par la voie de la tranſpiration, par le ſecours de la tiſanne ſuivante:

Prenez des bois & racines de ſquine, de gayac, de ſalſepareille & de ſaſſafras, de chacun une once; de la régliſſe une demi once, que l'on fera infuſer l'eſpace de vingt-quatre heures ſur des cendres chaudes, dans trois pintes d'eau de fontaine; & enſuite après une légere ébullition, la malade prit de cette tiſanne un verre le matin à jeun, un autre deux heures après dîner, & un troiſiéme le ſoir.

Après chaque priſe je fis bien couvrir la malade dans ſon lit, pour la faire ſuer; je lui conſeillai de coller une bougie au fond d'une chauffrette, de la mettre entre ſes cuiſſes dans ſon lit en élevant les genoux; la chaleur de la bougie allumée

concentrée ſe communique à la malade, dilate les pores de la peau & procure des ſueurs abondantes; enſuite on doit changer de linges. Après quelques jours de ſueurs, la malade ſe trouva en état de ſortir de ſon lit; pour lors je la fis purger avec un gros de poudre hydragogue, & un bouillon deux heures après; elle fut guérie dans l'intervalle de cinq ou ſix jours, tant par l'uſage des ſudorifiques, que par la médecine hydragogue.

SCHIRRE.

Obſervation.

Schirre à l'eſtomac.

*LE 9 Mai 1733, le nommé Maréchal, Poiſſonnier, demeurant dans la rue de Grève à Nancy, étant attaqué d'hémorrhagies fréquentes, me fit inviter de lui donner mes ſoins.

A la premiere viſite, j'examinai ſérieuſement le malade; je remarquai une tumeur circonſcrite de la groſſeur d'un pain d'une livre, dure, ronde, qui occupoit l'eſpace, depuis le cartilage xiphoïde, juſqu'au nombril; elle étoit indolente, ſinon lorſqu'on la preſſoit un peu fort

avec la main : le malade avoit perdu l'appétit ; ſon pouls étoit fiévreux, ſes urines crues ſans aucun dépôt, la fievre lente & la maigreur jointe à la perte d'appétit, à l'inſomnie & à l'hémorrhagie, lui cauſoient de fréquentes foibleſſes ; dans cette ſituation, comme le ſymptôme le plus preſſant étoit l'hémorrhagie, je commençai par faire ſaigner le malade, & le purger le lendemain avec deux onces de pulpe de caſſe, diſſoute dans cinq onces d'eau de chicorée, & pour faire réſoudre la tumeur dure, qui occupoit la région épigaſtrique, je fis appliquer ſur cette partie, l'emplâtre *diachylon cum gummis :* mais ce reméde externe ne fit que très-peu ou point d'effet, il auroit été néceſſaire de donner au malade les apéritifs & les fondans, mais les hémorrhagies fréquentes étoient une contrindication.

Pendant ces fâcheuſes circonſtances, déſeſpérant de la guériſon du malade, il lui ſurvint une fievre quarte ; & ſçachant qu'il arrive quelquefois qu'une maladie en guérit une autre, je lui conſeillai de laiſſer à la fievre ſon cours libre, ſans prendre aucun reméde, attendu que la grande effervescence du ſang pendant les accès, pouvoit mieux qu'aucun

remède faire diſſoudre ſon ſchirre : il ſuivit mon avis qui lui fut ſalutaire ; car, après deux ans de maladie, il fut parfaitement guéri, & de ſon ſchirre, & de ſa fievre. Il eſt à préſent gros, gras & robuſte, n'ayant eu aucune incommodité depuis, tant il eſt vrai que la nature a quelquefois plus de part à la guériſon des maladies, que les plus ſouverains remèdes.

SCORBUT.

Premiere Obſervation.

Scorbutique vérolé.

* Le 7 Décembre 1717, je fus appellé pour traiter un Particulier qui avoit été cinq ou ſix années entre les mains de pluſieurs Chirurgiens de Nancy, ſans avoir reçu aucun ſoulagement à ſes maux.

Il s'étoit reſſenti dès ſa jeuneſſe des douleurs dans les jointures du corps, qui augmentoient tous les ſoirs & pendant la nuit; de plus ayant atteint l'âge de trente-cinq ans, il lui ſurvint une ophtalmie, des tubercules autour du front, avec un ulcere dans les narines qui s'étendoit au-deſſus du palais, & qui exhaloit une puanteur inſupportable, des hémorrhagies fréquentes ; preſque toutes ſes dents, plus

de vingt eſquilles d'os de ſon nez & du palais tomberent par morceaux ; ce qu'il prenoit par la bouche, ſortoit par le nez ; cela donnoit lieu de croire que ſon mal étoit incurable.

Après lui avoir fait pluſieurs queſtions, il m'avoua que ſa nourrice étoit morte de la vérole, & qu'il croyoit véritablement qu'elle étoit l'origine & la ſource de tous ſes maux. Etant ſuffiſamment inſtruit & convaincu de la cauſe de ſa maladie, je me déterminai à le faire paſſer par la ſalivation de la maniere ſuivante:

Je commençai par la ſaignée du bras, & le lendemain je fis prendre au malade la potion purgative ſuivante:

Prenez moëlle de caſſe récemment extraite, manne de Calabre, de chacune une once; rhubarbe choiſie en poudre un demi-gros ; faites bouillir dans cinq onces d'eau de chicorée ; coulez, & ajoutez une once de ſyrop de chicorée composé ; faites ſuivant l'art une potion qui ſera priſe tous les matins.

Je lui preſcrivis cette médecine fort douce, afin de ne rien irriter, & dans la crainte de renouveller les hémorrhagies, qui lui étoient fort fréquentes.

Après quoi je lui fis prendre, matin & ſoir, les bains domeſtiques d'eau douce,

& en ſortant du bain, un bouillon fait avec la rouelle de veau, les feuilles de chicorée, de laitue, de cerfeuil & de patience, & pour boiſſon ordinaire, de la tiſanne faite avec les racines d'althea, d'oſeille, de chicorée, de patience, de fraiſier & la régliſſe, de chacune une once; une pincée de coquelicot pour un pot de tiſanne.

Le malade ayant été préparé de cette maniere pendant quinze jours, la maladie étant d'ailleurs fort ſérieuſe & très-délicate à traiter, je fis réitérer la ſaignée du bras; le lendemain je commençai à faire prendre au malade dix grains de panacée mercurielle le matin, & autant le ſoir: chacune de ces priſes le purgea trois ou quatre fois; le ſecond jour il en prit douze grains le matin, & autant le ſoir; il ne fut purgé que trois fois de ces deux priſes: le troiſiéme jour il en prit quatorze grains le matin, & autant le ſoir avec un bouillon par-deſſus chaque priſe; il ne purgea pas du tout.

Je regardai ſa bouche, ſa langue & ſes gencives, mais il ne paroiſſoit encore aucun ſigne de ſalivation; le quatriéme jour je lui en fis prendre dix-huit grains le matin, & autant le ſoir; il n'en fut pas purgé, mais il commença à reſſentir des

maux de cœur; le cinquiéme jour il en prit vingt grains le matin, & autant le ſoir; le ſixiéme jour je continuai la même doſe; le ſeptiéme jour il commença à avoir la langue, les levres & les gencives fort enflammées, & tout le viſage enflé avec une puanteur de bouche inſupportable; dès ce jour, la ſalivation parut ſur le ſoir; elle devint ſi copieuſe pendant dix-huit ou vingt jours, que je fus obligé de faire prendre de temps en temps au malade des lavemens laxatifs, émolliens & rafraîchiſſans, pour détourner par le bas une partie des humeurs qui affluoient en trop grande quantité du côté de la bouche.

Quand la ſalivation fut arrétée, je purgeai encore une fois le malade avec deux onces de manne délayée dans une écuelle de lait; je le mis enſuite à l'uſage du lait de vache pendant un mois, dont il prenoit tous les matins une petite écuelle.

Par cette méthode le malade fut autant guéri qu'il pouvoit l'être; ſon ulcere ſe cicatriſa, mais il eut toujours une communication du palais à la bouche, & ſon nez reſta contrefait, parce que les os étoient tombés par eſquille; il vécut encore dix-huit ou vingt ans, & à la fin

il mourut d'apoplexie; deux enfans qu'il a laiſſés, paroiſſent ſe bien porter.

Seconde Obſervation.

Affection ſcorbutique.

* Le 19 Avril 1724, la femme du ſieur Joly, Menuiſier à Nancy, âgée de quarante-deux ans, me fit inviter de la guérir d'une affection ſcorbutique, dont elle étoit tourmentée depuis long-temps; elle avoit de violentes douleurs par tout le corps; ſes gencives étoient noirâtres, ulcérées; il exhaloit de ſa bouche une odeur des plus déſagréables. Ses dents ſe détachoient d'elles-mêmes ſans être gâtées, & l'on voyoit ſur ſa peau, des taches jaunâtres & livides, qui marquoient une grande corruption & une grande acrimonie dans le ſang.

Pour nettoyer les gencives & les raffermir, je les lui fis laver avec le gargariſme ſuivant:

Prenez orge entier une demi-poignée; feuilles d'aigremoine, de pimprenelle, d'illecébra, de chacune une poignée; ſommités de millepertuis, roſes rouges, de chacune une pincée; faites bouillir dans une pinte d'eau de fontaine, & délayez dans la colature deux onces de miel roſat; faites un gargariſme.

Je fis prendre tous les matins à la malade, dix grains de mercure doux avec un peu de pulpe de caſſe, & chaque quatriéme jour, j'ajoutai à la priſe de mercure, dix grains de ſcammonée : par cette méthode la malade fut guérie, trois mois ou environ, après l'uſage de ces remédes.

Troiſiéme Obſervation.

* Le 7 Juin 1751, la femme du ſieur Paquis, Menuiſier à Nancy, & deux autres perſonnes de la même famille, s'étant trouvées incommodées de différens ulceres dans la bouche & aux gencives, avec puanteur, noirceur, hémorrhagie & des douleurs dans tous les membres, ſurtout à la tête; me prierent de leur donner du ſecours; tous ces ſymptômes dénotoient une affection ſcorbutique, cauſée par une ſéroſité âcre, ſalée & fort cauſtique.

Pour appaiſer tous ces accidens, je commençai par faire prendre aux malades un verre de la décoction ſuivante :

Prenez des feuilles de cochléaria, de creſſon de jardins, de ſyſimbrium, de chacune une poignée; ſommités d'abſynthe & de millepertuis, de chacune une demi-poignée, que vous ferez bouillir dans une pinte d'eau de fontaine; l'on

ajoutera à la colature trois ou quatre cuillerées de miel, dont les malades prendront tous les matins un verre.

Ils ſe gargariſeront ſouvent la bouche & les gencives avec le gargariſme ſuivant :

Prenez des feuilles d'illecébra trois poignées, que vous ferez bouillir pendant une demi-heure dans trois verres d'eau de fontaine; l'on ajoutera à l'expreſſion une cuillerée de miel pour un gargariſme, dont les malades ſe laveront ſouvent la bouche & les gencives. Sur le déclin de la maladie, je les fis purger en leur donnant à cahcun trois verres d'eau de caſſe, après quoi ils furent radicalement guéris.

SUPERFÉTATION.

La ſuperfétation eſt une action par laquelle, un fœtus déja exiſtant dans la matrice, il s'y en forme un nouveau par une ſeconde copulation.

Obſervation.

* Le 21 Juillet 1727, la femme du ſieur Meſlin, Pâtiſſier à Nancy, étant groſſe de ſept mois, avorta d'un fœtus qui ne pouvoit être que d'environ ſix ſe-

maines ; l'arriere-faix étoit tout au plus de la largeur de la paulme de la main ; la ſuite de cette fauſſe couche fut une perte de ſang, que l'on n'a pu arrêter à cauſe de la tenſion de la matrice ; ce qui continua juſqu'à la naiſſance du premier enfant, & alors la perte ceſſa d'elle-même.

L'on ne ſçauroit douter que l'enfant premier né n'ait été engendré quatre ou cinq mois après la conception du dernier venu ; mais comme celui-ci étoit plus fort, il eſt cenſé qu'il écraſa ſon frere, en faiſant ſes mouvemens dans la matrice ; & ainſi la mere étant groſſe de ſept mois, avorta d'un ſecond enfant de ſix ſemaines ou environ, avant qu'elle fût accouchée du premier conçu ; ce que l'on appelle ſuperfétation.

SUPPRESSION D'URINE.

La ſuppreſſion d'urine eſt un défaut d'évacuation des urines, qui auroient dû naturellement s'évacuer.

Obſervation.

* Le 14 Janvier 1723, un ancien Officier des Troupes de France, ſe trouvant incommodé d'une ſuppreſſion d'uri-

ne, me fit prier de le ſecourir dans ſon infirmité. La maladie étant preſſante, parce que l'urine étoit totalement ſupprimée, & qu'il y avoit *periculum in morâ*; j'interrogeai le malade pour ſçavoir s'il n'avoit pas participé dans ſa jeuneſſe à quelques faveurs de Vénus, dont il convint.

Cela ſuppoſé, je commençai d'abord par faire tirer du ſang au bras du malade, juſqu'à trois ou quatre fois; je lui fis faire auſſi des lavemens émolliens avec les feuilles de mauve, de pariétaire, de ſeneçon, de violette, de mercurielle, de chacune une demi-poignée; les fleurs de camomille, de mélilot, de chacune une pincée; ſemences de lin une poignée, que l'on fit bouillir pendant un quart-d'heure dans une chopine d'eau de fontaine; l'on ajouta à la colature deux onces d'huile de lin, & une once de catholicon fin, pour un lavement. Je le mis auſſi à l'uſage de la tiſanne rafraîchiſſante & émolliente pour boiſſon ordinaire; ces remédes appaiſerent un peu la fievre, mais une carnoſité qui étoit dans l'urethre, empêchoit l'introduction de la ſonde; je fus donc obligé d'y faire introduire une bougie chargée d'un cauſtique, pour conſumer la carnoſité qui bouchoit le paſſage de l'urine, & qui en empêchoit l'écoulement;

lement ; de maniere que lorſqu'on mettoit la main ſur le bas-ventre, on ſentoit la veſſie pleine & gonflée, de la groſſeur d'une tête d'enfant ; mais pendant que la bougie faiſoit ſon effet dans le canal de l'urethre, la nature, qui eſt une bonne mere, fit d'elle-même ſon opération en ſe faiſant une ouverture ou un paſſage vers la racine de la verge, un peu au-deſſus du ſcrotum ; par le moyen de cette ouverture, l'urine s'évacua totalement ; pendant que la bougie faiſoit ſon effet, les demi-bains calmerent les accidens, & procurerent du repos & de la tranquillité au malade, juſqu'à ce que la carnoſité fut totalement rongée, l'ouverture étant en même-temps conſolidée, l'urine reprit ſon cours naturel par le paſſage ordinaire; il faut convenir que la nature eut pour le moins autant de part à cette guériſon que les remédes qui furent indiqués ; enſuite de quoi je fis prendre au malade, de quatre jours en quatre jours, trente grains d'éthiops minéral pendant cinq ou ſix ſemaines. Depuis ce temps, il ne s'eſt reſſenti d'aucune incommodité, à la réſerve de quelques douleurs de rhumatiſme, que j'ai fait paſſer par l'uſage des ſudorifiques.

SURDITÉ.

Obſervation.

* Le 15 Janvier 1716, je fus conſulté (dit le Docteur Marquet,) par Louis Coutan, Charpentier à Nancy, attaqué depuis trois ans d'une ſurdité & bourdonnement d'oreilles qui l'incommodoit beaucoup; ſurdité cauſée par un *cerumen aurium* condenſé & trop épaiſſi, qui s'arrêtoit ſur le tympan & ſur les autres organes des oreilles. Ainſi, pour atténuer & évacuer en même-temps cette matiere épaiſſe, qui faiſoit la cauſe prochaine de la ſurdité, je conſeillai au malade après une légere ſaignée du bras, de ſe purger de quinze jours à autres avec le bol ſuivant :

Prenez trochiſques d'agaric, jalap en poudre, de chacun un ſcrupule; aloës ſuccotrin un demi-gros; mercure doux douze grains; faites avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de nerprun, un bol qui ſera pris le matin, buvant par-deſſus un bouillon altéré avec les feuilles de chicorée, d'aigremoine & de pimprenelle.

Après l'effet de cette médecine, je mis le malade à l'uſage du reméde ſuivant:

Prenez du bois de frêne verd, que vous ferez brûler; ramaſſez l'eau qui en ſort par les extrémités; trempez un morceau de coton dans cette eau, enſuite introduiſez-le ſoir & matin dans les oreilles du malade : cinq ou ſix ſemaines après l'uſage de ce remède, il ſe trouva parfaitement guéri.

TEIGNE.

Premiere Obſervation.

* TOUT le monde ſçait qu'il ne s'eſt trouvé juſqu'à préſent aucun reméde ſûr pour guérir la teigne, à la réſerve de l'emplâtre de poix navale, que l'on applique ſur la tête des patiens, & que l'on arrache enſuite à force de bras, en les écorchant vifs, & leur enlevant les croûtes de teigne avec la peau de la tête; enſorte que le ſang s'écoule ſouvent, par cette opération, le long de leur dos & de leur poitrine : opération cruelle, qui cauſe aux ſpectateurs beaucoup de peine & de compaſſion, & aux patiens des douleurs très-vives : opération qui n'eſt pas finie, lorſque l'on a enlevé la peau de la tête avec l'emplâtre, puiſque l'on prend enſuite de la leſcive chaude, dont

on lave la partie écorchée, ce qui ne peut ſe faire ſans grande douleur, & ſans que l'on ne remette une nouvelle emplâtre de poix, pour après vingt quatre heures recommencer la même choſe qu'auparavant; opération que l'on eſt obligé de réitérer plus de trente fois avant d'obtenir une parfaite guériſon. Mais dans les différentes expériences que j'ai faites, dit le Docteur Marquet, pendant plus de quarante ans de pratique, j'ai découvert une plante qui guérit certainement la teigne en l'appliquant ſur la partie malade après l'avoir pilée. C'eſt un doux cauſtique qui enleve & fait tomber toutes les croûtes, ſans cauſer aucune douleur. Cette plante ſe nomme *illecebra* ou *ſedum minus acre flore luteo*, & en françois pain-d'oiſeau. (Voyez la Diſſertation de ce Médecin, qui ſe trouve à la fin de notre Médecine rurale.) J'en ai fait l'expérience ſur quantité de ſujets; elle a toujours bien réuſſi.

Dans les différentes recherches que j'ai faites, j'ai encore trouvé un autre remède qui eſt plus prompt & plus expéditif que le *ſedum acre*.

Je prends pour cet effet une once de mercure précipité rouge, que j'incorpore avec un quarteron de graiſſe de porc non

ſalé, connue vulgairement ſous le nom de ſain-doux. J'en fais une pommade que j'applique tous les ſoirs ſur la partie teigneuſe, ayant ſoin de purger les malades de huit en huit jours, avec la poudre hydragogue délayée dans un verre de tiſanne deſſicative. J'ai guéri par cette méthode quantité d'enfans & de grandes perſonnes attaquées de la teigne, entr'autres les ſix Enfans de Chœur qui me furent confiés de la part de Meſſieurs de la Primatiale de Nancy, & la fille du ſieur ***, qui étoit attaquée de ce mal depuis vingt-deux ans ; j'ai guéri auſſi une Religieuſe âgée de quarante-neuf ans, dont la tête en étoit couverte juſques dans les yeux & dans les oreilles, & quantité d'autres. C'eſt un ſecret que je communique volontiers au public pour en faire uſage, ſecret que j'ai mis cent fois à l'épreuve, ſecret qui guérit en très-peu de temps, ſecret qui guérit radicalement, ſecret qui guérit ſans douleur, ſecret qui guérit enfin *citò*, *tutò* & *jucundè*.

Seconde Obſervation.

* Le 25 Juillet 1743, la fille du nommé Saint-Jean, Charpentier, me pria de la guérir d'une teigne, dont elle étoit incommodée depuis vingt-deux ans. Tei-

gne glanduleuſe qui n'avoit jamais cédé aux différens remédes que l'on avoit employés pour procurer ſa guériſon. On ſçait que cette eſpéce de teigne tient de la nature des écrouelles, qu'elle eſt rebelle aux remédes, & très-difficile à extirper; cependant je parvins à la guériſon de la maniere ſuivante :

Je commençai par purger la malade avec un demi-gros de poudre cornachine, ou *de tribus*, & dix grains de mercure doux, incorporés avec un peu de pulpe de caſſe, qu'elle prit le matin, & pardeſſus un bouillon.

Cette médecine purgea aſſez bien la malade, & commença à détourner les humeurs âcres qui ſe fixoient ſur la tête, & cauſoient cette puanteur cadavéreuſe qui infecte les teigneux & ceux qui les approchent.

Je fis appliquer, après avoir fait couper le peu de cheveux qui lui reſtoient, la pommade décrite ci-deſſus, que l'on renouvella tous les ſoirs, ayant ſoin de ratiſſer avec un raſoir les croûtes deſſechées; ce qui ſe fait ſans douleur, afin de donner à l'onguent plus de priſe. Après chaque panſement on met une calotte de papier gris par-deſſus.

Mais comme cette maladie provenoit

de cauſe interne, il fut auſſi néceſſaire de donner des remédes internes pour corriger & purifier le ſang des ſels âcres qui l'infectoient. Je preſcrivis donc à la malade, tous les matins de trois jours en trois jours, dix ou douze grains de mercure doux, & pour boiſſon ordinaire la tiſanne ſuivante :

Prenez racines de ſquine, de ſalſepareille, de parelle, d'énula-campana, de chacune une once; feuilles de pervenche, de ſcabieuſe, de mors-du-diable, ſommités d'hypéricum, de chacune une demipoignée; régliſſe effilée une demi-once; faites bouillir le tout pendant une demiheure dans cinq livres d'eau de fontaine : cinq ou ſix mois après l'uſage de ces remédes, la malade fut parfaitement guérie.

TUMEUR.

Obſervation.

Tumeur phlegmoneuſe, édémateuſe & éréſipélateuſe.

* Le 6 Avril 1752, je fus invité de viſiter le Sr Joly, Menuiſier à Nancy, âgé de ſoixante-dix ans, dont la jambe gauche étoit devenue extrêmement enflée &

ulcérée, eſpéce de tumeur qui participoit en même-temps du phlegmon, de l'édeme & de l'éréſipele, provenant de cauſe interne; la ſaignée du bras auroit pu être propre pour le phlegmon & pour l'éréſipele, mais l'édeme faiſoit une contr'indication; c'eſt pourquoi, pour tarir la ſource des ſéroſités qui couloient par l'ulcere, je pris le parti de ſupprimer la ſaignée & de purger le malade de quatre jours l'un avec deux onces de clairette purgative, que je lui faiſois prendre le matin, & immédiatement après, un bouillon fait avec le veau, tant pour adoucir la trop grande âcreté du purgatif, que pour ſervir de véhicule aux matieres & pour empêcher les tranchées.

Les jours d'intervalle je faiſois prendre matin & ſoir au malade, un verre de tiſanne ſudorifique, faite avec la ſquine, la ſalſepareille, le gayac, le ſaſſafras & la régliſſe, afin de deſſécher le ſang trop humecté, & de faire paſſer par le bas une partie des ſéroſités âcres qui entretenoient l'écoulement de l'ulcere.

Pendant tout ce tems, je faiſois appliquer ſur le mal la plante verte appellée *illecebra*, après l'avoir pilée & broyée avec un peu d'huile de ſenevis. Le malade, quoiqu'âgé, fut parfaitement guéri

par

par l'uſage de ces remédes au bout de cinq ou ſix ſemaines ſans récidive.

Conſultation du 26 Juillet 1752.

Tumeur carcinomateuſe au ſein.

* Le mémoire qui nous a été envoyé par une Dame de Dun, n'étant pas ſuffiſamment circonſtancié, nous ne pouvons y répondre que conditionnellement. L'on expoſe que depuis deux ans & demi cette Dame a un accroiſſement de chair à la mammelle gauche, qui s'eſt augmenté journellement juſqu'à peſer dix-huit livres, & qui continue à groſſir de jour en jour ; que la tumeur n'eſt pas adhérente, & qu'il s'y trouve quelques glandes qui fourniſſent des eaux rouſſes, que la malade ſouffre conſidérablement, parce que ſon ſein tend à la ſuppuration.

Tous ces ſymptômes ſont bien expliqués & entendus ; mais il eſt néceſſaire, pour entreprendre la cure autant que faire ſe pourra, de ſçavoir 1°. ſi cette perſonne eſt jeune ou vieille ; ſi elle eſt graſſe ou maigre ; ſi elle a eu beaucoup d'enfans ; ſi ſes couches ont été faciles ou laborieuſes ; ſi elles n'ont pas eu de mauvaiſes ſuites ; ſi elle a toujours été bien réglée ; & à quelle maladie elle a été ſujette ; ſi

elle a eu des pertes, des ſuppreſſions; des fleurs-blanches; enfin ſi la tumeur eſt molle, avec fluctuation tendante à ſuppurer. 2°. Si la tumeur eſt dure avec réſiſtance, inégale, raboteuſe, de couleur cendrée, ou livide, ou plombée, ou environnée de quelques veines remplies d'un ſang noirâtre & mélancolique, &c.

Au premier cas il y auroit quelqu'eſpérance de guériſon, parce que la tumeur venant à ſe ramollir & à ſuppurer, elle pourroit ſe diſſiper par le ſecours des remédes ſuivans:

Prenez de la racine de patience ſauvage deux onces; feuilles de pariétaire, de mauve, de laitue, d'oſeille, de morelle & de violette, de chacune une poignée; des fleurs de camomille & de mélilot, de chacune une pincée; des ſemences de lin une once, que l'on fera bouillir pendant une demi-heure dans un pot d'eau de fontaine; enſuite on ajoutera un gobelet de bon vinaigre: on fomentera trois ou quatre fois le jour la partie malade avec cette décoction, après l'avoir fait tiédir, & enſuite on y appliquera l'emplâtre *diachylon cum gummis.* Si la tumeur vient à ſuppuration, on la panſera deux ou trois fois le jour avec le baſilicon. La ſaignée du bras doit auſſi

être pratiquée, pour prévenir l'inflammation & la douleur, enſuite on fera prendre à la malade le bouillon ſuivant :

Prenez feuilles de fumeterre, de cerfeuil, d'aigremoine, de chicorée & de bugloſſe, de chacune une poignée; racines d'aſperges & de bruſcus, de chacune une once; une demi-douzaine d'écreviſſes concaſſées; la moitié d'un mou de veau avec le cœur, & un morceau de volaille; vous paſſerez avec expreſſion étant bouilli & cuit ſuffiſamment dans de l'eau de fontaine, pour un bouillon, dont on donnera tous les matins & ſoirs une écuelle à la malade pendant quinze jours.

Si le bas-ventre n'eſt pas ſuffiſamment libre, faites infuſer dans ledit bouillon, de trois ou quatre jours l'un, deux gros de follicules de ſené avec une pincée d'anis.

Lorſque la malade aura été ainſi préparée, nous ſommes d'avis qu'on lui faſſe prendre deux fois le jour les bains domeſtiques, en y reſtant une heure chaque fois, & continuant pendant quinze jours. Sur la quantité d'eau néceſſaire pour un bain, on mettra une chaudronnée d'eau dans laquelle on aura fait bouillir les herbes émollientes, telles que ſont les raci-

nes d'althea, de lys; les feuilles de mauve, de violette, de ſeneçon, de mercuriale, de pariétaire; les fleurs de camomille & de mélilot.

Après les bains, la malade ſera purgée avec cinq onces de diſſolution de caſſe, à laquelle on ajoutera deux ou trois gros de tablettes diacarthami, & deux gros de crême de tartre.

Enſuite on paſſera à l'uſage du petit lait filtré, fait auparavant avec la crême de tartre jettée dans du lait bouillant. La malade en prendra le matin une demi-chopine avec un peu de ſucre, & continuera pendant quinze jours; après quoi elle ſera purgée comme auparavant.

Au ſurplus nous attendons les inſtructions néceſſaires pour parvenir, autant qu'il ſera poſſible, à une guériſon, ſoit radicale, ſoit palliative. Délibéré à Nancy ce 28 Juillet 1752. Signé, *Marquet*, *Doyen des Médecins*.

Seconde conſultation pour la malade précédente.

Extrait d'une lettre écrite de Dun, le 16 Août 1752.

* Monſieur, en conſéquence du mémoire & de votre ordonnance au bas;

avant de mettre vos remédes en pratique, j'aurai l'honneur de vous éclaircir ſur les choſes que vous dites n'être pas aſſez circonſtanciées dans le premier. Pour pouvoir vous déterminer à en juger ſainement, & pour le faire avec ordre, je répondrai à toutes vos demandes, ainſi que s'enſuit; 1°. la malade eſt âgée de trente-deux ans accomplis; 2°. elle eſt d'une grande ſtatue, aſſez replette & graſſe, d'un tempérament robuſte, excepté depuis qu'elle eſt dans les remédes; 3°. à l'âge de vingt-deux ans, elle a été attaquée d'une obſtruction au foie, & des fibres pulmonaires dont elle eſt parfaitement guérie, & ne s'eſt jamais reſſentie d'aucune douleur intérieure; elle a bonne poitrine & bon eſtomac; elle n'eſt pas extrêmement ſanguine, mais elle a toujours été bien réglée, à l'exception du mois actuel, auquel elle n'a eu que des fleurs-blanches. 4°. La tumeur qu'elle a au ſein eſt dure, ſans aucune fluctuation, elle eſt inégale & raboteuſe en haut; elle eſt d'un bleu clair, il paroît un vaiſſeau autour d'icelle qui eſt de même que celui de l'autre ſein, excepté qu'il eſt plus gros. 5°. Au haut du ſein affligé a paru une excroiſſance de chair, laquelle eſt tellement deſcendue, qu'à préſent elle ſe trouve au milieu du

même ſein, par la vertu d'une emplâtre d'onguent divin, laquelle pouſſant en-dehors de la groſſeur du poing, jette tous les jours du pus, par le moyen des cataplaſmes fondans composés d'eſcargots à coquilles blanches; n'ayant pu continuer à cauſe des chaleurs, nous nous ſommes trouvés obligés de nous ſervir de cataplaſmes de marguerite des prés, guimauve, verge-d'or, mélilot, pervenche, millepertuis, pied-de-lion, bugle, ſanicle, pyrole, camomille & oſeille; les mêmes plantes ſont employées en diſtillation pour laver la plaie faite au ſein. 6°. La malade ſe purge ordinairement avec deux onces de manne & un gros de rhubarbe. 7°. Cet amas de chair paroît détaché & ne point tenir au corps en façon que ce puiſſe être, puiſqu'au moindre mouvement elle va de côté & d'autre, ſans que la malade reſſente aucune autre douleur que celle de ſon poids qui eſt d'environ quinze livres. 8°. La malade a bon appétit, & juſqu'à préſent nul accès de fievre; elle ſe fait ſaigner de temps en temps, & elle continue les cataplaſmes que vous avez ordonnés, comme elle faiſoit ci devant. Voilà, Monſieur, tous les éclairciſſemens que je puis vous donner ſur l'état actuel de la malade; remarquez

qu'il y a environ cinq ans & demi qu'elle eut une couche prématurée, après icelle le ſein droit a beaucoup coulé, & le ſein gauche, qui eſt celui qui eſt affligé aujourd'hui, n'a pas coulé du tout, il eſt toujours reſté dur depuis, & a toujours groſſi.

Réponſe au précédent mémoire du 26 Août 1752.

Monſieur, plus nous recevons d'éclairciſſemens touchant l'état de la maladie de Madame, plus il ſe trouve de difficulté à faire réſoudre ou ſuppurer la tumeur qui en fait le ſujet; ce ſecond mémoire nous inſtruit ſuffiſamment de la nature du mal.

La tumeur dure, inégale, raboteuſe, d'un bleu clair, ſurvenue au ſein gauche, à la ſuite d'une fauſſe couche, groſſiſſant depuis cinq ans, a été produite par un lait aigri, qui participe de la nature vitriolique, & qui par ſon épaiſſiſſement la rend dure & carcinomateuſe. La matiere chyleuſe qui paſſe par cette partie, contracte une pareille acidité à celle qui ſéjourne dans la tumeur, & lui fournit continuellement la nourriture qui en diſtend les glandes, & la rend d'une groſſeur énorme.

L'on panſera deux fois le jour la partie ulcérée avec les ſucs de morelle, de joubarbe & le miel roſat mêlé enſemble, & l'on appliquera ſur l'ouverture une petite compreſſe imbibée des mêmes ſucs, & ſur toute la tumeur, l'emplâtre diachylum; l'on continuera les bouillons & les bains juſqu'à la fin du mois de Septembre.

Que ſi le ſuccès de ces remédes ne répond pas à notre attente, il ſera néceſſaire d'en venir à l'opération: une douleur momentanée doit être préférable à une vie miſérable & languiſſante: la tumeur eſt détachée & ne tient point au corps; la malade eſt jeune, robuſte & vigoureuſe, ſans fievre; ce qui nous fait eſpérer un bon ſuccès dans l'opération. Délibéré à Nancy ce 26 Août 1752. Signé, *Marquet, Doyen des Médecins de Nancy.*

Vérole.

Premiere Obſervation.

*Un jeune Officier, âgé de dix-huit ans, vint me conſulter ſur ſa maladie le 20 Juin 1719; il m'avoua d'abord qu'elle ne lui étoit ſurvenue qu'après un com-

merce impur qu'il avoit eu avec une fille âgée de quatorze ans ; en le viſitant je lui trouvai ſept ou huit porreaux & pluſieurs chancres ſur le gland & le prépuce, j'en trouvai autant au périné, & l'anus étoit bordé dans ſa circonférence de porreaux, de chancres, de rhagades de la largeur d'un cul de chapeau, qui exhaloient une odeur inſupportable ; enfin je fus pleinement convaincu de l'exiſtence d'une vérole bien caractériſée : je procédai à la curation de la maniere ſuivante :

Après la ſaignée du bras, je purgeai le jour ſuivant le malade avec cinq onces d'eau de caſſe, vingt grains de rhubarbe & autant de jalap en poudre ; enſuite je le fis baigner deux fois le jour dans l'eau douce, ſçavoir depuis neuf heures du matin juſqu'à dix heures, & depuis trois heures après midi juſqu'à quatre ; il continua ſes bains pendant douze jours : ſon régime de vie étoit, en ſortant du bain, un bouillon fait avec le bœuf, le veau, un quartier de volaille & les herbes rafraîchiſſantes. Pour boiſſon ordinaire il ſe ſervoit de la tiſanne faite avec les racines d'althea, de chicorée, d'oſeille, de fraiſier, la régliſſe & l'orge entier. A la fin des bains il fut ſaigné & purgé comme auparavant.

Après quoi je lui fis faire l'onguent dont s'enſuit la formule :

Prenez axonge non ſalée dix onces ; mercure revivifié du cinnabre & éteint avec la térébenthine & l'huile de laurier cinq onces ; mélez pendant long-temps dans un mortier de marbre, & faites un onguent ſuivant l'art.

Après avoir préparé le malade à recevoir des frictions mercurielles, je le fis aſſeoir auprès d'un feu clair & le fis bien frotter, avec une ſerviette chaude, depuis la plante des pieds juſqu'à la jarretiere, afin de faire ouvrir les pores & les diſpoſer à recevoir le mercure ; après quoi je fis étendre, par le malade même, une once d'onguent depuis la plante des pieds juſqu'au-deſſous du genou, que je fis bien frotter en tout ſens, depuis ſix heures du ſoir juſqu'à ſix heures & demie, & juſqu'à ce que l'onguent fût totalement deſſéché, tant par la chaleur du feu, que parce qu'il avoit pénétré dans les pores de la peau ; la friction étant faite, on mit au malade des bas de toile ouverts aux côtés, & attachés avec des rubans, afin d'empêcher que l'onguent ne s'attache aux draps, & on le mit dans un lit bien baſſiné.

La ſeconde friction ſe fit le lendemain

à la même heure, avec la même quantité d'onguent, & les mêmes précautions depuis la plante des pieds juſqu'à la demi-cuiſſe; pour lors il ne vécut plus que de bouillons, de panades & de tiſanne, & l'on commença à lui mettre des caleçons.

La troiſiéme friction ſe fit depuis la moitié de la cuiſſe dans toute ſa circonférence, & s'étendit juſqu'aux aînes, en frottant avec ſoin le ſcrotum, la verge, l'anus & le périné.

La quatriéme friction embraſſa toutes les feſſes juſqu'aux lombes, toujours avec une once d'onguent; à cette friction le malade commença à mettre une chemiſe blanche.

La cinquiéme s'étendit depuis les lombes juſqu'au cou, que l'on frotta bien de même que les aiſſelles, le derriere des oreilles & les parotides, obſervant de ne pas frotter l'abdomen ni la poitrine, à cauſe des viſceres qui y ſont contenus, auxquels il pourroit ſurvenir quelque grande inflammation.

Les ſignes d'une ſalivation prochaine ſont la rougeur des levres, de la langue & des gencives qui s'enflamment & s'épaiſſiſſent; le pouls devient dur, fréquent & tendu; on reſſent des tranchées & des maux de cœur. J'avois ſoin d'examiner

ſouvent la bouche du malade, & aucun de ces ſignes ne paroiſſoit.

La ſixiéme ſe fit depuis les épaules juſqu'aux poignets, en frottant fortement en tout ſens. Après quoi je recommençai les frictions de la maniere ſuivante, toujours avec une once d'onguent.

Le premier jour, depuis la plante des pieds juſqu'au-deſſus du genou, le ſecond juſqu'aux aînes, le troiſiéme juſqu'au cou, le quatriéme juſqu'aux poignets.

Toutes ces frictions ſe firent ſucceſſivement, ſans qu'il parût aucun ſigne de flux de bouche, ni aucune autre évacuation ſenſible. Tant s'en faut qu'au contraire le malade étoit gai & gaillard dans ſon lit, chantant & jouant de la guitarre pendant tout le jour.

Les choſes étant en cet état, je pris le parti de donner une friction générale au malade, à la réſerve de l'abdomen & de la poitrine, avec deux onces d'onguent; après quoi, voyant qu'il ne paroiſſoit rien, je laiſſai le malade dans les linges pendant trois ſemaines; il fut parfaitement guéri ſans douleurs ni ſalivation; le mercure ayant fait tranſpirer le virus vérolique, je fis baigner derechef le malade dans l'eau douce, pour le décraſſer avec de la pâte d'amandes; & quoique

le mercure n'eût fait aucun effet ſenſible, cependant tous les ſymptômes véroliques que nous avions remarqués au commencement, diſparurent ſans qu'il en reſtât le moindre veſtige.

Par cet exemple & celui que nous allons rapporter, l'on voit la bizarrerie des effets du mercure; trente grains de panacée, pris en trois jours, ont procuré au malade ſuivant une ſalivation de trois ſemaines, & douze onces d'onguent Napolitain avec ſix onces de mercure, n'ont fait aucun effet ſenſible ſur celui-ci, qui n'a pas laiſſé d'être auſſi parfaitement guéri, que s'il avoit eſſuyé une ſalivation de trois ſemaines.

Seconde Obſervation.

Vérole invétérée.

* Au mois de Septembre 1723, un ancien Partiſan qui dans ſa jeuneſſe n'avoit rien négligé pour ſe procurer tous les plaiſirs que Vénus prodigue à ſes adorateurs, reſſentit dans ſa vieilleſſe les effets d'une Déeſſe irritée, contre ceux qui ceſſent de lui donner de l'encens.

Vers l'âge de ſoixante ans, ſon corps ſe trouva tout couvert d'ulceres véroliques, à peine en avoit on guéri un, qu'il en paroiſſoit pluſieurs autres auprès

de la cicatrice du précédent. Il étoit attaqué de péripneumonies ſi fréquentes, qu'il m'avoua en avoir eu plus de trois douzaines, & dont je l'avois traité d'un bon nombre. Ses enfans, quoique jeunes, ſont incommodés les uns de la vûe, les autres de l'orthopnoë, des écrouelles, &c.

Je ne voulus pas riſquer les frictions mercurielles à cauſe de ſon grand âge, aimant mieux tenter la voie la plus douce qui eſt la panacée. Le malade fut ſaigné & purgé, prit des tiſannes rafraîchiſſantes & des bains domeſtiques pendant quinze jours; je le repurgeai avec deux onces de pulpe de caſſe dans cinq onces d'eau vulnéraire ſimple; je fis appliquer ſur les ulceres l'onguent baſilicon mêlé avec le mercure précipité rouge; enſuite je mis le malade à l'uſage de la panacée mercurielle, de la maniere ſuivante:

Le premier jour je lui en fis prendre dix grains le matin avec un peu de miel; il fut purgé deux fois ſur la fin du jour.

Le ſecond jour je lui en donnai douze grains, il fut purgé deux fois de même que le jour précédent.

Le troiſiéme jour je lui en fis prendre quinze grains, en lui donnant pour toute

nourriture des bouillons, de la panade & de la tiſanne, il ne fut pas purgé du tout.

Le quatriéme jour il en prit dix-huit grains ſans aucun effet apparent & ſans aucun ſigne de ſalivation.

Le cinquiéme jour il en prit vingt grains; le ſixiéme & le ſeptiéme vingt-quatre grains. Je continuai la même doſe juſqu'au quinziéme jour, que les ſignes de la ſalivation commencerent à paroître; je diſcontinuai pour lors l'uſage de la panacée, & je fis tenir mon malade bien chaudement pendant la ſalivation qui fut très-copieuſe, & qui dura dix-huit jours; à la fin je le fis purger, enſuite je le mis à l'uſage du lait de vache pendant un mois.

S'il ne fut pas guéri radicalement, du moins ſes ulceres diſparurent, & ſes péripneumonies ne furent plus ſi fréquentes; il eſt mort de vieilleſſe environ vingt ans après.

Vers.

Premiere Obſervation.

Vers ſolitaire.

* Le 18 Juillet 1734, je fus con-

ſulté par le nommé Baudot, Manœuvre, demeurant près la Porte Saint-George de Nancy; il ſe plaignoit de cardialgies, de langueurs, de foibleſſes, de fievre lente, avec des picotemens dans l'eſtomac & dans différentes parties de l'abdomen, & il rendoit ſouvent par le bas des petits vers plats de la longueur de ſept ou huit lignes ſur deux ou trois de large, faits comme des ſemences de courges; ſymptômes qui me firent croire que le malade étoit tourmenté du vers ſolitaire, d'autant plus que je n'en ai jamais vu aucun rendre des cucurbitains, qu'il n'ait enſuite mis bas le ſolitaire, ou en tout ou en partie; ce qui me détermina à faire prendre au conſultant la potion purgative & contre-vers ſuivante :

Prenez cinq onces d'infuſion purgative & contre-vers, dans laquelle on délayera une once & demie de manne, un gros de poudre-à-vers, un ſcrupule de jalap en poudre, & une once de ſyrop de fleurs de pêcher, pour une médecine dont le malade fut très-bien purgé.

J'ordonnai enſuite les pilules ſuivantes :

Prenez racines de fougere mâle; feuilles de fenouil, de rhue, de tanaiſie; ſemences de ſantoline miſes en poudre, de chacune deux gros; éthiops minéral un gros

gros & demi ; ſel d'abſynthe un gros ; réſine de jalap deux ſcrupules, avec une ſuffiſante quantité de ſyrop d'abſynthe, faites des pilules dont le malade prendra le matin, de deux jours l'un, depuis deux ſcrupules juſqu'à un gros.

L'uſage de ce reméde fit rendre par le bas quantité de vers cucurbitains & pluſieurs aulnes du ſolitaire.

Seconde Obſervation.

Vers ſolitaire.

* Le 2 Août 1736, le ſieur Henry, Aubergiſte, rue Saint-Dizier à Nancy, ſe plagnoit de fréquentes coliques d'eſtomac & du bas-ventre, particuliérement le matin lorſqu'il étoit à jeun, de nauſées, de cardialgies, de foibleſſes, diſant qu'il rendoit de temps en temps par le bas de petits vers plats de la longueur de l'ongle, ayant la figure de la ſemence d'une courge, ce ſont ces vers que l'on appelle cucurbitains ; c'eſt ſelon toute apparence de cette eſpéce que s'engendre le ſolitaire ; & ce qui me confirma dans ce ſentiment, c'eſt que je n'ai jamais vu rendre le ſolitaire, que l'on n'ait rendu précédemment quelques cucurbitains. Quoi qu'il en ſoit, ayant averti le malade

qu'il avoit le ſolitaire dans le corps, j'ordonnai les remédes ſuivans :

Prenez rhubarbe choiſie un demi-gros ; ſemences de rhue, racines de fougere mâle, de chacune un ſcrupule ; aquila-alba vingt grains ; diagrede dix grains ; faites avec une ſuffiſante quantité de ſyrop magiſtral, un bol qui ſera avalé le matin à jeun.

Le malade prit ce remède le lendemain matin, qui lui fit évacuer par le bas un vers plat & de la longueur de cinq ou ſix aulnes de Paris. Quelque temps après il réitéra le même remède, qui lui fit jetter un ſecond vers ſolitaire de la longueur du bras. Ce dernier étoit entier, on y diſtinguoit la tête & la queue ; la tête étoit faite comme celle d'une vipere, & la queue ſe terminoit en pointe comme celle d'un ſcorpion.

J'ai fait jetter, ajoute le Docteur Marquet, de pareils vers ſolitaires à plus de quarante perſonnes de tout âge & de tout ſexe ſans diſtinction.

Troiſiéme Obſervation.

Vers ſolitaire.

* Le 6 Novembre 1744, la femme du nommé Pannetier, demeurant à la

Porte S. Jean, ſe plaignant de grandes douleurs d'eſtomac, ſur-tout le matin, avec foibleſſes & langueurs, me fit prier de lui procurer du ſoulagement; la malade me déclara qu'elle rendoit de temps en temps de gros vers plats & courts, faits comme la ſemence d'une courge ou d'une citrouille; on appelle ces ſortes de vers cucurbitains, à cauſe de leur reſſemblance.

Ayant remarqué par une longue expérience que ceux qui rendoient de ces ſortes de vers cucurbitains, étoient ſujets au ſolitaire; je conclus que le vers long ou ſolitaire, étoit la cauſe prochaine ou immédiate des foibleſſes, des langueurs & des douleurs d'eſtomac, qui tourmentoient journellement la malade, notamment le matin lorſqu'elle étoit à jeun; c'eſt pourquoi je lui fis prendre le reméde ſuivant:

Prenez rhubarbe choiſie en poudre un demi-gros; ſemences de rhue un ſcrupule; aquila-alba vingt grains; faites avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de fleurs de pêcher, un bol qui ſera pris le matin.

Ce bol purgea pluſieurs fois la malade, & lui fit rendre quelques cucurbitains; mais comme il falloit un plus puiſſant reméde pour le ſolitaire que pour

les cucurbitains, je lui ordonnai la potion purgative ſuivante :

Prenez rhubarbe choiſie un gros ; ſemences contre-vers, ſené mondé, de chacun deux gros ; racines de fougere mâle trois gros ; faites infuſer dans cinq onces d'eau de fontaine, & diſſoudre dans la colature, manne de Calabre une once ; poudre-à-vers un demi-gros ; tartre-ſtibié cinq grains ; mêlez & faites une potion qui ſera priſe le matin.

Cette médecine fit un ſi bon effet, qu'outre la quantité de bile que la malade vomit, elle jetta par le bas plus des trois quarts du ſolitaire, dont elle ſe trouva fort ſoulagée.

Je lui fis prendre enſuite tous les mois ſur la fin de chaque lune, vingt-cinq grains d'éthiops minéral, incorporé avec un peu de pulpe de caſſe.

VERTIGES.

Conſultation en forme de lettre.

Foibleſſes, vertiges, cardialgies & conſtipations.

* Un chyle épais & dénué de ſéroſités peut, Monſieur, produire un ſang de la même nature, & par la difficulté qu'il

trouve dans la circulation, il ne manquera pas de produire des foibleſſes, des palpitations de cœur, des vertiges & même quelquefois la ſyncope ; par la même raiſon l'épaiſſiſſement d'un ferment d'eſtomac trop âcre produira la conſtipation & l'épaiſſiſſement général de toutes le humeurs qui en réſultent. *Principia redolent naturam principiorum*; cela ſuppoſé, nous devons reconnoître pour cauſe générale des vertiges, foibleſſes, cardialgies, conſtipations de Madame de ***, un ferment produit par un ſuc pancréatique trop aigre, qui épaiſſit le ſang & les autres humeurs du corps ; ainſi la curation doit ſe borner à deux chefs : le premier à évacuer les acides dominans, le ſecond à diviſer & atténuer le ſang pour le rendre moins épais, & en faciliter la circulation.

Quant au premier chef, on pourra évacuer le ferment aigre par le ſecours du vomitif ; mais comme je ſçais que la malade eſt d'une conſtitution très-délicate, l'on diviſera le reméde en pluſieurs priſes, en délayant quatre ou cinq grains de tartre-ſtibié dans une demi-chopine d'eau tiéde, dont elle prendra un verre de demi-heure à autre, juſqu'à ce qu'elle puiſſe vomir facilement, & dans chaque

intervalle que laiſſera le vomiſſement, on lui donnera ſept ou huit cuillerées de bouillon.

Quant au ſecond chef, on rendra ſon ſang plus fluide par l'uſage des eaux thermales de Bourbonne, qu'elle continuera pendant neuf ou dix jours, & en prendra tous les matins une angloiſe à la maniere ordinaire.

Je ſouhaiterois trouver, &c. &c. &c. A Nancy, ce 8 Avril 1737.

ULCERE.

Premiere Obſervation.

Ulcere dans les reins.

* Le 24 Mai 1717, la femme du ſieur Humbert, Garde-du-Corps de Son Alteſſe Royale, me vint conſulter ſur ſa maladie; elle étoit âgée de dix-ſept à dix-huit ans, & ſe plaignoit de douleurs profondes dans la région lombaire du côté gauche; elle avoit ſouvent des envies d'uriner; elle ſentoit des cuiſſons en urinant, ſes urines étoient purulentes, quelquefois teintes de ſang & chargées d'une matiere qui ſe précipitoit au fond du vaiſſeau; elle vomiſſoit, maigriſſoit; ſon pouls étoit petit, fréquent, ce qui dénotoit une fievre lente continue.

Comme toute matiere purulente, de quelque part qu'elle puiſſe provenir, indique un abſcès ou un ulcere, & qu'étant mêlée avec les urines, elle ne peut venir que des reins ou de la veſſie; la malade ne ſe plaignant d'aucune douleur dans le bas-ventre, au contraire elle ſouffroit beaucoup dans la région lombaire du côté gauche; il s'enſuit donc que le pus que l'on a remarqué dans ſes urines, venoit du rein gauche, partie où la malade ſentoit la douleur; l'indication curative de cette maladie ſe réduiſoit à appaiſer l'inflammation, à déterger & conſolider l'ulcere du rein.

Pour y parvenir, je commençai par faire ſaigner la malade du bras, le lendemain elle fut purgée avec la potion ſuivante:

Prenez pulpe de caſſe récemment extraite deux onces; faites la fondre dans cinq onces d'eau de pariétaire, pour une potion qui ſera priſe le matin.

Après l'effet de cette médecine, je conſeillai à la malade de prendre pendant quinze jours les demi-bains d'eau douce, dans leſquels elle reſta trois quarts d'heure chaque fois, & en ſortant du bain, on lui fit prendre le bouillon ſuivant, & on la mit dans ſon lit bien baſſiné.

Prenez racines de grande-conſoude, de patience ſauvage, de chacune une once; feuilles de chicorée ſauvage, de bourrache, d'aigremoine, de ſcolopendre, de chacune une demi-poignée; quinze écreviſſes de riviere pilées; faites avec une demi-livre de veau, un bouillon qui ſera continué tous les matins pendant quinze jours.

La quinzaine des bains & des bouillons étant paſſée, je preſcrivis tous les matins à la malade neuf ou dix gouttes de baume du Pérou, & tous les ſoirs un gros de racine de ſquine, cuite dans un verre d'eau, avec autant de lait bouilli & un peu de ſucre, & une once de ſyrop d'althea: je fis continuer ces remédes pendant ſix ſemaines, & par leurs ſecours, la malade ſe trouva parfaitement rétablie quelque temps après.

Seconde Obſervation.

Ulcere à l'œil.

* Le 20 Octobre 1750, un Domeſtique de M. le Comte de Pendré, fut bleſſé à l'œil gauche d'un coup de fourchette ſur la cornée, qui devint ulcérée, & dont il perdit la vûe; la conjonctive devint rouge & enflammée dans toute

ſon

ſon étendue ; le malade ayant été ainſi éborgné depuis environ quinze jours, me vint conſulter pour le guérir.

Je lui preſcrivis d'abord la ſaignée du bras, & enſuite le collyre ſuivant :

Prenez eaux diſtillées de roſes & de plantain, de chacune trois onces ; tuthie préparée un demi-gros ; vitriol blanc quinze grains ; mêlez le tout pour un collyre, dont on laiſſera tomber de temps en temps quelques gouttes dans l'œil ulcéré ; ces remédes ont entiérement rétabli la vûe du malade dans l'eſpace de ſept ou huit jours.

VOMICA OU VOMIQUE.

Premiere Obſervation.

* Le premier Mai 1734, je fus mandé de me tranſporter à Moulin, petit Village diſtant de deux lieues de Nancy, pour avoir ſoin du rétabliſſement de la ſanté du ſieur Etienne, Meûnier audit lieu, âgé de vingt-huit ans, & incommodé depuis quatorze mois d'un dépôt de matiere purulente dans la ſubſtance des poumons.

Les ſymptômes de ſa maladie étoient la toux ſeche, l'oppreſſion de poitrine,

la courte haleine, la maigreur, la fievre lente continue avec redoublemens, ce qui dénotoit cette eſpéce de maladie que l'on appelle *vomica*; maladie qui ne pouvoit ſe guérir que par l'expectoration ou la réſolution : mais en tentant la premiere voie, qui eſt la plus ordinaire, les remédes ſecondés par la nature, parvinrent à la ſeconde. Le malade fut d'abord ſaigné du bras, à la quantité de deux palettes de ſang, afin de donner plus de liberté à la circulation, & d'empêcher le ſang de fournir de la matiere à l'abſcès. Après quoi je le purgeai avec cinq onces de diſſolution de caſſe récemment extraite : après qu'il eut été ſuffiſamment ſaigné & purgé, j'allai chercher dans ſon jardin, qui me ſervit de pharmacie, les herbes ſuivantes :

Les feuilles de ſcabieuſe, de pervenche, de lierre-terreſtre, d'énula-campana, de marrube-blanc, de chacune une poignée, que je fis bouillir pendant un quart-d'heure avec un gobelet d'eau de fontaine; je paſſai la décoction en exprimant bien le marc, j'ajoutai un peu de ſucre, & fis prendre, tous les matins & ſoirs, un gobelet du ſuc de ces plantes vertes au malade.

Leur uſage fit réſoudre le dépôt ſi

promptement, que trois ſemaines après, le malade vint lui-même à Nancy, diſant qu'après Dieu, il tenoit de moi la vie.

Seconde Obſervation.

* Le 4 Janvier 1743, le nommé Bonnefont, Cloutier, me fit prier de le guérir d'un dépôt de matieres purulentes qui s'étoit formé ſur la poitrine; il étoit fort oppreſſé, touſſoit beaucoup, maigriſſoit, & ne pouvoit dormir que ſur un côté.

Pour procurer l'expectoration ou la réſolution du dépôt, je fis prendre, matin & ſoir au malade, un demi-gros de baume de Leucatel, & par-deſſus, un gobelet de décoction de feuilles de ſcabieuſe en guiſe de thé. Ce ſeul remède fit cracher le malade, dégagea & détergea la poitrine, & lui rendit la ſanté.

Conſultation.

Extrait d'une lettre écrite de Munſter en Haute-Alſace, du 20 Novembre 1754.

Monſieur, je vous ſupplie très-inſtamment d'avoir la bonté de m'indiquer les remédes convenables à une maladie épidémique dont je ſuis travaillé depuis environ deux ans, & dont les accès ſont

des plus cruels ; c'eſt le côté gauche qui eſt attaqué & qui me travaille continuellement, depuis l'omoplatte juſqu'au-deſſous des côtes devant & derriere le dos, & ce travail produit une humeur extrêmement épaiſſe, qui me cauſe des ſifflemens dans la poitrine ; & lorſqu'elle eſt à une certaine quantité, elle m'ôte la reſpiration, de telle ſorte que je ne puis reſpirer ; c'eſt pour lors un travail extraordinaire dans ma poitrine, & juſqu'à ce que cette matiere ſoit cuite, & que j'expectore, je ne ferme pas l'œil ni jour ni nuit ; ces amas durent quelquefois trois ou quatre jours : enfin ayant expectoré, je ſuis aſſez tranquille juſqu'à ce que cette matiere s'accumule à une autre certaine quantité ; il faut recommencer la même opération, & cela ſouvent de huit en huit jours, quelquefois plus, quelquefois moins. Je ſens preſque continuellement des humeurs qui coulent dans mon côté gauche, & l'on diroit que ce ſont des fuſées ; elles ſortent ſur-tout d'un endroit qui eſt entre la quatriéme & la cinquiéme côte en bas, & cet endroit me travaille continuellement ; de plus, dans ces attaques, il me ſort des vents par la bouche comme des coups de piſtolets, & qui ſont très-fréquens ; j'ai pris ce printemps,

& au mois de Septembre, le lait d'âneſſe, qui à la vérité m'a ſoulagé, mais il ne m'a pas ôté la cauſe de mon mal. Voilà, Monſieur, l'expoſé de ma maladie, j'eſpere que vous voudrez bien me répondre, & m'indiquer les remédes propres à me tirer d'affaires, &c. ce 20 Avril 1754.

Réponſe à l'expoſé.

Monſieur, ſuivant l'expoſé que vous m'avez fait de votre maladie, elle doit être caractériſée du nom de *vomica pulmonis* compliqué avec l'aſthme ſuffoquant.

Le vomica eſt un dépôt de matieres épaiſſes & purulentes contenues dans un kiſte ou ſac qui s'eſt fait depuis longtemps dans la propre ſubſtance du poumon. Cette matiere épanchée hors des vaiſſeaux ſanguins, comprime les véſicules & les bronches du poumon gauche, & cauſe par ſa compreſſion une grande difficulté de reſpirer avec rallement; les vents, dont Monſieur le malade ſe trouve incommodé, viennent de la grande difficulté que l'air a de pénétrer dans les poumons, dont une partie, au lieu d'entrer dans la trachée-artere, paſſe par l'éſophage dans le ventricule, d'où procedent les

renvois ou vapeurs. Ce n'eſt pas une maladie épidémique, comme Monſieur m'a marqué dans ſa lettre, mais une maladie chronique, qui ne ſe guérit qu'avec le temps & la patience : elle eſt la ſuite ou d'un crachement de ſang ou d'une inflammation de poitrine; parce que le ſang épanché dans la ſubſtance du poumon, n'ayant pu être expectoré totalement ni réſorbé dans les veines, au défaut d'une ſaignée, ou de pluſieurs faites à temps, s'eſt corrompu & converti en matieres purulentes, que le malade expectore de huitaine à autre; mais comme cette matiere eſt contenue dans une eſpéce de poche, il en reſte toujours une partie dans le ſac qui ſert d'enveloppe à un nouveau ferment; d'où il s'enſuit qu'il ſe remplit derechef pendant l'eſpace de neuf ou dix jours, ce qui incommode conſidérablement le malade juſqu'à ce qu'il ait expectoré le tout par une viſſiſcitude continuelle. Cette maladie ne peut ſe guérir que par le ſecours des remédes béchiques, des pectoraux, des ſudorifiques & des fondans : ainſi la premiere indication qui ſe préſente, c'eſt de diviſer & atténuer les humeurs épaiſſes pour en faciliter le mouvement, & pour faire réſorber dans les veines la matiere chyleuſe qui ſe dé-

poſe continuellement dans le kiſte, tandis que les remédes béchiques procureront l'expectoration de la partie épaiſſe qui ne pourra pas être réſorbée. L'uſage de l'opiat & des herbes pectorales ſuivantes, peuvent remplir l'une & l'autre indications après la ſaignée faite au bras.

Prenez ſang de bouquetin, ſperme de baleine, mâchoires de brochet, cloportes en poudre, poudre *diatraganthi-frigidi*, de chacun trois gros; baume de Leucatel une demi-once; antimoine diaphorétique, antihectique de Poterius, de chacun un gros, avec une ſuffiſante quantité de ſyrop d'hyſſope, faites un opiat. Le malade prendra tous les matins & ſoirs un gros de cet opiat dans du pain à chanter, & par-deſſus il prendra un gobelet de la décoction des herbes ſuivantes:

Prenez racines de parelle, d'énula-campana, de pétaſite, de ſquine, de chacune une once; feuilles & ſommités d'hyſſope, de pervenche, de lierre-terreſtre, de marrube-blanc, de ſcabieuſe, de chacune une poignée; fleurs de pas-d'âne une demi-poignée; mêlez le tout coupé menu pour l'uſage.

La doſe eſt d'une pincée pour chaque gobelet d'eau en guiſe de thé, avec un peu de ſucre ou de ſyrop d'éryſimum;

le malade continuera l'uſage de ces remédes juſqu'à parfaite guériſon.

Dans la ſaiſon convenable il prendra, par-deſſus ſon opiat, un gobelet du ſuc de ſcabieuſe avec un peu de ſyrop ; il fera auſſi uſage de l'hydromel ſuivant :

Prenez trois pintes d'eau de fontaine, une demi-livre de miel, que vous ferez cuire, & en ôterez l'écume, pour un hydromel à prendre pour boiſſon ordinaire. On lui donnera auſſi de temps en temps des bouillons de mou de veau avec le cœur.

Il ſe ſervira encore pour boiſſon ordinaire, de la tiſanne faite avec les feuilles de ſcabieuſe, les fleurs de pas-d'âne & la régliſſe.

Auſſi-tôt après chaque expectoration, lorſque l'accès eſt paſſé & que le ſac eſt vuide, il eſt conſeillé de reſpirer, autant que faire ſe pourra, la fumée de la fleur de ſoufre, que l'on jettera par pincées ſur des charbons ardens ; reméde qui n'eſt pas à mépriſer ſi le malade peut le ſouffrir. Mais comme il y avoit beaucoup de choſes à déſirer dans l'expoſé envoyé par Monſieur le malade ; nous eſpérons qu'en nous mandant le ſuccès des remédes, il nous fera ſçavoir & ſon âge, & ſon tempérament, & les maladies auxquelles il a été autrefois ſujet, s'il a les jambes enflées le ſoir, &c.

DISCOURS
DE
BOTANIQUE.

DISCOURS
DE
BOTANIQUE.

Premier diſcours prononcé en 1766, au Jardin Royal des Plantes de Nancy, ſur l'anatomie des végétaux ; pour ſervir d'introductian à un Cours de Botanique, par M. Pierre-Joſeph Buchoz, &c.

LA Botanique eſt une ſcience qui nous apprend à connoître les plantes : on la diviſe en théorique & en pratique ; la théorique eſt celle qui, par le moyen d'un ſyſtême, nous apprend même ſans maître à découvrir les différentes eſpéces des végétaux ; la Botanique pratique nous en démontre les propriétés : de cette définition on doit conclure que la théorique doit néceſſairement précéder la pratique, & que la premiere partie de cette ſcience

ne devient utile qu'autant qu'elle eſt alliée avec la ſeconde.

Les Botaniſtes ont employé divers moyens pour donner une connoiſſance exacte des ſimples. Les plus méthodiſtes, tels que Tournefort & Linneus ont caractériſé les eſpéces par des phraſes qui leur ſont tellement propres, que pour peu qu'on connoiſſe les termes de l'art, on peut facilement les reconnoître ; d'autres ont conſeillé des herbiers ; d'autres enfin ſe ſont ſervis de planches, par le moyen deſquelles ils ont repréſenté au naturel les plantes ; cette derniere façon, quoique moins méthodique, ne laiſſe pas cependant d'être très-utile, ſur-tout pour ceux qui ne veulent pas faire de la Botanique une étude particuliere ; elle leur repréſente au premier coup d'œil la plante qu'ils déſirent connoître, principalement lorſqu'on y a joint la deſcription ; c'eſt ce qui nous a engagé à nous ſervir de ce moyen dans notre Hiſtoire des Plantes ; &, malgré ce qu'a pu imaginer une critique amere & peu ſenſée, rien ne ſera capable de nous faire abandonner ce projet ; nous le croyons d'autant plus néceſſaire que la plûpart de ceux qui s'appliquent à la Botanique dans cette Province, le font plutôt par amuſement que

par étude : les planches ſont même utiles à ceux qui les rejettent, & qui, ſans leur ſecours, n'auroient peut-être pas la capacité de donner à une plante la moindre dénomination.

Nous ſuivrons dans ce Cours de Botanique le ſyſtême de Linneus, comme le plus commode & le plus complet; mais pour pouvoir le démontrer avec ordre, nous ferons précéder l'anatomie des plantes; elle en eſt la baſe & le fondement. N'attendez pas de moi, Meſſieurs, des diſcours d'éloquence, les ſciences doivent être traitées ſimplement; les leçons ne ſont pas des deſcriptions brillantes & pompeuſes, l'utile doit l'emporter ſur l'agréable : ce n'eſt pas dans un temps que la Déeſſe Flore gémit, qu'il convient de s'égayer par des phraſes enjouées. (Mort du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar.) Staniſlas n'eſt plus, & par ſa mort la Botanique perd toutes ſes eſpérances dans cette Province; que dis-je, je me trompe : Staniſlas n'eſt plus, mais Louis vit, & en lui nous avons l'avantage d'avoir un Souverain qui fait le bonheur de ſes peuples, un Souverain orné des qualités du cœur & de l'eſprit, un digne deſcendant de la branche des Bourbons. Cet Auguſte Monarque fait de la

Botanique le ſujet de ſes délaſſemens ; quel eſpoir pour nous ! il fera revivre la Botanique dans la Lorraine, & ne permettra pas qu'on laiſſe imparfait, ce qu'a ſi ſagement commencé Staniſlas le Bienfaiſant. J'entre à préſent en matiere ; & quoique ce ſoit l'uſage dans les Univerſités, Colléges & Académies, d'adreſſer au Préſident de l'Aſſemblée la parole : Excuſez, illuſtre Directeur, ſi je n'entreprends point de rendre les honneurs qui vous ſont dus ; il faudroit une plume plus féconde que la mienne pour traiter cette matiere. L'amour du bien public, le zèle le plus ardent, vous font vaincre à chaque inſtant les obſtacles qui, à tout autre qu'à vous, ſeroient inſurmontables : c'eſt à vos ſoins que nous devons l'établiſſement de ce Jardin, (M. Bagard, Directeur du Jardin Royal,) qui, par l'arrangement que vous y avez mis, deviendra en peu le plus beau Jardin Botanique de l'Europe.

Les plantes qu'on y cultive ſont des corps végétatifs ſans ſentiment, qui tiennent le milieu entre l'animal & le minéral, & qui ſont attachés le plus ſouvent à la terre, dont ils tirent le ſuc pour leur nourriture. Nous en diſtinguons de trois ſortes ; l'arbre, *arbor* ; l'arbriſſeau, *ſuffrutex* ; & l'herbe, *herba*.

L'arbre eſt le plus grand de tous les végétaux, il n'a qu'un ſeul tronc diviſé en pluſieurs branches; tels ſont le chêne, le ſapin, le noyer, &c. L'arbriſſeau eſt une plante ligneuſe ainſi que l'arbre, mais de moindre qualité; laquelle, outre la principale tige, produit très-ſouvent ſur la même racine pluſieurs pieds très-conſidérables: tels ſont le nerprun, la ronce, &c. L'herbe au contraire eſt une plante molle, tendre, dont la tige n'eſt point ligneuſe, & paroît tous les ans après la maturité de la ſemence, comme l'oſeille & la mauve.

Chaque plante a ſes racines, ſon tronc, ſes ſupports, ſes feuilles, ſes fleurs & ſon fruit. La racine eſt la partie par laquelle la plante s'attache à la terre ou à quelqu'autre corps; elle ſe nomme chez les Botaniſtes, *radix*. Il y en a de trois eſpéces; la bulbeuſe, la tubéreuſe & la fibreuſe.

La racine bulbeuſe, autrement bulbe, *radix bulboſa*, eſt ce qu'on appelle communément oignon; il eſt le plus ſouvent garni à ſa baſe de racines fibreuſes. Les tubéreuſes ſont ſolides, *ſolidæ*; par couches, *tunicatæ*; écailleuſes, *ſquammoſæ*; deux à deux, *duplicatæ*; ou pluſieurs enſemble, *aggregatæ*, & de différentes figures.

La racine fibreuſe, *radix fibroſa*, eſt compoſée de pluſieurs autres racines plus petites que le tronc d'où elles partent: elle eſt perpendiculaire, *perpendicularis*; ou horizontale, *horizontalis*; charnue, *carnoſa*; ou filamenteuſe, *filamentoſa*; ou ſimple, *ſimplex*; ou branchue, *ramoſa*.

1°. Le tronc eſt la partie de la plante qui naît de la racine & qui ordinairement ſoutient les feuilles, les fleurs & les fruits; il eſt compoſé d'écorce & de bois; l'écorce, *cortex*, eſt une eſpéce de peau ou membrane, *membrana*, qui couvre le tronc & les racines; elle eſt formée de fibres creuſes, dont les unes ſont rangées en lignes longitudinales, & les autres en lignes ſpirales; elles ſe coupent mutuellement & obliquement à angles droits.

On remarque dans l'écorce trois membranes particulieres; la premiere qui s'appelle l'écorce interieure, *cortex interior*, c'eſt cette peau fine qui touche immédiatement le bois; la ſeconde communément dite épiderme, *epidermis*, ou la peau extérieure, eſt un réſeau étendu ſur tout le dehors de l'arbre; la troiſiéme enfin eſt l'écorce moyenne, *cortex medius*, ou la groſſe écorce qui ſe trouve entre les deux précédentes.

Le bois, *lignum*, eſt la ſubſtance in-

térieure

térieure de l'arbre, dont le milieu eſt appellé le cœur ou la moëlle, & la ſuperficie aubier : l'aubier, *lignum album*, eſt d'une conſiſtence fort légere, & eſt ſouvent rejetté par les ouvriers, comme trop foible pour être mis en œuvre; il eſt formé de même que l'écorce, & ce qu'on appelle, proprement dit, bois de fibres creuſes, rangées côte à côte les unes contre les autres par paquet, & qui ſe trouvent croiſées par des tranſverſales.

La moëlle, *medulla*, eſt une ſubſtance qui occupe le cœur de la tige & des branches; elle eſt fongueuſe dans pluſieurs herbes & arbriſſeaux, comme la moëlle de ſureau, d'eupatoire. Le long du tronc & des autres parties de la plante, régnent, ainſi que dans les animaux, des vaiſſeaux ſécrétoires & excrétoires, *vaſa ſecretoria & excretoria*; les uns ſont appellés vaiſſeaux déférens, *vaſa deferentia*, qui charroyent le ſuc nourricier, *ſuccus nutritius*, depuis les racines juſqu'aux ſommités de la plante. Pluſieurs Naturaliſtes ont nommé les vaiſſeaux déférens, vaſes propres, *vaſa propria*; les autres ſont connus ſous le nom d'utricules, *utriculi*, ils ſont les continuations des vaiſſeaux déférens : on en remarque auſſi d'autres pleins d'air; & que pour cette raiſon on

a appellés *vaſa trachealia*; la plûpart de ces vaiſſeaux ſont viſibles dans les plantes, M. Ruiſch nous a appris la méthode de les injecter. On diſtingue de deux eſpéces de tronc : la tige, *caulis*, & le chalumeau, *culmus*, la tige eſt ſimple, *ſimplex*, ou composée, *compoſita*; la tige ſimple eſt celle qui ſe continue ſans interruption depuis le bas juſqu'au haut : on l'appelle entier, *integer*, quand elle ne pouſſe aucune branche ; & elle eſt ſans feuilles, *nudus*, tel que l'euphorbe ; ou garnie de feuilles, *foliatus*; s'éleve droit, *rectus*, obliquement, *obliquus*, en s'entortillant, *volubilis*, comme le liſeron ; ou en ſe pliant, *flexuoſus*, ſe panche, *reclinatus*, comme le figuier ; retombe, *procumbens*, rampe, *repens*, tel que le lierre ; ou pouſſe des ſarmens, *ſarmentoſus*, eſt vivace, *perennis*, en arbriſſeau, *fructicoſus*, ou ſous-arbriſſeau, *ſuffructicoſus*, annuel, *annuus*; eſt cylindrique, *teres*, à deux angles, *anceps*, à trois angles, *trigonus*, à pluſieurs angles, *poligonus*, cannelée, *ſtriatus*, en gouttiere, *canaliculatus*, liſſe, *glaber*, velu, *villoſus*, tel que le ſumach ; raboteuſe, *ſcaber*, ou hériſſée de poils, *hiſpidus* : ſi cette tige pouſſe des branches latérales, elle ſe nomme branchue, *ramoſus*; lorſque ſes

branches montent, on lui donne le nom de tige rameuſe aſcendente, *aſcendens*; & celui de diſperſé, *diffuſus*, lorſque ſes branches s'écartent. Elle porte ſouvent de groſſes branches, *brachiatus*; quantité de petits rameaux, *ramoſiſſimus*; des ſupports, *fulcratus*, tel que le figuier; ou eſt prolifique, *prolifer*, tel que le pin: elle a d'ailleurs tous les attributs de la tige entiere.

La tige compoſée eſt celle qui ſe perd en ſe ramifiant; elle ſe fourche, *dichotomus*, ſe partage en deux rangs de branches, *diſtichus*, ou ſe ſubdiviſe, *ſubdiviſus*.

Le chaume eſt une tige fiſtuleuſe & garnie de feuilles, qui d'ordinaire portent des épis ou des panicules; tels ſont les bleds, les chiendens: il eſt entier, *integer*; ou branchu, *ramoſus*; uniforme, *æqualis*; articulé, *articulatus*; ou écailleux, *ſquammoſus*; ſans feuilles, *nudus*; ou garni de feuilles, *foliatus*.

2°. Les ſupports, *fulcra*, ſont certaines parties d'une plante, qui ſervent à ſoutenir ou à défendre les autres: on en compte de dix eſpéces; ſçavoir, la ſtipule, *ſtipula*; la feuille florale, *bractea*; la vrille, *cirrhus*; l'épine, *ſpina*; l'aiguillon, *aculeus*; le petiole ou queue, *petiolus*; le

péduncule ou pédicule, *pedunculus*; la hampe, *ſcapus*; la glande, *glandula*; l'écaille, *ſquamma*.

La ſtipule forme le bourgeon & ſe trouve aux inſertions de la plante. La feuille florale eſt une eſpéce de feuille ſinguliere qui ſe trouve près de la fleur, & ne paroît qu'avec elle: nous en parlerons plus bas, lorſque nous examinerons les feuilles. La vrille eſt une eſpéce de lien par lequel une plante s'attache à un autre corps; l'épine eſt tellement adhérente à la plante, qu'on ne ſçauroit l'arracher ſans la déchirer; l'aiguillon au contraire, eſt une pointe fragile, qui tient ſi peu à la plante, qu'on l'en détache aiſément ſans la déchirer.

Le petiole ſert à ſoutenir les feuilles, & le péduncule la fleur ou le fruit; ou, pour mieux dire, la fructification entiere: il porte une ſeule fructification, *unicam*; deux, *geminam*; pluſieurs, *plurimam*; qui part de la racine, *radicalem*; de la tige, *caulinam*; des aiſſelles, *alarem*; des extrémités, *terminatricem vel terminalem*; ſolitaire, *ſolitariam*; éparſe, *ſparſam*; ramaſſée en globes, *conglobatam*; en peloton, *conglomeratam*; en panicules, *paniculatam*; en bouquet, *corymboſam*, tel eſt le ſpirea à feuilles d'aubier; en paquets,

faſciculatam; en anneaux, *verticillatam*; en épis, *ſpicatam*; en grappe, *racemoſam*, tel que le groſeiller; en ombelle, *umbellatam*; en tête, *capitatam*.

La hampe naît immédiatement de la racine & non du tronc, & eſt uniquement deſtinée à porter la fructification : la glande ſert à la ſécrétion des humeurs; & l'écaille, à couvrir les étamines de la fleur.

3°. Les feuilles, *folia*, ſont des ſubſtances déliées, plattes & minces, qui ſervent d'ornement aux plantes, & qui viennent ordinairement au printemps, pour tomber au commencement de l'automne : la peau des feuilles eſt la même que celle de l'écorce & des branches; mais elle eſt plus mince & plus délicate; elles ſortent du bourgeon ou de la ſommité de la plante : on les diviſe en trois claſſes; en ſimples, *ſimplicia*; compoſées, *compoſita*; & déterminées, *determinata*.

Les ſimples ſont celles dont le pétiole n'en porte qu'une; on conſidere dans les ſimples la circonférence, *circumſcriptio*; les angles, *anguli*; les ſinus, *ſinus*; la bordure, *margo*; la ſurface, *ſuperficies*; le ſommet, *apex*; & les côtés, *latera*.

1°. La circonférence. Elle dépend du contour de la feuille conſidérée ſans ſinus

& ſans angles, abſtraction faite des diviſions qu'elle peut avoir.

Une feuille conſidérée de cette maniere, eſt orbiculaire ou ronde, *orbiculatum*, lorſque la longueur & la largeur ſont égales, & lorſque les bords ſont également éloignés du centre, telle eſt la feuille du *ſiliquaſtrum*; & ſous-orbiculaire, *ſubrotundum*, lorſqu'elle a plus de largeur que de longueur: celle qui eſt en forme d'œuf, *ovatum*, eſt plus longue que large; ſa baſe, ou ſa partie inférieure, forme un ſegment de cercle, pendant que la ſupérieure ſe retrécit vers le ſommet; lorſque cette feuille eſt attachée au pétiole par ſa partie la plus étroite, elle a la forme d'œuf renverſé, *obverſè-ovatum*.

La feuille ellyptique ou ovale, *ovale ſeu ellypticum*, eſt celle qui eſt plus longue que large, & dont les parties ſupérieure & inférieure ſont de même largeur, l'une & l'autre même ſegment de cercle. L'oblongue contient par ſa longueur, pluſieurs fois ſa largeur, *oblongum*; elle a l'une & l'autre extrémité plus étroite qu'un ſegment de cercle; on appelle feuille en forme de coin, *cuneiforme*, celle dont la longueur ſurpaſſe la largeur, & dont la partie inférieure ſe retrécit peu-

à peu depuis la ſupérieure juſqu'à la baſe.

2°. Les angles, *anguli* ; ils ſont les parties ſaillantes de la feuille conſidérée comme entiere ; on les diſtingue des ſinus, en ce que les ſinus ſont les parties retranchées ; au lieu que les angles ſont les parties ſaillantes : l'angle exiſte donc dans la feuille, & le ſinus ſe trouve hors de la feuille. Les angles different encore des côtés par leur poſition ; car les angles ſont dans une feuille regardée horizontalement, & les côtés dans une feuille vue perpendiculairement ; la feuille en forme de lance, *lanceolatum*, eſt une feuille oblongue qui ſe retrécit de part & d'autre depuis le milieu juſqu'à ſon extrémité, où elle finit en pointe ; telle eſt la feuille de la ſagittaire. La linaire ou étroite, *lineare*, eſt celle qui d'ordinaire ſe retrécit par les deux extrémités, mais dont les bords ſont paralleles ſuivant la longueur. La ſubulée ou en forme d'alêne, *ſubulatum*, reſſemble à la précédente par ſa partie inférieure, qui ſe retrécit peu-à-peu depuis le milieu juſqu'au ſommet. La triangulaire, *triangulare*, eſt composée de trois côtés rectilignes, & de trois angles, dont les deux inférieurs ſont de niveau avec la baſe ; la deltoïde, *deltoïdes*, a quatre angles,

dont ceux du ſommet ſont plus éloignés du centre que ceux des côtés ; la quinquangulaire, *quinquangulare*, eſt celle dont les côtés ſont droits, à moins qu'ils ne ſoient interrompus au milieu ; ce qui arrive quelquefois. L'arrondie, *rotundum*, n'a aucun angle.

3°. Les ſinus, *ſinus* ; ils partagent le diſque de la feuille en pluſieurs parties. Les feuilles conſidérées ſuivant leur ſinus, ſont ou en forme de reins, c'eſt-à-dire ſous-orbiculaires, creuſées à la baſe & ſans angles, *reniforme*, ou en cœur, *cordatum* ; ces eſpéces de feuilles imitent la forme d'un œuf, elles ſont creuſées à leur baſe & ſans angles, à leur partie poſtérieure ; ſi elles ſont attachées au pétiole par le ſommet, elles ſont pour lors en cœur renverſé, *obversè-cordatum*. On nomme feuille en croiſſant, *lunulatum*, la feuille ſous-orbiculaire creuſée à la baſe avec deux angles curvilignes en forme de faulx à ſa partie poſtérieure ; celle qui eſt triangulaire creuſée à la baſe, eſt celle qu'on nomme en fer de fléche ; *ſagittatum* ; ſi ſes bords ſont convexes, elle s'appelle *cordatè-ſagittatum* ; celle qui eſt en fer de pique, *haſtatum*, eſt triangulaire, & a les côtés & la baſe creuſés, & les angles refléchis ; telle eſt la feuille du *lapathum*,

pathum, la feuille en forme de violon, *penduræforme*, eſt une feuille oblongue ſerrée par les côtés, plus large par le haut & encore plus par le bas. La feuille fendue en deux, *bifidum*, eſt une feuille partagée par le haut en deux parties, dont les bords inférieurs, en-dedans de la découpure, ſont droits; celles qui ſont fendues en trois ſe nomment *trifida*, & *quadrifida*, ſi elles ſont fendues en quatre; celles qui ſont découpées en trois lobes, *triloba*, ſont des feuilles partagées juſqu'au milieu en trois parties écartées les unes des autres, & ont les bords arrondis, pluſieurs ſe nomment par la même raiſon, *biloba*, *quadriloba*, *quinqueloba*: on remarque encore parmi les différentes feuilles, 1°. celles qui ſont en forme de main ouverte, *palmata*; elles ſe partagent en pluſieurs parties depuis le haut, juſqu'au-delà du milieu, ou preſque juſqu'à la baſe: 2°. celles qui ſont découpées en forme d'aîles, c'eſt-à-dire, qui ont pluſieurs ſinus latéraux ſéparés par de longues découpures horizontales, *pinnatifida*: 3°. les déchiquetées, *laciniata*, qui ont pluſieurs ſinus juſqu'au milieu de la feuille, & dont les lobes ſont eux-mêmes découpés; il y en a auſſi qui ont ſur leurs côtés des ſinus ſéparés par des

lobes peu découpés, & qu'on nomme *ſinuata*, remplies de ſinus; ſi leurs lobes latéraux ſont linaires, on les appelle *ſinuato-dentata*, & *retrorſum-ſinuata*; ſi leurs lobes ſont aigus & tournés vers leur baſe. Une feuille eſt partagée en cinq, *quinquepartitum*, lorſqu'elle eſt découpée en cinq parties juſqu'à la baſe; en deux, *bipartitum*, lorſqu'elle eſt coupée en deux parties; ainſi du reſte. La feuille entiere, *integrum indiviſum*, n'a aucun ſinus, même dans le diſque de la fleur.

4°. La bordure; elle marque les diverſités qui ſe rencontrent ſur le limbe & au bord même de la feuille, pourvû qu'elles n'intéreſſent pas le diſque; on n'y comprend point celles qui ſe rencontrent à la bordure du ſommet. En conſidérant les feuilles de la ſorte, elles ſont dentelées, *dentatum*, leur bordure eſt pour lors garnie de pointes horizontales de même conſiſtence que la feuille, diſtinctes & ſéparées les unes des autres. Il y en a auſſi qu'on a appellées à dent de ſcie, *ſerratum*; elles ont la bordure garnie d'angles aigus, c'eſt-à-dire, les dentelures poſées les unes ſur les autres en maniere de tuile, & ordinairement tournées vers le ſommet: on en diſtingue de trois ſortes; les unes ont les den-

telures tournées vers la baſe, & s'appellent *retroſum-ſerratum*; d'autres ont les dentelures émouſſées, *obſolete-ſerratum*; & les troiſiémes enfin ont deux ſortes de dentelures, les plus petites ſur les plus grandes, *duplicato-ſerratum*: on remarque auſſi des feuilles crennelées, *crenatum*, dont la bordure eſt garnie d'angles ou dentelures contiguës & tournées en-dehors ſans être aucunement courbées, ni vers le ſommet, ni vers la baſe; ces ſortes de feuilles ſont crennelées de trois façons, ou elles ont des dentelures aiguës, *acutè-crenatum*, ou elles les ont arrondies, *obtuſe-crenatum*, ou elles en ont de plus petites ſur de plus grandes, *duplicato-crenatum*: les feuilles conſidérées toujours ſuivant la bordure, ſont ou godronnées, *repandum*: dont la bordure eſt marquée dans toute ſa longueur de lobes qui ſont chacun un ſegment de cercle, entremêlés de ſinus obtus ou cartilagineux, *cartilagineum*, dont la bordure eſt diſtinguée par une eſpéce de cartilage de la ſubſtance membraneuſe ou charnue de la feuille; ou ciliées, *ciliatum*, c'eſt-à-dire, bordées tout autour de poils ou filets paralléles, comme les cils des paupieres, ou déchirées, *lacerum*, dont la bordure eſt compoſée de ſegmens entaſſés de gran-

deur & de figure différentes; ou crépues & friſées, *criſpum*, qui ſont ondées, pliſſées, & en même-temps dentelées, crennelées, déchiquetées, déchirées, telles ſont les feuilles de la tanaiſie crépue; ou rongées, *eroſum*, qui ont des ſinus dans leur diſque, & d'autres plus petits & obtus à leur bordure; ou enfin tout-à-fait entieres, *integerrimum*, dont la bordure eſt entiere & ſans aucune découpure.

5°. La ſurface d'une feuille montre ce qui ſe rencontre au-deſſus & au revers. Les feuilles ainſi conſidérées, ſont drapées ou cotoneuſes, *tomentoſum*, c'eſt-à-dire, couvertes de poils que l'œil ne peut pas diſtinguer, telles ſont les feuilles de la jacobée maritime; elles ſont velues, *piloſum*, ou pour mieux dire, garnies de poils apparens, telles ſont les feuilles du cortuſa; on les nomme auſſi *hirſutum*, *villoſum*, *lanigerum*; elles ſont hériſſées de poils, *hiſpidum*; elles ont par conſéquent la ſurface parſemée de filets fragiles, telles ſont les feuilles de bourrache; elles ſont raboteuſes, *ſcabrum*, lorſque leur diſque eſt couvert de petites inégalités; elles ſont piquantes, *aculeatum*, ſi leur ſurface eſt hériſſée de pointes cartilagineuſes, piquantes & faciles à arracher; elles ſont épineuſes, *ſpinoſum*,

quand elles ont le diſque ou la bordure armée de pointes cartilagineuſes, piquantes & tellement adhérentes à la feuille, qu'on ne ſçauroit les en ſéparer ſans l'offenſer; elles ſont mammellées, *papilloſum*, c'eſt-à-dire, elles ont la ſurface couverte de mammelons ou de très-petites véſicules; elles ſont liſſes, *nitidum*, je veux dire luſtrées, comme ſi on les avoit polies exprès, telles ſont les feuilles de l'angélique de Canada; elles ſont pliſſées, *plicatum*, de la baſe deſquelles ſortent des vaiſſeaux ou nervures qui s'étendent juſqu'aux bords; les uns élevans, & les autres abaiſſans alternativement le diſque de la feuille à angles aigus, telles ſont les feuilles du pied-de-lion; elles ſont ondées, *undulatum*, & ont la partie du diſque plus étendue qu'un cercle de même diametre, enſorte que les bords s'abaiſſent & s'ouvrent ſymmétriquement; elles ſont ridées, *rugoſum*, c'eſt-à-dire, qu'elles ont des veines enfoncées, qui laiſſent entr'elles des eſpaces plus étroits que la ſubſtance du diſque, de façon que la chair interpoſée ſurmonte, telles ſont les feuilles de la ſauge; elles ſont veinées, *venoſum*, c'eſt-à-dire, parſemées de vaiſſeaux très-branchus, où l'on apperçoit une grande quantité d'anaſtomoſes; elles

ſont nerveuſes, *nervoſum*, dont les vaiſſeaux ſont ſimples & s'étendent parallélement de la baſe vers le ſommet ſans aucune ramification; enfin elles ſont nues, *nudum*, c'eſt-à-dire, oppoſées à toutes celles dont nous venons de parler.

6°. Le ſommet: il repréſente les diverſités qui ſe rencontrent à l'extrêmité ſupérieure des feuilles. Les feuilles, conſidérées ſous cet aſpect, ſont ou tronquées, *truncatum*, dont le ſommet eſt terminé par une ligne tranſverſale; ou émouſſées, *retuſum*, dont le ſommet eſt terminé par un ſinus obtus; ou rongées au ſommet, *præmorſum*, c'eſt-à-dire, tronquées & partagées au ſommet par un ſinus aigu & ouvert; ou échancrées, *emarginatum*, qui ont une petite entaille au ſommet; quand l'entaille eſt terminée par des ſommets obtus, on les nomme *obtuſe-emarginatum*, & *acutè-emarginatum*, lorſque l'entaille eſt terminée par des ſommets aigus; ou obtuſes, *obtuſum*, & terminées par un ſegment de cercle; ou aiguës, *acutum*, terminées par un angle aigu; ou pointues, *acuminatum*, terminées par un ſommet pointu comme une alene; ou enfin obtuſes avec une pointe, *obtuſum cum acumine*, dont le ſommet eſt obtus, & terminé par une petite pointe aiguë.

7°. Les côtés. Pour conſidérer les côtés d'une feuille, il faut l'examiner dans une ſituation perpendiculaire; on appelle *teres*, les feuilles qui ſont cylindriques, excepté le ſommet pour l'ordinaire; *tubuloſum*, les fiſtuleuſes, qui ſont creuſes en dedans; ce qui eſt facile à connoître, lorſqu'on les coupe tranſverſalement, telles ſont les feuilles d'oignon; *carnoſum*, charnues, celles qui ſont pleines de pulpe ou ſubſtance charnue entre les membranes, formant ſes ſurfaces ſupérieures & inférieures, telles ſont les feuilles des plantes ſucculentes, *membranaceum*, membraneuſes, dont les membranes ne renferment point de pulpe; *depreſſum*, déprimées, qui portent une empreinte comme ſi elles avoient été du côté qui regarde la tige; *compreſſum*, comprimées qui portent la même empreinte des deux côtés oppoſés, qui ne regardent point la tige; *planum*, plates ou applaties, qui ſont déprimées & dont la longueur peut être cenſée horizontale; *convexum*, convexes, qui ſont déprimées & relevées dans leur milieu; *concavum*, concaves, qui ſont déprimées & creuſées dans leur milieu; *canaliculatum*, en gouttiere, qui ſont déprimées & creuſées en gouttiere, ſuivant toute leur longueur; *enſiforme*, en for-

me d'épée, qui ſont comprimées & affichées par leurs deux bords avec une arrête convexe dans toute leur longueur; *acinaciforme*, en forme de ſabre, telle que la feuille du méſambryanthemum. Ces eſpéces de feuilles ſont comprimées en fer de lance, dont les côtés ſont convexes dans leur partie inférieure, le bord extérieur affilé, & l'intérieur obtus & plus droit; *dolabriforme*, en forme de dolaire, c'eſt-à-dire, qu'elles ſont comprimées, ſous-orbiculaires, obtuſes, ſaillantes & affilées en-dehors, preſque cylindriques par leurs parties inférieures; *linguiforme*, en forme de langue, elles ſont linaires, obtuſes, charnues, déprimées, convexes en-deſſous, & ordinairement cartilagineuſes à leur bordure; *triquetrum*, à trois faces, qui ont trois faces planes & preſqu'en même-temps toujours ſubulées; *trigonum*, à trois arrêtes, qui ont trois faces creuſées en gouttiere, & les arrêtes affilées & membraneuſes; *ſulcatum*, ſillonnées, qui ſont entourées d'arrêtes ſans nombre, ſeulement entremêlées de ſinus obtus; & enfin *ſtriatum*, cannelées, qui ſont empreintes de lignes creuſées parallélement en toute leur longueur. Les feuilles compoſées ſe diviſent en compoſées proprement dites, *compoſitum*; en recom-

poſées, *recompoſitum*; & ſurcompoſées, *ſupradecompoſitum*: les feuilles compoſées ſont formées de pluſieurs feuilles ſimples réunies enſemble, & portées ſur un même pétiole. On nomme *foliolum*, foliole, les feuilles qui compoſent la feuille compoſée : les compoſées, proprement dites, ne ſont que le produit d'une ſeule compoſition ; elles ſont, *digitatum*, en éventail, lorſqu'elles raſſemblent pluſieurs folioles au ſommet d'un pétiole commun, ou pour mieux dire, lorſqu'elles ſont compoſées de plus de quatre folioles; *ternatum*, compoſées de trois, quand elles portent trois folioles à l'extrémité d'un pétiole commun : quand les feuilles n'ont point de pétiole commun, on les nomme *ternata foliis ſeſſilibus*, & *foliolis petiolis*, lorſqu'elles ont chacune leur pétiole. *Binatum*, compoſées de deux, qui portent deux folioles ſur un pétiole commun ; *ramuloſum*, rameuſes, qui portent pluſieurs folioles ſur un pétiole commun & branchu ; *pinnatum*, aîlées ou en façon d'aîles, lorſqu'elles ſont compoſées de folioles rangées des deux côtés le long d'un pétiole commun. On en diſtingue de huit eſpéces; lorſqu'elles ſont terminées par une foliole impaire, elles s'appellent *pinnatum cum impari*, & *abrup-*

tum, lorſqu'elles ne ſont terminées ni par une impaire ni par une vrille. Quand les folioles ſont oppoſées, on les nomme *oppoſitè-pinnatum*; & *alternatim-pinnatum*, quand les folioles ſont rangées alternativement; ſi les folioles ſont inégales, elles ſont *interruptè-pinnatum*; & *cirrhosè-pinnatum*, ſi elles ſont terminées par une ou pluſieurs vrilles. Celles qu'on nomme *pinnatum foliis decurrentibus*, ou *decurſivè*, ont les folioles courantes; & celles dont les pétioles ſont membraneux & articulés portent le nom de *pinnatum foliolis membranaceis*. Les feuilles compoſées ſont encore faites en maniere de lyre, *lyratum*; elles ſont formées d'une ſeule feuille ſimple, qui ſe diviſe dans la partie inférieure, de telle ſorte que les découpures d'en bas s'écartent du corps de la feuille, & ſont détachées de la plus grande qui occupe le haut: il y en a encore qu'on appelle conjuguées, qui ſont compoſées d'une ſeule paire de folioles; elles ſont ou ſans vrilles, *abruptum*; ou avec des vrilles, *cirrhoſum*; ou avec des pétioles membraneux, *petiolis membranaceis*; ou enfin avec des pétioles accompagnés de ſtipules, *petiolis ſtipulatis*. Les feuilles recompoſées ſont celles dont le pétiole commun ſe partage deux fois avant de

ſe charger de folioles; elles ſont compoſées de feuilles compoſées elles-mêmes chacune de trois folioles, *duplicato-ternatum*; telles que les feuilles de l'épimédium, ou de feuilles doublement conjuguées, *bigeminatum*; ou de feuilles déja compoſées d'aîles, *duplicato-pinnatum*, ou *pinnato-pinnatum*.

Les feuilles ſurcompoſées ſont celles dont le pétiole commun ſe ſubdiviſe plus de deux fois avant de ſe charger de folioles: ou le pétiole de ces feuilles ſe partage trois fois en trois branches avant d'admetre des folioles, *triplicato-ternatum*, ou *ternato-ternatum*; ou le pétiole pouſſe trois ſubdiviſions en aîles, avant que de ſe charger de folioles, *triplicato-pinnatum*.

Des feuilles ſimples & compoſées, paſſons aux déterminées.

La détermination des feuilles conſiſte dans cette différence qui fait diſtinguer une feuille ſans avoir égard à ſa ſtructure ni à ſa forme. En conſidérant ainſi les feuilles, on prend garde à leur direction, à leur lieu, à leur inſertion & à leur ſituation.

1°. La direction, *directio*, eſt cette expanſion que la feuille acquiert depuis la baſe juſqu'au ſommet; les feuilles con-

ſidérées ſous cet aſpect, ſont ou arquées, *inflexum*, qui ſe retournent vers la plante; ou dreſſées, *erectum*, qui font un angle fort aigu avec la perpendiculaire; ou ouvertes, *patens*, qui s'écartent de la perpendiculaire preſqu'à l'angle droit; ou horizontales, *horizontale vel patentiſſimum*, qui font angle droit avec la perpendiculaire; ou roulées, *revolutum*, dont la partie ſupérieure ſe roule en-deſſous; ou radicantes, *radicans*, qui pouſſent une radicule de leur ſommet, ainſi qu'on le remarque dans les fougeres; ou enracinées, *radicatum*, qui pouſſent des racines de deſſous ſon diſque; ou enfin flottantes, *natans*, qui ſe ſoutient à la ſurface de l'eau, telles que les feuilles de nénuphar.

2°. Le lieu de la feuille eſt l'endroit de la plante où elle eſt attachée, *locus*; les feuilles examinées ſous cet aſpect ſe diviſent en ſeminales, radicales, florales, rameuſes, caulines & ſous-alaires.

La ſeminale, *ſeminale vel cotyledon*, eſt celle qui ſort la premiere de la ſemence germée: la radicale, *radicale*, celle qui ſort immédiatement de la racine ſans être attachée à la tige: la rameuſe, *rameum*, celle qui eſt poſée ſur une branche: la cauline, *caulinum*, celle qui ſort

de la tige : la ſous-alaire, *axillare*, celle qui ſe trouve ſous les ramifications ou de l'aiſſelle, de laquelle il ſort une ou pluſieurs branches : la florale enfin, *florale*, celle qui ſe trouve proche de la fleur, & qui ne pouſſe jamais ſans elle.

3°. L'inſertion, *inſertio*, eſt auſſi une choſe qu'on doit remarquer dans l'examen des feuilles ; c'eſt la maniere avec laquelle elles ſont attachées à la plante : ainſi conſidérées, elles ſont ou en rondache, *peltatum*, c'eſt-à-dire, que leur pétiole s'attache au diſque même, & non pas à la baſe, ou au bord de la feuille, telle que la feuille de nénuphar ; ou à queue, *petiolatum*, dont le pétiole entre dans le bord de la baſe; ou ſans queue, *ſeſſile*, qui naiſſent immédiatement ſur la tige ou ſur les branches ſans aucun pétiole; ou courantes, *decurrens*, dont la partie inférieure s'étend au-delà de la baſe, en deſcendant le long de la tige & des branches, & y eſt adhérente ; telles ſont les feuilles de chardon ; ou embraſſant la tige, *amplexicaule*, dont la baſe s'étend de façon qu'elle environne la tige de tout côté ; ou embraſſant à demi la tige, *ſemi-amplexicaule*, dont les lobes de la baſe ſont trop courts pour embraſſer totalement la tige; ou enfilées,

perfoliatum, dont le diſque eſt tranſpercé par la tige, la branche ou le péduncule, ſans aucune adhérence à ſes bords; ou cohérentes, *connata-folia*, c'eſt-à-dire, oppoſées, dont les baſes s'uniſſent de part & d'autre, & ne font qu'un ſeul corps, telles que les feuilles de l'eupatoire; ou enfin en guaine, *vaginans*, dont la baſe porte ſur un cylindre ou tuyau qui enveloppe de toute part la tige, une branche ou le péduncule, telles que les feuilles du polygonum, du lapathum.

4°. La ſituation des feuilles ſert auſſi à les faire diſtinguer; elle dépend de la poſition de chaque feuille par rapport aux autres; on en diſtingue de dix eſpéces conſidérées ſous cet aſpect.

1°. Les articulées, *articulata folia*, qui croiſſent du ſommet l'une de l'autre.

2°. Les étoilées, *ſtellata*, dont il y en a plus de ſix verticillées, ou rangées comme par anneaux autour de la tige.

3°. Les ternes, les quaternes, &c. *terna*, *quaterna*, *&c.* ce ſont les précédentes rangées trois à trois, quatre à quatre, telles que les feuilles du laurier-roſe.

4°. Les oppoſées, *oppoſita*; elles ſont ainſi nommées, parce que la tige ſe trouve entre deux feuilles poſées vis-à-vis l'une de l'autre.

5°. Les alternes, *alterna*, qui ſont rangées comme par degrés en montant le long de la tige de part & d'autre alternativement.

6°. Les diſperſées, *ſparſa*, qui ſont parſemées ſur la plante ſans aucun ordre.

7°. Les entaſſées, *conferta*, qui ſont tellement preſſées, qu'on n'en peut découvrir diſtinctement la ſituation.

8°. Les écailleuſes, ou arrangées en maniere de tuiles ou d'écailles, *imbricata*, qui ſont entaſſées & en même-temps dreſſées.

9°. Celles qui ſont en paquets, *faſciculata*, c'eſt-à-dire, qui ſortent pluſieurs enſemble d'un même point; telles ſont les feuilles de meleze.

10°. Enfin celles qui ſont articulées ſur les branches, *aceroſa*.

On nomme feuillages, *frondes*, les feuilles qui ſont confondues avec la fructification ou avec les branches, de façon qu'on ne ſçauroit les expoſer diſtinctement.

Dans la leçon ſuivante, nous parlerons de la fructification des plantes, je veux dire, des fleurs & des ſemences: tout ce que nous venons de dire, demande beaucoup d'application, ce ſont

autant de généralités qu'on doit néceſſairement faire précéder. Lorſque nous entrerons dans le détail, nous tâcherons de rendre la matiere plus intelligible, par les exemples particuliers que nous donnerons.

SECOND DISCOURS pour ſervir de ſuite à celui de l'anatomie des Plantes.

DANS la Leçon précédente, nous nous ſommes, Meſſieurs, entretenus des racines, de la tige, des ſupports & des feuilles de la plante; il nous reſte la fleur & la ſemence à examiner, avant que de paſſer à aucun ſyſtême: c'eſt même ce qu'il y a de plus intéreſſant dans les plantes. Les fleurs paroiſſent peu de temps avant le fruit, à qui elles donnent la fécondité; elles ſervent auſſi d'embelliſſement à notre ſéjour. Les Botaniſtes les ont diviſées ſuivant les différens ſyſtêmes qu'il leur a plu d'imaginer: tous cependant reconnoiſſent dans elles quatre parties principales; le calyce, la corolle, l'étamine & le pyſtile.

1°. Le calyce, *calix*, eſt ce qui ſoutient & enveloppe les autres parties de la fleur; on en compte de ſept eſpéces; le périanthe, *perianthium*; l'enveloppe, *involucrum*; le ſpathe, *ſpatha*; la bale, *gluma*; le châton, *amentum* ou *julus*; la coëffe, *calyptra*; & enfin la bourſe, *valva*.

Le périanthe eſt l'eſpéce de calyce le

plus commun ; il eſt ſouvent compoſé de pluſieurs piéces, ou il ſe partage au moins en pluſieurs découpures, & renferme quelquefois les étamines & le pyſtile, & ſe nomme pour lors périanthe de la fructification, *perianthium fructificationis*; d'autres fois il ne contient que les étamines ſans le pyſtile; on l'appelle périanthe de la fleur, *perianthium floris*; & s'il n'enveloppe que le pyſtile, ſans les étamines; il eſt connu ſous le nom de périanthe du fruit, *perianthium fructûs*.

Il differe de la feuille florale, *bractea*, en ce qu'il ſe deſſeche auſſi tôt la maturité du fruit & même plutôt, tandis que la feuille florale conſerve ſa verdure, même après la ſemence. Les Botaniſtes doivent prendre garde de confondre enſemble ces deux parties; pluſieurs s'y ſont déja trompés dans l'ellébore, la nielle, la grenadille, l'hépatique; ils ont pris la feuille florale qui accompagne ces fleurs, pour le périanthe. On remarque des feuilles florales dans le mélampyrum, la ſauge, la lavande & le tilleul.

L'enveloppe embraſſe pluſieurs fleurs ramaſſées enſemble, qui peuvent avoir chacune leur périanthe propre; elle eſt compoſée de pluſieurs piéces diſpoſées en rayon & ſouvent colorées; elle eſt uni-

verſelle, *univerſale*, ſi elle enveloppe tous les fleurons; ou particuliere, *partiale*, ſi elle n'en enveloppe que quelques-uns.

Le ſpathe enveloppe une ſeule fleur ou pluſieurs raſſemblées, qui ſont ordinairement dépourvues de périanthe propre; tel eſt le calyce du narciſſe; il conſiſte ſimplement en une membrane attachée à la tige, de différente figure & conſiſtence; il y en a auſſi de deux piéces.

La bale eſt une eſpéce de calyce conſacré ſur-tout à la famille des graminées; elle eſt compoſée de deux ou trois valvules membraneuſes, & quelquefois tranſparentes à leurs bords. Le châton eſt un amas de fleurs toutes mâles ou toutes femelles, attachées à une eſpéce d'axe ou de poinçon; telles ſont les fleurs de noyer, de châtaignier, de noiſetier. Les écailles, lorſqu'il y en a, ſervent ſouvent de calyce.

La coëffe eſt une enveloppe mince, membraneuſe & le plus ſouvent cônique, qui couvre les parties de la fructification; elle ſe trouve ordinairement aux ſommités des fleurs de pluſieurs mouſſes.

La bourſe enfin eſt une eſpéce d'enveloppe épaiſſe, qui d'abord renferme certaines plantes, & s'ouvre enſuite par le haut

pour les laiſſer ſortir : on en remarque au champignon.

On conſidere dans le calyce, le nombre, *numerus ;* la formation, *compoſitio ;* les piéces, *partes ;* les déchiquetures, *laciniæ ;* la figure, *figura ;* l'égalité, *æqualitas ;* la bordure, *margo ;* le ſommet, *apex ;* la proportion, *proportio ;* le lieu, *locus ;* la durée, *duratio.*

1°. Le nombre, *numerus ;* ou on ne remarque aucun calyce, *nullus*, comme dans le lys ; ou il n'y en a qu'un ſeul, *unicus*, comme dans le primevere ; ou il y en a deux, *geminus*, comme dans la mauve.

2°. La formation, *compoſitio*, ou le calyce eſt formé de petites écailles poſées les unes ſur les autres, *imbricatus ;* tel eſt le calyce du laitron ; ou il eſt compoſé d'écailles qui s'ouvrent en tout ſens, *ſquammoſus*, comme le calyce du chardon ; ou il eſt enveloppé d'un amas de petites feuilles qui couvrent extérieurement ſa baſe, *acutus, calyculatus ;* tel que le calyce du bidens ; ou enfin il eſt commun à pluſieurs fleurons, *multiflorus ;* on en remarque de cette eſpéce dans la ſcabieuſe.

3°. On conſidere auſſi dans le calyce ſes différentes piéces, *partes ;* où il n'y

en a qu'une, *monophillus*, comme dans le primevere; ou il y en a deux, *diphillus*, comme dans le pavot; ou trois, *triphillus*; ou quatre, *tetraphillus*; ou cinq, *pentaphillus*; tel que l'adonis; ou ſix, *hexaphillus*; ou enfin dix, *decaphillus*.

4°. Les déchiquetures, *laciniæ*, méritent auſſi d'être obſervées, car le calyce eſt ou entier, *integer*, ſans aucune déchiqueture; tel eſt le calyce du génipa; ou diviſé en deux, *bifidus*; ou diviſé en trois, *trifidus*; ou en quatre, *quadrifidus*; ou en cinq, *quinquefidus*; tel eſt le calyce de la nicotiane; ou en ſix, *ſexfidus*; ou en huit, *octofidus*, tel qu'on le remarque dans la tormentille; ou en dix, *decemfidus*; tel eſt le calyce de l'argentine; ou enfin en douze, *duodecimfidus*.

5°. L'égalité, *æqualitas*: le calyce eſt tantôt égal, *æqualis*, comme celui du lychnis; tantôt inégal, *inæqualis*, comme celui de l'hélianthemum; & lorſque les inégalités ſont alternatives, comme dans la tormentille; on ajoute, *alternis brevioribus*.

6°. La figure, *figura*: ou le calyce eſt globuleux, *globoſus*; ou en forme de maſſue, *clavatus*; ou réfléchi, *reflexus*, comme dans le dompte-venin; ou droit, *erectus*, comme dans le tabac.

7°. La bordure, *margo*; le calyce eſt très-entier, *integerrimus*; ou il eſt dentelé, *ſerratus*, comme dans le millepertuis; ou il eſt bordé de poils & de filets en forme de cils, *ciliatus*; tel eſt le calyce des centaurées.

8°. Le ſommet, *apex*: ou le calyce eſt aigu, *acutus*, tel eſt celui du primevere; ou pointu, *acuminatus*, comme celui de la juſquiame; ou il y a une dentelure tronquée, *unico denticulo truncato*; tel eſt le calyce de la verveine.

9°. La proportion, *proportio*: ou le calyce eſt plus grand que la corolle, *corollâ longior*, comme dans l'antirrhinum; ou il eſt égal, *corollæ æqualis*; ou il eſt plus petit, *corollâ brevior*.

10°. Le lieu; il enveloppe tantôt la fleur, tantôt toute la fructification.

11°. Enfin on conſidere encore la durée, *duratio*; ou le calyce tombe, lorſque la fleur ſe développe, *caducus ad primam floris explicationem*, comme dans le pavot; ou il tombe avec la corolle, *decidens cum corollâ*, comme dans l'épinevinette; ou enfin il réſiſte juſqu'à la maturité du fruit, *perſiſtens ad maturitatem fructûs*.

La corolle eſt la ſeconde partie de la fleur, *corolla*; elle environne immédiate-

ment les parties de la génération de la plante. On en diſtingue de deux eſpéces ; le pétale, *petalum* ; & le nectaire, *nectarium*.

Le pétale eſt une eſpéce de corolle ordinairement diſtinguée par la beauté de ſa couleur : quand la corolle eſt monopétale, c'eſt-à-dire, lorſqu'elle n'eſt formée que d'un ſeul pétal ou feuille, on y diſtingue le tuyau, *tubus*, & le limbe, *limbus* : le tuyau eſt la partie inférieure du pétale, & le limbe eſt ſa partie ſupérieure développée. Lorſque le limbe eſt élargi ſans tube, la fleur ſe nomme campanule, ou en forme de cloche, *campanulatus* ; lorſque le limbe eſt conique & appuyé ſur un tuyau, ſa fleur ſe nomme infundibuliforme, ou en forme d'entonnoir, *infundibuliformis* : lorſque le limbe eſt plat & appuyé ſur un tube, la fleur reſſemble à une taſſe, & ſe nomme hypocratériforme, *hypocrateriformis* : s'il n'eſt appuyé ſur aucun tube, & s'il eſt pareillement plat, la fleur ſe nomme en roue, *rotatus* ; & irréguliere, *ringens*, lorſque le limbe eſt diviſé en deux levres.

Quand la corolle eſt polypétale, c'eſt-à-dire, quand elle eſt compoſée de pluſieurs pétales ; on diſtingue dans chaque

pétale, l'onglet, *unguis*, & la lame, *lamina.* L'onglet eſt la partie inférieure du pétale attachée à la baſe; la lame eſt la partie ſupérieure ouverte. Si la corolle a quatre pétales égaux, la fleur ſe nomme cruciforme, ou en forme de croix, *cruciformis*; & papillonacée, *papillonacea*, lorſqu'elle eſt irréguliere, c'eſt-à-dire, lorſque ſes quatre pétales ſont de différente forme; l'inférieur reſſemble à une barque; le ſupérieur s'éleve & eſt réfléchi par le haut; les collatéraux ſont égaux & ſolitaires. Le nectaire eſt une partie de la corolle deſtinée à contenir le miel: il y en a de différente figure; c'eſt ou une foſſette, ou une écaille, ou un petit tuyau, ou enfin un tubercule: on appelle fleuron à tuyau, ou ſimplement fleuron, *corallulla tubulata*; celui qui conſiſte en un limbe en cloche, découpé en quatre ou cinq lobes, qui ſe recourbent en s'ouvrant, & fleuron à languette, *corallulla lingulata*, ou demi-fleuron, celui qui conſiſte en un limbe linaire & plat tourné en-dehors, dont le ſommet eſt entier, tronqué, a trois dentelures.

On conſidere dans la corolle les pétales, *petala*; les déchiquetures, *laciniæ*; le nectaire, *nectarium*; la figure, *figura*; l'égalité, *æqualitas*; la bordure, *margo*; la

la proportion, *proportio*; le lieu, *locus*; & la durée, *duratio*.

1°. La corolle conſidérée, eu égard à ſes pétales, eſt monopétale, *monopetala*, lorſqu'elle n'a qu'un ſeul pétale, tel que le liſeron : dipétale, *dipetala*, lorſqu'elle en a deux, telle eſt la corolle du circé : tripétale, *tripetala*, lorſqu'elle en a trois; tétrapétale, *tetrapetala*, lorſqu'elle en a quatre; pentapétale, *pentapetala*, lorſqu'elle en a cinq; telles ſont toutes les ombelliferes; hexapétale, *hexapetala*, lorſqu'elle en a ſix, telle que la tulippe; enneapétale, *enneapetala*, lorſqu'elle en a neuf; & polypétale, *polypetala*, lorſqu'elle en a pluſieurs, telle eſt la corolle du nénuphar.

2°. La corolle differe par les déchiquetures. Les polypétales en ont rarement; elles ſont plus fréquentes aux monopétales; l'alſine en a deux; le lychnis quatre; le réſeda cinq.

3°. Le nectaire : nous en venons de donner les différences.

4°. La figure : ou la corolle eſt ondée, *ondulata*, ou pliſſée, *plicata*, telle que celle du liſeron; ou roulée, *revoluta*, telle que celle de l'aſperge; ou tortillée, *torta*, comme on le remarque dans le laurier-roſe.

5°. L'égalité. La corolle eſt égale, *æqualis*, telle que celle du primevere; inégale, *inæqualis*, ainſi qu'on le remarque dans le butomus ou jonc fleuri; réguliere, *regularis*, comme dans l'ancholie; irréguliere, *irregularis*, comme dans l'aconit.

6°. La bordure, *margo* : on remarque dans la corolle, conſidérée ſous cet aſpect, des crenelures, *crenata*, telle que dans la corolle du lin; des dentelures, *ſerrata*, comme dans le tilleul; des cils, *ciliata*, comme dans la rhue; une ſurface hériſſée, *hirſuta ſuperficies*, comme dans le ménianthes.

7°. La proportion. La corolle eſt ou très-longue ou très-courte.

8°. Le lieu. Elle eſt ordinairement appuyée ſur le périanthe lorſqu'il y en a; il s'en trouve rarement qui ſoit éloignée du calyce, & qui en ſoit ſéparée par le germe : nous avons cependant des exemples du contraire dans la belle-de-nuit.

9°. Enfin la durée, *duratio*. La corolle ſubſiſte quelquefois juſqu'à la maturité du fruit, *perſiſtens*, telle que celle du nymphæa; ſouvent elle tombe au moment même du développement de la fleur, *caduca*, comme dans la rhue des prés; plus ſouvent encore elle ſuit le ſort de la fleur,

& diſparoît avec elle, *decidua*, ou elle ſe fane ſans tomber, *marceſcens* ; ce qui arrive dans la campanule, l'orchis, le concombre & la bryone.

L'étamine, *ſtamen*, renferme les parties mâles de la génération, & eſt compoſée de trois piéces ; du filet, du ſommet & de la pouſſiere. Le filet, *filamentum*, ſoutient le ſommet, il a quelquefois la forme d'une alêne, & s'appelle *ſubulatum*.

Le ſommet, *anthera*, eſt la partie eſſentielle de l'étamine, ou l'organe mâle de la génération ; il conſiſte dans un petit ſac à une ou à pluſieurs cavités, ordinairement attaché à la pointe du filet. La pouſſiere, *pollen*, eſt l'*aura ſeminalis*, qui ſe trouve renfermé dans le petit ſac du ſommet, d'où il ſort avec éjaculation lors de ſa maturiré, pour féconder le pyſtile de la plante.

La différence qu'on remarque dans les étamines provient de leur nombre, de leur figure, de leur proportion & de leur ſituation.

1°. Le nombre. Nous les examinerons ſous cet aſpect en expoſant la méthode ſexuelle.

2°. La figure. Ces filamens ſont ou en forme de cheveux, *capillaria*, comme

dans le plantain ; ou plats, *plana*, comme dans l'ornithogalle ; ou en forme de coin, *cuneiformia*, tels que ceux du thalictrum ; ou en ſpirale, *ſpiralis* ; ou en forme d'alêne, *ſubulata*, comme ceux de la tulippe ; ou bordés, *emarginata* ; comme ceux du porreau ; ou réfléchis, *reflexa* ; ou hériſſés, *hirſuta*.

3°. La proportion. Les filamens ſont inégaux, *inæqualia*, tels que ceux du lychnis ; ou irréguliers, *irregularia* ; ou très-longs, *longiſſima*, comme ceux du plantain ; ou très-courts, *breviſſima*.

4°. La ſituation, *ſitus*. Ils ſont ou oppoſés au calyce, *calyci oppoſita*, comme ceux de l'ortie ; ou alternes au calyce, *calyci alterna*, tels que ceux de l'æleagnus ; ou inſérés dans la corolle, *corollæ inſerta*, comme ceux de tous les monopétales ; ou inſérés au calyce, *calyci inſerta*, comme dans l'olivier ſauvage.

Les différences des ſommets viennent de leur nombre, de leurs cellules, de leur défaut, de leur figure, de leurs ouvertures, de leur liaiſon, & de leur ſituation.

1°. Du nombre, *numero*. Ou il n'y a qu'un ſommet à un ſeul filament, *unica in ſingulo filamento*, tel qu'on le remarque dans pluſieurs plantes ; ou il n'y en

a qu'un pour trois filamens, *unica in filamentis tribus*, comme dans la calbaſſe; ou ſeulement un pour cinq filamens, *unica in filamentis quinque*, comme dans la mercuriale. Il y a des plantes qui ont deux ſommets à chaque filament, *duæ in ſingulo filamento*, comme la fumeterre, & d'autres qui en ont trois. La bryone a cinq ſommets pour trois filamens, *quinque in tribus filamentis*: on trouve même des fleurs dont chaque filament a cinq ſommets, *quinque in ſingulo filamento*.

2°. De leurs cellules, *loculamentis*. L'anthere ou ſommet a une ſimple cloiſon ou cellule, *unicam*, ainſi qu'on peut le voir dans le ſommet de la mercuriale. Il en a deux, *geminum*, voyez l'ellébore: il en a trois, *trinum*, la verveine en peut ſervir d'exemple: il en a quatre, *quaternum*, telle eſt l'anthere de la fritillaire.

3°. De leur défaut, *defectu*. Il manque au ſommet dans le *martinia*, *defectu unius*; deux dans la verveine, *defectu duorum*; trois dans la gratiole, *defectu trium*; quatre dans le cucurma, *defectu quatuor*; & cinq dans le géranium, *defectu quinque*.

4°. La figure, *figura*; ou le ſommet eſt oblong, *oblonga*, tel que celui du lys; ou globuleux, *globoſa*, tel que celui de

la mercuriale ; ou en fleche, *ſagittata*, comme celui du ſafran ; ou en angle, *angulata*, comme celui de la tulippe ; ou cornu, *cornuta*, comme dans la bruyere.

5°. La fente ou ouverture, *dehiſcentia*. Les antheres ſont fendues ou ouvertes par le côté, *latere*, comme dans le leucoium ; ou par l'extrémité, *apice*, ou elles le ſont depuis leur baſe, juſqu'à leur ſommet, *a baſi ad apicem diſcedens*.

6°. Leur attache ou liaiſon, *connexione*. L'anthere eſt attachée par ſon ſommet, *apice*, comme dans le colchique ; ou par ſa baſe, *baſi* ; ou par ſon côté, *latere*, comme dans le cannacorus ; ou par le nectaire, *nectario*, comme dans le coſtus.

7°. La ſituation, *ſitus*. Les antheres ſont ſituées ou au ſommet des filamens, *filamentorum apice*, comme dans la plûpart des plantes ; ou au côté, *latere*, comme dans le cabaret ; ou au piſtyle, *piſtylo*, comme dans l'ariſtoloche ; ou au receptacle, comme dans l'arum.

Le piſtyle, *piſtylum*, renferme les parties femelles de la génération ; ſçavoir, le germe, le ſtyle & le ſtigmate. Le germe, *germen*, défend & renferme les embryons des ſemences ; il ſert de nectaire aux plantes. Le ſtyle, *ſtylus*, porte ſur le germe, ſoutient le ſtigmate, & tient

lieu de trompe : toutes les plantes n'en ont pas. Le ſtigmate, *ſtigma*, eſt l'organe femelle de la génération ; il a différentes figures ; il eſt ordinairement placé à l'extrémité du ſtyle, & lorſque la plante eſt dénuée de ſtyle, il porte ſur le germe.

On diſtingue trois ſortes de fleurs ; les maſculines, *flos maſculus* ; les feminines, *fœmineus* ; & les hermaphrodites, *hermaphroditus*.

Les fleurs maſculines renferment les antheres ; les feminines contiennent des ſtigmates, & les hermaphrodites ont & des antheres & des ſtigmates. On appelle plante mâle, *mas*, celle qui a des fleurs maſculines ; *fœmina*, femelle, celle qui a des fleurs femelles ; *hermaphrodita*, hermaphrodite, celle qui a des fleurs hermaphrodites. Androgyne, *androgyna*, celle qui a des fleurs mâles & femelles, & polygame, *polygama*, *hybrida*, celle qui a des fleurs hermaphrodites, & en même-temps des fleurs mâles ou femelles. La plûpart des plantes ſont hermaphrodites ; le melon eſt une plante androgyne : parmi les palmiers, les chanvres, les uns ſont mâles, les autres femelles ; & quelques plantes, comme le veratrum, la pariétaire, le bananier, l'atriplex, doivent

être miſes au rang des polygames.

Outre cette diviſion des fleurs, nous en admettons encore une ſeconde ; car les fleurs ſont ou complettes, *completi*, ou compoſées, *compoſiti*, ou monſtrueuſes, *luxuriantes*.

Les fleurs complettes ſe diviſent en ſimples & en conglomerées.

On appelle fleurs ſimples, *flos ſimplex*, celle qui n'a aucune partie de la fructification commune à pluſieurs fleurs ; & fleurs conglomerées ou floſculeuſes, *flos aggregatus*, celle dont quelques parties de la fructification ſont communes à pluſieurs fleurons ; on la diviſe en compoſée & en ombellifere.

Les fleurs compoſées, *flos compoſitus*, ſont celles qui renferment pluſieurs fleurons adhérens, contenus dans une enveloppe commune & garnie de cinq antheres diſpoſés en cylindre ; elles ſont ou floſculeuſes, *floſculoſi* ; ou ſemifloſculeuſes, *ſemifloſculoſi* ; ou radiées, *radiati*.

Les floſculeuſes, *floſculoſi*, ſont celles dont toutes les petites corolles des fleurons ſont tubuleuſes & égales.

Les ſemifloſculeuſes, *ſemifloſculoſi*, ont toutes les petites corolles des fleurons plattes, & élargies vers le côté extérieur.

Les radiées, *radiati*, ſont celles dont

le diſque eſt compoſé de fleurons, & la circonférence de ſemifleurons. La ſcabieuſe eſt une plante floſculeuſe; le laitron, une ſemifloſculeuſe; & la jacobée, une radiée.

Les fleurs ombelliferes, *flores umbellati*, ſont celles qui ſont formées par pluſieurs fleurons ſoutenus par des péduncules, qui prennent tous leur origine d'un même point, & qui repréſentent un paraſol, telle que la fleur de la ciguë.

Les fleurs monſtrueuſes, *luxuriantes*, ſont celles dont les enveloppes de la fructification ſont ſi multipliées, que les parties les plus eſſentielles ſe trouvent détruites; elles ſe diviſent en fleurs multipliées ou ſemidoubles; en fleurs doubles & en fleurs prolifiques.

Les fleurs multipliées, *flores multiplicati*, ſont celles dont les corolles ſont multipliées, & qui ont encore conſervé quelques étamines. Les fleurs doubles, *flores pleni*, ont les corolles ſi multipliées, qu'il ne s'y trouve plus d'étamines; & les prolifiques ſont celles au milieu deſquelles s'elevent d'autres fleurs, *flores proliferi*; ſi ces autres fleurs ont des feuilles, pour lors elles ſe nomment feuillées, *flores proliferi frondoſi*: les fleurs doubles ſont eunuques & avortent toujours.

Le fruit, *fructus*, eſt la derniere partie à conſidérer dans les végétaux; c'eſt la production que fait un arbre ou une plante, tant pour la multiplication de ſon eſpéce, que pour la nourriture de l'homme. Son étimologie vient du latin *frui*, parce que c'eſt la partie de la ſemence qui nous fournit des alimens : on diſtingue dans le fruit, le péricarpe, *pericarpium*; la ſemence, *ſemen*; & le réceptacle, *receptaculum vel placenta*. Le péricarpe eſt formé du germe groſſi, & renferme les petites ſemences ou graines; il manque quelquefois; on en compte huit eſpéces; ſçavoir, la capſule, *capſulum*; la coque, *conceptaculum*; la ſilique, *ſiliqua*; la gouſſe, *legumen*; le fruit à noyau, *drupa*; la pomme ou fruit à pepins, *pomum*; la baye, *bacca*; & le cone, *ſtrobilus*.

La capſule, *capſulum*, eſt composée de pluſieurs panneaux ſecs & élaſtiques, qui dans la maturité s'ouvrent le plus ſouvent à leurs ſommités; elle eſt uniloculaire ou multiloculaire, *unilocularis aut multilocularis*, ſuivant que les graines y ſont diſtinctes en une ou pluſieurs loges; la coque, *conceptaculum*, eſt différente de la capſule uniloculaire, en ce que les panneaux en ſont plus ou moins

roides ; la ſilique, *ſiliqua*, eſt compoſée de deux panneaux qui s'ouvrent de la baſe vers la pointe, ſéparés par un diaphragme ou une cloiſon membraneuſe, d'où pendent les petites ſemences attachées chacune par un cordon ombilique. La gouſſe, *legumen*, eſt un péricarpe oblong à deux coſſes aſſemblées en-deſſus & en-deſſous, par une ſuture longitudinale. Les ſemences ſont attachées alternativement au lymbe ſupérieur de chacune de ſes coſſes. Le fruit à noyau, *drupa*, eſt compoſé d'une pulpe charnue, molle & ſucculente, qui renferme dans ſon milieu un noyau : la pomme ou fruit à pepins, *pomum*, eſt compoſée d'une pulpe charnue & ſolide, au milieu de laquelle ſe trouvent des ſemences enveloppées de parties membraneuſes : la baye, *bacca*, renferme des ſemences à nud au milieu d'une pulpe ſucculente : le cone, *ſtrobilus*, eſt formé de pluſieurs écailles appliquées les unes ſur les autres, & contournées par le haut. La ſemence eſt une ſubſtance qui renferme en ſoi une nouvelle plante ſemblable à celle dont elle tire ſon origine : on en diſtingue de deux ſortes, la graine, *ſemen*, & la noix *nux* : cette derniere approche de la dureté d'un os, & renferme la véritable ſemence :

la premiere eſt de toutes ſortes de figures, & quelquefois ornée d'une couronne, *corona*; la couronne eſt ſimple ou aigrettée; l'aigrette, *pappus*, eſt ou ſans pied, *ſeſſilis*; ou avec un pied, *ſtipici incidens*. Chacune de ces aigrettes ſe diviſe encore en ſimple, *ſimplex*; & branchue, *ramoſus*. La ſimple eſt compoſée de rayons ſimples, & la branchue de rayons barbelés, ou en forme de barbe de plumes; le réceptacle ou placenta, eſt l'endroit ſur lequel eſt portée la fleur, ou le fruit de tous les deux enſemble; il y en a de différentes figures.

Dans la plûpart des plantes, les parties de la fructification ſont ordinairement rangées de la maniere ſuivante: le périanthe de la fleur enveloppe le réceptacle, d'où naît alternativement la corolle; dans l'intérieur de la corolle ſont placés les filamens, à la pointe deſquels ſont attachés les antheres ou ſommets. Le germe occupe le centre du réceptacle, au ſommet duquel on remarque un ſtylet qui ſoutient par ſon extrémité ſupérieure le ſtigmate: lorſque tout cela eſt paſſé, le germe ſe change en péricarpe, appuyé ſur le calyce, renfermant des ſemences attachées au réceptacle du fruit.

De tout ce que nous venons de dire,

on peut conclure que les plantes, quoiqu'elles paroiſſent deſtituées de ſentiment, vivent ainſi que les animaux ; elles ont de même qu'eux, des vaiſſeaux ſecrétoires & excrétoires : nous l'avons démontré dans notre premiere Leçon ; des glandes, des utricules, des vaiſſeaux aeriens, une peau, une épiderme ; elles naiſſent, prennent nourriture, ſont ſujettes aux maladies & à la mort ; & ont un mouvement intérieur & propre à la circulation de leur ſuc. Les Anciens appelloient les plantes des animaux renverſés ; leur ventricule ou eſtomac, diſoient-ils, eſt la terre ; leurs vaiſſeaux deſtinés à charroyer le chyle, ſont leurs racines ; le tronc, leurs os ; les poumons, leurs feuilles ; & la chaleur, leur cœur. Si les plantes jouiſſent de la vie, elles ne peuvent la tirer que du même principe que les autres animaux : or, tout le monde ſçait que rien d'animé n'exiſte ſur la terre, qui ne vienne d'un œuf ; les plantes proviennent donc d'œufs ; mais les œufs ne ſont féconds & propres à la reproduction, qu'autant qu'ils ont été fécondés par la liqueur ſéminale ; par conſéquent les ſemences qui ſont les œufs des plantes, ne peuvent reproduire de nouvelles plantes, qu'autant qu'elles ont

été fécondées par la pouſſiere des étamines ; c'eſt cette pouſſiere, dit M. Geoffroy, qui en tombant ſur le piſtyle, communique par le canal ou tuyau, la fécondité à la graine ou au fruit que le piſtyle renferme ; auſſi, ſelon lui, la même fleur auroit les deux ſexes qui concourroient à la génération ; les étamines ſeroient les parties maſculines de la fleur ; la pouſſiere qui eſt toujours d'une nature huileuſe & gluante, répondroit à la liqueur ſéminale, & le piſtyle ſeroit la partie féminine qui conduiroit aux embryons, ce que cette pouſſiere fourniroit d'utile pour les féconder.

La génération des plantes a beaucoup d'analogie avec celle de l'homme. On peut regarder le temps de la fleur comme le moment de la conception de la nouvelle plante, & la maturité du fruit comme l'enfantement : le calyce & la corolle ſont le lit nuptial ; les filamens, les vaiſſeaux ſpermatiques ; les antheres tiennent lieu de teſticules ; le pollen ou la pouſſiere eſt la liqueur ſéminale ; le ſtigmate, la matrice ; le ſtyle, le vagin ; le germe fait l'office d'ovaire ; le péricarpe eſt l'ovaire fécondé ; & enfin la ſemence eſt l'œuf, principe d'une nouvelle plante, qui ne demande que la cha-

leur pour éclorre. Après avoir expoſé les parties qui compoſent la fructification ; il nous ſera facile d'expliquer la méthode ſexuelle, qui n'eſt fondée que ſur ces parties.

DISCOURS prononcé en 1767, au Jardin Royal des Plantes de Nancy, pour ſervir d'introduction à un Cours de Botanique, ſur la prééminence des Plantes, & la méthode la plus ſûre pour en connoître les propriétés, par M. Pierre-Joſeph Buchoz, Démonſtrateur en Botanique.

MESSIEURS, tout ce que nous connoiſſons dans le globe terreſtre eſt de la nature des minéraux, des végétaux, ou des animaux; ces trois régnes forment ce que nous appellons le corps entier de l'Hiſtoire Naturelle; de-là la diviſion générale de cette Hiſtoire en celle des *Animaux*, des *Végétaux* & des *Minéraux*; on nomme Botanique l'hiſtoire qui traite des plantes, des arbres & des arbriſſeaux, connus ſous le nom générique de *végétaux*.

Cette ſcience a deux parties: la premiere nous apprend à connoître les ſimples, en les rangeant par claſſe & par famille, & ſe nomme Botanique théorique; la ſeconde en explique les vertus & les propriétés, & par cette raiſon eſt appellée Botanique pratique: cette derniere partie, quoique la plus négligée, eſt

eſt cependant la plus intéreſſante, elle eſt même abſolument néceſſaire à un Médecin; car à quoi lui peut ſervir la connoiſſance du nom & du caractere diſtinctif des plantes, s'il n'en connoît auſſi les vertus? c'eſt pour cette raiſon que nous tâcherons dans ce Cours de Botanique de remplir l'un & l'autre objet: nous donnerons les marques caractériſtiques de chaque plante, & nous en démontrerons en même-temps les principales propriétés, tant pour la médecine humaine, que pour celle des animaux. Ouvrons donc aujourd'hui le grand livre de la nature, c'eſt le plus fidéle, c'eſt même le ſeul qui peut nous diriger dans l'étude des plantes; la Botanique n'eſt pas une ſcience ſédentaire qu'on peut puiſer dans les bibliothéques, & qu'on peut acquérir dans les cabinets; il faut parcourir les forêts & les montagnes, gravir au haut des rochers les plus eſcarpés, s'expoſer aux plus grands dangers pour pouvoir y faire quelques progrès; ce n'eſt qu'à travers les ronces & les épines qu'on peut recueillir ſes fleurs.

Nous examinerons dans cette préélection deux queſtions: la premiere, quelle eſt la prééminence des plantes; la ſeconde, quels ſont les moyens qu'on peut

employer pour en découvrir les propriétés.

Pour réſoudre la premiere queſtion, il ſuffit de démontrer de quelle utilité ſont les plantes dans la Médecine, & quels ſont les avantages qu'elles procurent journellement à la ſociété civile. Perſonne juſqu'à préſent n'a conteſté l'utilité de la Botanique parmi les médicamens; les hommes ſont aſſez communément perſuadés que les ſimples renferment preſque toute la Médecine: & comme la nature a donné à certains animaux un inſtinct qui leur fait découvrir dans quelques plantes, les remédes dont ils ont beſoin, il ſemble auſſi qu'elle ait donné aux hommes un inſtinct pour les plantes en général, & une extrême confiance pour les remédes qui en ſont tirés; mais elle laiſſe à notre raiſon à découvrir plus particuliérement quelle peut être à notre égard l'utilité de chaque plante, & c'eſt-là que la raiſon a bien de la peine à remplacer l'inſtinct de quelques animaux.

Si les plantes ont la vertu de conſerver la ſanté & de la rétablir, lorſqu'elle eſt une fois altérée, quelle eſtime n'en devons-nous pas faire? car la ſanté eſt le plus précieux de tous les biens; ſans ce divin tréſor tout devient inſipide &

même ennuyeux, gloire, grandeur, richeſſes ; la beauté paſſe & s'évanouit dans un malade ; la langue infectée d'un languiſſant ne peut goûter la douceur des préſens de Pomone ; une cataracte, une ſuffuſion, une ophtalmie, nous privent pour toujours des avantages de la lumiere ; une ſurdité, un bourdonnement d'oreilles, nous rendent inſénſibles à l'harmonie des inſtrumens, & aux doux accens de la voix. C'eſt dans la véritable Médecine que nous trouvons les remédes propres pour ſoulager & guérir ces infirmités, je veux dire, dans la Médecine galénique, & parmi les plantes. Pour prouver plus évidemment cette aſſertion, voyons en quoi conſiſte toute la vraie Médecine : elle ſe réduit aux purgatifs, aux vomitifs, aux ſudorifiques, aux cordiaux, aux apéritifs, aux aſtringens, aux fébrifuges, aux narcotiques, aux hyſtériques, aux contre-vers & aux vulnéraires. Or dans les plantes nous trouvons tous ces remédes : parmi les purgatifs, même les meilleurs, n'avons-nous pas la rhubarbe, le ſené, le jalap, la cuſcute, la gratiole, le nerprun, le ſureau, les fleurs de pêcher, le concombre ſauvage ? qui ignore les vertus vomitives de l'ipécacuanha, du l'azarum, des tithy-

males, des ellébores? quels meilleurs ſudorifiques pouvons-nous avoir que la reine-des-prés, la bardane, le chardon-bénit, la ſcabieuſe? Voulez-vous des cordiaux? vous les trouvez dans les plantes; l'angélique, la lavande, le ſcordium, l'anthore, la valériane, la fraxinelle ſont doués de cette qualité. Parmi les végétaux on ne trouve qu'apéritifs; la garance, la carline, la chauſſe-trape, l'*uva-urſi*, la ſaxifrage. Les fébrifuges ne ſont pas moins communs; le quinquina, la germandrée, la petite-centaurée, poſſédent cette vertu au premier degré. Quels meilleurs antidotes pouvons-nous déſirer contre les vers, que la ſantoline, la coralline, la tanaiſie, la fougere? déſire-t-on des narcotiques? les plantes les fourniſſent encore, tels que les pavots, les cinogloſſes, les mandragores. Nous rencontrons à chaque inſtant ſous nos pas les meilleurs hyſtériques, comme l'ariſtoloche, l'armoiſe, la méliſſe, le marrube-blanc; enfin n'avons-nous pas auſſi parmi les végétaux d'excellens vulnéraires? qui a jamais diſputé cette qualité aux capillaires, à la brunelle, au ſanicle, à la pyrole, au bugle, à la verge-d'or, à la véronique? combien de plantes de cette claſſe ne peut-on pas mettre au rang des béchiques?

L'énumération ſuccinte que nous venons de faire, prouve, à n'en pas douter, les ſecours que nous pouvons tirer des plantes dans les maladies ; les gens de campagne ne font uſage d'autres remédes, & ils vivent fort long-temps ; ils trouvent même dans les plantes un ſoulagement plus prompt & plus ſûr que les habitans des Villes, qui, dans les maladies les plus légeres, ont auſſi-tôt recours aux compoſitions chymiques.

Tous ceux, dit ingénieuſement Helmont dans ſa Pharmacopée, qui ont voulu faire des Diſpenſaires, ont en quelque façon accuſé la Divine Providence d'inſuffiſance, comme ſi l'Etre ſuprême, en créant les plantes, ne leur avoit pas attribué toutes les qualités propres à la guériſon de l'homme, & avoit réſervé aux Chymiſtes le ſoin de perfectionner ſon ouvrage. Nous n'avons même point de plus grandes preuves de la ſageſſe divine, que les vertus miraculeuſes dont ſont douées les plantes les plus communes ; tandis qu'elle les a en partie refuſées aux choſes les plus rares. C'eſt donc avec raiſon qu'on ne peut aſſez louer la prudence de ces Médecins qui ſouvent préferent les remédes les plus vils & les plus communs aux plus rares.

Le célèbre Hoffman, dont le nom ſera toujours cher aux enfans d'Epidaure, a reconnu, après beaucoup d'obſervations, ſon erreur; lorſqu'il a cherché dans les compoſitions chymiques des propriétés qu'il n'a découvertes dans la ſuite, que dans les plantes les plus abjectes; il n'a pas eu honte de la tranſmettre à la poſtérité, afin d'en garantir ſes dignes Sectateurs.

Nous remarquons même ſouvent que les plantes les plus communes du Pays que nous habitons ſont les plus utiles pour nous; la nature a été ſi juſte dans ſon partage, qu'elle a fourni à chaque Province ce qui lui eſt néceſſaire pour ſon utilité; toujours bienfaiſante, riche, libérale, prodigue, ſi l'on peut ſe ſervir de ce terme; elle a mis à notre portée les remédes convenables à nos maux; mais, hélas! Partiſans aveugles du merveilleux, & accoutumés à ne juger les choſes que par leur prix, nous allons chercher à grands frais chez l'étranger des drogues inférieures en vertus, moins propres que celles que nous avons ſous la main.

Si les épices & les aromates, qui nous viennent des Indes, ne naiſſent pas dans nos climats, nous pouvons nous flatter que les plantes qui s'y trouvent, ont beau-

coup plus d'analogie avec nos corps, que les drogues étrangeres, qui ſont pour l'ordinaire, ou altérées par la longueur des voyages, ou falſifiées par l'avidité du gain & par l'avarice des Marchands qui nous les vendent : il n'en eſt pas de même des plantes indigenes ; elles ſe préſentent à nous telles que la nature les produit ; elles ont toute leur force & leur vertu ſans aucune altération ; elles croiſſent dans notre climat, je vous les ai fait remarquer, Meſſieurs, dans nos herboriſations champêtres ; elles ſont plus analogues à notre tempérament ; elles ſont pour cette raiſon plus efficaces dans nos maladies, l'expérience l'a toujours vérifié : cependant nous nous en interdiſons l'uſage, nous les foulons même aux pieds, tandis que les Indiens, qui en reconnoiſſent mieux les vertus, les recherchent avec avidité, & tâchent de ſe les procurer au prix de l'or.

J'ai expérimenté pluſieurs fois pendant mes courſes d'herboriſations dans les différentes Provinces de France, même les plus éloignées, que me trouvant dans des Villages peu à portée des pharmacies, je n'employois pour guérir les malades, qui avoient recours à moi, que les remédes qu'on trouve dans leurs finages : quelle

heureuſe expérience n'ai-je pas faite, même dans cette Ville, de l'efficacité des végétaux ? combien de pauvres n'ai-je pas ſoulagés par leur moyen ? j'en appelle même à tous les malheureux d'une Paroiſſe de cette Capitale que j'ai traités ſpécialement avec les plantes, pendant près de quatre ans, & dont je n'ai retiré d'autres fruits, que l'avantage de pouvoir me rendre utile à mes ſemblables ; jamais l'intérêt & la ſoif de l'or ne ſeront mon partage ; & ſi je fais actuellement ce Cours de Botanique, c'eſt plutôt par honneur & ſentiment, que par aucun autre motif : mais revenons à notre ſujet.

Galien, à ſon retour dans ſa patrie, rencontra dans un Village un pauvre attaqué de ſquinancie ; il s'imagina qu'à défaut d'autres remédes, on pourroit bien ſe ſervir de la premiere écorce de noix pour le guérir ; il en fit auſſi-tôt exprimer le jus, & ordonna au malade d'en gargariſer ſouvent ſa bouche & ſa gorge ; dès le ſecond jour il fut ſoulagé, & le ſuccès répondit à l'attente du Médecin, tant il eſt vrai que les remédes tirés des plantes, même les plus innocens, ſont ſouvent efficaces dans la cure de nos maladies.

Jamais nos ancêtres n'ont ſçu ce que c'étoit

c'étoit d'aller chez l'étranger chercher des remédes à leurs maux : les Lorrains renfermés dans un petit eſpace de terrein, trouvoient dans leur pays ce qui leur étoit néceſſaire ; (*Lotharingia ſuis contenta*,) ils n'employoient d'autres médicamens que ceux que le ſol de la Province leur offroit ; & c'étoit par l'uſage de ces remédes ſimples & innocens, qu'ils parvenoient preſque tous à une heureuſe vieilleſſe. Qu'eſt-il en effet beſoin de faire uſage d'une infinité de remédes & de compoſitions chymiques, pour traiter des maladies qui ne reconnoiſſent toutes qu'un très-petit nombre de cauſes ? n'en avons-nous pas aſſez dans les plantes du Pays pour remplir les indications qu'elles nous préſentent ? ſi les riches & les grands du monde ne voulant faire uſage que de ce qui leur vient à grands frais de l'autre hémiſphere, & de ce qui a été en quelque façon dénaturé par l'art, mépriſent les plantes de notre Pays, employons-les du moins à la conſervation des pauvres habitans des Campagnes, qui ſont même plus chers à la République, par le pain qu'ils nous procurent à la ſueur de leur corps, que cent mille habitans des Villes, qui ne ſont occupés pour la plûpart que de plaiſirs ſenſuels : c'eſt en

faveur de ces pauvres habitans, que nous avons raſſemblé dans un petit volume, qui va paroître, toutes les plantes dont ils peuvent faire uſage dans leurs maladies, avec la maniere de les employer.

Salomon, ce Monarque incomparable, dont toutes les paroles étoient dictées par la ſageſſe même, étoit ſi convaincu de l'excellence des plantes, qu'il ne dédaigna pas d'en faire ſon étude particuliere; il s'y appliqua avec toute l'attention & l'exactitude poſſibles; rien ne lui échappa ſur cette matiere; il traita de toutes les plantes, comme dit le texte ſacré, depuis le cédre, qui croît ſur le Liban, juſqu'à l'hyſſope, qui ſort de la muraille.

Galien, le Prince des Médecins, leur recommande particuliérement l'étude des ſimples, afin, dit-il, que les Pharmaciens ne puiſſent leur en impoſer, ſoit par ignorance, ſoit par fraude: c'eſt par l'uſage de ces plantes, que ce grand homme eſt parvenu à vivre près de cent quarante ans ſans aucune maladie; c'étoit par leur vertu & leur efficacité, que les dignes Sectateurs de la doctrine de Galien, opéroient anciennement des cures merveilleuſes, qui les rendoient reſpectables à leurs concitoyens, & leur attiroient l'éloge des Hiſtoriens, tant ſacrés, que pro-

ſanes. Si nous avions ſuivi les traces de ces Médecins célèbres, & ſi nous avions étudié comme eux les plantes de notre climat, je puis dire avec vérité que la médecine ſeroit portée à un plus haut degré de perfection, qu'elle n'eſt actuellement; mais dans le ſiécle où nous ſommes, malgré la protection qu'on accorde à la Botanique dans pluſieurs Villes du Royaume, la plûpart de ceux qui ſont dévoués par état à la guériſon des hommes, ſe croyent trop relevés pour aller chercher des herbes; ils s'imaginent que ce ſeroit une choſe baſſe & abjecte, qui ſeroit même tort à leur gravité, que de parcourir les montagnes, les vallées, les bois, les prairies & les marais, (combien de reproches railleurs n'ai-je pas eſſuyés pour l'avoir fait?) afin d'y trouver des plantes qu'on puiſſe ſoumettre à l'examen des ſens & de l'expérience, & dans leſquelles on puiſſe découvrir tant de beaux & rares ſecrets, que l'Auteur de la nature a cachés le plus ſouvent ſous celles qu'on néglige ordinairement. On donne cet emploi à des femmes, qui, ſans les connoître, les rapportent au haſard, ſouvent mouillées & rafraîchies, pour les faire paroître plus récemment cueillies, & avoir par-là le débit de ces

herbes, aux dépens même de la ſanté, ſouvent même de la vie des malades.

Je ne peux mieux finir cet article, que par la réflexion d'un habile Médecin de ce ſiécle, connu par ſes talens ſupérieurs pour cette ſcience. Ceux qui prétendent, dit-il, exercer l'art de la médecine, ſans la connoiſſance au moins des plantes uſuelles, ſont des trompeurs & des impoſteurs ; on doit les comparer aux faux monnoyeurs & aux Orfévres, qui ne connoîtroient ni l'or ni l'argent dont ils ſe ſervent ; le meilleur reméde entre leurs mains, devient ſouvent auſſi dangereux qu'une épée entre les mains d'un furieux.

Qu'on eſt éloigné dans le monde de penſer de même; dès que quelqu'un s'applique à la connoiſſance des plantes, c'en eſt aſſez pour l'exclure de la pratique de la Médecine, tandis qu'au contraire, ce devroit être le vrai moyen de l'y admettre, par les progrès qu'il ſera plus en état d'y faire qu'aucun autre.

Mais, me dira-t-on, à quoi bon la connoiſſance de tant de genres & de tant d'eſpéces de plantes, qu'on peut faire monter juſqu'à vingt mille, ſinon qu'à charger inutilement la mémoire ; puiſqu'avec cinq ou ſix plantes uſuelles, dont les vertus nous ſont déja connues & con-

firmées par l'expérience journaliere, l'on peut faire tout ce qui eſt néceſſaire dans la Médecine. De quelle utilité peut donc être la Botanique, ſur-tout celle qui traite de nouvelles plantes? peut-on ſans danger de la vie, mettre en uſage celles dont on ignore les vertus? ne doit-on pas appeller ſcience de vaine curioſité celle qui nous apprend à connoître les nouvelles plantes?

Cette objection, quoique ſpécieuſe en apparence, pourroit en impoſer à quiconque ne ſçauroit pas qu'on ne peut porter la Médecine au point de perfection où elle doit être, & où elle n'eſt pas encore, que par un grand nombre d'expériences. En combien de maladies ne ſommes-nous pas obligés de déclarer avec confuſion l'impuiſſance où nous ſommes de pouvoir ſecourir les malades, tandis qu'une bergere, pour parler dans le langage du pays, guérit par un ſimple reméde à nous inconnu, la maladie qui nous paroiſſoit incurable : les Médecins qui ont de la bonne foi ne ſçauroient en diſconvenir.

Quel éloge ne mérite donc pas la Botanique; elle étoit jadis en ſi grande vénération, que les Rois ſe faiſoient honneur de donner leurs noms à certaines ſim-

ples : la gentiane tire ſon nom de Gentius, Roi d'Illyrie ; la lyſimachie, de Lyſimachus, Roi des Macédoniens ; l'armoiſe, d'Artemiſe, Reine de Carie ; & quantité d'autres dont l'énumération ſeroit trop longue.

Si les plantes ſont néceſſaires pour les médicamens, elles le ſont encore plus pour notre nourriture ; elles nous fourniſſent le pain, le vin & la plûpart de nos alimens. Auſſi le ſouverain Etre, ſi admirable dans ſes œuvres, en a fait précéder la création avant celle de l'homme, afin qu'au moment de ſon exiſtence, il puiſſe trouver ſa nourriture. Nous tirons auſſi une partie de nos habillemens de pluſieurs de ces plantes ; enfin nous trouvons en elles tout ce qui peut être utile.

Le palmier nous en ſervira d'exemple ; un Chinois qui a le bonheur d'en poſſéder un, poſſéde dans cet arbre de quoi entretenir toute ſa famille, quelque nombreuſe qu'elle puiſſe être. Cet arbre donne un fruit qu'on nomme coco ; la coquille de ce fruit s'employe pour différens uſages ; elle ſert aux naturels du Pays, de taſſe à boire & de meſure pour les liquides. On gradue ſa capacité avec des *cauris*, qui ſont de petites porcelaines. En

Europe ce fruit ſert à faire de jolis ouvrages, nuancés de diverſes couleurs, & d'un poli très-luiſant ; lorſque la noix de coco n'eſt pas encore mûre, on en tire une bonne quantité d'eau claire, odorante, aigrelette, dont on fait uſage dans le Pays, ſoit pour ſe déſaltérer, ſoit pour relever les ſauces ; elle eſt fort agréable au goût : quand le fruit a pris ſon accroiſſement, la moëlle que renferme l'écorce, prend de la conſiſtance, devient bonne à manger, & a un goût qui approche de celui de l'amande. On peut par trituration retirer un lait de ces amandes. Les Chinois tirent de cette moëlle, ou amande de coco frais, une huile pour les lampes, & en même-temps d'uſage pour faite cuire le ris. La coque qui enveloppe la noix de coco, eſt épaiſſe, liſſe & de couleur griſe à l'extérieur ; mais garnie en-dedans d'une eſpéce de bourre rougeâtre & filandreuſe, dont les Indiens font des cables & des cordages : cette bourre eſt préférable à l'étoupe pour calfâter les vaiſſeaux, parce qu'elle ne ſe pourrit pas ſi vîte. Les habitans ſe ſervent des feuilles de palmier, qui ſont fort grandes, pour couvrir leurs maiſons & faire des voiles de navire ; ils les employent auſſi en guiſe de papier & de

parchemin : la ſciure de cet arbre fait de l'excellente encre. On retire des jeunes arbres, par inciſion, un ſuc vineux, qui ſert de boiſſon ſous le nom de *ſura*, & qui, expoſé au ſoleil, devient doux, & s'appelle *oracca ;* ce ſuc donne par la diſtillation une fort bonne eau-de-vie ; après la récolte de ce premier ſuc, on en retire un ſecond qui n'eſt pas ſi ſpiritueux, mais qui fournit par l'évaporation, un ſucre qu'on appelle dans le Pays, *ingra.* Le bois de palmier eſt fort bon pour la conſtruction des maiſons & des navires.

De tout ce que nous venons de dire au ſujet de cet arbre, on peut conclure que les végétaux nous procurent tout ce qui eſt néceſſaire à la vie, puiſque dans un ſeul arbre nous trouvons le logement, la nourriture, la boiſſon & même tout ce qui peut contenter le luxe & le goût. Mais ſans ſortir du Pays, ne trouvons-nous pas dans le pommier la nourriture, le chauffage, le logement & différentes boiſſons. Je ne finirois pas ſi je voulois entrer dans un détail plus particulier & plus circonſtancié ; les années ſtériles ne nous prouvent que trop de quelle utilité ſont les plantes pour notre uſage.

Qui peut donc douter de l'excellence

& de la prérogative des végétaux ſur tous les êtres inanimés ? ils ſont les ornemens des campagnes ; ils ſervent de délaſſement & d'amuſement aux Rois & aux grands Conquérans de l'Univers : jamais notre Auguſte Monarque qui a acquis à ſi juſte titre le ſurnom de Bien-aimé, ne reſſent de plus grands plaiſirs que celui de ſe trouver à Trianon dans une eſpéce de vie privée, au milieu d'une famille nombreuſe de plantes, qui s'empreſſent à l'envi de lui rendre hommage, comme à leur Bienfaiteur : c'eſt ſous le régne de ce grand Roi, & par la protection qu'il accorde aux plantes, qu'on voit ériger tous les jours dans toutes les Provinces du Royaume, des Jardins de Botanique, fonder des Chaires pour les démontrer, ſe former des Sociétés & des Académies, dont le principal but eſt la culture des végétaux, & propoſer des prix à ceux qui ſe diſtinguent dans cette ſcience inſéparable de l'agriculture.

La ſeconde queſtion que nous avons à examiner, regarde les moyens qu'on peut employer pour découvrir les propriétés des plantes.

Si l'on fait réflexion ſur ce qui s'eſt paſſé dans les premiers temps auxquels la Médecine a pris naiſſance, l'on verra

que l'expérience a été la premiere maîtreſſe de cet art, & que la raiſon n'eſt venue que bien long-temps après à ſon ſecours, pour tâcher de découvrir les vertus des plantes. Il ne faut pas s'imaginer que les premiers hommes ayent fait des expériences par deſſeins prémédités, en donnant intérieurement, ou appliquant extérieurement les plantes, pour voir l'effet qu'elles produiroient ſur les malades; ce dernier moyen de connoître leur vertu, étoit inconnu aux anciens; on ne l'a mis en uſage que long-temps après: c'eſt au haſard que nous devons les premieres expériences. Quand Melampus voulut guérir les filles du Roi Pretus, devenues furieuſes, il s'aviſa de les purger avec l'ellébore, dont il avoit remarqué la vertu purgative pour les chevres. Ce qu'on raconte du caffé, eſt une expérience de la même nature, quoique plus récente: on s'apperçut que les chevres ne pouvoient reſter un inſtant ſans ſauter ni bondir après avoir mangé le fruit de cet arbriſſeau; on conclut de-là, que ce fruit pourroit chaſſer le ſommeil dans les hommes; c'eſt à cette fin qu'un Abbé en fit prendre à ſes moines, qui avoient l'habitude de s'endormir en pſalmodiant; depuis ce moment on en a continué l'u-

ſage dans l'Arabie, & dans le reſte de l'Aſie.

C'eſt auſſi au haſard que nous ſommes redevables de la connoiſſance de la vertu vulnéraire du dictamne de Crete; les chevres ſauvages du Mont Ida, dans l'Iſle de Candie, ne ſe guériſſoient de la bleſſure du dard, qu'en mangeant du dictamne. Pline nous aſſure que ce ſont les ſerpens qui nous ont appris la vertu ophtalmique du fenouil. Je paſſe ſous ſilence tout ce qu'on dit du chélidoine, de l'aſplénium, du galega & de pluſieurs autres plantes, dont nous avons appris les vertus, à ce qu'on prétend, par l'hyrondelle, les brebis & le lézard: ces ſortes d'expériences ſont trop incertaines pour y ajouter foi; tout nous porte même à douter de la vérité de ces hiſtoires; les expériences faites ſur les animaux ne peuvent tirer à conſéquence pour l'homme, la conſtitution des uns & des autres eſt différente. S'il eſt vrai, comme on nous l'aſſure, que les cailles ſe nourriſſent d'ellébore, les étourneaux & l'outarde de la ciguë, tandis que l'un eſt fort purgatif, & l'autre un dangereux poiſon; quel fondement pouvons-nous faire ſur l'expérience des animaux? combien de fois ne voit-on pas les chevres, les che-

vaux & les brebis, manger impunément les eſpéces de tithymales, même les plus cauſtiques, qui deviendroient mortels pour l'homme. L'opium donné à des chiens, à la doſe d'un à deux gros, ne leur procure aucun aſſoupiſſement, tandis qu'un ou deux grains, ſont ſouvent plus que ſuffiſans pour l'homme. Il y a cependant des plantes qui ne ſont pas moins venimeuſes pour les animaux que pour l'homme; mais les animaux ont l'avantage ſur ce dernier, qu'ils connoiſſent par un inſtinct qui leur eſt propre, le venin des plantes qui leur ſont contraires, & que par conſéquent ils n'y touchent point: c'étoit ſur les animaux que les Eſpagnols & les Portugais ſe régloient dans les pays Ultramaritimes, lors de leurs conquêtes dans l'Amérique; ils avoient grand ſoin avant de manger des fruits, dont ils ne connoiſſoient pas les qualités, d'examiner ſi les animaux en mangeoient. Ce n'eſt cependant pas toujours un moyen ſûr pour connoître les plantes venimeuſes; car on en voit qui ſervent de pature aux animaux, telle que la ſenſitive du Bréſil, & qui ſont un vrai poiſon pour l'eſpéce humaine; on doit donc conclure de ce que nous venons de dire, que la ſeule méthode pour connoître la

vertu des plantes, eſt l'unique & ſeule expérience, mais expérience conſtatée ſur le corps de l'homme; c'eſt de cette expérience d'où doivent découler tous les raiſonnemens, car ſans cette expérience tout raiſonnement eſt dangereux, & peut induire en erreur. Cependant pluſieurs Médecins ont tout donné à la raiſon; auſſi ont-ils rejetté l'expérience, pour avoir recours aux ſens; mais voyant que ceux de l'ouie & du tact ne pouvoient leur être que d'un foible ſecours, ils ont appuyé tous leurs raiſonnemens ſur ceux de la vûe, de l'odorat & du goût. Ces trois ſens les ont éloignés de la vraie route pour la connoiſſance des plantes.

Je commence par la vûe: ces ſyſtématiques prétendent que la nature a imprimé ſur pluſieurs plantes un caractere ineffaçable de la partie du corps, aux maladies de laquelle elles peuvent convenir. Qu'y a-t-il de plus abſurde? qui oſera dire que la noix, ſi reſſemblante en tout avec le cerveau, convienne aux maladies de ce viſcere? on a l'uſage du contraire. A-t-on jamais pu accorder valablement une vertu cordiale à l'anacarde, qui imite le cœur par ſa figure? Quel moyen peut-on employer pour connoître l'utilité d'une plante ſuivant ſa fi-

gure, puiſque, ſelon ces Philoſophes; cette reſſemblance avec les parties du corps humain peut être autant le ſigne d'une qualité nuiſible & pernicieuſe de la plante, que ſalutaire; me dira-t-on que c'eſt l'expérience qui nous l'apprendra? c'eſt donc l'expérience qui ſera notre premier guide, & non la vûe?

L'odorat eſt un moyen auſſi équivoque. L'odeur des plantes aromatiques ſemble nous indiquer leur vertu céphalique & cordiale. Les corpuſcules qui s'exhalent de certaines plantes & qui frappent agréablement l'odorat, nous font préférer ces plantes à celles qui, bien loin de flatter l'odorat, le bleſſent d'une maniere fort déſagréable. Si nous conſultons l'odorat, nous rejetterons indubitablement de la claſſe des médicamens, la rhue, l'aurone, l'abſynthe, le marrube & quantité d'autres plantes très-utiles dans la Médecine, qui par leur odeur font concevoir de l'horreur & de l'averſion pour elles. Voyons actuellement ſi le goût ſera plus favorable pour la découverte des vertus des plantes; mais tous les jours nous voyons que des corps qui par leur goût âcre, paroiſſent être de véritables ſtomachiques, & par conſéquent échauffans, par l'uſage ſont vraiment rafraîchiſſans.

Depuis le renouvellement de la Chymie, on a voulu avoir recours à l'analyſe chymique, c'eſt cependant encore un moyen très-infidéle, le feu change, altere les qualités des corps; le feu ne forme-t-il pas ſouvent des ſels alkalis dans certains corps qui en ſont naturellement dépourvus? ne remarque-t-on pas auſſi que des corps differens & même oppoſés en vertus, donnent par la Chymie les mêmes principes?

C'eſt donc l'expérience qui doit ſeule nous diriger dans la connoiſſance des vertus des plantes. Le quinquina, l'ipécacuanha ſont des remédes que nous devons à des Sauvages & des Barbares, jamais ils n'ont découvert ces deux médicamens par le raiſonnement, en cherchant parmi les plantes des remédes qui puiſſent les garantir de la fievre & de la dyſſenterie; le haſard leur a fait découvrir ces deux ſpécifiques: nous trouvons donc dans les habitans du Bréſil & du Pérou, le moyen de nous inſtruire par les leçons mêmes de la nature: tous les hommes cherchent avec empreſſement un prompt ſoulagement à leurs maux; il arrive ſouvent que la dure néceſſité de ſouffrir les cruels ſymptômes d'une maladie, qui ne doit finir que par la mort,

pouſſe bien des gens à un ſalutaire déſepoir ; rien ne peut mieux confirmer cette propoſition, que ce que Galien nous rapporte de la vipere ; ce n'eſt que par les différens eſſais que les hommes ont faits, qu'ils ont pu parvenir à découvrir des remédes capables de les garantir de la tyrannie des maladies. On ne fera jamais de grands progrès dans la Médecine, ſi on néglige l'expérience, c'eſt elle ſeule qu'on doit conſulter dans la connoiſſance des vertus des plantes ; elle eſt préférable à tous les moyens que l'art a pu inventer juſqu'à préſent.

Quand je parle de l'expérience, je ne prétends point parler d'une expérience aveugle & deſtituée des lumieres de la raiſon qui puiſſent la rectifier ; j'exige au contraire de la part de l'Obſervateur, une raiſon capable de le diriger, en donnant à propos, en temps & lieu convenable, le reméde dont il veut connoître l'effet ; il doit examiner toutes les circonſtances, & prendre garde de ne pas admettre pour effet du médicament, ce qui eſt ſouvent l'effet d'un mouvement de la nature. Ce n'eſt que par une longue ſuite d'obſervations, qu'on doit ſe déterminer pour un médicament.

Si je ſuis parvenu, Meſſieurs, a vous démontrer

démontrer l'excellence & la prééminence des plantes ; ſi je vous ai fait voir l'utilité de la Botanique tant dans la Médecine que dans les différens uſages civils & œconomiques ; ſi je vous ai prouvé combien les plantes ſont en vénération aux hommes, à qui elles fourniſſent la nourriture, la boiſſon, l'habit, le chauffage & le logement ; ſi j'ai examiné avec vous quels moyens il faut employer pour connoître les vertus des plantes ; ſi après de mûres réflexions, je m'en ſuis tenu à l'expérience, mais à une expérience fondée ſur la raiſon, pour en découvrir les propriétés ; j'ai rempli le but que je m'étois propoſé au commencement de cette préélection : il ne me reſte plus, Meſſieurs, qu'à vous prier de vouloir bien m'honorer de votre préſence dans les Leçons ſuivantes ; je développerai la méthode ſexuelle de M. Linneus, dans les Démonſtrations Botaniques, que j'aurai l'honneur de vous y faire ; ſi je ne peux réuſſir à vous plaire dans ce Cours, du moins ſerez-vous les témoins du zèle & du feu qui m'anime ; c'eſt la grace, Meſſieurs, que j'oſe vous ſupplier de m'accorder.

DISCOURS prononcé au Jardin Royal des Plantes de Nancy, ſur l'expoſition du ſyſtême de Linneus.

MESSIEURS, après vous avoir prouvé dans la Leçon précédente les avantages de la Botanique, & après avoir examiné avec vous comment on peut procéder pour connoître les vertus des plantes, il convient actuellement de vous expliquer comment on peut les caractériſer. De tous les ſyſtêmes qui ont paru juſqu'à préſent, ceux de Tournefort & de Linneus, ſont les ſeuls qui ont remporté la palme; encore dans ces deux ſyſtêmes, celui de Linneus eſt celui qui a la préférence; une perſonne qui le poſſéde bien, eſt en état de connoître la plante la plus inconnue; auſſi eſt-ce celui que nous choiſiſſons par préférence, & que nous allons avoir l'honneur de vous expoſer.

Suivant ce ſyſtême, les plantes ſont rangées par claſſes & par familles. Pour former les claſſes, Linneus conſidere dans les plantes ſept objets qui dépendent uniquement des étamines. Les étamines ſont les parties mâles de la génération, & ſont

compoſées de trois piéces, de filet, de ſommet & de pouſſiere ; le pyſtile renferme les parties femelles, & eſt formé du germe, du ſtylet & du ſtigmate.

On remarque 1°. dans toutes les plantes que les organes de la génération ſont ou viſibles ou peu apparens aux yeux. Premiere obſervation caractériſtique tirée de l'apparence ou de l'occultation des étamines.

2°. Parmi les plantes dont les organes de la génération ſont apparens, les unes contiennent dans une même fleur les deux ſexes, c'eſt-à dire, les étamines & les pyſtiles, & pour cette raiſon on les appelle hermaphrodites ; d'autres n'ont qu'un ſexe, & ſont nommées plantes mâles, quand elles contiennent les étamines ; & plantes femelles, quand elles renferment uniquement les pyſtiles. Second ſujet d'obſervation provenant de l'union ou ſéparation de l'étamine & du pyſtile.

3°. Les plantes qui n'ont que les organes d'un ſexe, portent leurs fleurs mâles ou femelles, ou ſur le même pied, ou ſur des pieds différens, ou indifféremment, tantôt les mâles ſur des pieds différens des femelles, tantôt ſur le même, par conſéquent cette troiſiéme obſervation eſt tirée uniquement de la ſi-

tuation des organes de la génération.

4°. Les étamines ſe trouvent ordinairement attachées au réceptacle, quelquefois cependant elles s'inſerent dans le calyce. Nous nommons réceptacle, l'extrémité du péduncule ſur laquelle repoſent immédiatement la fleur & le fruit, ou tous deux enſemble; c'eſt ordinairement le centre de la cavité du calyce, qui eſt quelquefois convexe dans cette partie; on l'appelle auſſi *placenta*, lorſqu'il reçoit les vaiſſeaux ombilicaux qui ſervent à tranſmettre la nourriture aux ſemences. Le calyce eſt un corps évaſé à l'extrémité du péduncule par l'épanouiſſement ou renflement duquel il eſt formé. Cette quatriéme obſervation eſt uniquement dûe à l'inſertion des étamines.

5°. Il arrive quelquefois que les étamines ſont totalement ſéparées les unes des autres; d'autres fois elles ſont liées par quelques-unes de leurs parties & réunies de cinq manieres, ou en un ſeul corps, ou en deux corps, ou en pluſieurs, ou en forme de cylindre, ou liées au pyſtile, & c'eſt leur réunion qui donne lieu à la cinquiéme obſervation.

6°. On remarque que les étamines ſont toutes de même hauteur, ſans avoir entr'elles aucune proportion de grandeur

reſpective, ou bien elles ſont d'une inégale grandeur déterminée, & pour lors il s'en trouve deux toujours plus petites, les plus grandes étant quelquefois au nombre de deux, quelquefois au nombre de quatre; c'eſt de la proportion des étamines que dépend la ſixiéme obſervation.

7°. Le nombre des étamines varie dans les fleurs, ſoit mâles, ſoit hermaphrodites, & pour lors leur nombre forme la ſeptiéme & derniere obſervation.

C'eſt de ces ſept obſervations que Linneus a tiré les caracteres diſtinctifs des vingt-quatre claſſes de ſon ſyſtême.

Les treize premieres ſont diviſées uniquement par le nombre des étamines, ſi on en excepte la douziéme & la treiziéme, qui ont encore pour caractere diſtinctif l'inſertion des étamines. Les quatorziéme & quinziéme claſſes, ne ſe diſtinguent que par la proportion reſpective des étamines. Les ſeiziéme, dix-ſeptiéme, dix-huitiéme, dix-neuviéme & vingtiéme, ſont formées par la réunion des étamines en quelques parties. Les vingt-uniéme, vingt-deuxiéme & vingt-troiſiéme, tirent leur diſtinction de l'union des étamines avec le pyſtile, ou de leur ſéparation d'avec lui. La vingt-quatriéme

n'a pour tout caractere que l'abſence ou le peu d'apparence des étamines.

Les treize premieres claſſes comprennent donc les fleurs viſibles hermaphrodites, dont les étamines ne ſont réunies par aucune de leur partie, & n'obſervent entr'elles aucune proportion de grandeur ; elles ſe diviſent par le nombre des étamines.

La premiere claſſe ne renferme que les plantes d'une ſeule étamine, tel que le cannacorus ou baliſier, & ſe nomme *monandrie*, qui ſignifie plante qui n'a qu'un mari ou étamine. La ſeconde contient les plantes à deux étamines, tel que le jaſmin, & ſe nomme *driandrie*. La troiſiéme comprend les plantes à trois étamines, ou qui ont trois maris, & ſe nomme pour cette raiſon *triandrie* ; les graminées ſont partie de cette claſſe. Dans la quatriéme claſſe Linneus place les plantes à quatre étamines ou quatre maris, telles ſont les plantes rubiacées, & ſe nomme pour cette raiſon *tétrandrie* ; voy. la ſcabieuſe. On rapporte à la cinquiéme claſſe, les plantes qui ont cinq étamines ou cinq maris, comme les ombelliferes & la grande-conſoude, & ſe nomme *pentandrie*. La ſixiéme eſt deſtinée aux fleurs à ſix étamines ou à ſix maris,

telles ſont les plantes liliacées & le porreau, & s'appelle *hexandrie.* On appelle *heptandriques* les plantes qui ont ſept étamines ou ſept maris, tel que le maron d'inde. L'*octandrie* eſt la huitiéme claſſe de ce ſyſtême, & eſt deſtinée aux plantes à huit étamines ou à huit maris, comme on le peut voir dans le laureole.

La neuviéme claſſe eſt connue ſous le nom de d'*ennéandrie ;* elle a des plantes à neuf étamines ou à neuf maris, telles que la capucine.

La dixiéme comprend les plantes à dix étamines ou les cariophillées, & eſt ſurnommée *décandrie*, tel que l'azédarach & la ſaponaire. L'onziéme eſt la *dodécandrie*, c'eſt-à-dire, la claſſe qui renferme douze étamines ou douze maris, telle que l'aigremoine.

La douziéme & la treiziéme claſſes de ce ſyſtême, conſiderent l'inſertion des étamines indépendamment du nombre. Vingt étamines ou vingt maris attachés au calyce conſtituent la douziéme claſſe, comme on peut le voir dans la roſe & le pentaphylloïdes, & c'eſt uniquement dans l'inſertion des étamines, que conſiſte le vrai caractere de cette claſſe.

La treiziéme claſſe ſe nomme *polyandrie*, parce qu'elle renferme des plantes

qui ont depuis vingt juſqu'à cent étamines qui ne tiennent pas au calyce, comme dans le pavot.

La quatorziéme & la quinziéme claſſes ſont deſtinées aux plantes dont les fleurs ſont viſibles hermaphrodites, & dont les étamines ne ſont réunies par aucune de leurs parties, mais dont la longueur eſt inégale, de ſorte qu'il y en a deux plus petites que les autres. La quatorziéme ſe nomme *didynamie*, qui a quatre étamines, dont deux petites & deux plus grandes, telles ſont les plantes labiées; elle eſt ainſi nommée, à cauſe des deux puiſſances qu'on remarque dans les proportions des étamines. La quinziéme eſt la *tétradynamie*, c'eſt-à-dire, la claſſe qui renferme les plantes à quatre puiſſances, ou, pour mieux dire, qui ont ſix étamines, dont deux petites oppoſées l'une à l'autre, & quatre plus grandes, telles ſont les cruciformes.

Depuis la ſeiziéme claſſe juſqu'à la vingtiéme incluſivement, ſont renfermées les fleurs viſibles hermaphrodites, qui ont leurs étamines à peu près égales en hauteur, réunies par quelques-unes de leurs parties.

La ſeiziéme claſſe renferme les plantes dont les étamines ſont réunies par leurs filets

filets dans un corps, telles que les mauves, & ſe nomme pour cette raiſon *monadelphie*, c'eſt-à-dire, plante qui n'a qu'un frere. Quand ces étamines ſont réunies par leurs filets en deux corps, comme dans les légumineuſes, elle entre dans la dix-ſeptiéme claſſe connue ſous le nom de *diadelphie*, c'eſt-à-dire, qui a deux freres. Si pluſieurs étamines de la même plante ſont réunies par leurs filets en trois ou en pluſieurs corps comme dans le millepertuis, la claſſe qui les renferme ſe nomme *polyadelphie*, c'eſt-à-dire, qui a pluſieurs freres.

Lorſqu'on remarque dans une plante pluſieurs étamines réunies en forme de cylindre par les ſommets, rarement par les filets, comme dans le laitron, la tanaiſie, la claſſe qui les renferme ſe nomme *ſyngénéſie*, c'eſt-à-dire, enſemble; & on appelle *gynandrie*, ou claſſe a femelle mari, celle qui renferme les plantes qui ont pluſieurs étamines réunies & attachées au piſtyle ſans adhérer au ſommet, comme dans la grenadille, l'ariſtoloche.

Les vingt-uniéme, vingt-deuxiéme & vingt-troiſiéme claſſes ſont deſtinées aux plantes dont les fleurs viſibles ne ſont point hermaphrodites, & n'ont qu'un ſexe

mâle ou femelle, c'eſt-à-dire, des étamines & des piſtyles ſéparés dans différentes fleurs.

La vingt-uniéme claſſe comprend donc les fleurs mâles & femelles ſéparées ſur un même individu, comme dans le melon, & par cette raiſon eſt appellée *monœcie*, c'eſt-à-dire, qui n'a qu'une maiſon. Lorſque les fleurs mâles & femelles ſont ſéparées ſur différens individus, comme dans le chanvre, elles conſtituent la vingt-deuxiéme claſſe connue ſous le nom de *diœcie*, qui veut dire deux maiſons, tel que l'if. La vingt-troiſiéme s'appelle *polygamie* ou à pluſieurs noces, lorſque les fleurs mâles & femelles ſont ſur un ou pluſieurs individus avec des fleurs hermaphrodites, comme la pariétaire. La vingt-quatriéme claſſe eſt deſtinée aux plantes dans leſquelles on ne diſtingue que difficilement, ou même point du tout, les étamines, & ſe nomme *cryptogamie*, telles ſont les fougeres. Linneus a ajouté à toutes ces claſſes une appendice pour toutes les plantes dont les caracteres eſſentiels ne ſont pas encore ſuffiſamment déterminés.

Pour réſumer, on doit conſidérer dans tous les végétaux des vrais mariages; les uns ſont publics & les autres clandeſtins;

les publics ſont connus de tout le monde, & ſont repréſentés par les fleurs dont les parties de la fructification ſont viſibles à un chacun; ces mariages ſont ou monocliniques ou diclíniques; les monocliniques ſont ceux dans leſquels les maris & les femmes ont un ſeul & même lit, c'eſt-à-dire, lorſque toutes les fleurs ſont hermaphrodites, & qu'on remarque dans la même fleur les étamines avec le piſtyle; dans ces monocliniques il y a affinité ou diffinité; la diffinité eſt lorſque les maris ne ſont pas joints enſemble, c'eſt-à-dire, lorſque les étamines ne ſont attachées entr'elles par aucune de leurs parties; cette diffinité eſt accompagnée d'indifférence ou de ſubordination; l'indifférence régne lorſque les maris ne gardent entr'eux aucune ſubordination, je veux dire, lorſque les étamines n'ont entr'elles aucune proportion de longueur, tel qu'on le remarque dans les monandriques, diandriques, triandriques, tétrandiques, pentandriques, hexandriques, heptandriques, octandriques, ennéandriques, décandriques, dodécandriques, icoſandriques & polyandriques. La ſubordination régne, lorſque certains maris ſont préférés à d'autres, c'eſt-à-dire, lorſque deux étamines ſont pluscourtes que les

deux autres, comme on peut le voir dans les didynamiques & les tétradynamiques; l'affinité eſt lorſque les maris ſont proches ou liés enſemble, c'eſt-à-dire, lorſque les étamines ſont attachées entr'elles par quelques-unes de leurs parties ou avec les piſtyles, comme on l'obſerve dans les monadelphiques, diadelphiques, polyadelphiques, ſyngénéſiques & gynandriques. Les mariages dicliniques ſont ceux dans leſquels les maris & les femmes ont des lits différens, c'eſt-à-dire, lorſque les fleurs mâles & femelles ſont ſéparées dans la même eſpéce, telles que les monœciques, les diœciques & les polygamiques; enfin les mariages ſont clandeſtins lorſqu'ils ſe font en cachette, c'eſt-à-dire, lorſque les parties de la fructification ne ſe peuvent voir qu'avec le microſcope, telles que les cryptogamiques. La méthode de Linneus eſt donc avec raiſon nommée méthode ſexuelle, puiſqu'elle eſt fondée ſur le ſexe des plantes.

Les claſſes du ſyſtême de Linneus ſe diviſent par ordre; les ordres ſont fondés 1°. ſur les piſtyles, comme les claſſes ſur les étamines. 2°. On remarque que les piſtyles varient en nombre ainſi que les étamines dans les fleurs qui en ſont pourvues, ce qui conſtitue encore un prin-

cipe pour former les ordres. 3°. Il faut obſerver que le nombre des piſtyles ſe prend à la baſe du ſtyle, & non à ſon extrémité ſupérieure nommée ſtigmate, qui ſe trouve quelquefois diviſée ſans qu'on puiſſe compter pluſieurs piſtyles. Lorſqu'ils ſont dénués de ſtyle, comme dans les gentianes; leur nombre ſe compte par celui des ſtigmates, qui, en ces cas, ſont adhérens au germe.

Le caractere le plus général des ordres ſe tire du nombre des piſtyles; ainſi le premier ordre d'une claſſe comprend les fleurs qui n'ont qu'un piſtyle; le ſecond ordre comprend les fleurs qui ont deux piſtyles ou deux femelles, & ſe nomme *digynie*. On appelle le troiſiéme ordre *trigynie*, qui renferme les fleurs qui ont trois piſtyles : *tétragynie* le quatriéme dont les fleurs ont quatre piſtyles ou femelles : *pentagynie*, l'ordre de celles qui en ont cinq, & qui fait le cinquiéme; *hexagynie*, l'ordre ſixiéme qui comprend les fleurs qui ont ſix piſtyles; & enfin *polygynie* l'ordre des fleurs qui ont un nombre de piſtyles indéterminés, c'eſt-à-dire, pluſieurs femelles. On ſubdiviſe ainſi les treize premieres claſſes; on appelle une plante monandrique, monogynique celle dont la fleur n'a qu'une éta-

mine & un piſtyle, ainſi du reſte. La didynamie, qui eſt la quatorziéme claſſe, ſe ſubdiviſe en deux ordres, dont la diſtinction eſt tirée de la diſpoſition des graines; ou il y a quatre graines nues à découvert au fond du calyce, comme dans les labiées, & pour lors l'ordre ſe nomme *gymnoſpermie*; ou les graines ſont renfermées dans un péricarpe, comme dans les digitales, & on appelle cet ordre *angioſpermie*. Le péricarpe eſt, ainſi que nous l'avons fait voir dans nos Leçons de l'année précédente, ſur-tout dans celle qui concerne l'anatomie des plantes, la partie du germe développée qui renferme les ſemences.

La quinziéme claſſe nommée *tétradynamie* ſe diviſe en deux ordres, dont le caractere eſt tiré de la figure du péricarpe, qui, dans les plantes de cette claſſe, ſe nomme *ſilique*. 1°. Lorſque le péricarpe eſt preſqu'arrondi, garni d'un ſtyle à peu près de ſa longueur, il conſtitue le premier ordre qu'on nomme *ſiliculeux*, comme dans l'alyſſon. 2°. Lorſque le péricarpe eſt très-allongé avec un ſtyle court, il forme le ſecond ordre connu ſous le nom de *ſiliqueux*, comme dans le raifort.

Les claſſes, depuis la ſeiziéme juſqu'à

la vingt-troiſiéme incluſivement, excepté la dix-neuviéme, ont pour caracteres diſtinctifs de leur ordre, ceux qui conſtituent toutes les claſſes qui les précédent. La monadelphie qui eſt la ſeiziéme à laquelle ſe rapportent toutes les plantes dont les fleurs ont les étamines réunies par leurs filets dans un ſeul corps, ſe ſubdiviſe en trois ordres, qu'on appelle *pentandrie*, *décandrie* & *polyandrie*. Les fleurs de la monadelphie-pentandrie ſont celles qui ont cinq étamines réunies par leurs filets en un ſeul corps; ſi elles en ont dix, elles ſont de la monadelphie décandrie, tel eſt le bec-de-grue; & de la monadelphie polyandrie, comme la mauve, lorſqu'elles en ont pluſieurs.

La monœcie, qui eſt la vingt-uniéme, ſe ſubdiviſe en monandrie, diandrie, monadelphie, ſyngénéſie, gynandrie; la monœcie monandrique ou diandrique, eſt celle dont les fleurs mâles n'ont qu'une étamine ou deux, tel eſt le concombre ſauvage; s'il y en a pluſieurs dans une fleur mâle, & qu'elles ſe trouvent réunies par un filet dans un ſeul corps, on appelle la plante monœcie monadelphie, tel que le pin; ſi elles ſont réunies en forme de cylindre par leurs antheres, elles ſont de la monœcie ſyngénéſie; ſi les

étamines des fleurs mâles s'inſerent dans le lieu qu'occuperoit le piſtyle ſi la fleur étoit hermaphrodite, pour lors ces fleurs ſont de la monœcie gynandrie. On expliquera de même les ordres de la claſſe de la diœcie.

La polygamie, qui eſt la vingt-troiſiéme claſſe, ſe diviſe en polygamie monœcie, & en polygamie diœcie.

Les ordres de la ſyngénéſie, ou dix-neuviéme claſſe, ont des caracteres diſtincts aſſez difficiles à connoître; comme cette claſſe comprend les fleurs formées de l'aggrégation de pluſieurs petites fleurs, on la nomme génériquement ſyngénéſie polygamie. Cette polygamie, qui veut dire pluſieurs noces dans la même fleur, ſe diviſe de quatre manieres, en polygamie égale, ſuperflue, fauſſe & néceſſaire. On ajoute à cette claſſe un cinquiéme ordre qui eſt la monogamie. La polygamie égale, qui eſt le premier ordre, comprend les fleurons qui ſont hermaphrodites, tant dans le diſque que dans la circonférence de la fleur, comme dans la laitue. La polygamie ſuperflue renferme les fleurs dont les fleurons du diſque ſont hermaphrodites, & ceux de la circonférence femelle, telles ſont les radiées. L'ordre troiſiéme, ou polygamie fauſſe,

contient toutes les plantes dont les fleurons hermaphrodites ſont dans le diſque, & les neutres ou ſtériles dans la circonférence, comme dans la centaurée. La polygamie néceſſaire, qui eſt le quatriéme ordre de cette claſſe, a les fleurons du diſque mâles, & ceux de la circonférence femelles, comme le ſouci. Nous avons appellé le cinquiéme ordre de cette claſſe monogamie, auquel ſe rapportent les fleurs qui, ſans être compoſées de fleurons, ont leurs étamines réunies au cylindre par leur anthere, comme on le peut voir dans la violette.

La cryptogamie, ou la derniere claſſe, n'ayant point de caracteres apparens qu'on puiſſe tirer de ſa fructification, ſe ſubdiviſe en quatre ordres, en fougeres, en mouſſes, en algues & en champignons.

Les ordres qui ont ſervi à ſubdiviſer les claſſes, ſe ſubdiviſent eux-mêmes en genres; on ne peut mieux comparer les claſſes des plantes qu'à une armée; une armée comprend tous les régimens qui forment autant de claſſes, chaque régiment ſe diviſe en bataillons, ce ſont les ordres, & chaque bataillon ſe ſubdiviſe en compagnies, ce ſont les genres.

Linneus, pour conſtituer ces derniers,

conſidere les parties de la fructification ; & il les obſerve chacune en particulier dans tous leurs rapports, & dans tout l'ordre ſuivant. 1°. Le calyce. On entend par calyce ; ainſi que nous l'avons fait voir dans les Leçons de l'année précédente, un corps évaſé à l'extrémité du péduncule, par l'épanouiſſement ou renflement duquel il eſt formé ; il porte & enveloppe en partie les organes de la fructification. Le péduncule eſt la tige qui ſupporte la fleur & le fruit. 2°. La corolle & ſur-tout le nectar. La corolle eſt la partie la plus apparente de la fleur, ordinairement colorée, quelquefois odorante, ſouvent diviſée en feuilles ; elle eſt portée par le calyce avec lequel les Jardiniers la confondent quelquefois : on diſtingue dans la corolle le pétale & le nectar ; le pétale eſt une production mince, une eſpéce de feuille ordinairement colorée, compoſée d'un grand nombre de vaiſſeaux & d'un tiſſu cellulaire ; le pétale conſtitue réellement la corolle. Le nectar eſt une partie de la corolle deſtinée à contenir le miel, toutes les fleurs n'en ſont pas pourvues ; il ſe préſente ſous pluſieurs formes ; celui de la capucine eſt en forme de corne dans ſon calyce. 3°. Les étamines. 4°. Les piſtyles.

Nous avons expliqué plus haut ce qu'on entendoit par étamines & piſtyles. 5°. Le péricarpe. C'eſt la partie du germe développé qui renferme les ſemences ; on peut le comparer à l'ovaire fécondé. 6°. Les ſemences. La ſemence ou graine eſt le rudiment d'une nouvelle plante, c'eſt l'œuf végétal, qui, fécondé par la pouſſiere des étamines, vivifié par le piſtyle, &, pour ainſi dire, couvé par la chaleur de la terre, doit reproduire une plante ſemblable à celle qui lui donna naiſſance. 7°. Le réceptacle: nous avons dit auſſi plus haut que c'étoit le centre de la cavité du calyce. M. Linneus conſidere donc, pour former les genres, ces ſept parties de la plante relativement à quatre attributs; le nombre, la figure, la ſituation & la proportion. Nous appellerons lettres de l'alphabet Botanique, les ſept caracteres que nous venons de déſigner. En étudiant ces lettres, en les comparant, en les épelant, pour ainſi dire, on parvient à lire & à reconnoître dans chaque plante, le caractere générique que l'Auteur de la nature lui a empreint.

Prenons pour exemple d'un genre, celui du pentaphilloïdes, claſſe icoſandrique, ordre polyginie; c'eſt-à-dire, que

cette plante eſt du nombre de celles qui ont vingt étamines attachées au calyce, & dont le nombre des piſtyles eſt indéterminé.

Le calyce de cette plante eſt d'une ſeule piéce, applati, diviſé par ſa moitié en dix parties, parmi leſquelles découpures les alternes ſont plus petites & réfléchies.

La corolle a cinq pétales obronds, ouverts, attachés au calyce par des onglets.

Les étamines ſont au nombre de vingt, dont les filets ſont en forme d'alêne, plus courts que la corolle, inſérés au calyce; les ſommets ſont en forme de lune allongée.

Les embryons des piſtyles ſont nombreux, très-petits, raſſemblés; les ſtylets ſont en forme de cheveux, plus longs que les étamines, inſérés au côté de l'embryon; les ſtigmates ſont obtus.

Le péricarpe; on n'en remarque aucun. Le réceptacle commun des ſemences eſt obrond, très-petit, ſec, qui perſiſte après la fleur, couvert de ſemences & renfermé dans le calyce.

Les ſemences ſont très-nombreuſes & pointues.

On voit par cette maniere de décrire les fleurs, combien les lettres de l'alphabet Botanique fourniſſent d'objets à comparer.

Linneus a décrit, ſuivant cette méthode, mil deux cens trente-neuf genres; chaque genre admet encore pluſieurs eſpéces. Cet ingénieux Auteur tire les caracteres de chaque eſpéce de toutes les parties extérieures de la plante.

Il s'agit actuellement d'expliquer la maniere de connoître une plante quelconque inconnue ſuivant ce ſyſtême. Je ſuppoſe que je veux connoître l'ixia qui ſe préſente à moi pour la premiere fois. Imbu de tous les principes élémentaires que nous venons de rapporter, je cueille pluſieurs pieds de la plante, ayant ſoin qu'ils ſoient fournis de fleurs & de fruits; l'apparence de ces parties de la fructification, ſur leſquels notre ſyſtême eſt fondé, m'annonce d'abord qu'il ne faut pas la chercher dans la vingt-quatriéme claſſe; je diſtingue dans toutes les fleurs que j'examine, des étamines & des piſtyles, elles ſont donc hermaphrodites, & par conſéquent ne ſont pas partie des vingt-uniéme, vingt-deuxiéme ni vingt-troiſiéme claſſes. J'examine les étamines en particulier; j'obſerve qu'elles ne ſont point

attachées au piſtyle, & qu'elles occupent la place du réceptacle qui leur eſt deſtinée ; ces fleurs ne ſont donc pas de la vingtiéme claſſe. Je m'apperçois auſſi que les étamines ne ſont réunies dans aucune de leurs parties, ni par les filets, ni par les antheres ou ſommets ; je conclus donc que la plante n'eſt pas des ſeiziéme, dix-ſeptiéme, dix-huitiéme & dix-neuviéme claſſes. Je compare leurs grandeurs reſpectives, je n'y découvre aucune proportion déterminée ; elles ſont à peu près égales entr'elles ; la plante n'eſt donc pas des quatorziéme ni quinziéme claſſes. Je n'ai donc plus que le nombre des étamines pour me décider, caractere des treize premieres claſſes ; j'en trouve trois, la plante eſt donc de la troiſiéme claſſe de la triandrie : donc, au lieu de chercher à la reconnoître ſur mil deux cens trente-neuf genres, le nombre eſt réduit à quatre-vingt-neuf.

Il s'agit de déterminer l'ordre ; je porte mes regards ſur le piſtyle, parce que je ſçais que dans la triandrie le nombre des piſtyles fixe les ordres ; j'obſerve le ſtyle juſqu'à ſa baſe pour m'aſſurer du nombre des piſtyles, je n'en trouve qu'un, ainſi ma plante eſt de la triandrie monogynie. Me voilà réduit à la comparaiſon de dix-

huit genres, pour ſçavoir celui que je cherche à reconnoître.

Je parcours les caracteres de ces dix-huit genres décrits par l'Auteur; je les compare à ceux de ma plante, un ſpathe bivalve, une corolle à ſix pétales, une capſule ſubovale à trois côtés, diviſée en trois loges applaties & en trois valvules; des ſemences obrondes m'apprennent avec certitude que ma plante eſt du genre des ixia. Mais quelle eſt ſon eſpéce? on n'en trouve que neuf dans Linneus; je cherche une plante qui ait les feuilles en forme d'épée, les fleurs éloignées & appuyées ſur un péduncule, la panicule fourchue, & je trouve que cet ixia eſt l'ixia de la Chine, ou la neuviéme eſpéce; il doit avoir les fleurs jaunes tachées de rouge, & le ſtyle incliné: or cet ixia a auſſi ces caracteres; donc il ſe nomme *ixia enſiformibus floribus remotis, panicula dichotoma, floribus pedunculatis.* Linn. ſp. Plant. 52.

Qu'y a-t-il donc de plus commode qu'un pareil ſyſtême? puiſque par ce moyen parmi vingt mille eſpéces de plantes qui ſe trouvent ſur la ſurface du globe, on peut, quelque plante donnée que ce ſoit, en ſçavoir le nom; vous venez de le voir, Meſſieurs, par la plante dont

nous ignorions le nom, & qu'il s'agiſſoit de connoître. Nous avons d'abord ſçu de quelle claſſe elle étoit; la claſſe connue, nous avons découvert l'ordre; de l'ordre nous ſommes allés par gradation au genre, & du genre à l'eſpéce; nous avons enfin trouvé que c'étoit une telle plante. Il ne faut donc, dès qu'on poſſéde le ſyſtême de Linneus, qu'avoir en mains les Traités des genres & des eſpéces de cet Auteur: on trouve d'abord dans ces ouvrages, la clef de toutes les plantes; ce ſyſtême eſt donc le plus facile: il eſt ſimple, puiſqu'il réduit toutes les plantes à vingt-quatre claſſes: il eſt clair ſans aucune ambiguité; c'eſt donc avec raiſon que nous l'avons choiſi par préférence. Si vous voulez, Meſſieurs, vous mettre plus au fait de ce ſyſtême, vous pouvez lire la *Philoſophia Botanica* de l'Auteur; il déploye dans cet Ouvrage tous les principes ſur leſquels il fonde ſon ſyſtême.

Cette Leçon eſt extraite des propres Ouvrages de ce ſçavant Botaniſte.

Il ne nous reſte plus qu'à entrer dans le détail de chaque plante qu'on cultive dans le jardin & qu'on trouve dans les campagnes, & d'en donner les deſcriptions caractériſtiques; c'eſt ce que nous

réſervons

réſervons pour les Leçons ſuivantes ; nous nous attacherons ſur-tout à faire connoître les vertus des plantes ; c'eſt le vrai moyen de démontrer, comme nous ne ceſſerons de le faire dans tous les cas, & comme nous l'avons fait preſſentir dans notre premiere Leçon, que la Botanique eſt abſolument néceſſaire à un Médecin ; qu'on ne peut faire aucun progrès dans cette ſcience, ſans connoître les plantes : que par conſéquent celui-là eſt le plus en état de pratiquer la Médecine, qui s'attache le plus à cette partie. Ce que j'annonce ſera fondé ſur des faits & non ſur de prétendues inſtances, ni ſur de ſimples raiſonnemens ſophiſtiques : vous en ſerez, Meſſieurs, les juges, ſi vous voulez bien m'honorer de votre préſence ; je n'ai en vûe dans ces Leçons que d'inſtruire les jeunes gens qui veulent s'adonner à l'étude de la Médecine, de la Chirurgie, de la Pharmacie & de l'art Vétérinaire, & de me rendre utile à ceux qui voudront ſe déclarer pour les plantes. J'ai cru que ce Cours auroit du être exempt de critique ; je n'oſois même le penſer, par deux raiſons, & par la nature même de la choſe qui ne mérite aucun éloge, encore moins une critique, & par le zèle qui m'anime pour le bien public, qui me

faiſoit eſpérer quelque indulgence de la part de mes concitoyens. Mais, hélas ! dans ce Cours, dès la premiere Leçon, ainſi que dans tout le reſte de ma vie, je vois que je dois m'attendre à tous les traits de l'envie, même de la part de ceux qui paroiſſoient vouloir ſe déclarer mes plus grands défenſeurs. Je ne peux néanmoins diſconvenir que pour lors ma ſurpriſe; mais réfléchiſſant ſur tous les événemens de la vie humaine, le calme a auſſi-tôt ſuccédé dans moi à l'orage, étant toujours diſpoſé à ſaiſir toutes les occaſions qui ſe préſenteront pour obliger mes ſemblables : & ſi pour avoir travaillé à l'Hiſtoire Naturelle d'une Province que j'habite, ſi pour avoir parcouru toute la France & la Lorraine laborieuſement & toujours pédeſtrement pour en reconnoître les plantes, les animaux & les minéraux ; ſi pour avoir ſoulagé gratuitement tous les pauvres qui ont eu recours à moi ; ſi pour faire actuellement ce Cours de Botanique, je n'eſſuye que des reproches & des railleries au lieu de récompenſes, je me trouve toujours aſſez dédommagé par la ſatisfaction que j'ai de pouvoir prêter mes ſervices à des malheureux : la frugalité de ma vie ne me fait pas déſirer de grandes richeſſes ; j'oſe

cependant me flatter que ſi je n'ai aucun encouragement à attendre de la part de ma Patrie, du moins m'accordera-t-elle ce qu'on n'a pu refuſer par les circonſtances au grand Aldrovande, pour avoir ſacrifié toute ſa fortune pour illuſtrer ſon Pays; j'eſpere auſſi qu'un jour notre Auguſte Souverain, inſtruit de mes travaux, voudra bien jetter ſur moi des regards favorables, & m'accorder les mêmes graces dont vouloit bien m'honorer Staniſlas. Sa mémoire me ſera toujours précieuſe; mes larmes à ſon ſouvenir ne me permettent pas d'en dire davantage: je me tais.

DISSERTATION ſur les maladies épidémiques, par M. Buchoz.

LA vie de l'homme n'eſt qu'un tiſſu de calamités & une vallée de larmes; il ne peut jouir ici-bas d'une ſanté parfaite, ni goûter aucun repos; par-tout il eſt obſédé de peines, de chagrins & d'inquiétudes; il n'eſt pas plutôt né, qu'il ſe trouve expoſé à toutes ſortes d'infirmités & de maladies, parmi leſquelles les épidémiques & les populaires tiennent ſans contredit le premier rang. Ces monſtres, comme de nouveaux Protées, changent à chaque inſtant de face & de ſymptômes caractériſtiques, pour la ruine du genre humain, & pour la dévaſtation des Villes & des Royaumes; elles n'épargnent ni le ſexe, ni l'âge, ni le tempérament, ni la condition; les plus robuſtes & les plus vigoureux ne ſont pas à l'abri de leurs traits: elles ſont de toutes les ſaiſons; chaque ſaiſon en a cependant de particulieres; ſouvent dans la même ſaiſon ces maladies paroiſſent varier dans leurs périodes; c'eſt de ces mêmes maladies dont je me propoſe, Meſſieurs, de vous entretenir aujourd'hui.

Pour y procéder avec ordre, il convient de diſtribuer ce Diſcours en deux parties.

Dans la premiere je parlerai de tout ce qui peut donner lieu à ces ſortes de maladies : les ſecours que nous pouvons tirer de la Pharmacie & de l'Hygiene pour en procurer la guériſon, formeront le ſujet de la ſeconde partie.

N'attendez pas, Meſſieurs, de ces diſcours fleuris & étudiés, où l'éloquence a ſouvent plus de part que le bien qu'en peut retirer la ſociété. L'envie de pouvoir me rendre utile à mes concitoyens eſt le ſeul mobile qui me fait agir. Pardonnez donc, Meſſieurs, au zèle qui m'anime, ma trop grande témérité, & daignez m'accorder dans la ſuite de ce Diſcours votre bienveillance.

Nous appellons maladies épidémiques ou populaires, toutes celles qui ſe manifeſtent par les mêmes ſymptômes, & affligent dans un ſeul & même inſtant la plus grande partie des hommes; quelques-unes d'entr'elles occaſionnent de grands ravages, & font périr en peu de temps la plûpart de ceux qui en ſont infectés; telles ſont la peſte, les petites-véroles, les ſquinancies, les fievres malignes, &c. d'autres quoiqu'épidémiques

ne ſont pas ſi funeſtes, mais auſſi ſont-elles de plus longue durée, comme les toux, les rhumatiſmes, les diarrhées, les fievres quotidiennes, tierces, &c. De la définition de ces maladies paſſons à leur cauſe. La rechercherons-nous parmi les internes? mais elles varient preſque toujours dans tous les hommes, & par conſéquent ne peuvent produire en eux les mêmes effets; c'eſt donc aux externes qu'il faut recourir; & en effet à quelle autre cauſe ces maladies doivent-elles leur naiſſance, qu'à ce corps fluide, peſant, élaſtique, qui environne tout notre globe, & remplit les pores de tous les corps, je veux dire, l'air ſi néceſſaire à la vie & à la ſanté des hommes, le grand moteur des divers changemens qui leur arrivent; nous l'aſſignerons donc pour la ſeule & unique cauſe des maladies épidémiques, ainſi que nous l'allons démontrer.

Car, 1°. comme l'air eſt un fluide qui nous environne, & que, ſelon les loix de l'hydroſtatique, les corps les plus légers occupent la ſuperficie des fluides & y furnagent, il s'enſuit que toute ſubſtance plus légere que l'air, doit néceſſairement y occuper la région ſupérieure & y flotter. Or il n'eſt pas douteux qu'il ne s'exha-

le tous les jours, tant des animaux que des végétaux & même des minéraux, une infinité de corpuſcules hétérogenes infiniment plus légers qu'un pareil volume d'air ; l'expérience quotidienne nous le confirme : il faut donc néceſſairement que ces corpuſcules gagnent ſa région ſupérieure ; étant parvenus à cette région, ils s'y mêlent les uns & les autres, & y acquierent par leur mêlange cette qualité cauſtique & peſtilentielle, capable de produire les maladies épidémiques. Le tonnere nous en fournit une preuve viſible ; tout le monde ſçait qu'il n'eſt formé que de ſoufre : cependant le ſoufre ne provient pas des exhalaiſons ſulphureuſes des minéraux, puiſque le ſoufre minéral ne s'évapore que difficilement en ſubſtance ; & que d'ailleurs il eſt ſi enfoncé dans les entrailles de la terre, qu'il n'y peut être pénétré par les rayons du ſoleil. Ce ſoufre ſe forme donc dans l'air par le mêlange de pluſieurs corps hétérogenes ; ce qui eſt d'autant plus aiſé à concevoir, qu'en mêlant de l'huile de térébenthine avec l'eſprit de vitriol, vous aurez un ſoufre peu différent du ſoufre commun ; ainſi & de même s'engendre le tonnerre dans l'air. Les particules huileuſes & réſineuſes qui y flottent, par leur mêlange avec

un ſel acide, produiſent une matiere inflammable, qui n'eſt autre choſe que du ſoufre, & que ce que nous appellons tonnerre.

Ayant démontré la formation du tonnerre, nous pouvons facilement conclure qu'il peut auſſi ſe former dans l'air d'autres ſubſtances de la même façon, capables de produire d'auſſi mauvais effets que les maladies épidémiques. Mais ces matieres ſe formeroient envain en l'air, ſi elles y reſtoient & ſi elles ne pouvoient parvenir juſqu'à nous: or elles nous ſont apportées par les pluies, les roſées & le ſerein, qui les précipitent vers notre région; car les vapeurs aériennes ſe condenſant, deviennent plus peſantes qu'un pareil volume d'air; par conſéquent elles doivent tomber tantôt en forme de pluies, tantôt en forme de roſée ou de ſerein, ſelon qu'elles ſont en plus grande ou en plus petite quantité: dans leur chûte elles entraînent avec elles toutes les ſubſtances étrangeres qui s'y trouvent enveloppées, & conſéquemment les contagieuſes; mais ces ſubſtances ne ſont pas toujours également peſtilentielles; elles ſe trouvent même dépouillées de tout venin & de tout poiſon lorſqu'elles ſont mélées avec la pluie, par rapport à leur grande diſſolution;

diſſolution ; il n'en eſt pas de même de la roſée & du ſerein ; elles s'y trouvent moins diſſoutes, & conſervent par-là toute leur vertu cauſtique & corroſive, c'eſt pourquoi nous voyons quelquefois les feuilles toutes tachées d'une ſeule roſée ; on a même obſervé pluſieurs fois que les fruits & les grains, ainſi infectés, devenoient des alimens très-pernicieux & aux hommes, & aux animaux, & propres à donner lieu à des maladies épidémiques. L'air infecté de ces ſubſtances contagieuſes, s'inſinue dans nos corps par le moyen de la trachée-artere ou de l'éſophage, avec les alimens que nous mangeons, & y agit à la façon des venins ; donne par conſéquent lieu à des inflammations, des ſphaceles, des ſpaſmes, & généralement à tout ce qui peut contribuer aux maladies épidémiques. Par tout ce que nous venons de dire, on expliquera facilement pourquoi la peſte eſt ſi fort à craindre après des guerres ſanglantes, comment les grandes inondations donnent lieu aux maladies peſtilentielles, pourquoi les fievres exanthématiques ſont-elles ordinairement les ſuites d'une abondance d'inſectes.

2°. L'air n'eſt pas ſeulement fluide, mais il eſt encore peſant & élaſtique, &

c'eſt de cette peſanteur & élaſticité de l'air, que l'on peut tirer les cauſes des maladies épidémiques ; & en effet l'air par ſa peſanteur & ſon élaſticité ne contribue pas peu à la reſpiration & à la circulation du ſang ; il eſt même d'une grande utilité dans nos vaiſſeaux. La machine pneumatique, les marbres, les hémiſpheres de Magdebourg, nous prouvent invinciblement la preſſion de l'air ſur les corps qui en ſont intérieurement deſtitués ; ſi nos vaiſſeaux en étoient dénués, ils ſe trouveroient dans le cas de la compreſſion, & par conſéquent le ſang ni les humeurs ne pourroient y circuler. L'air intérieur des vaiſſeaux ſanguins & lymphatiques, empêche par ſa raréfaction que l'air extérieur ne ſoit trop peſant & ne les applatiſſe, mais auſſi l'air intérieur les détendroit trop, ſi le Créateur infiniment ſage & clairvoyant n'y avoit pourvu par la gravité & la preſſion par tout égale de l'air extérieur, qui forme une eſpéce d'équilibre avec l'intérieur. C'eſt de cet équilibre que dépend la circulation du ſang & toute l'économie animale, ſi peu qu'il puiſſe vaciller, les maladies s'enſuivent. L'air ſec & ſerein eſt toujours ſalutaire d'autant qu'il eſt fort élaſtique, très-ſubtile, très-actif & très-

propre à conſerver cet équilibre. Il n'en eſt pas de même de l'air humide ; car étant chargé de vapeurs, & étant preſque dénué de toute élaſticité, les fibres du corps humain deviennent flaſques, leur ton & leur force diminuent, la circulation eſt troublée, les ſécrétions & les excrétions ne peuvent ſe faire, de-là viennent les toux, les rhumes de cerveau, les fievres quotidiennes, tierces, quartes, putrides, malignes, &c. c'eſt pourquoi ceux qui habitent les hauteurs ſont rarement ſujets aux maladies épidémiques, parce que l'air y étant moins chargé de vapeurs eſt plus élaſtique, les fibres ont plus de force & de ton, & conſéquemment la circulation du ſang & des humeurs s'y fait mieux.

Ceux au contraire qui occupent les lieux marécageux & aquatiques y ſont plus expoſés, d'autant qu'il s'en éleve continuellement une infinité de vapeurs & d'exhalaiſons putrides qui ôtent à l'air ſon élaſticité, & qui, diſperſées par-tout & mêlées avec nos alimens, produiſent diverſes maladies contagieuſes.

On rendra facilement raiſon pourquoi certains vents ſont pernicieux & d'autres ſalutaires ; pourquoi l'automne eſt ſi contraire à la ſanté ; pourquoi les maladies

populaires ſont ſi communes aux différens changemens de ſaiſon.

L'air eſt donc la principale cauſe des maladies épidémiques ; mais il ne nous ſuffit pas d'en connoître la cauſe, il faut encore pouvoir y remédier ; c'eſt ce que nous allons examiner dans la 2ᵉ partie.

Tout le but de la pratique médicale eſt de conſerver le corps dans le libre exercice de ſes fonctions, ou de l'y rétablir quand elles ſe trouvent viciées. Ainſi dans cette ſeconde partie, pour ne pas nous éloigner de la fin que nous nous ſommes propoſée, nous indiquerons les moyens néceſſaires pour nous préſerver des maladies épidémiques, & les remédes pour nous en guérir lorſque nous en ſommes une fois infectés ; c'eſt de ces deux points dont nous partirons pour terminer ce Diſcours.

1°. Nous avons démontré que les maladies peſtilentielles provenoient pour la plûpart de corpuſcules cauſtiques, corroſifs répandus dans l'air ; que ces corpuſcules tomboient ſouvent avec la roſée & infectoient les fruits de la terre, qui par là devenoient pour nous des alimens très-pernicieux ; il faut donc avoir grand ſoin avant de ſe nourrir de pareils fruits, de les bien purifier & nettoyer, & d'en re-

jetter tout ce qui y paroît de mauvaiſe qualité.

Si l'air que nous reſpirons ſe trouve chargé de ces venins, il faut le corriger en brûlant des matieres réſineuſes & autre choſe de cette nature, qui ſoient capables d'envelopper ou de diviſer les corpuſcules contagieux; l'uſage du tabac doit être fort recommandé en ce cas. On doit auſſi obſerver une diete exacte qui eſt le meilleur de tous les préſervatifs, car il eſt toujours à craindre que les premieres voies étant pleines de crudité, ne rendent le corps plus ſuſceptible de ces maladies; c'eſt pourquoi dans le doute il eſt toujours très-ſage d'employer les émétiques & les purgatifs, & d'avoir grand ſoin d'entretenir une libre tranſpiration.

Si ces maladies doivent leur naiſſance à la grande humidité de l'air, il faut changer d'habitation, & tâcher d'occuper les hauteurs, d'autant que l'air y eſt plus pur & moins chargé de vapeurs; l'air de la campagne doit auſſi être préféré à celui des Villes qui eſt toujours très-pernicieux à cauſe des exhalaiſons & vapeurs qui s'en élevent continuellement, & qui rendent par-là l'air plus chargé & plus épais.

Comme l'effet de l'humidité eſt d'ôter le ton & la force des fibres, on ne doit rien négliger pour les leur rendre; le meilleur de tous les confortatifs eſt le bon vin, comme le vin de Bourgogne, l'excès cependant en eſt nuiſible, de même que de toutes les choſes non naturelles.

Si la froideur de l'air donne lieu aux maladies épidémiques, il eſt facile de s'en garantir en évitant de trop s'y expoſer, & ayant bien ſoin de ſe vêtir. Le froid eſt très-dangereux lorſqu'il ſuccéde à une chaleur exceſſive, parce qu'il coagule & condenſe au même inſtant un ſang trop raréfié, ce qui occaſionne des maladies mortelles. Pour lors rien ne convient mieux que les infuſions chaudes en forme de thé, afin de conſerver la tranſpiration; elles conviendront auſſi très-fort lorſqu'après de violens exercices & pendant les chaleurs de l'été, on aura fait uſage d'eau froide, ce qui procure des pleuréſies, des péripneumonies; elles facilitent alors les ſécrétions & les excrétions en diviſant les particules ſalines & bilieuſes du ſang, & en aidant la tranſpiration.

On doit auſſi s'abſtenir de ſortir lors des changemens d'air qui ſont toujours très-nuiſibles à la ſanté; c'eſt pourquoi

il faut éviter, autant que faire ſe peut, l'air du ſoir, de la nuit & du matin.

2°. Pour ce qui eſt de la guériſon de ces maladies populaires, ce n'eſt pas une choſe de peu de conſéquence & aiſée à déterminer, tant par rapport à leur grand nombre qu'à leur diverſité. Ce Diſcours ne nous permettant pas d'entrer dans un détail particulier, nous nous contenterons de rapporter des préceptes généraux, ſelon leſquels un Médecin prudent doit ſe conduire dans la curation de ces maladies: il doit d'abord examiner attentivement tous les ſymptômes des maladies qui régnent le plus au temps des équinoxes; & pour s'en procurer une pleine connoiſſance, il en fera le paralléle avec celles dont il a déja quelque notion. Il doit auſſi être attentif aux differens phénomenes qui ſont les avant-coureurs & les ſignes prognoſtiques de la vie ou de la mort; aux évacuations & aux criſes ſalutaires ou nuiſibles; aux alimens & aux remédes qui ont procuré du ſoulagement ou qui ont été préjudicieux en cas ſemblables; enfin aux differentes ſuites de pareilles maladies. Le ſexe, l'âge, la condition, le tempérament & le pays ne ſont pas pour lui à négliger; car il eſt certain qu'un remède qui

convient, par exemple, en Italie, ne convient pas en France, & agit d'une façon toute différente. Il eſt même à propos de traiter ces maladies ſelon les diverſes ſaiſons. Les remédes qui mettent trop en mouvement les humeurs ſont toujours à éviter; car il eſt à craindre que la maladie ne change de nature. Un habile Médecin tirera auſſi de grands avantages pour la connoiſſance de ces maladies & leur guériſon, des différens changemens de notre atmoſphere; les barometres & les thermometres lui ſeront, pour ce, de grand ſecours. Si cependant malgré toute la ſcience & l'attention d'un Médecin, la nature de ces maladies ne peut lui être connue, il diſtinguera les ſymptômes accidentels des eſſentiels, & les regardera pour lors comme acceſſoires de ces derniers. S'il eſt obligé d'employer des remédes violens, qu'il ne les employe qu'à tâtons & le plus tard qu'il pourra; enfin qu'il ne s'éloigne jamais de la régle générale preſcrite par Sydenham. L'ouverture des cadavres procurera auſſi au Médecin beaucoup de lumieres, & lui pourra faciliter les moyens néceſſaires pour la curation de ces maladies.

Tout Médecin, qui entreprend la guériſon de ces maladies, doit donc être

doué d'un eſprit vif & pénétrant, & être fondé ſur une expérience guidée par la raiſon. Loin d'ici ces Profanes, ces Empiriques, ces Charlatans, qui profeſſent impunément un art dont ils ſont de vrais ignorans; qui, par des dehors trompeurs & flatteurs, ſçavent s'attirer une confiance univerſelle du public, & en impoſer ſouvent aux perſonnes les plus éclairées. O temps! ô mœurs! ô ſiécles plus durs que le fer! ſerons nous toujours aſſaillis de pareils monſtres? leur confierons-nous toujours aveuglément notre vie & notre ſanté, qui ſont ce que nous avons de plus cher, nous qui ſouvent ne leur croirions pas une obole; juſqu'à quand nous laiſſerons-nous donc ainſi jouer? attendrons-nous toujours la derniere extrémité, & lorſque tout eſt perdu pour nous, pour recourir, mais trop tard, aux vrais Prêtres d'Apollon, à ces perſonnes pleines de ſageſſe & de gravité; ces habiles Médecins, qui, par leur pourpre, leur doctrine, leur expérience, leur capacité & leurs travaux, ſe dévouent entiérement nuit & jour pour nous tous en général, & un chacun en particulier; qui verſés dans toutes les parties de la Médecine, tant théorique que pratique, & appuyés ſur l'autopſie, le fondement le plus aſ-

ſuré de la matiere médicale, ſans lequel tous les raiſonnemens ſont vains, toute pratique eſt chancelante, & tout art de guérir les maladies eſt douteux ; qui appuyés, dis-je, ſur de pareils pivots, operent tous les jours ſous nos yeux des prodiges inconcevables, & qui tiennent même, ſi on peut ainſi parler, du miraculeux.

Recourons donc, Meſſieurs, dans nos maladies, je ne peux mieux conclure mon Diſcours qu'en vous y exhortant, à ces hommes inſpirés, qui ſeuls ſont capables de les connoître & de nous en procurer la guériſon ; banniſſons de la République ces Empiriques, ces intrus émanés du noir tartare, qui, par leur craſſe ignorance, font périr journaliérement une infinité de nos concitoyens, & plongent des familles entieres dans des ſanglots & des larmes. Joignons-nous une fois à ces ſçavans Médecins de preſque toute l'Europe, qui ont fait voir à découvert juſqu'où alloit l'impoſture des Charlatans, & qui ont employé contr'eux les cenſures les plus fortes.

Entrons dans les idées de notre Auguſte Monarque, qui, par ſes ſages Ordonnances, les a exilés de ſes Etats, même ſous les peines les plus graves. L'af-

faire eſt d'importance ; il y va de notre vie , faut-il nous y endormir ? Ne permettons donc pas à qui que ce ſoit , indiſtinctement , d'exercer ouvertement la Médecine , & de s'arroger ſouvent un titre dont il eſt indigne ; que chacun ſe reſtraigne dans les bornes de ſon état , & la République n'en ſera que plus floriſſante.

IDÉE d'un vrai Médecin.

CELUI-LA eſt vraiment digne du nom de Médecin, qui, ſans trop philoſopher, s'étudie à connoître les maladies, leurs cauſes, leurs diagnoſtiques & prognoſtiques, & à appliquer aux indications les médicamens convenables tirés des trois régnes; mais dans le ſiécle où nous ſommes, combien ne ſe trouve-t-il pas de Médecins indignes d'entrer dans le ſanctuaire d'Apollon? ne les voyons-nous pas tous les jours profaner ſes temples & ſes autels? nous en trouvons qui ſans érudition, ſans aucune connoiſſance des principes de la nature, ni du corps humain, ſans méthode pour les maladies, ſans choix pour les remédes, cauſeurs devant le peuple & même devant les Grands, muets en face des vrais Médecins qu'ils évitent, comme le hibou fait le ſoleil, dont il ne peut ſouffrir la lumiere; téméraires dans leurs deſſeins, effrontés dans leurs manieres, infidéles & menteurs dans leurs promeſſes, qui ayant copié quelques recettes de médicamens, ou les ayant appriſes de ceux qui ne ſont pas même en état d'en faire eux-

mêmes, les employent à tout propos dans toutes les maladies, & ne ſont ſouvent nulle diſtinction des maladies inflammatoires d'avec les chroniques; ces ſortes de gens non contens de paſſer pour Médecins, ſe donnent encore pour Chirurgiens, Chymiſtes, Pharmaciens, & pour tout ce qu'on exige d'eux, pourvû qu'ils puiſſent toujours trouver l'occaſion de contenter leur paſſion démeſurée pour l'or & l'argent, qui ſont uniquement leurs dieux.

Nous voyons encore auſſi de ces Médecins, qui, ſans en venir à l'expérience, mettent tous leurs ſoins à philoſopher, non à guérir les malades; ils ne s'embarraſſent de rien; ils rendent raiſon de tout; le malade, ſi on les croit, eſt à demi-guéri, dès qu'ils ont expliqué tous les phénomenes de la maladie conformément à leur hypothèſe; comme ils croyent concevoir mieux que les autres les cauſes des maladies, ils n'héſitent point à promettre qu'ils guériront les malades les plus déſeſpérés en peu de temps: venons à l'œuvre, ce n'eſt plus cela, il faut que les ſoupleſſes & les détours ſauvent l'honneur de l'hypothèſe; la maladie ſi bien connue & ſi bien expliquée, réſiſte aux argumens & aux remédes de ces prétendus confidens de la nature. D'où

vient cela ? c'eſt que ces Médecins ont ſuivi leur hypothèſe & non l'expérience, & qu'il eſt plus difficile de guérir les maladies que de les expliquer; cependant ils ne ſe rebutent point : ils prétendent guérir toutes ſortes de maladies avec la ſaignée, le ſené & quelques lavemens; c'eſt de ces prétendus ignorans, dont Moliere a ſans doute voulu parler.

Eſt-il un homme cenſé qui ne voye à regret le goût ou plutôt la fureur du ſiécle là deſſus ? & comment le peuple & les gens d'eſprit ſont tous les jours également les dupes de leur raiſon aux dépens de leur ſanté, & ſouvent de leur vie, en ſe laiſſant ſéduire par l'éclat trompeur d'une imagination hardie, tandis qu'on mépriſe la ſageſſe même, qui, ſe défiant de tout préjugé, dit ce qu'elle a vu & ce qu'elle ſçait d'un air modeſte & ſans fard. Loin, loin d'ici, loin de ce temple ſacré d'auſſi indignes profanateurs ! ils ſont plus à craindre que le fer même ; ils trempent journellement leurs mains meurtrieres dans le ſang de tant de pauvres peres & meres de famille qu'ils précipitent dans le tombeau. Femmes, redemandez-leur vos maris; enfans, adreſſez-vous à eux pour retrouver vos peres & meres. Hélas ! ils ne ſont plus,

la terre les a engloutis, & en les engloutiſſant, a caché au reſte du genre humain la cauſe de leur homicide.

Nous avons encore d'autres Médecins pour le moins auſſi dangereux pour la ſociété, ce ſont de ces Médecins éphémeres qui employent toutes ſortes de ſoupleſſes & de ruſes pour s'introduire chez les malades; & qui à l'abri de quelque protection, & même par le moyen des perſonnes les plus viles, dont ils reçoivent les ordres, tandis que par leur état ils devroient leur en donner, cherchent à ſupplanter leurs confreres, & à accréditer par-là même leur charlatannerie au détriment des malades; ce ſont de pareils gens qui rendent la Médecine mépriſable, & qui donnent ſouvent lieu à confondre le bon Médecin avec eux: il n'en étoit pas de même dans les ſiécles reculés, la Médecine étoit en honneur, on eſtimoit les vrais Médecins. Hypocrate allant à Abdere, pour traiter Démocrite, tous les citoyens vinrent au-devant de lui, le ſaluant comme pere & conſervateur de la patrie; les Athéniens, pour avoir chaſſé la peſte de leurs pays, célébrerent en ſon honneur des jeux, des triomphes, lui donnerent une couronne d'or digne d'un grand Roi, & lui érigerent une ſtatue.

Petrus Aponenſis, ſurnommé le Conciliateur, étoit ſi recherché en Italie, que pour l'engager de ſortir de la Ville pour traiter des malades, on le combloit de toutes ſortes de préſens. L'Hiſtoire de France nous apprend quel cas faiſoit Louis XI de Jacques Cottier ſon Médecin. Nous avons encore de nos jours des Médecins qui ont ſcu faire rendre à la Médecine l'honneur qui lui eſt dû. Quand on écrivoit à Boérrhaave; il étoit ſi connu qu'on lui adreſſoit ſes lettres en Europe. Leyde vient d'ériger en faveur de ce grand Médecin, un mauſolée au milieu de ſon enceinte pour perpétuer ſa mémoire. De quels préſens & de quels titres l'Empereur régnant ne vient-il pas de combler le fameux, le célèbre Vanſwieten, le premier Médecin de l'Allemagne! c'eſt ſous Vanſwieten qu'on voit à Vienne la Médecine faire journellement de nouveaux progrès; c'eſt par les encouragemens qui ont été accordés à la Faculté de cette Ville, aux ſollicitations de ce premier Médecin de la Cour, que ſe ſont formés les Storck, les Haen, les Collin, les Jacquin........

FIN.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit intitulé : *Manuel médical & uſuel des Plantes, tant exotiques qu'indigenes*, je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, ce 5 Novembre 1768.

MALOUIN.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra; SALUT. Notre amé le ſieur BUCHOZ, Docteur en Médecine, nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public, le *Manuel médical & uſuel des Plantes, tant exotiques qu'indigenes*; s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis, & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes; Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance; comme auſſi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts. A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage

ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance du préſent Privilége; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle dudit Sieur DE MAUPEOU: le tout à peine de nullité des Préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes Ayans-cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement; Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos Amés & féaux Conſeillers, Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent, ſur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires; CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris le trentiéme jour du mois de Novembre, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-huit, & de notre Régne le cinquante-quatriéme. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé, LEBEGUE.

Je reconnois avoir cédé à M. Humblot le préſent Privilége, ſuivant les conventions faites entre nous. A Paris, ce 3 Décembre 1768.

Signé, BUCHOZ.

Regiſtré le préſent Privilége, & enſemble la ceſſion, ſur le Regiſtre XVII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 337, fol. 594, conformément aux anciens Réglemens confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris, ce 28 Décembre 1768.

Signé, BRIASSON, *Syndic.*

De l'Imprimerie de CHARDON, rue Galande.

INV. 3238